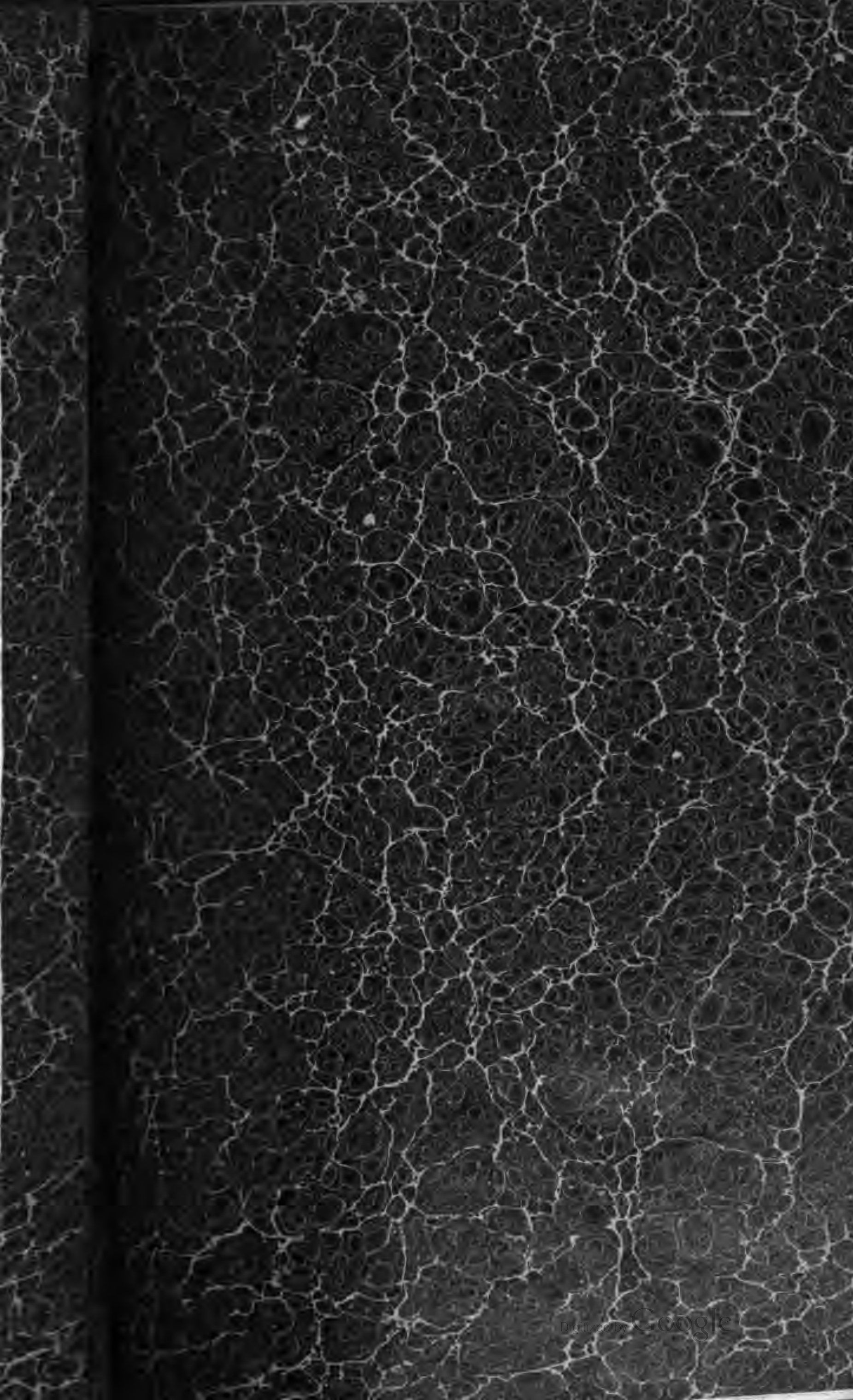








SIGILL: COLL: HARVARD: CANTAB: NOV: ANGL: 1650.
CHRISTO ET ECCLESIAE



# BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE

## DES SCIENCES, BELLES-LETTRES, ET ARTS,

FAISANT SUITE

## A LA BIBLIOTHÈQUE BRITANNIQUE,

Rédigée à Genève.

TOME TRENTE-CINQUIÈME.

*Douzième année.*

## LITTÉRATURE.

A GENÈVE,
De l'Imprimerie de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE.
ET A PARIS,
Chez BOSSANGE, père, Libraire de S. A. R. M.gr le Duc d'Orléans, rue de Richelieu, N.° 60.
1827.

# LÉGISLATION.

## COMPTE RENDU DES OPÉRATIONS DU JURY INSTITUÉ A GENÈVE par Mr. DE SELLON pour décerner le prix qu'il a offert au meilleur Mémoire en faveur de l'abolition de la peine de mort. Par FRÉD. LULLIN DE CHATEAUVIEUX.

LORSQUE les élémens de la société tendent à se reconstruire de nouveau pour mettre leur législation en accord avec les mœurs et la civilisation que le temps leur a données, ce grand travail doit nécessairement conduire ces sociétés à l'examen du système pénal qui sert de garantie à leur sécurité.

C'est aussi ce qui est arrivé. Presque partout depuis un siècle ces systèmes ont été changés de droit ou de fait. De droit, là où un renouvellement général des institutions a favorisé l'adoption des codes nouveaux. De fait, chez les peuples, qui sans changer leurs institutions, ni leurs codes, en ont néanmoins modifié l'application, pour les approprier à leurs mœurs et à leurs convenances sociales. C'est ainsi qu'en Angleterre un consentement tacite exempte de la peine capitale un grand nombre de ceux que la loi y condamne. Cette exemption se fait, soit par des mensonges officieux de la part du jury, soit par un usage du droit de grâce qu'en toute autre circonstance on nommeroit abusif,

Cet empiétement du pouvoir des mœurs sur celui des lois y a été poussé si loin que sur 203 condamnations à mort portées en 1825 par la cour d'Old Baily, 16 seulement ont été mises à exécution.

Non-seulement les cas passibles de la peine capitale ont été réduits de droit ou de fait chez la plupart des peuples civilisés, mais chez la plupart aussi on a aboli la torture, l'atrocité des supplices, et les jugemens secrets. La mesure du temps pendant lequel cet heureux changement s'est opéré nous est exactement donnée par la différence qui a existé entre le supplice de Damiens et celui de Louvel. Toutefois, si de grands pas ont été faits depuis un siècle dans l'amélioration de la justice criminelle, il en reste beaucoup à faire ; car c'est en matière de législation une de celles qui est restée jusqu'ici la plus étrangère aux masses des nations.

Soit que ces masses, naturellement portées à chercher dans la pénalité une garantie pour elles-mêmes contre les coupables, plutôt qu'à en donner une à ces derniers contre leur propre justice, aient cru avoir assez fait pour eux en réduisant de droit ou de fait la rigueur de cette pénalité ; soit que leur attention ait été détournée de ce grave sujet par l'empire des événemens ; il est de fait que les grands écrivains qui s'en sont occupés ne sont pas arrivés jusqu'ici à rendre ces questions populaires, et c'est une œuvre qui leur reste encore à faire.

Mais le moment semble en être proche. Partout on agite ce sujet, partout on propose ou l'on essaie de faire des codes et des institutions pénales. Nous-mêmes

en avons donné la preuve en adoptant à Genève un système de réclusion laborieuse; parce que nous avons cru trouver dans ce système une pénalité plus conforme aux droits de la société, à ses devoirs et à ses intérêts. Nous l'avons adopté, et ce sera sans doute un de nos plus beaux titres à l'estime publique. Mais cet établissement, quelque bien réglé qu'il soit, ne date pas d'assez loin, pour qu'aucun de ses résultats moraux puisse être encore apprécié. Il en est malheureusement de même de la plupart des systèmes qu'on met en avant pour donner à la pénalité les caractères que lui demandent à la fois les jurisconsultes, les moralistes, et l'opinion publique. Cette grave question n'est donc pas arrivée à son point de maturité, et nulle majorité n'a donné encore de sanction à tel ou tel système, à tel ou tel code. Le débat reste donc ouvert.

Au sommet de tous les codes et de tous les systèmes de pénalités, se place sans contredit la question de la peine de mort; puisque toute l'échelle de cette pénalité doit se régler sur cet irréparable maximum du droit que la société exerce sur les coupables.

On ne peut donc traiter de cette peine sans examiner la totalité du système pénal; et dès lors aussi on conçoit quelle étoit l'importance et l'étendue de la tâche que le programme avoit imposée aux concurrens.

Mais aussi cette question étoit, à raison de l'état de la société, une de celles qu'il importoit le plus de soumettre à son attention et à son investigation. Aussi a-t-on vu qu'elle a été mise presqu'en même temps au concours, à Paris par la Société de la morale chré-

tienne, et à Genève, par le généreux citoyen qui a offert un prix et des accessits aux meilleurs des mémoires écrits en faveur de l'abolition de la peine de mort.

Trente mémoires ont été soumis au Jury que Mr. de Sellon avoit institué pour prononcer sur leur mérite respectif. Quelqu'inégal que puisse être ce mérite, leur nombre même n'en témoigne pas moins de ce mouvement qui se montre aujourd'hui dans la société à l'égard des questions de pénalité et de l'intérêt qu'elles y excitent. Il en est à la fois un symptôme et un résultat.

Mr. de Sellon, en ouvrant le concours, n'a pas ouvert un débat pour ou contre l'abolition de la peine de mort, puisqu'en vertu de son programme il ne pouvoit y être admis que des mémoires concluans en faveur de cette abolition. Le Jury n'a donc eu nullement à s'occuper de la question même qui a fait le sujet du concours, ni à peser la valeur des opinions qui auroient été émises pour ou contre. Il n'avoit pas à juger entre des systèmes de pénalité ; mais uniquement à choisir, d'après sa conviction, entre le mérite comparatif des nombreux mémoires qui lui ont été soumis, afin de décider quels étoient ceux que leur supériorité rendoit digne d'obtenir le prix ou les accessits offerts par Mr. de Sellon.

Le Jury a pensé qu'un sujet si grave et des matières qui intéressent à un si haut point l'ordre et les garanties de la société, ne devoient être traitées qu'avec une maturité et une force de raisonnement propres à porter de

la lumière dans les opinions, et de la conviction dans les esprits. C'est à ces conditions qu'il a cru que ces prix devoient être obtenus. C'est dans ce sens qu'il s'est occupé du travail qui lui avoit été soumis, et c'est avec un scrupuleux examen qu'il y a procédé.

Chargé de rendre compte des opérations de ce Jury, je vais exposer les opinions et les jugemens qu'il a émis sur ces différens écrits.

Sur trente-un mémoires envoyés au concours, Mr. de Sellon en a renvoyé un, parce qu'il ne concluoit pas d'après les termes du programme à l'*abolition absolue* de la peine de mort. Trois en ont été écartés par le motif que les auteurs, contre ces mêmes termes, s'étoient fait connoître en les signant. Un dernier enfin l'a été, pour être arrivé long-temps après le terme fatal. Le surplus des mémoires a été réparti entre les membres du jury, pour être soumis à leur examen.

Après l'avoir terminé, le Jury s'est réuni en assemblée générale dans laquelle ses membres ont émis leur opinion sur la totalité des mémoires qu'ils avoient examinés. Il est résulté de l'ensemble des opinions émises dans ce premier tour que le Jury, sur les vingt-six mémoires, en a retenu six pour être examinés de nouveau par ses membres. Ces mémoires portoient les numéros d'ordre 9, 11, 18, 22, 23 et 29. Les motifs pour lesquels les vingt autres mémoires n'ont pas été admis à subir ce second examen peuvent être rangés sous trois chefs.

1.° Quelques-uns ne l'ont pas été, parce qu'ils n'offroient que l'expression d'un vœu de leurs auteurs pour

l'abolition d'une peine qui répugnoit soit à leur humanité, soit à des sentimens religieux avec lesquels cette peine leur paroissoit incompatible.

Ces mémoires ont dû être écartés dès le premier tour, parce qu'ils n'entroient pas assez avant dans le sujet du concours et ne lui donnoient aucun développement.

2.° D'autres l'ont été, parce qu'au lieu d'aller au but qu'ils devoient atteindre, ils s'en éloignoient, soit par un défaut de méthode, soit par des déclamations souvent étrangères au sujet, soit enfin par des considérations tellement générales, que ces mémoires ne pouvoient produire aucun résultat utile à la cause qu'ils se proposoient de défendre.

3.° Le plus grand nombre enfin ont été écartés comme étant incomplets, c'est-à-dire, comme manquant plus ou moins des caractères que le jury avoit estimés nécessaires pour traiter convenablement ce grave sujet. Il y étoit abordé avec trop peu de connoissance de cause, sans méditations suffisantes, sans en avoir mesuré l'étendue, et par conséquent sans pouvoir l'éclairer, ni porter de conviction dans les esprits.

Tels ont été les motifs généraux qui ont fait exclure ces mémoires du second examen auquel le Jury a soumis les six autres. Ces derniers ont été en conséquence distribués de nouveau entre ses membres pour en faire ce second examen et décider enfin dans une dernière assemblée quel seroit celui d'entr'eux qu'il devroit couronner.

Cette assemblée s'est réunie le 1er avril. La discus-

sion s'est ouverte sur le mémoire N.° 9, qui porte pour dévise ces paroles de Cicéron, « *Quid enim optari potest, quod ego mallem quam me carnificem de foro, crucem de campo sustulisse.* » (Orat. pro. Babinio) Ce mémoire écrit avec clarté est divisé en cinq *articles* qui comprennent l'ensemble du sujet soumis au concours. Le premier présente un historique dont le but est de montrer que la peine de mort n'a jamais été admise dans la pénalité en vertu d'un droit légitime, mais qu'elle y a toujours pris place comme un fait accompli par la force. Dans le second, où l'auteur traite de ces droits, il accepte celui de la peine de mort, comme un droit positif dont la société est en possession, et sans argumenter sur la légitimité de cette possession. Il passe dans le troisième *article* à la question de savoir si l'usage de ce droit a été utile à la société. Ici l'auteur, après avoir posé les conditions que Bentham estime être nécessaires pour qu'une pénalité atteigne le but de son institution, conclut, après avoir parcouru avec beaucoup de sagacité cette échelle de conditions, à l'abolition de la peine de mort, parce qu'il trouve qu'elle n'en remplit aucune.

Dans le quatrième *article*, le Mémoire entreprend de réfuter les objections qu'on pourroit faire contre cette abolition. Mais cette partie du travail est foible à raison de la foiblesse même des objections que l'auteur a choisies pour les combattre.

Il en est de même de l'*article* cinquième, dans lequel l'auteur se borne à offrir sans autre examen, pour remplacer la peine qu'il s'agit d'abolir, le système pénitentiare qu'on vient d'adopter à Genève.

Le second des mémoires mis en discussion a été le le N.° 11, dont la devise est « *We schould then find*... *that a man may see his last crime without dying* « *for it.* » (Goldsmith).

L'opinion du Jury a été que ce mémoire écrit avec méthode et pureté, traitoit la question sous son vrai point de vue et la parcouroit dans toute son étendue, mais sans y mettre la profondeur que demande un tel sujet, ni la chaleur qui pourroit entraîner le lecteur. L'ouvrage n'a donc pas paru être de nature à porter dans les esprits ni beaucoup de conviction, ni beaucoup d'ébranlement.

Passant au N.° 18, qui a pour devise : « *Justicia et* « *Pax osculatæ sunt.* »

Le Jury a trouvé que ce mémoire écrit avec convenance et pureté, avoit été inspiré par le plus honorable sentiment de philantropie. Divisé en quatre *Chapitres*, il traite dans le premier de l'origine de la peine de mort et la trouve dans un abus de la force pendant les temps de l'enfance et de la barbarie des sociétés. Dans le second, il montre que le but que s'en étoient proposé ces sociétés n'a pas été atteint. Le troisième est consacré à prouver que la peine de mort a été au contraire nuisible à la société ; et enfin, dans le quatrième, qu'elle est contraire aux lois de la création comme à l'esprit de l'Evangile.

Mais dans cette division que l'auteur suit avec ordre et méthode, il a négligé de poser assez nettement ses questions ; d'où il résulte qu'on ne sait à quelle époque, ni à quelle législation se rapportent les argumens par

lesquels il combat l'application de la peine de mort. Le même vague règne dans la citation des faits allégués à l'appui de ses opinions. Ses raisonnemens manquent ainsi de points d'appui et par conséquent de moyens de conviction sur les esprits.

Le N.° 23, portant pour devise. « *La peine de mort* « *est une guerre de la nation contre un citoyen.* » (Beccaria, traité des délits et des peines), a été mis en discussion.

Ecrit avec élégance, méthode et pureté, ce mémoire envisage la question sous ses vrais points de vue, et la pose bien. Mais il ne l'a pas assez examinée. Il n'y entre pas assez en avant. Le travail en est ainsi superficiel, et par conséquent ses raisonnemens manquent de cette force qui entraîne la conviction et de ces preuves qui la commandent.

Le N.° 29, a été mis en discussion; la devise en est: « *Erit lex justa possibilis secundum naturam, secundum* « *consuetudinem patriæ, loco, temporique conveniens* NE- « CESSARIA, UTILIS; *manifesta quoque, ne aliquid per* « *obscuritatem in captione contineat* NULLO PRIVATO « COMMODO, *sed pro communi utilitate, et conservatione* « *civium ascripta.* » (Gregor. advers. Jud. Orat. 4. 2.)

Ce mémoire est un traité complet sur la matière, auquel l'auteur à dû consacrer beaucoup de temps et de travail. Les recherches qu'il a faites et les connoissances que cet ouvrage suppose annoncent de sa part un grand savoir. L'enchaînement de ses idées est bien soutenu; mais le style de ce mémoire pèche par un néologisme et une obscurité qui le

rend inhabile à agir sur l'esprit de ceux qui n'ont pas la clef de sa terminologie. Enfin le système qu'il propose, sous le nom d'*esclavage perpétuel*, pour remplacer la peine de mort semble être plutôt de nature à produire un effet contraire à celui qu'il en attend; c'est-à-dire à faire abolir cette peine.

La discussion est arrivée au mémoire portant le N.° 22, dont la devise est : « *Multi sunt qui mortem ut requiem « malorum contemnunt et graviter expavescunt ad cap- « tivitatem.* » (Salluste.)

Ce mémoire, ou plutôt ce livre, embrasse dans toute son étendue la grande question soumise au concours, et tandis que la plupart de ceux qui ont été confiés au Jury, n'en ont en quelque sorte envisagé que la surface, celui-ci est entré dans le centre du sujet et en a parcouru tout le champ.

Il est divisé en trois *parties*; l'auteur, dans la première, examine la peine de mort dans ses rapports avec le droit naturel qui a été donné à l'homme et à la société par les lois de la création; il examine quel peut être d'après ces lois, le droit positif de la société pour se servir de cette peine dans la défense d'elle-même contre l'agression des criminels; il lui refuse ce droit, comme contraire à ceux qu'elle a reçus par les lois de la création. L'application de la peine capitale lui paroît donc contraire au devoir imposé à la société, puisqu'elle outrepasse ses droits, et contraire à son intérêt bien entendu parce que ses effets montrent qu'elle n'a pas atteint le but qu'on s'en étoit proposé. Il montre que cet intérêt ne peut jamais s'écarter de ce que le devoir commande,

sans péril pour la société, et il fonde ses principes sur cette grande maxime.

Dans la seconde *partie*, l'auteur partant de ces principes, établit que le droit de la société sur les coupables ne doit jamais porter un caractère de vengeance, et qu'il ne peut être qu'exemplaire et répressif. Il établit que la pénalité revêt ces caractères non à raison de sa sévérité, mais de son application prompte et certaine, ou, en d'autres termes, du peu d'espoir qu'ont les coupables d'échapper au châtiment. De là, il conclut que la peine de mort a perdu aujourd'hui son efficacité; précisément, parce qu'à raison de sa rigueur, les tribunaux hésitent à l'appliquer et laissent ainsi aux criminels un espoir d'y échapper dont il leur est possible de calculer les chances.

Le remède à ce mal ne peut donc être suivant l'auteur que dans une pénalité conforme aux mœurs et aux sentimens éclairés de justice que partagent aujourd'hui les peuples et les magistrats: parce qu'une telle pénalité est la seule dont l'application puisse être prompte et certaine, et par conséquent efficace.

Pour atteindre à ce but, l'auteur développe dans la troisième *partie* le système répressif qu'il croit convenable d'adopter. Ce système purement pénitentiaire admet une échelle de pénalité qui ne s'applique pas seulement à la nature de l'acte criminel qu'il s'agit de réprimer, mais aussi à l'état de l'agent qui l'a commis; distinction légitime sans doute, et qui n'a d'autre défaut que celui de la difficulté même de son application.

L'auteur parallélement à cette échelle de pénalité, admet une gradation rémunératoire qui ouvre au repentir

et à la conversion morale des condamnés l'espoir d'obtenir une rémission de peines; principe qui a été adopté dans le régime pénitentiaire de Genève, et qui met à la fois en jeu les deux puissans mobiles de la crainte et de l'espérance.

C'est à ce système seul que l'auteur du mémoire confie la répression de tous les crimes de l'ordre privé. Il réserve la déportation pour ceux de l'ordre politique, pensée dont l'importance auroit demandé de plus grands développemens, mais qui pourroit devenir le sujet d'un ouvrage à part que personne ne pourroit mieux traiter que cet auteur lui-même. L'ensemble de ce mémoire, la méthode qui y règne, l'abondance et le choix des faits qu'il cite à l'appui de ses principes, la supériorité avec laquelle il est écrit, le pouvoir qu'on y reconnoît de porter de la conviction dans les esprits par la force des raisonnemens et l'enchaînement des preuves, l'utilité enfin que cet ouvrage peut avoir pour la société, comme pour ses législateurs : ces considérations ont décidé l'unanimité du Jury à lui décerner le prix pour lequel il a concouru.

On ne sauroit se dissimuler néanmoins que la force de ce mémoire réside surtout dans sa seconde *partie*. La troisième étant plus hypothétique, est par conséquent sujette à plus de contestations. Il pourra être fait des objections à la nature du régime pénitentiaire que l'auteur propose, et nommément celle, qu'il ne paroît pas avoir donné à l'obligation du travail toute l'importance qu'elle mérite.

On ne sauroit se dissimuler non plus que la première *partie*, dans laquelle l'auteur expose ses prin-

cipes sur le droit naturel de l'homme et de la société, étant nécessairement métaphysique, n'offre pas, à la masse des lecteurs un degré suffisant de clarté. Le sujet pourroit en être plus franchement traité. Dans cette première partie aussi, l'auteur tirant avec une extrême rigueur les conséquences des principes constitutifs qu'il a donnés pour base aux droits naturels de la société, arrive à émettre sur leurs droits politiques des propositions qui ne seroient pas accordées par tous les publicistes. Le Président du Jury ayant décacheté le billet qui contenoit une dévise semblable à celle qui servoit d'épigraphe au mémoire, n'y a pas trouvé de signature. L'auteur du mémoire couronné, reste donc anonyme (1).

Après avoir décerné le prix, le Jury a dû s'occuper de la question des trois accessits que Mr. de Sellon avoit offerts postérieurement à la publication du programme.

Considérant que les accessits ne se donnent, ainsi que leur nom l'indique, qu'aux mémoires dont le mérite s'est approché de près de celui du mémoire couronné et que dans le cas actuel, il n'y a nul rapprochement à faire entre le mérite de ce mémoire et celui de ses concurrens, dans la manière dont il a embrassé son sujet et dont il l'a traité, le Jury a décidé à la majorité qu'il n'y avoit pas lieu à accorder des accessits.

En conséquence, il a donné le prononcé suivant.

---

(1) Cet auteur s'est nommé dès-lors, c'est Mr. Lucas, avocat à la Cour Royale de Paris. Son mémoire vient d'être couronné également par la société de la Morale Chrétienne, qui avoit mis au concours la même question.

« Le Jury chargé de juger les Mémoires présentés
« au concours ouvert par Mr. de Sellon sur l'abolition de
« la peine de mort, déclare qu'il a adjugé à l'unani-
« mité le prix au Mémoire portant le N.° d'ordre 22,
« et pour épigraphe : *Multi sunt qui mortem ut requiem
« malorum contemnunt et graviter expavescunt ad capti-
« vitatem.* (Salluste) comme à l'écrit qui, parmi ceux
« qui lui ont été soumis, lui a paru présenter et ana-
« lyser avec le plus de talent, les argumens en faveur
« de l'abolition de la peine capitale ; mais sans enten-
« dre exprimer par cette décision aucune opinion ni
« pour, ni contre les théories exposées dans ce Mémoire.
« Il déclare, en outre qu'il n'a pas estimé devoir don-
« ner suite à l'offre de quelques accessits, faites par
« Mr. de Sellon postérieurement à l'ouverture du con-
« cours. »

Genève, 1er Avril 1827.

Signé. P. GIROD, Président du Jury.

---

HISTOIRE.

# HISTOIRE.

ALLGEMEINE GESCHICHTE DER VŒLKER UND STAATEN DES MITTEL-ALTERS, etc. Histoire générale des Peuples et des Etats du moyen âge; par HENRI LUDEN. Seconde édition. *Iena* 1824. 2 vol. in-8.°

(*Cinquième et dernier extrait.*)

Les croisades sont un des phénomènes les plus curieux du moyen âge, soit qu'on en considère les causes et l'origine, soit qu'on en examine les suites. Mr. Luden leur a consacré tout le quatrième livre de son ouvrage, où il raconte les principaux événemens des diverses expéditions entreprises pour délivrer la terre sainte ou pour y maintenir la domination des Occidentaux. Fidèles à notre plan nous n'essayerons pas de donner à nos lecteurs l'extrait d'un récit qui n'est lui-même qu'une esquisse rapide; mais pour leur faire connoître la manière dont Mr. Luden envisage ces événemens, nous traduirons à-peu-près en entier deux chapitres du quatrième livre, dont l'un renferme les réflexions générales sur les croisades, et dont l'autre traite de ces fameux ordres de chevalerie, moitié militaires moitié monastiques, qui ont dû leur origine aux croisades, et qui leur ont survécu de plusieurs siècles.

## *Réflexions générales sur les croisades.*

En racontant l'histoire des douzième et treizième siècles, nous avons été fréquemment dans le cas de faire mention de ces événemens mémorables que l'on désigne par le nom des croisades. Ces expéditions ont exercé une trop grande influence sur l'état moral et politique de l'Europe, pour que nous puissions nous dispenser d'en examiner l'ensemble et les détails, mais nous avouons qu'il n'est point facile de les juger avec équité, soit sous le rapport de leur but et de leurs conséquences, soit sous le rapport de leur origine et de leur mode d'exécution. Lorsqu'on considère l'immense étendue des pays dont les habitans ont pris part à cette lutte formidable, les sentimens si divers qu'elle a réveillés en eux, les grands exploits auxquels elle a donné lieu, les maux qu'elle a causés, l'intérêt si vif et si général qu'elle a inspiré, et lorsqu'on songe en même temps que cette fermentation a duré pendant près de deux siècles quoiqu'en s'affoiblissant peu à peu, on comprend tout à la fois qu'elle a dû être le produit naturel de l'état moral des peuples de cette époque, et qu'elle a dû modifier puissamment et les rapports sociaux et la marche du développement de l'esprit humain. Si l'on examine ensuite les différentes branches de l'industrie humaine, des arts et des sciences, on peut hardiment affirmer qu'il n'en est aucune qui ne se soit ressentie de l'influence des croisades, et il ne sera point difficile de trouver dans l'histoire les preuves de cette assertion. Mais tout cela ne suffit point

encore pour expliquer ce phénomène d'une manière satisfaisante; et lorsqu'il s'agit d'en apprécier les conséquences, dès qu'on veut descendre jusqu'aux détails, on pourroit aisément opposer à chaque assertion une autre assertion qui renverseroit la première et qui paroîtroit tout aussi fondée. Sans vouvoir juger en dernier ressort, nous nous permettrons quelques observations.

Quand on veut parler des croisades, il semble nécessaire avant tout de distinguer ce qu'elles étoient en elles-mêmes, comme faits isolés, et ce qu'elles sont devenues, dans leur liaison avec la marche générale des événemens. Comme faits isolés, on peut encore les considérer sous deux points de vue différens; en se plaçant au-dessus du siècle qui a vu naître ces grandes entreprises, et en appréciant leur but et les moyens employés pour y parvenir, d'après les lumières de la froide raison, ou bien en s'identifiant avec ce siècle, et en cherchant ainsi à deviner les sentimens et les vues qui durent diriger les hommes d'alors.

En examinant ce grand phénomène sans prévention et sans enthousiasme, nous nous sentons frappés d'abord d'une réflexion; c'est que les croisades, au commencement du moins, n'avoient rien de commun avec les calculs de la politique, et ne résultoient d'aucune contrainte sociale; elles étoient la manifestation spontanée d'un sentiment général, l'œuvre libre d'une multitude innombrable d'hommes de tous les pays et de toutes les langues, tous animés d'une seule et même résolution. Quoi de plus étonnant que ce pouvoir irré-

sistible qui engagea des milliers d'hommes à quitter leur patrie, à abandonner leurs femmes et leurs enfans, à sacrifier leur fortune, à renoncer à toute distinction sociale, pour se dévouer à une entreprise qui, au dire de tous, avoit pour but un intérêt purement spirituel !

Mais à l'exception de cet enthousiasme, qui avoit sans doute quelque chose de sublime, nous ne voyons dans les croisades rien qui soit digne d'être loué, estimé ou défendu : comme nous considérons ici l'ensemble, nous ne saurions tenir compte de quelques actions héroïques ni des sentimens nobles de quelques individus. Des milliers d'hommes brisent tous les liens de la nature et de la société pour aller arracher au pouvoir des infidèles le tombeau du Sauveur du monde, pour mettre à l'abri des profanations des barbares musulmans les lieux sacrés où a vécu et souffert l'objet de leur adoration, celui qui a apporté sur la terre le flambeau de la vérité. Il seroit absurde de demander s'ils en avoient le droit, puisqu'entr'eux et les profanateurs des saints lieux il ne pouvoit être question de droit ; mais comment concilier une telle entreprise avec la religion que professoient les croisés, religion toute spirituelle, étrangère à la violence, et propre par sa nature à être embrassée par tous les peuples, quels que soient leurs rapports sociaux ? Et ensuite, quel but se proposoit-on en délivrant le Saint-Sépulcre ? Comptoit-on l'abandonner après l'avoir conquis ? Impossible ! Et si l'on vouloit le conserver, quels en étoient les moyens ? Pouvoit-on espérer que chaque année d'Oc-

cident enverroit de nouveaux bataillons pour défendre Jérusalem contre les Musulmans ? Il n'y avoit à cela aucune probabilité. Ou bien vouloit-on fonder dans l'Orient un état capable de se maintenir par ses propres forces et ayant pour destination de garder le Saint-Sépulcre. C'étoit encore moins possible. Ainsi donc l'entreprise devoit nécessairement échouer, parce qu'elle étoit absurde en elle-même, et parce qu'elle ne s'appuyoit sur aucune base solide. Aussi, lorsqu'on réfléchit aux prodigieux efforts employés pour arriver à un résultat chimérique, à l'effusion de sang occasionnée par cette longue lutte, aux dévastations et aux malheurs de tout genre qu'elle causa, on ne sauroit s'empêcher de convenir, que sous le rapport religieux, les croisades furent le produit d'une superstition grossière et l'œuvre insensée d'un funeste fanastisme, et sous le rapport politique, des expéditions aventureuses, enfantées par l'ignorance et une sauvage énergie, et poursuivies avec une aveugle obstination, sans aucun plan sagement combiné.

Si nous nous transportons au milieu des temps qui précédèrent les croisades, nous pourrons facilement expliquer ces expéditions. Une vie dure, propre à rendre les corps robustes, et l'habitude des combats, avoient inspiré à tous les hommes énergiques le goût des entreprises téméraires : en même temps les efforts que faisoit l'esprit humain pour briser ses entraves, avoient occasionné une singulière fermentation dans toutes les têtes pensantes. Il n'y avoit dans les rapports sociaux ni unité, ni harmonie ; un crépuscule trompeur envé-

loppoit le monde moral et intellectuel, et les foibles lueurs qui l'éclairoient momentanément, étoient plus propres à égarer qu'à diriger les esprits. Les passions l'emportoient sur les lumières, l'impression du moment décidoit de tout. Aussi voyoit-on sans cesse l'homme passer des sentimens les plus sublimes aux sentimens les plus bas, de la vertu au crime, de l'humanité à la cruauté, de l'abstinence aux plaisirs les plus grossiers, de la résignation à l'impiété. Et quand de temps à autre les reproches de sa conscience le portoient à revenir sur ses erreurs, l'absolution de l'Eglise, achetée au moyen de quelques austérités, lui rendoit le calme, et, entraîné par les événemens, il ne pouvoit prendre aucune résolution stable.

C'étoit donc un temps fertile en crimes et en violences comme en malheurs et en misère, en vices et en impiété comme en foi et en résignation, que celui où Pierre d'Amiens vint épouvanter les fidèles d'Occident par le récit des souffrances qu'éprouvoient leurs frères d'Orient, et des profanations auxquelles étoient en butte les objets de leur pieuse vénération. Inquiet et agité, poursuivant sans cesse un but qu'il n'atteignit jamais, réunissant quelques lumières à des vues bornées, des idées ingénieuses à des sentimens déréglés, une éloquence persuasive à la déraison, Pierre d'Amiens étoit l'image vivante de son siècle. Ni lui, ni aucun de ceux qui prirent part aux croisades ou qui les favorisèrent, ne surent dans l'origine ce qu'ils vouloient réellement. Mais une fois mis en mouvement les uns entraînoient les autres, et tous, frappés de

confus pressentimens ou assaillis par des idées obscures, se sentoient pénétrés d'un enthousiasme qui les empêchoit de songer au passé et de prévoir l'avenir. Ainsi l'on agissoit avant d'avoir pris une décision, on se décidoit avant d'avoir réfléchi; on se trouvoit, au moral comme au matériel, au milieu d'un mouvement impétueux qui vous forçoit à aller en avant parce qu'il étoit également impossible de s'arrêter ou de revenir en arrière. D'ailleurs, pourquoi auroit-on refusé de marcher vers le but proposé? En employant adroitement des objets sensibles tels que les reliques et les images, l'Eglise avoit su enflammer la dévotion et ébranler l'imagination des hommes les moins accessibles aux idées morales. Ces mêmes hommes qui se sentoient réconciliés avec leur conscience et leur Dieu lorsqu'ils prioient dans une chapelle qui renfermoit les restes inanimés de quelque Saint, devoient nécessairement croire assurer leur salut éternel s'ils parvenoient dans le pays où avoit vécu le Sauveur du monde et où tout étoit relique. De tout temps on avoit entrepris des pélerinages à la Terre sainte; et le clergé, dans l'intention de fortifier les sentimens religieux, avoit toujours encouragé ces pieux voyages; il avoit favorisé, protégé et récompensé les pélerins qui les entreprenoient. Plus ces pélerinages étoient accompagnés de difficultés, plus aussi il étoit méritoire de les accomplir, et plus on désiroit obtenir les bénédictions spirituelles qu'ils assuroient. Les dangers qu'il falloit affronter, ne pouvoient effrayer les hommes d'alors, pour lesquels la vie avoit peu de valeur; les plus sages et les plus vertueux d'entre eux

n'y mettoient de prix que parce qu'ils les regardoient comme un état de préparation pour une vie meilleure. Sous ce rapport, les croisades furent le résultat de la combinaison des sentimens religieux avec les sentimens chevaleresques.

Le pape Urbain II suivit l'impulsion donnée à tous les peuples du monde chrétien, et il falloit bien qu'il la suivît pour empêcher que son rival, l'anti-pape Clément III, ne s'en emparât à son détriment. Mais on ne sauroit croire qu'il ait favorisé les croisades dans l'intention d'augmenter et d'affermir ainsi le pouvoir pontifical. Abstraction faite de la position personnelle d'Urbain, il étoit impossible qu'il pût suffisamment apprécier les conséquences de cette immense entreprise et en prévoir la marche avec assez de certitude pour oser en faire la base de ses projets. On peut affirmer, au contraire, que si le Pape n'avoit écouté que les calculs de la prudence, il se seroit déclaré contre les croisades. Quand même il seroit vrai que Grégoire VII ait médité une expédition dans l'Orient, nul doute que ses projets n'aient été d'une nature toute différente, et certes Grégoire n'avoit aucun pressentiment de ce qui devoit arriver dix ans après sa mort. Ce furent les circonstances du moment qui déterminèrent la part que le Pape prit aux croisades ; il partagea l'enthousiasme de tous les fidèles ; il ne fut que l'organe de son siècle. Sa position lui commandoit de faire ce qu'il fit, afin de régulariser le mouvement qui s'étoit opéré sans lui ; le pouvoir qu'il exerça dans cette occasion étoit déjà dans sa main, ou bien il lui

fut confié alors. Les monarques des pays où la croisade fut prêchée d'abord, restèrent étrangers à l'enthousiasme général, ou du moins ils n'eurent aucune part aux bénédictions spirituelles promises aux croisés, parce qu'ils étoient exclus de la communion de l'Eglise. Le clergé, se trouvant dans la même position que le Pape, avoit un intérêt direct à favoriser et à encourager cette entreprise. Les chevaliers, tout à la fois dévots et avides d'aventures, voyoient s'ouvrir devant eux un vaste champ de gloire, et se faisoient un point d'honneur de marcher sur les traces des preux de la Table-ronde et du Cid, qui avoient combattu avec tant de succès pour la foi du Christ. Les habitans des villes applaudissoient à une expédition dont le résultat immédiat étoit d'adoucir leurs maîtres, de les mettre en quelque manière dans leur dépendance, et de les éloigner de leurs foyers. L'amour de la liberté et l'esprit religieux se réunissoient pour les engager à se croiser, quoiqu'en moins grand nombre que les chevaliers. Enfin la dernière classe de la société, les malheureux paysans, objets des vexations et des mépris des autres classes, bénirent cette œuvre sainte, à laquelle il leur étoit permis de prendre part en qualité d'hommes et de chrétiens.

Ces réflexions expliquent l'origine des croisades ; les sentimens les plus nobles en firent naître la première idée, elle se développa rapidement grâce aux vues religieuses du temps, et l'organisation de la société, la position respective des différentes classes qui la composoient, ainsi que l'état moral de ces classes

contribuèrent à faire mûrir ce vaste projet et en amener l'exécution. On conçoit moins facilement au premier abord la persévérance avec laquelle les chrétiens d'Occident poursuivirent ce projet, quoique la non-réussite de toutes les expéditions successives eût fait voir aux moins clairvoyans que l'exécution étoit impossible. Cependant cela même peut s'expliquer. A force de chercher à concilier les événemens avec la croyance générale, on avoit fini par se persuader que Dieu avoit permis que les expéditions en Palestine échouassent afin de fournir à un plus grand nombre de pécheurs l'occasion de faire leur salut en combattant sous la bannière de la croix et en souffrant le martyre pour cette sainte cause. Dès que cette persuasion se fut emparée de tous les esprits, on perdit de vue le véritable but; il ne s'agissoit plus de vaincre, mais de combattre, ainsi il n'y avoit plus de raison pour mettre fin à ces expéditions. Peu à peu cependant l'opinion changea à cet égard, soit parce que les lumières faisoient des progrès, soit parce que trop d'intérêts terrestres se rattachoient à cette œuvre sainte, soit parce que les croisades prêchées contre les hérétiques en Europe fournissoient aux fidèles un moyen plus facile de faire leur salut. Alors les expéditions dans la Terre sainte cessèrent, quoique le but qu'on s'étoit proposé n'eût pas été atteint.

Si nous considérons les croisades par rapport au développement de l'esprit humain, des idées de liberté et de justice et de la civilisation en général, il faut convenir que leur influence a été très-grande. L'Europe dans

le onzième siècle étoit accablée par tous les fléaux que peuvent produire la corruption des mœurs, l'ignorance, la superstition, le fanatisme et la violence ; il falloit une forte secousse pour la tirer de cet état déplorable. Dans l'intérieur des états, le système féodal étoit arrivé à son point culminant, et les conséquences désastreuses dont il renfermoit le germe dès son origine, s'étoient développées d'une manière effrayante. Nulle part l'état social n'étoit organisé de manière à ce que l'esprit humain pût prendre son essor ; nulle part on ne voyoit régner cet ordre légal sans lequel il ne sauroit y avoir de liberté. Il n'existoit pas même de pouvoir assez énergique pour faire observer les lois ou pour en tenir lieu, et, par cette raison même, il n'y avoit nulle part de véritable civilisation. Un joug de fer pesoit sur toutes les classes de la société et arrêtoit tout élan généreux. Les états comme les individus se trouvoient isolés les uns des autres ou même en hostilité permanente ; en vain la religion cherchoit à les rapprocher, le fer ne tardoit pas à les désunir de nouveau. Les barons spirituels et temporels avoient combattu avec succès le pouvoir absolu des rois, qui seul auroit pu établir une sorte d'ordre, mais ils s'en étoient emparés eux-mêmes, et dans leurs mains ce pouvoir étoit devenu une source de troubles, de divisions, de vexations et d'anarchie. L'esprit de liberté venoit, il est vrai, de se réveiller dans les villes, mais elles étoient trop foibles encore pour oser entamer la lutte contre la noblesse, et à moins d'événemens qui changeassent la face de l'Europe, elles n'auroient pu se soustraire à l'oppression.

A l'époque dont nous parlons, les états européens sembloient avoir acquis assez de consistance pour que leur nationalité pût se développer, mais cela n'arriva pas; ils étoient encore trop isolés, trop étrangers les uns aux autres. La guerre seule mettoit quelquefois en contact les états voisins, mais ses effets ne s'étendoient pas au-là des puissances belligérantes; du reste, point de relations politiques, point de frottemens salutaires entre les peuples. L'Eglise, à la vérité, travailloit à réunir tous les peuples et tous les états de l'Europe sous son protectorat spirituel, mais le lien qu'elle cherchoit à établir entr'eux, utile sous de certains rapports, avoit pourtant l'inconvénient de nuire à leur nationalité, soit parce qu'en favorisant la langue latine il retardoit le développement des langues vulgaires, soit parce que l'unité de croyance tendoit à effacer la ligne de démarcation qui séparoit les différens peuples.

Quant à l'Eglise, elle ne pouvoit porter remède aux maux qui accabloient l'Europe vers la fin du onzième siècle. Sans doute elle avoit rendu de grands services à l'humanité; elle avoit ouvert un asile pour les foibles et les avoit protégés contre la violence; elle avoit su mettre un frein à ces sauvages conquérans qui menaçoient de détruire jusqu'aux dernières étincelles de la civilisation; elle avoit entretenu le feu sacré des lumières et la science à une époque où tout ce qui étoit noble, tout ce qui étoit bon sembloit devoir disparoître en Europe; mais sa tâche étoit accomplie. Elle avoit fini par usurper sur les esprits et sur les consciences une domination qui menaçoit l'Europe de plus grands

dangers encore que ceux dont elle l'avoit délivrée. Il falloit une nouvelle garantie contre ce danger, et où la trouver? Certes ce n'étoit point dans le retour de la prépondérance de la force matérielle qui avoit été vaincue par l'Eglise; ce ne pouvoit être que dans la puissance des lois, seules capables d'assurer aux peuples la liberté sans laquelle leur individualité ne sauroit se développer, et aux trônes le pouvoir et la dignité dont ils ont besoin pour maintenir l'ordre et faire exécuter les lois: elle ne pouvoit se trouver que dans l'établissement de monarchies héréditaires, légales et vraiment nationales, telles que l'exigeoient alors les besoins de l'humanité.

Les croisades produisirent la secousse dont l'Europe avoit besoin; elles fournirent un aliment à cette activité inquiété qui tourmentoit et égaroit les hommes énergiques; elles dirigèrent leurs efforts vers un but déterminé et les empêchèrent de continuer à bouleverser la société; elles brisèrent, du moins en partie, le joug qui pesoit sur de certaines classes de la société; car toutes étoient appelées à concourir à la guerre sainte, et sous la bannière du Sauveur, tous les hommes étoient égaux comme pécheurs et comme participant au même salut. Des guerriers de tous les peuples de l'Europe se trouvèrent réunis sur le même champ de bataille; chacun y apportoit son individualité nationale qui se développoit et s'affermissoit au milieu de frottemens continuels; en même temps de nouveaux liens s'établissoient entre toutes ces nations qui avoient constamment besoins de secours mutuels. Enfin, l'aspect

de tant de pays nouveaux, de mœurs et d'usage si variés fit naître dans l'esprit des croisés une foule d'idées neuves sur la religion, les relations sociales, les arts et les sciences. Cette impulsion donnée à l'esprit humain, cette masse d'idées et de connoissances mise en circulation, voilà le grand résultat des croisades, résultat qui ne tarda pas à faire sentir son influence dans l'Etat comme dans l'Eglise, dans les lettres comme dans les arts industriels. Certes il fut acheté chèrement, mais si l'on considère l'état moral et politique de l'Europe à cette époque, on se persuadera qu'il ne pourroit s'obtenir qu'à ce prix.

### *Des Templiers et des Chevaliers-Hospitaliers de St. Jean.*

L'histoire nous montre peu d'institutions qui fassent mieux connoître le génie du siècle qui les a vu naître que celle de ces ordres de chevalerie moitié militaires, moitié religieux, connus sous le nom des Templiers et des chevaliers de St.-Jean de Jérusalem; elle en montre peu qui, bonnes, utiles, nécessaires mêmes à leur origine, aient autant dégénéré et aient donné lieu à tant d'abus. Il est difficile d'apprécier au juste le mérite de ces confréries, et même il faut se défendre d'une sorte de disposition à l'évaluer trop haut. Les circonstances merveilleuses qui leur ont donné naissance, la sainteté du but qu'elles se proposoient, l'humilité et la résignation qu'elles montroient, du moins dans l'origine, leurs exploits héroïques, l'enthousiasme dont elles étoient l'objet, et les étranges vicissitudes qu'elles éprouvèrent, frappent l'imagination, et réveillent dans

le cœur de l'homme les sentimens les plus nobles. D'ailleurs, il est difficile aujourd'hui de connoître la véritable tendance de ces ordres de chevalerie, et cependant, pour les juger avec l'impartialité qui convient à l'histoire, il faudroit avant tout distinguer, ce que se proposoient leurs fondateurs et ce qu'ont fait pour eux quelques-uns de leurs membres, de ce qui tient à la nature même de leur institution et aux suites qu'elle devoit produire nécessairement; il faudroit distinguer les services qu'ils ont rendus au royaume de Jérusalem et la part qu'ils ont prise aux croisades, de l'influence qu'ils ont exercée sur l'état social du siècle où ils furent fondés, et sur celui des siècles suivans. Un examen approfondi de l'institution de ces ordres célèbres seroit sans doute d'un grand intérêt; mais il dissiperoit probablement le pieux enthousiasme dont nous nous sentons saisis, lorsque nous considérons le brillant éclat qu'ils jetèrent lors de leur première apparition. Nous nous bornerons ici à quelques courtes réflexions.

Environ cinquante ans avant le commencement des croisades quelques marchands d'Amalfi dont les noms sont oubliés aujourd'hui, fondèrent à Jérusalem un hôpital pour des pélerins pauvres et malades venant de de l'Occident, et le placèrent sous la protection de St. Jean. Une charité vive et active avoit été le seul mobile des premiers fondateurs, la sainteté des mœurs et une abnégation complète de soi-même formèrent le caractère distinctif des hommes qui consacrèrent leur vie au soulagement de leurs frères. Un tel établissement ne pouvoit manquer d'attirer l'attention des croisés;

lorsque ceux-ci se furent emparés de Jérusalem; leur dévotion se plut à l'enrichir, et il arriva que plus d'un preux chevalier, du nombre de ceux qui avoient concouru à la délivrance du Saint-Sépulcre, pénétré de reconnoissance envers la grâce divine qu'il l'avoit sauvé de tous les dangers, prit le parti de renoncer aux armes et de consacrer le reste de ses jours à la pieuse occupation de soigner des chrétiens pauvres et malades. Le nombre des Hospitaliers s'augmentant, il devint nécessaire, pour maintenir l'ordre parmi eux, de les soumettre à une règle commune. Cet exemple ne resta pas sans imitateurs. Le vaillant Hugues de Payens et son ami, Godefroi de St. Omer, réunis à sept autres chevaliers, formèrent une association, destinée principalement à défendre le Saint-Sépulcre, et dans laquelle, par conséquent, la vie monacale étoit subordonnée à la vie chevaleresque, tandis que chez les Hospitaliers la vie chevaleresque étoit subordonnée à la vie monacale. Sans vouloir nier que les sentimens et les vues les plus nobles aient animé les fondateurs de de cette seconde association, on ne sauroit se dissimuler que, vu la position sociale des hommes qui la composoient, elle devoit jeter un plus grand éclat que celle des Hospitaliers, et trouver bien plus de faveur parmi les nobles. L'ordre des Templiers, prôné dans toute l'Europe par St. Bernard son législateur, parvint rapidement à une haute considération: pauvre et humble à son origine, et déclarant qu'il n'avoit en vue que la gloire du Seigneur, il devint bientôt riche et puissant, grâce à la libéralité des rois, des princes et des

des ames pieuses de toutes les classes de la société. Sa splendeur excita la jalousie des Hospitaliers et ranima chez eux l'orgueil de la naissance et l'esprit guerrier : reprenant les armes, ils s'appliquèrent à marcher sur les traces des Templiers, et ce ne fut pas sans succès.

Mais le monstrueux amalgame des devoirs et des privilèges du moine et du chevalier ne tarda pas à changer complétement le but et les principes de l'un et l'autre de ces deux ordres, et à développer toutes les passions malfaisantes. Sans doute quelques-uns de leurs membres restèrent fidèles aux vues des premiers fondateurs, et méritèrent par leurs vertus et leurs exploits l'admiration du monde chrétien ; mais se trouvant eux-mêmes, sans le sentir, dans une position fausse, ils ne purent remédier au vice de l'institution. La jalousie qui divisa les deux ordres dès leur origine, ne fit que s'augmenter en raison de l'accroissement de leur puissance et de leurs richesses, et jamais il n'y eut entr'eux une véritable union. Quelquefois les deux ordres, animés d'une noble émulation, se disputoient la prééminence à force d'actions héroïques, et alors leur jalousie tournoit au profit de la cause des chrétiens, mais plus souvent elle dégénéroit en viles intrigues, en manœuvres artificieuses qui compromettoient l'existence même du trône dont ils se vantoient d'être les défenseurs. Les vœux monastiques, d'ailleurs, ne pouvoient se concilier avec la vie active et aventureuse des chevaliers; dans les camps et au milieu d'intérêts mondains, ils ne pouvoient leur rester fidèles. Maîtres d'im-

menses richesses qui mettoient à leur portée toutes les jouissances de la vie, ils ne pouvoient pas non plus conserver ni la simplicité des mœurs qui, dans l'origine, avoit rendu leurs confréries si respectables au monde chrétien, ni l'humilité qui devoit être leur caractère distinctif, ni l'abnégation de soi-même qui faisoit leur force. Plus l'orgueil, la vanité, la hauteur, l'arrogance et l'amour des plaisirs remplaçoient chez les Templiers et les Hospitaliers les vertus qu'on avoit vu briller chez leurs prédécesseurs, plus aussi ces ordres alloient en s'affoiblissant. Les événemens extérieurs pouvoient hâter ou retarder leur chute, mais le germe de leur destruction tenoit à la nature même de leur institution; appropriés uniquement aux besoins de l'époque qui les vit naître, et n'étant susceptibles d'aucun perfectionnement, ces ordres ne purent se maintenir lorsque tout autour d'eux se trouva changé.

Quelqu'aient été, au reste, les vices de leur institution, il faut convenir que les Templiers et les Hospitaliers rendirent de grands services au royaume de Jérusalem. Trop foible pour pouvoir se soutenir par ses propres ressources, ce royaume n'avoit à attendre de l'Occident que des secours précaires et incertains; l'appui d'un corps bien organisé de quelques centaines de chevaliers, disposant de grandes richesses qui les mettoient en état de lever des troupes à leurs frais, et ne connoissant d'autre destination que celle de combattre les infidèles, étoit d'une grande importance pour un trône aussi chancellant. En s'établissant les gardiens perpétuels du Saint-Sépulcre, ces moines cheva-

liers devenoient tout à la fois la garnison de la ville sainte et les gardes du corps du roi; ce fut donc à juste titre que Baudouin II logea les Templiers, dans l'une des aîles du palais. D'ailleurs, ils entretenoient puissamment l'intérêt que le monde chrétien prenoit aux Croisades, parce que la célébrité qu'ils avoient acquise, engageoit une foule de princes à se croiser, afin de participer à la même gloire terrestre et aux mêmes grâces spirituelles, et plus leur nombre s'accroissoit, plus l'étendue de leurs possessions en Europe augmentoit, plus aussi ils avoient occasion d'engager une foule de fidèles à se vouer au service du Seigneur et à marcher contre les mécréans. Sous ce rapport, on pourroit dire qu'ils eurent une grande part dans l'influence que les Croisades exercèrent sur les progrès de la civilisation européenne. Mais lorsqu'on considère ces ordres moitié monastiques moitié militaires, dans leurs rapports directs avec la société, on est obligé de convenir que leur institution lui fut plutôt nuisible qu'utile. Elle rendit plus tranchante la ligne de démarcation qui séparoit les différens ordres de l'Etat; elle renforça chez les nobles la disposition à mépriser les autres classes de la société, à dédaigner tout ce qui servoit au développement des facultés intellectuelles, à ne reconnoître d'autres règles que le droit du plus fort. On peut même dire qu'en amalgamant l'esprit monacal avec l'esprit chevaleresque, elle détruisit ce sentiment de liberté d'où la chevalerie tiroit son plus grand éclat, et qu'elle mit la noblesse hors d'état de remplir sa véritable destination, celle d'occuper le premier rang dans une mo-

narchie bien ordonnée et d'en devenir le plus ferme appui. Ces funestes effets, cependant, ne se firent pas sentir immédiatement, et ne se développèrent que peu à peu, mais de quelque danger qu'ils menaçassent la civilisation, celle-ci n'en poursuivit pas moins sa marche; car une main invisible et toute-puissante dirige les destinées du genre humain, et le conduit sûrement à travers le labyrinthe des événemens, au but qui lui a été marqué.

---

## LITTÉRATURE.

COURS DE LITTÉRATURE GRECQUE MODERNE, donné à Genève par JACOVAKY RIZO NÉROULOS, ancien premier ministre des Hospodars grecs de Valachie et de Moldavie, publié par JEAN HUMBERT. *Genève* 1827, Abraham Cherbuliez, Libraire. *Paris*, Librairie Paschoud, rue de Seine, n.° 48. 1 vol. in-8.° (168 pages).

(*Second extrait*).

---

La langue grecque moderne tire son origine de la corruption du grec ancien. Cette corruption se fait principalement sentir dès le temps de Justinien; elle s'accroît lors de l'envahissement de la Grèce par les Croisés, et probablement la langue grecque se fût perdue à cette époque si le schisme religieux n'eût

élevé un mur de séparation entre les grecs et les usurpateurs chrétiens. Plus tard, la force conservatrice de la langue se trouva concentrée dans le trône patriarchal de Constantinople, qui gardoit son influence sur tous les chrétiens d'Orient. Le clergé ne cessoit d'écrire, en grec littéral, des ouvrages polémiques qui, destinés à empêcher le prosélytisme, prévenoient aussi la décadence totale de la langue.

Ce n'est guère que vers le commencement du dix-huitième siècle que l'idiome vulgaire commence à sortir de l'état stationnaire où il languissoit depuis long-temps. Alors seulement les hommes instruits se déterminèrent à écrire en grec moderne. C'étoit le seul moyen de populariser l'instruction, et c'est de là que doit dater l'ère des lumières pour la Grèce.

Mr. Rizo divise en trois périodes l'histoire des progrès littéraires de sa nation. Nous allons le suivre rapidement dans le tableau qu'il trace des deux premières. La troisième qui est d'un intérêt plus grand et plus général, nous occupera plus long-temps.

L'établissement de plusieurs écoles où l'on s'appliquoit à l'enseignement du grec littéral signale la première époque (1700 — 1750). Ce premier pas vers les lumières fut la conséquence d'un évènement favorable pour les Grecs. Le gouvernement turc venoit de leur accorder l'important privilége de choisir parmi eux ses interprètes, ainsi que les princes de Valachie et de Moldavie ; et les lettres trouvèrent de puissans appuis dans ces hommes revêtus de hautes fonctions.

A la tête de ceux qui, durant cette période, surent

imprimer à la nation un mouvement heureux vers l'acquisition des lumières, il faut placer Alexandre Maurocordato, natif de l'île de Scio, interprète de la Porte et qui, jouissant de la faveur et de l'estime du ministère ottoman, employa tout son crédit à protéger ses compatriotes, à obtenir pour eux la permission d'élever des écoles dans différentes villes de la Turquie d'Europe et de l'Asie mineure, et dota lui-même ces écoles d'une foule d'ouvrages classiques imprimés et achetés en Europe par ses soins. Son fils Nicolas, qui fut le premier grec nommé prince de Valachie, suivit l'exemple de son père, et protégea non moins efficacement que lui les sciences et les belles-lettres. Ce fut alors que la langue grecque commença à s'épurer graduellement, tant par les sermons prêchés dans cet idiome, que par les soins que l'on mettoit à le parler avec élégance dans les conseils du Synode et dans les sociétés choisies.

Les deux écoles les plus florissantes alors, étoient celle de Constantinople et celle de Janina. De là sortirent Samuel, patriarche de Constantinople; Dorothée de Mitylène; Eugène Bulgaris; Théotoky de Corfou et une foule d'autres jeunes grecs qui, après avoir fini leurs études dans ces écoles, passoient en Europe pour y perfectionner leur instruction. Tous ont écrit plus tard différens ouvrages tant en grec littéral qu'en grec moderne.

La seconde période (1750—1800) a pour caractère principal, l'importation en Grèce des connoissances scientifiques de l'Europe. Samuel patriarche de Cons-

tantinople, et Eugène Bulgaris, sont les hommes distingués qui secondent le plus l'impulsion déjà imprimée aux lumières. Le premier, en particulier, se moquant de la vanité qu'avoient ses compatriotes de devenir auteurs, insinua l'idée de traduire les ouvrages classiques de l'Europe moderne, et dirigea de ce côté les talens des écrivains de sa nation.

La catastrophe du fameux Riga, qui après avoir fait sur la fin du siècle passé une tentative prématurée pour affranchir la Grèce, fut livré aux Turcs et décapité à Belgrade, eut une influence indirecte sur l'enseignement des écoles.

Jusqu'à cette époque, la plus grande partie des Grecs ne s'appliquoient à l'étude que pour devenir professeurs, ou pour acquérir une réputation littéraire. Ils admiroient dans Xénophon l'historien plein de grâces attiques, et non le général effectuant la merveilleuse retraite des dix mille. Ils lisoient Hérodote pour son dialecte ionien, et pour l'inimitable simplicité de son style, mais non pour y étudier ces temps féconds en héros citoyens. Ils lisoient Démosthène seulement pour son éloquence et sa force oratoire : ils ne réfléchissoient pas sur ses vertus civiques, sur son inébranlable persévérance à combattre en même temps, les traîtres de sa patrie, et Philippe, le destructeur de la liberté des Grecs.

Après la mort de Riga, la lecture des auteurs prit une autre direction. Les professeurs de belles-lettres expliquoient à la jeunesse grecque, moins la beauté du style et les charmes de la diction, que les mœurs

et les caractères, les principes civils et politiques consignés dans ces ouvrages immortels. Tel fut le système d'enseignement suivi par Lambros, Daniel Philippide, Constandas, Benjamin Psalidas, Coray, etc. Tandis que, d'un côté, ces savans illustres consacroient leurs talens à consolider cette utile révolution dans l'enseignement, de l'autre, ils dotoient leur nation d'une foule de traductions dont l'énumération seroit trop longue ici, mais dont le caractère est éminemment scientifique. En passant à la troisième période, (1800 jusqu'à nos jours) nous allons laisser parler Mr. Rizo lui-même.

« Des progrès rapides dans l'étude des sciences et de la philosophie avoient signalé la seconde période; la langue grecque, appelée improprement *vulgaire*, s'étoit enrichie d'un grand nombre de traductions et d'ouvrages originaux; mais ce ne fut que dans la troisième période que cette langue reçut des lois constantes et un système de perfectionnement régulier. Avant que d'aborder cette dernière partie de notre histoire littéraire, je crois utile de faire connoître certaines causes extérieures qui ont hâté le développement intellectuel et moral de la nation. L'Europe et surtout la Turquie se trouvoient dans un concours de circonstances favorables aux Grecs; les grandes questions politiques agitées à cette époque, remuoient aussi la Grèce, qui se portoit avec force vers toute espèce d'amélioration, et préparoit en silence des armes pour son prochain affranchissement. »

» Tel, au milieu d'un ouragan terrible, un petit

coin de terre, heureusement situé, et ne donnant à la tempête d'autre prise que son humble verdure, n'en reçoit que la pluie, et trouve sa fertilité dans ce fléau destructeur : telle la Grèce, pendant près d'un quart de siècle, tira son avantage des troubles mêmes dont l'Europe étoit bouleversée. La révolution française menaçoit de renverser tout l'édifice social, les trônes étoient ébranlés jusque dans leurs fondemens; on redoutoit partout cette massue d'Hercule, soit matérielle, soit morale. Le seul gouvernement turc, voyant les chrétiens s'entr'égorger, crioit au prodige, et pensoit que son prophète exauçoit enfin les vœux des croyans *en faisant attaquer le sanglier par le chien, et le chien par le sanglier*. Mais sa joie ne fut pas de longue durée : quoique éloigné des lieux où la France dirigeoit ses attaques, l'empire ottoman fut tout-à-coup frappé par les républicains dans ses endroits les plus sensibles. La conquête de la terre sacrée d'Egypte menaçoit à la fois l'islamisme et le trône des sultans. Des émissaires français étoient chargés d'insurrectionner la Grèce. Aussitôt la Russie et l'Angleterre, pour prévenir le bouleversement que la France projetoit, se liguèrent avec la Porte, et l'engagèrent à ménager les Grecs dans ces circonstances épineuses. »

« Rassuré par cette double alliance, Sélim III laissa prendre aux Russes et aux Anglais une influence extraordinaire dans les affaires de l'empire ottoman. Mais Napoléon, qui venoit de triompher à Austerlitz, fit envisager au Sultan cette victoire comme un acheminement vers la réintégration de Sa Hautesse dans la

Crimée. Sélim fut la dupe de ces promesses fallacieuses; et médita dès-lors de trahir ses alliés. Pour mieux tromper la Russie, il feignit de céder encore plus de latitude à sa prépondérance, et permit aux bâtimens grecs de naviguer sous pavillon russe dans toutes les mers de l'empire turc. Cependant l'ascendant de Napoléon sur l'esprit de Sélim produisoit chaque jour de nouveaux griefs contre la Porte ottomane; la Russie lui déclara la guerre, et envahit simultanément les vastes provinces de Bessarabie, de Moldavie et de Valachie. La Porte n'eut pas le temps de sévir contre les Grecs qui, pendant la paix, s'étoient montrés fiers de la protection de la Russie, car au même instant l'Angleterre déclara la guerre au Sultan, et força les Dardanelles avec une flotte formidable, qui vint jeter l'ancre sous les murs de Constantinople. »

« Sur ces entrefaites, la paix entre la France et la Russie fut conclue (1807). Mustapha, successeur de Sélim, resta seul à lutter contre l'empereur Alexandre. Alors le commerce grec acquit une extension très-considérable; une route nouvelle s'ouvrit par Belgrade et Semlin; les Grecs transportèrent par là en Autriche une immense quantité de coton. D'un autre côté, la guerre d'Espagne étoit une source de richesses pour les navigateurs d'Hydra, de Spezzia et d'Ipsara, qui apportoient des provisions de bouche aux ports de la Péninsule. Plus d'une fois ces intrépides marins bravèrent le blocus des puissances belligérantes, et pénétrèrent dans les ports les plus étroitement cernés. Ainsi, tandis que Napoléon bouleversoit l'Europe,

tandis que la Turquie souffroit non-seulement d'une lutte inégale contre la Russie, mais encore plus des révolutions réitérées des Janissaires qui détrônèrent Sélim et massacrèrent le grand vizir Mustapha Baïraktar; les Grecs favorisés par ce concours de circonstances, avançoient sans bruit vers le but que déjà ils ne désespéroient plus d'atteindre. »..........

.............................................................

« A la faveur de ces événemens propices, on vit s'étendre le commerce, la richesse nationale, les relations avec les peuples étrangers. Dans l'espace de trente années, les Grecs eurent une marine marchande, des manufactures, des maisons de commerce établies ou dans la Grèce, ou dans le reste de l'Europe; et ils s'aperçurent de l'heureuse influence que l'industrie et les richesses exercent sur la civilisation. Le commerce doit donc être aussi compté parmi les principales causes de la restauration de la Grèce. »

« Un peuple sans commerce est un peuple hermite; il s'exclut de la société des nations, comme un solitaire abjure la vocation que la nature lui a prescrite, celle de la sociabilité. Ce sont les relations commerciales qui éveillent l'industrie, forment la marine, découvrent ou perfectionnent les sciences et les arts, divisent le travail pour multiplier les ouvrages, augmentent les productions, et apportent les richesses. Les Turcs, étonnés de posséder librement des pays si fertiles et si rians, y sont comme des eunuques gardiens de la belle nature : ils la contemplent sans la toucher. Conservant toujours les goûts des peuples nomades, ils

aiment mieux faire caracoler leurs chevaux sur des plaines arides, que de traverser à pied des terres cultivées ; ils méprisent l'agriculture, et détruisent ainsi l'origine des productions, du commerce, des consommations, de l'industrie et de l'argent. Au lieu de remonter à ces sources de l'opulence des nations, ils n'ont jamais cessé d'agir à rebours, et de rechercher uniquement l'argent, dernier anneau de la chaîne des richesses. Un tel état de choses ne pouvoit que nuire à l'empire ottoman; et, en effet, des provinces fertiles finissoient par se transformer en déserts. Tous les pays qui furent subjugués par les armes turques, sans capitulation, furent sujets au fléau du droit féodal : les deux tiers des terres appartenoient à la caste militaire ou aux mosquées de l'empire et aux villes de la Mecque et de Médine ; l'autre partie étoit toujours la moins fertile et la plus maltraitée par les vexations des gouverneurs. Aussi la population des provinces d'Asie et d'Europe diminuoit-elle d'une manière sensible.»...........

L'auteur examine ensuite les causes qui amenèrent la formation d'une marine marchande, et favorisèrent les progrès du commerce, des lumières et de la civilisation en Grèce.

«Dans le traité de Kaïnardji (petite ville dans les gorges du mont Hémus) traité glorieux pour la Russie, et dicté par ses armes triomphantes, le cabinet de St. Pétersbourg avoit exigé que ses consuls et vice-consuls fussent accrédités dans les Echelles du Levant, de manière à protéger efficacement le commerce, le pavillon et les sujets russes. Quand on stipule avec les Barbares,

si l'on est foible, le texte du traité n'est qu'un morceau de papier qui ne sert à rien, si l'on est fort, on obtient infiniment plus qu'il n'est stipulé dans les clauses. La Porte accorda à la Russie une libre navigation sur la mer Noire et sur toutes les mers de l'empire ottoman. Le port de Taganrok, sur la mer d'Azof, fut l'objet de la première tentative commerciale des Grecs insulaires, qui, sous pavillon russe, se hasardèrent à le visiter. Les Grecs devenoient sujets russes, au moyen de simples lettres-patentes que les ambassadeurs ou les consuls russes leur prodiguoient. »

« Le traité de paix qui termina la seconde guerre (1792), confirma les conditions de Kaïnardji; la Porte reconnut l'acquisition de la Crimée et de tous les pays que venoit de conquérir la Russie, jusqu'à la rive gauche du Dniester. Catherine II, par une habileté digne de Pierre-le-Grand, savoit profiter de ses victoires, tandis que le foible Sélim III succomboit à ses revers et s'avilissoit. Odessa devint alors une espèce de colonie grecque. Dès les premières années de sa fondation, plusieurs maisons de commerce s'y établirent, et les vaisseaux marchands des îles Ioniennes et de l'Archipel fréquentèrent les ports d'Odessa, de la Crimée et de Taganrok. Ce fut à cette époque que trois petites îles, qui n'étoient connues des navigateurs que par leurs rochers, Hydra, Spezzia et Ipsara, entreprirent la navigation de la mer Noire; et cette navigation fut le prélude de celle de la Méditerranée et de voyages lointains. La France, qui, pendant sa révolution, luttoit contre l'Europe entière, excepté contre la Porte otto-

mane, souffrit quelque temps d'une assez forte disette de vivres. Les marins de ces trois îles profitèrent de cette circonstance; ils achetoient des grains à Odessa ou à Taganrok, passoient les Dardanelles sous pavillon russe; puis, à peine entrés dans la Méditerranée, arboroient, comme sujets de la Porte, le pavillon turc, et apportoient des provisions dans les ports de France, où on les payoit à un prix élevé. Enrichis promptement par un commerce aussi lucratif, ils ne tardèrent pas à construire de grands vaisseaux de transport, et à les armer en course; de sorte qu'avec les insulaires de la mer Egée, ils s'emparèrent du commerce que la France faisoit au Levant avant la révolution.» . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . »

« Dès la fin du siècle passé, un grand nombre de maisons de commerce, établies dans les grandes villes d'Europe et dans les Echelles du Levant, étendoient les relations et les communications du peuple grec, utilisoient l'industrie, et augmentoient les richesses. Par leur entremise, de nombreux jeunes gens quittoient la Grèce, et alloient achever leurs études dans les universités de l'Europe. Les entreprises littéraires se multiplioient chaque jour: pendant les vingt premières années du siècle actuel, près de trois mille ouvrages ou traductions en grec modernes ont été imprimés à Paris, à Vienne, à Venise, à Leipsick, à Moscou, à Jassy et à Constantinople. A peine le prospectus de quelque nouveau livre grec paroissoit-il, qu'aussitôt une multitude de souscripteurs en facili-

toient l'impression. Quatre journaux politiques et littéraires circuloient dans la Grèce. Les négocians rivalisoient d'efforts pour contribuer à l'utilité publique ; et plusieurs d'entr'eux, tels que les frères Zosimas, faisoient imprimer à leurs frais, et distribuer aux écoles, des ouvrages grecs anciens et modernes. Enfin l'on avoit fondé à Odessa, à Bucharest, à Jassy et à Corfou, des théâtres sur lesquels les acteurs grecs représentoient des tragédies composées ou traduites dans l'idiome moderne. Des hommes judicieux conçurent l'espérance d'éclairer leur patrie en facilitant l'acquisition des connoissances, et en abrégeant le temps des études, que les routines antérieures prolongeoient considérablement. Ils virent avec joie que la nation, favorisée par les événemens politiques, enrichie par le commerce, protégée contre le fanatisme des gouvernemens, étoit enfin susceptible de recevoir un développement moral. La destinée de ces hommes étoit brillante ; le ciel leur confioit, en quelque sorte, l'avenir de leur patrie ; ils se dévouèrent à cette belle vocation, et leurs efforts réunis produisirent des effets salutaires. Dans l'intervalle que comprend notre troisième période, la Grèce commence à reprendre parmi les nations civilisées de l'Europe, le rang qu'elle n'auroit jamais dû quitter. »

« L'histoire de la troisième période pourroit toute entière être comprise dans la vie de Coray. Cet homme extraordinaire, né à Smyrne (1748) mais originaire de l'île de Scio, ayant achevé ses humanités dans l'école de Smyrne, passa en Europe, et se fixa plus tard en

France. Il seroit superflu de m'étendre sur les détails de sa vie et de plusieurs de ses travaux scientifiques, puisqu'on peut consulter à ce sujet la *Biographie des contemporains*. Au commencement de ce siècle, à peine savoit-on en Grèce que la France possédoit un Grec appelé Coray. Peu importoit à ses compatriotes qu'il eût pris ses degrés à l'université de Montpellier, publié quelques ouvrages de médecine, et offert à l'Europe savante la traduction française de Théophaste et d'Hippocrate. La Grèce ne connut Coray que lorsqu'il publia en grec moderne le *Traité des délits et des peines* de Beccaria, en l'accompagnant de notes et de prolégomènes. Cet ouvrage remarquable fit une vive impression sur l'esprit des Grecs, soit à cause de l'époque où il parut, soit par le but auquel il étoit destiné. Coray le dédia à la république des Sept-Iles Ioniennes. Cette république venoit d'être créée (1800); c'étoit la première fois que les Puissances chrétiennes paroissoient s'occuper de la Grèce asservie, et accordoient à une petite partie de son territoire une ombre d'existence politique. La république Ionienne donnoit d'heureuses espérances au reste des Grecs, qui, du sein de l'obscurité, contemploient cette pléiade, présage d'un jour brillant pour la nation entière; ils croyoient voir dans la nouvelle constellation des Sept-Iles une disposition bienveillante des gouvernemens européens pour la Grèce. Dans de telles circonstances, la traduction de Beccaria, dédiée à la république Ionienne, se répandit bientôt, et Coray fut célébré par tous les Grecs comme savant et comme patriote.»

Cependant

«Cependant l'Europe, malgré la foule de ses voyageurs, ignoroit encore la situation morale de la Grèce. Coray, dans un mémoire intitulé, *De l'état actuel de la civilisation en Grèce*, signala le premier le réveil de la nation grecque, et ses progrès vers un état intellectuel infiniment meilleur que celui où on la croyoit plongée. Ce mémoire, imprimé en français, et traduit en grec moderne, circuloit partout en Grèce, et stimuloit les Grecs, qui doutoient, comme les convalescens, de leurs forces naissantes.»

« Après l'édition des *Ethiopiques d'Héliodore*, Coray, en homme digne de son siècle et supérieur à la vanité d'auteur, commença la belle édition de sa *Bibliothèque hellénique*, ou collection d'ouvrages grecs anciens, imprimée aux frais des frères Zozimas. Les premiers volumes contiennent les œuvres de deux auteurs célèbres: l'un est *Isocrate*, orateur classique et citoyen vertueux; l'autre, est le bon *Plutarque*, écrivain du second rang pour le mérite littéraire, mais digne par ses sentimens patriotiques, du siècle de Phocion et d'Epaminondas. Isocrate, pour la musique de son langage, pour son talent oratoire, et pour ses expressions pleines de grâce et de sentiment, mérita l'admiration de son siècle; et quoiqu'on lui ait reproché quelquefois l'abus de la rhétorique, ses écrits n'en demeurent pas moins un modèle de goût et d'élégance, une source précieuse pour les législateurs, les orateurs et les citoyens de tous les siècles et de tous les pays. C'est pourquoi Coray, commençant un ouvrage spécialement destiné à la haute éducation des jeunes Grecs, et désirant leur inspirer à la fois

des sentimens élevés et le goût de la littérature ancienne, choisit de préférence les *Discours d'Isocrate.* Les *Vies parallèles* suivirent de près. Plutarque, qui eut pour patrie Chéronée, tombeau de la liberté des Grecs, fut, de son temps, le seul fils qui pensât à la Grèce, sa mère; il voulut en écrivant ses *Vies parallèles*, montrer aux Grecs, qui rampoient devant leurs vainqueurs, que les anciens Romains pouvoient à peine soutenir la comparaison avec les héros de la Grèce; combien moins ceux qu'on décoroit alors des absurdes dénominations de *divin* et d'*auguste !* »

« Coray joignit à ses éditions d'*Isocrate* et de *Plutarque* des notes explicatives et des *prolégomènes*, où il se montre à la fois philosophe, littérateur et citoyen. Ces discours préliminaires roulent sur la culture et sur la perfection dont est susceptible notre langue moderne; sur la meilleure méthode de composer des grammaires et d'instruire la jeunesse; sur la manière de lire avec fruit les auteurs; sur les lumières que donne la philosophie expérimentale et positive; sur les devoirs que doivent remplir envers leur patrie les Grecs de tout âge et de toute condition. Ces conseils de Coray, exprimés avec une éloquente simplicité, appuyés sur des raisons évidentes, et accrédités par la réputation européenne de leur auteur, produisoient sur tous les Grecs en état de les lire des effets prodigieux. En vain le pédantisme s'élevoit contre ces puissantes vérités; en vain les vieilles routines de quelques écoles leur opposoient une résistance opiniâtre, ces innovations trouvoient partout un favorable accueil, tant la nation étoit déjà avancée;

tant les esprits étoient libres de préjugés! » . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Jusqu'à Coray, on n'avoit pas songé à former un système régulier pour l'épuration de la langue grecque moderne. Chaque auteur avoit écrit sans principe assuré, d'après ses opinions particulières, et d'après sa plus ou moins grande connoissance du grec ancien. Mais, au commencement du siècle actuel, les Grecs, éclairés par une civilisation toujours croissante, sentirent le besoin de cultiver philosophiquement la langue maternelle, et ils y appliquèrent toute leur attention. Bientôt les opinions divergèrent; et, presque simultanément, parurent sur ce sujet trois principaux systèmes, attaqués avec aigreur, et défendus avec acharnement »

« Le premier n'avoit d'autre fondement que l'idée vague d'enrichir l'idiôme moderne, en y introduisant des mots et des formes grammaticales qui s'étoient graduellement altérées ou tout-à-fait perdues dans la longue décadence de la langue grecque. Ainsi, d'après ce principe, le style grec devenoit un mélange de termes tout-à-fait anciens, et d'expressions corrompues ou triviales. Les partisans de ce système, à la tête desquels se mit Néophyte Doukas, s'appuyoient du crédit de quelques auteurs célèbres, tels que Mélétius, Théotoky, et surtout Eugène. Coray attaqua dans les formes et combattit corps à corps cette doctrine, tant par des argumens solides, que par l'arme du ridicule, en lui appliquant le nom de *macaronique*. »

« Le second système consistoit à écrire la langue grecque moderne telle qu'on la parle, sans y apporter le moindre changement, ni dans l'acception des mots, ni dans leurs variations, ni dans leurs formes. Le fondateur de ce système fut le jurisconsulte Catardzy. Très-éclairé lui-même, il vouloit rendre populaires les moyens d'instruction, en les mettant à la portée de toute la nation grecque ; et, pour appuyer son opinion, il composa deux traités et une grammaire. Après Catardzy, un des principaux défenseurs de ce système fut Daniel Philippide, qui traduisit, d'après ce principe, la *Logique de Condillac* et l'*Astronomie de Lalande*. Mais l'homme qui réussit le plus à le mettre en vogue, fut le poète lyrique Athanase Christopoulo. Il adopta toutes les idées de Catardzy, et leur donna des bases plus solides. Non content d'avoir plaidé pour l'emploi du grec vulgaire, il voulut encore prouver que cet idiome étoit un des nombreux dialectes dorien et éolien. Poète aimable, et doué d'une riante imagination, Christopoulo, par le charme de ses vers, entraînoit tout le monde. La poésie légère, qui aime à s'exprimer naturellement, et qui rejette toute locution choquante par sa désuétude, secondoit les vues de Christopoulo ; et ses odes anacréontiques, du style le plus familier, étoient, pour tous les Grecs un objet d'admiration et de délices. Les dames aussi appuyoient son système, non par des dissertations littéraires, mais par le plaisir qu'elles éprouvoient à lire les pièces fugitives de ce poète. Mais ceux qui voulurent imiter le genre simple et populaire de Christopoulo, n'ayant ni son esprit, ni son

érudition, tombèrent dans un style trivial et vulgaire, contre lequel s'élevèrent tous les hommes éclairés qui désiroient améliorer leur langue, et la tirer de l'état de corruption où elle étoit tombée. »

« Telle étoit l'incertitude qui existoit alors dans la grammaire : point de fixité dans les règles, point d'ensemble, point de principe universel et national. Coray aperçut le danger que couroit la langue, et les graves inconviens qui résulteroient de ces disputes acharnées entre les littérateurs; il trouva un milieu qui remédiait aux principaux abus; il conseilla d'écrire notre langue d'une manière à la fois correcte et intelligible, et de satisfaire ainsi les savans et le peuple. Il avoit pour principe d'épurer successivement l'idiome populaire, sans pour cela y introduire certaines formes anciennes qui s'en éloignoient trop; de bannir les mots étrangers, et de les remplacer, autant que possible, par des mots grecs, en puisant avec réserve dans le trésor de la langue littérale; enfin, d'éviter les gallicismes et les germanismes introduits dans la langue moderne par les nombreuses traductions. »

« Ce système dont Coray donnoit le premier l'exemple, ne tarda pas à attirer l'attention de la nation grecque; mais il eut, comme toute innovation importante, ses sectateurs fanatiques et ses détracteurs effrénés, et souffrit également des uns et des autres. Les partisans de Coray dénaturoient ses principes en les exagérant; ces prétendus Coraïstes inondoient la Grèce d'ouvrages écrits dans un style inintelligible, dont les tours bizarres et les expressions insolites ne se trouvoient dans

aucun auteur, ni ancien, ni moderne. Le mal empiroit tous les jours, et la contagion devenoit si rapide, que les auteurs même avoient de la peine à se comprendre mutuellement, et à déchiffrer leurs propres écrits. Ce fut alors (1812) que je composai contre eux une comédie intitulée : *Le nouveau Patois des savans*; mon but étoit, non d'attaquer le système de Coray, mais de combattre les extravagances de ceux qui l'avoient défiguré. Mon travail ne fut pas inutile : l'arme du ridicule arrêta les progrès de l'épidémie. »

« Le temps a consolidé le système de Coray; les hommes raisonnables l'ont approuvé, sauf quelques points de peu d'importance. Dès lors, la langue a déployé dans les écrits une beauté vraiment hellénique, et dans la conversation même beaucoup de pureté et d'élégance. Ce n'est pas Coray seul qui a favorisé ces progrès; il seroit injuste d'oublier les frères Œconomos, Vamvas, Gazis, Argyropoulo, Chrestary, Jatropoulo, Polychroniadès, Piccolo et Asopius. Tous ces savans ont contribué par leurs travaux à amener la langue grecque au point de correction qui la distingue aujourd'hui. »

« Coray vivoit dans une terre étrangère et lointaine; il sut néanmoins prévoir que le jour approchoit où l'appel aux armes, sonné du sein des lycées de la Grèce, feroit retentir les échos du cri de vengeance et de liberté. Malgré son grand âge, ce vieillard patriote écrivoit nuit et jour pour son pays, prêchoit la multiplication des écoles, et en dirigeoit la formation de la manière la plus propre à répandre les lumières. Les colléges de premier rang étoient alors ceux de Cy-

donie, de Smyrne, Scio, de Couroutzesmé, de Bucharest, de Jassy, de Jannina et d'Athènes.........
.............................................»

Après avoir jeté un coup-d'œil sur les écoles nombreuses que possédoit la Grèce au moment où éclata l'insurrection, Mr. Rizo termine ainsi la partie historique de son cours de littérature.

« Dans les années qui ont précédé notre affranchissement, les progrès de la nation étoient si rapides, l'esprit public avoit pris un tel essor, que l'observateur qui auroit examiné la Grèce une année, l'eût à peine reconnue l'année suivante, et que ceux des Grecs qui restoient stationnaires paroissoient à leurs concitoyens comme autant d'Epiménides plongés dans un profond sommeil. Le clergé, premier et fidèle dépositaire de la langue, contribuoit beaucoup à l'expansion des lumières et à ce mouvement des esprits. Les évêques et archevêques, excités par la force des choses, et obéissant à l'impulsion donnée par le trône patriarchal, travailloient efficacement à la propagation des connoissances en Grèce. Partout les mœurs s'adoucissoient et prenoient une tournure européenne; le caractère national, dégradé par un long esclavage, se relevoit avec fierté; les jeunes gens sentoient la nécessité de l'instruction, et la recherchoient avec zèle; déjà reparoissoient les sciences et les arts; la langue s'épuroit de jour en jour, grâce à la multiplicité des écoles et à la circulation des journaux; la nation grecque marchoit à grands pas vers sa restauration. »

« Quel est maintenant l'asyle des Muses grecques?

Tous les lieux où elles habitoient sont dévastés, toutes les écoles anéanties. Que sont devenus les colléges de Smyrne, de Cydonie, de Scio, de Jannina, de Missolonghi, de Constantinople? Quel a été le sort des professeurs? Hélas! presque tous ont péri victimes de la misère, des épidémies, ou de la fureur des Barbares. »

« Aujourd'hui, comment songeroit-on aux études littéraires? Comment les Grecs, en butte depuis six ans aux plus affreux dangers, voyant leur patrie cruellement mutilée, pourroient-ils conserver encore tout ce qui n'est que le luxe de la vie et l'ornement de la société? Le langage d'un homme en péril et en souffrance ne consiste qu'en cris et en gémissemens; celui qui manque de pain et de vêtemens n'a besoin que des mots qui expriment sa détresse et son désespoir; peut-on exiger des manières douces et polies de celui dont l'existence est à chaque heure menacée? Et, cependant, malgré toutes ces causes de démoralisation, on trouve encore chez les Grecs cet accueil affable, ces procédés humains, cette bienveillance hospitalière qui ne sont point dictés par une basse condescendance ou par une vile pusillanimité, que tant de maux rendroient excusables. »

« Je le souhaite, et j'ose l'espérer: le Père commun des peuples jettera, enfin, sur la Grèce un regard de compassion, et son bras puissant relèvera d'une sanglante poussière cette nation qui prodigue sa vie pour conquérir des droits imprescriptibles et sacrés, droits que la nature attribue à tous les hommes. Alors on verra de nouveau fleurir la civilisation et les arts qui l'accompa-

gnent; alors le voyageur ira chercher dans la Grèce autre chose que de vieux monumens et des ruines antiques; il saluera la Grèce vivante et régénérée, la Grèce habitée par des hommes dignes d'elle, digne de leurs aïeux. »

L'ouvrage de Mr. Rizo est terminé par un appendice, qui contient une *revue critique des principaux ouvrages de la littérature grecque moderne*. La forme aussi bien que la matière de cet *appendice* excluent la possibilité d'en faire un extrait. Nous nous bornons donc à renvoyer à l'ouvrage même, ceux de nos lecteurs qui désirent se faire une idée précise des productions dont se compose la littérature grecque moderne.

---

## VOYAGES.

### FRAGMENS INÉDITS D'UN VOYAGE EN ITALIE, par Mr. SIMOND, auteur d'un voyage en Angleterre, et d'un voyage en Suisse.

(*Second extrait*).

---

A mesure que nous approchions des lagunes, l'eau sans écoulement formoit des eaux stagnantes toutes vertes. Les maisons devenoient de plus en plus rares et plus pauvres, et leurs habitans plus pâles et plus languissans. A la fin, le triste horizon des terres basses devint celui de la mer, et à peine les dis-

tinguions nous l'un de l'autre. Une longue ligne de tours, de clochers, de dômes et de maisons parut en sortir lentement : c'étoit Venise! . . . . . .

Laissant voiture et bagage à Fusina pour y attendre notre retour, nous nous embarquames dans la gondole de poste, mais non sans entendre les criailleries accoutumées. En dépit des réglemens les plus exacts, rien ne se fait en Italie sans débats à tue-tête, accompagnés de gestes forcenés. Les gondoles vénitiennes ressemblent beaucoup aux canots des sauvages indigènes de l'Amérique septentrionale, et je ne doute pas que le type original n'ait été un tronc d'arbre creusé. Notre gondole, d'une construction gracieuse, solide et légère, avoit vingt-six pieds de long sur quatre et demi de large au milieu, ses bords relevés à l'avant et à l'arrière, le fond plat, et, par manière d'ornement, la proue armée d'un grand fer de hache et de six pointes d'acier ; une espèce de cabine couverte de drap noir, et dans laquelle quatre ou cinq personnes peuvent s'asseoir commodément, occupoit le milieu de la gondole noire aussi. Les gondoliers au nombre de six, portoient un uniforme jaune, ils poussoient la rame en se tenant debout, et la dernière rame dirigeoit le bateau sans gouvernail. Pas un soufle de vent n'agitoit cette mer tranquille, et les rides élevées autour de la gondole marquoient son cours rapide et doux un quart de lieue à l'arrière. En moins d'une heure nous atteignimes la cité célèbre, épouse de l'Adriatique, mais ce n'étoit pas son beau côté ; celui-ci ne présentant qu'un assemblage confus de

vieilles bicoques, sales et pauvres, dont les fenêtres étoient remplies de matelas, mis à l'air pour sécher. Elles étoient cependant décorées d'ordres d'architecture, et de beaux marbres sculptés reposant sur des pilotis, servoient de seuil aux portes de ces demeures de l'indigence dont les murs chancelans s'inclinoient l'un vers l'autre des deux côtés d'un étroit canal. Cependant nous glissions toujours avec rapidité de canal en canal, tournant des coins à droite, à gauche, comme autant de rues étroites et sous l'eau, sans communication à pied sec d'une maison à l'autre. De loin en loin d'autres gondoles nous croisoient, mais toujours en silence, car leurs conducteurs ont oublié ces chants nationaux si long-temps célèbres, depuis que la patrie n'est plus. Aucun métier bruyant ne se faisoit entendre, point de voitures ébranlant le pavé; le silence étoit universel, et sans quelques figures, qui de temps en temps paroissoient aux fenêtres, s'avançant pour nous voir passer, on auroit pu prendre Venise pour la catacombe de tous les poissons de l'Adriatique. Sortant à la fin de ce labyrinthe d'eau, nous nous sommes trouvés sur le canal par excellence, qui a deux lieues de long, et traverse toute la ville en serpentant. Il m'a paru plus large que le grand canal d'Amsterdam, mais ce qui lui donne un caractère tout particulier, c'est qu'il est bordé de palais de marbre bâtis dans la mer même qui baigne leurs murs. On voyoit autrefois de nombreuses gondoles, montées d'un leste équipage de gondoliers, et la nuit éclairées de flambeaux, s'arrêter à la file devant les portes de ces palais, comme

ailleurs les voitures. C'est ainsi que nous abordames à *l'Albergo della gran Brittain*, beau palais dont on a fait une auberge. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Prenant bientôt après notre arrivée un guide, et une gondole, nous nous fimes conduire par d'assez longs détours à St. Marco. Ce temple célèbre n'est pas tout-à-fait dans la mer, mais trois à quatre pieds au-dessus de son niveau, sur l'île de Venise proprement dite. Quoique isolé, il forme l'un des côtés d'une place longue de huit cents pieds sur trois cent-cinquante de large, qui est pavée de grandes pierres plates; les trois autres côtés sont composés d'édifices réguliers sur arcades, comme celles du Palais-Royal à Paris, et occupés par des cafés.

Cette église de St. Marco ne ressemble à rien au monde; sa façade longue et basse présente d'abord cinq grandes arcades en ligne comme celles d'un pont et fermées de portes de bronze. Une tribune ou balcon règne au-dessus de ces portes sur toute la largeur de l'édifice, et l'on y voit caracoler les quatre célèbres coursiers grecs récemment de retour d'un voyage à Paris. Cinq portes plus petites s'ouvrent sur cette tribune, surmontées chacune d'un fronton triangulaire, et plus haut encore s'élèvent quatre dômes couverts de plomb (trois de front en avant, et le plus grand en arrière). Tout le haut de l'édifice est hérissé de mauvaises statues, de pyramides et d'autres ornemens bizarres. Par une espèce de tour de force en architecture, répété dans plusieurs endroits de l'édifice,

on voit quatre colonnes groupées qui reposent sur une seule. L'enlèvement du corps de St. Marco apporté d'Alexandrie, est représenté en mosaïque sur la façade ; en voici l'histoire. Comme les Turcs ont le porc en horreur, les chrétiens imaginèrent d'intercaler le saint entre deux grandes pièces de lard, pensant bien que les douaniers musulmans n'y toucheroient pas, et cette fraude pieuse eut un plein succès. Notre guide nous fit remarquer l'air benêt des infidèles, qui s'étoient laissés attraper, et la mine joyeuse des chrétiens qui leur avoient joué le tour. Le marbre, la brique et la pierre sont entremêlés dans la construction de cet édifice, où tous les ordres et tous les genres d'architecture ont également été confondus. L'intérieur ressemble à une grande caverne taillée dans le roc et toute dorée. De grandes figures en mosaïque gravissent les parois, et l'ensemble est à la fois ridicule et sublime. Ce célèbre édifice bâti tout exprès pour recevoir le corps du saint à son arrivée d'Egypte, antérieurement à l'introduction du style gothique en Europe, date de l'époque la plus obscure du moyen âge, le neuvième siècle. Sur les pierres sépulcrales qui lui servent de pavés, on voit gravés les noms de quelques-uns des morts de la période glorieuse de Venise : les XI^e^, XII^e^, XIII^e^, XIV^e^ et XV^e^ siècle. Son grand autel est celui même de Sainte-Sophie qui, avec ses colonnes de marbre, fut apporté de Constantinople lors de la prise de cette ville. En voyant de près les célèbres chevaux du quadrige grec à la tribune, je n'ai point changé l'opinion que j'en avois déjà formée ;

leur plus grand mérite est d'être venu de loin et d'avoir duré long-temps. D'Athènes, leur pays natal, ils passèrent à Rome sous Néron, accompagnèrent Constantin à Bysance, et après la chute de cette ville, au XII^e siècle, ils suivirent les vainqueurs à Venise; de notre temps on sait qu'ils ont encore vu du pays, ce qui ne les empêche pas d'être toujours gros et gras. Ce seroient d'excellens timoniers pour la poste. Le jour de leur arrivée à Venise par le Pô et la mer, ayant été débarqués à deux cents pas de St. Marco, on les vit caracoler (c'est leur allure) tous quatre de front jusque sous la tribune, où ils furent bientôt élevés aux acclamations du peuple, à qui l'empereur François fit un discours fort applaudi. Ce même peuple cependant murmura beaucoup lorsque certaine statue colossale de Buonaparte fut renversée quelques jours après (1).

De la tribune extérieure de St. Marco du côté du midi, la vue domine la *Piazzetta* ou petite place et la mer. Cette *Piazzetta* a d'un côté le *palais ducal*, de l'autre le *palais royal*. Le premier est dans son genre tout aussi étrange que l'église de St. Marco. Ses murs extrêmement élevés sont bizarrement ornés de compartimens en mosaïque diversement colorés. De gros pi-

---

(1) En signe de domination universelle, le *Héros* étoit représenté portant d'une main le globe de la terre, tandis qu'il étendoit l'autre sur la mer. Un gondolier s'écria dans son langage: *Volteghe le man!* (tournez lui les mains) l'une laissera tomber le globe et l'autre demandera l'aumône.



liers courts en pieds de marmite, leur servent de base, et le sommet est bordé de figures bizarres. Quelque soit le mauvais goût de cet édifice, il imposa longtemps le respect et la crainte, car c'est là que pendant quatre cents ans siégea l'inquisition d'état, et les têtes que ce terrible tribunal faisoit tomber, étoient ordinairement accrochées à la balustrade même de cette tribune extérieure de St. Marco, sur laquelle nous étions tranquillement accoudés. Il en est même encore une que le temps a respectée étant de pierre (de porphyre rouge) substituée, on ne sait pourquoi, à celle qu'une des victimes de la vengeance politique avoit perdue. On y a vu la tête d'un Doge (Marino Faliero). Ce premier magistrat de la république fut exécuté, l'an 1348, justement au-dessous de la tribune, entre les deux piliers carrés, couverts d'inscriptions syriaques, qui furent apportés de St. Jean d'Acre.

Quant au palais royal de l'autre côté de la Piazzetta, dont la belle apparence toute moderne semble insulter à la déchéance de son antique voisin le palais ducal, tout impérial qu'il est (c'est le palais de l'Empereur d'Autriche) je ne pouvois m'empêcher de lui trouver l'air d'un parvenu. Au bord de la mer qui forme le quatrième côté de la Piazzetta s'élèvent deux magnifiques colonnes de granit, chacune d'un seul bloc, apportées de Constantinople, mais qui semblent égyptiennes. Au sommet de l'une de ces colonnes, le lion de Venise en bronze que leurs seigneuries y avoient placé, a l'air d'un ramoneur colossal sortant de sa cheminée.

C'étoit jour de fête lorsque nous arrivames à Venise, et le peu de terre ferme qui s'y trouve, fourmilloit de promeneurs cheminant sans bruit sur les grandes dalles polies d'un pavé qu'aucune voiture n'ébranle, et qui n'a pas été refait depuis bien des siècles. Le bruit de Venise, au milieu du jour, ressemble au silence de la nuit dans d'autres grandes villes.

Nous fumes le soir à l'opéra qui commence à neuf heures, et autant que l'obscurité des loges permettoit d'en juger, la salle étoit pleine. On donnoit *il Barbiere di Sevilla*. Rosina dans cet opéra n'est pas la fine mouche de Beaumarchais, mais une dame de la Halle, qui, les poings sur les côtés, fait assaut d'injures avec son tuteur Bartolo. L'orchestre, pour qui auroit pu l'entendre, étoit sans doute excellent, mais il n'est pas plus question de musique à l'opéra de Venise qu'à celui de Milan. En revenant de bonne heure, nous traversames encore la place de St. Marco éblouissante de lumière, les cafés d'alentour étant au nombre de trois cent soixante et quinze (1). Ils étoient pleins de beau monde des deux sexes fort posément arrangés autour de petites tables, et prenant des glaces; car bien que les Italiens et surtout les Vénitiens passent pour être très-vifs, cette vivacité fort différente de la française, ne se manifeste pas à l'extérieur. Ces cafés déjà remplis de monde, devoient, nous dit-on, l'être bien

(1) C'étoit sous les portiques de la place St. Marco où ces cafés se trouvent, qu'autrefois les Patriciens se rassembloient pour parler politique entr'eux et intriguer, d'où lui vient le nom de *il Broglio*.

davantage

davantage avant l'opéra ; chacun s'y rendoit pour achever de ne rien faire avant de s'aller coucher, ce qui en été est aux approches du jour. Les différentes classes ne se mêlent point ; il y a les cafés des nobles, ceux des Juifs, ceux des Turcs, ceux des courtiers de change, ceux des musiciens, ceux des *retirate* ou femmes sur le retour, qui ont quitté le monde ; ceux des *fringantes*, qui en jouissent encore. Le plus grand nombre occupent des chambres ou cabinets particuliers, appelés *casini*. On calcule qu'il n'y a guère moins de quarante mille personnes qui passent ainsi leur soirée sous les portiques de la place St. Marc, sans compter les cafés du reste de la ville qui ne sont pas en moindre nombre. La population toute entière vit hors de chez elle. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . :

Le palais ducal étoit la demeure du Doge, le lieu d'assemblée des conseils, et tous les bureaux de l'administration y trouvoient place ; les moins importans occupant l'étage inférieur, les autres s'élevant par degrés dans l'ordre des dignités et du pouvoir, jusqu'au grenier, où siégeoit le triumvirat des inquisiteurs d'état. Inaccessibles dans leur retraite à tout autre qu'aux exécuteurs de leurs décrets, ils ne voyoient pas même leurs plus proches parens, durant les quatre mois que chacun d'eux étoit en place. La fameuse gueule de lion à la porte de la chambre des inquisiteurs n'existe plus, mais on voit encore l'ouverture de la muraille, qui dépouillée de ses terreurs, a simplement l'air d'une boîte aux lettres pour la petite poste de Paris. Il y avoit plusieurs autres dépôts semblables dans différentes par-

ties de la ville, pour la plus grande commodité des délateurs. Les prisons de l'inquisition étoient séparées du palais ducal par un canal que le célèbre *ponte di sospiri* traversoit, et par lequel les prisonniers étoient conduits au tribunal. Le mode de procédure, infiniment simple, étoit de mettre le prévenu à la torture pour lui faire avouer ce dont il étoit accusé, mais sans le confronter avec son accusateur ni aucun témoin. Du premier jusqu'au dernier des citoyens de Venise, nul n'étoit un instant hors d'atteinte de l'inquisition d'état, pas même les trois inquisiteurs, car deux d'entr'eux réunis au Doge pouvoient faire étrangler ou noyer leur collègue sans avoir à en rendre compte à personne. Ce tribunal pouvoit réprimander le Doge, le faire arrêter, le déposer..................................

..................................................

Lorsque les Français, sous le général Baraguay-d'Hilliers, prirent possession de Venise, on fut surpris, et peut-être un peu fâché de ne trouver dans les prisons de l'inquisition d'état, comme à la Bastille, que trois détenus ; il est vrai que l'un d'eux y avoit été vingt-deux ans, ce qui dédommageoit du petit nombre. Ce malheureux, Dalmatien de naissance, parut effrayé lorsqu'on vint le tirer de son cachot, pour lequel la longue habitude lui avoit donné une sorte d'attachement ; il résistoit même à ses libérateurs et s'écrioit : « Qu'est-ce ? — Que voulez-vous ? Laissez-moi, vous me faites mal ! Le général à qui on le conduisit lui fit donner une tasse de chocolat, du vin, et d'autres friandises dont il avoit oublié le goût. On le promena par

la ville dans son costume de cachot, et portant une longue et vénérable barbe. Fêté, comblé de caresses, son triomphe dura quatre jours; quatre jours de joie inattendue; de bonne chère, d'air et de liberté tranchèrent le fil d'une vie qui avoit résisté à vingt-deux ans de désespoir. J'ai vu le cachot et je l'ai mesuré; il avoit dix pieds de long, sept pieds de large, et la voûte sept de haut, au milieu seulement. Les planches dont la muraille avoit une fois été revêtue tomboient en lambeaux, une sorte d'estrade de bois, longue de six pieds et large de trois, servoit de couche au prisonnier, de siège et de table; c'étoit là tout l'ameublement. Par une petite ouverture, il recevoit ses alimens une fois en vingt-quatre heures, éclairé alors seulement de la lumière d'une chandelle. Ce cachot n'étoit pas fort humide, mais il y en avoit d'autres sous terre, où les détenus perdoient bientôt l'usage de leurs membres et finalement la vie. D'autres enfin, sous les plombs de la couverture du bâtiment, où, au contraire, ils expiroient de chaleur. Un des détenus dans les prisons souterraines se trouva doué d'assez de force, de santé et de persévérance pour travailler pendant trois ans à se creuser un passage sous terre et à travers d'épaisses murailles, au moyen duquel il parvint à s'échapper. Une chambre de cette prison est encore meublée de divers instrumens de torture autrefois en usage.

Le réservoir d'eau douce pour l'usage de la ville étoit placé dans l'enceinte du palais ducal, et leurs seigneuries sérénissimes s'étoient ainsi ménagé la faculté de faire mourir de soif des sujets rebelles, tandis qu'un

arsenal bien garni leur fournissoit d'autres moyens de se faire obéir. Enfin rien ne manquoit à l'organisation de leur despotisme.

De grands talens se développent toujours, ainsi que certaines vertus, au milieu des dissentions politiques; les arts même et l'industrie souvent prospèrent; aussi voyons-nous les Vénitiens devenir riches et puissans de fort bonne heure. Dès l'année 558, ils eurent une marine considérable pour ce temps-là, et lorsque dans l'année 804, ils furent attaqués par Pepin, nous les voyons équiper de grands vaisseaux de guerre. Dans le dixième siècle, ils en avoient à trois rangs de rames de 1200 et même 3000 tonneaux, et le code maritime qu'ils rédigèrent en 1255 passe pour être le plus ancien de l'Europe, quoique celui de Richard I roi d'Angleterre (les lois d'Oleron) soit plus ancien encore de soixante-cinq ans. Au faîte de leur grandeur, lors de la découverte du passage aux Indes par le Cap de Bonne-Espérance, ils eurent trois cent trente vaisseaux de guerre, vingt-six mille matelots et seize mille ouvriers employés dans le plus bel arsenal de l'Europe. Vers le milieu du treizième siècle, le célèbre Marco Polo, marchand Vénitien, voyageoit à la Chine et en Tartarie ainsi que son père et son oncle avoient fait avant lui. Bruce trouva les poids et mesures de Venise en Arabie, comme Vasco de Gama avoit trouvé les ducats de la république en circulation à Calicut. Les belles glaces de Venise et ses étoffes de soie étoient connues et admirées en Europe dès le treizième siècle. Mais les beaux-arts n'y étoient pas cultivés avec moins

de zèle que les arts utiles. Dès l'an 829, il y avoit un orgue à Venise. Palladio naquit sur son territoire, et c'est à lui qu'elle doit ses plus beaux édifices. Lorsque les peintres étrangers copioient encore Cimabue et Giotto, les siens copioient la nature, car l'école vénitienne, malgré les défauts que l'on lui reproche, est au moins originale. Enfin Venise dégénérée et réduite à l'ombre de ce qu'elle fut autrefois, a donné naissance au Phidias moderne, à l'illustre Canova; et l'un des premiers fruits de son génie, le groupe de Dédale et Icare, mis en vente à la foire annuelle de l'Ascension, existe encore à Venise dans le palais Pisani. Lorsque tout le reste de l'Europe étoit encore plongé dans la barbarie du moyen âge, on vit Pétrarque déjà distingué à Venise; à l'occasion d'une fête publique, ce créateur de la littérature moderne fut placé à la droite du premier magistrat de la République. Pendant neuf cents ans, c'est-à-dire, du septième au seizième siècle, les richesses et la civilisation de Venise étonnèrent toute l'Europe qui n'offroit alors rien de comparable, et sa marine rivalisa avec celle des plus puissans états. Soumis à un gouvernement qui réunissoit tous les pouvoirs exercés arbitrairement, mais dont la tyrannie ne pesoit que sur les hautes classes de la société, le peuple vénitien ne savoit pas qu'il étoit esclave. Ses maîtres lui rendoient bonne et prompte justice dans tout ce qui ne concernoit pas la politique, et, sous leur bon plaisir, il étoit libre de fait si non de droit. Loin d'en exiger des services onéreux ou d'en tirer un revenu, l'aristocratie faisoit refluer sur lui les immenses richesses qu'elle tiroit

de sources étrangères. Au reste, tout ceci n'a rapport qu'à la cité de Venise et à quelques parties de son ancien territoire, car la plupart de ses provinces et surtout celles de l'autre côté de l'Adriatique étoient durement traitées. C'étoit à leur égard, mais plus encore à l'égard de ses propres membres, que l'aristocratie exerçoit son affreux despotisme. Des rivalités de famille, des bruits vagues, de faux rapports, quelquefois le seul désir de se débarrasser du fardeau de la reconnoissance, fournissoient les motifs secrets d'un arrêt de mort.

On est surpris du dévouement héroïque dont les victimes mêmes de cet ordre de choses monstrueux donnèrent si souvent des preuves. Le doge Foscari vit sans se plaindre son propre fils appliqué à la torture trois fois en sept ans par les ordres du tribunal auquel il présidoit. Pisani tiré de la prison où l'ingratitude du gouvernement l'avoit jeté, pour prendre au jour du danger le commandement général des forces de la république, oubliant l'injure, servit son pays et ne punit point les tyrans. Zeno au faîte de la gloire se soumit à un long emprisonnement, et l'on en pourroit citer bien d'autres. Au premier coup-d'œil ces hommes-là semblent avoir été dupes d'un sentiment erroné; mais si ce mauvais gouvernement, auquel ils faisoient de tels sacrifices avoit après tout fait la gloire et la prospérité de leur patrie, si pendant les douze cents ans de sa durée le peuple avoit joui de beaucoup d'aisance et de bonheur, si une multitude de grands hommes fleurirent sous ses auspices, pourquoi nous étonnerions-nous

de leur dévouement ? A Rome et à Lacédémone on se dévoua pour ce qui ne valoit guère mieux. Incapables comme nous le sommes souvent de distinguer ce qui est vraiment digne d'inspirer l'enthousiasme et le dévouement, et ce qui ne l'est pas, c'est dans le sentiment même qui fait faire de grands sacrifices, quelqu'en soit l'objet, qu'il faut chercher le mérite. Point de vertus sans sacrifices, a-t-on dit, mais aussi point de sacrifices sans vertus. Le dévouement sincère est toujours juste. Les martyrs ont toujours raison ! et lors même qu'il y auroit quelques abus à craindre, c'est encore la règle morale la plus sûre que de reconnoître la vertu dans tout ce qui nous élève au-dessus des calculs personnels.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Il faut toute une journée pour voir, même en courant, les curiosités du palais Ducal. La première qui s'offre à vos yeux est l'escalier des géants, tout de marbre et décoré de statues colossales. On y remarque le panier de nèfles couvert de paille (en marbre) symbole de la jeune noblesse long-temps *gardée* sous ce toît mystérieux dans des emplois subalternes, pour la mûrir et la rendre propre au gouvernement. Cet escalier conduit à une suite de vastes appartemens. La salle du grand-conseil à cent cinquante pieds de long sur soixante et quatorze de large. Les plafonds sont couverts de dorures, de sculptures et de peintures. Des tableaux d'histoire peints sur place et de dimensions colossales couvrent partout les murs ; on y lit les noms de Tintoretto, de Calliari, de Zuccari, de Bassano, de Paul Véro-

nèse et de plusieurs autres grands maître de l'école vénitienne. Le tableau derrière le trône du Doge, représentant le jugement dernier et la gloire des élus par Tintoretto, a environ soixante pieds de long sur une hauteur proportionnée. Les exploits des grands hommes de la république ont fourni presque tous les sujets de ces tableaux; par exemple ceux de Sébastiano Ziani, d'Andrea Contarini, de Dominico Micheli, de Francesco Morozini, etc. La prise de Constantinople et la restauration de l'empereur Comnène y est représentée, ainsi que la prise de Zara, la conquête de la Morée et une bataille navale contre le Calife d'Egypte, dans laquelle le Vénitien Marco ayant perdu son drapeau, coupa la tête d'un capitaine égyptien et arborant le turban sur sa lance, traça avec cette tête sanglante un cercle rouge sur le nouvel étendard, d'où il reçut le surnom de *Barbaro* que ses descendans portent encore. Les principaux événemens des guerres longues et sanglantes que se livrèrent les deux républiques rivales, Venise et Gènes, se trouvent ici, ainsi que la guerre avec Barberousse, la soumission de cet empereur au Pape, et la réception du roi de France, Henri III, à son retour de Pologne en 1574. Ce prince ayant accepté le titre de noble vénitien, son nom avoit été inscrit dans le célèbre *livre d'or*, lequel fut publiquement jeté au feu à l'entrée des Français avec la couronne du Doge; mais le nom de Henri ne s'y trouvoit déjà plus, car un descendant de ce prince l'avoit biffé de sa main l'année précédente, indigné de se voir forcé, par les craintes du gouvernement vénitien, à chercher

plus loin un autre asyle. La majesté royale en fuite ne vouloit pas que des *serenissimi signori* eussent peur aussi. On découvre dans la longue suite de portraits de doge une place vide avec cette inscription: *Locus Marini Falieri decapitati*.........................

.................................................

Voici comment tous ceux qui ne travaillent pas pour vivre passent le temps à Venise, de leur propre aveu. Ils se lèvent à onze heures ou midi, font quelques visites ou se promènent par la ville jusqu'à trois heures; ils dînent, dorment quand il fait chaud une heure, s'habillent et vont au café ou *casino* jusqu'à neuf heures, puis à l'opéra qui est un autre casino, puis encore au café une heure ou deux et ne se retirent en été qu'au point du jour. Personne ne lit, les nobles vivent obscurément et pauvrement dans un coin de leur palais; beaucoup d'entr'eux dînent chez le restaurateur à deux francs par tête, les plus économes à seize sols, monnoie de France. Je me suis fait donner la carte de leur repas que voici: pain deux sols, vin quatre sols, soupe six sols, bouilli quatre sols (1). Tel est aussi l'ordinaire de leurs maî-

---

(1) Voici le prix courant des principaux comestibles qu'il n'est pas inutile de comparer avec ceux d'autres pays et d'autres temps, ainsi que le salaire du travail. La livre est de 12 onces, et la monnoie celle de France. Pain 4 sols la livre (ordinairement 3 sols), bœuf 12 sols la liv., mouton 9 sols, veau 16 sols, riz 4 sols, jardinage 3 sols, macaroni 7 à 8 sols, vin 6 à 7 sols la bouteille, une dinde 6 francs, poulet 1 à 2 francs; domestique à l'année 2 fr. par jour et se nourrit; valet de place 5 fr. par jour. Une gondole bien équipée coûte d'achat 50 à 55 louis.

tres, les officiers autrichiens, dont l'économie est fort critiquée par les Vénitiens, bien qu'eux-mêmes soient au même régime et qu'ils ne donnent jamais à dîner. Il y a une bibliothèque publique très-peu fréquentée, et plusieurs cabinets de lecture où l'on trouve de mauvais romans. La musique est le seul talent tant soit peu cultivé par les femmes, le seul plaisir un peu intellectuel dont elles soient susceptibles (1). Depuis la révolution, les *aristocrates* ou *anti-gallicans*, ou *cagots*, comme je les ai entendu désigner, n'étant pas les plus forts se tenoient à l'écart, s'effaçoient autant que possible, on les voyoit à peine. Maintenant ce sont les *Buonapartistes* ou *parvenus*, ou *libéraux* qui se cachent dans les coins d'où les autres viennent de sortir. De part et d'autre les dénominations odieuses ou ridicules ne sont pas épargnées, mais c'est tout ce qu'on ose. Il n'y a pas assez de vigueur intellectuelle pour alimenter les factions; on n'a d'énergie que pour les plaisirs sensuels, tout au plus, et de passion que pour le jeu: aussi les nouveaux maîtres de Venise n'ont-ils rien à craindre. Voilà ce que les Vénitiens un peu éclairés disent d'eux-mêmes et de leur pays. On comptoit à Venise neuf cents familles nobles, et la généalogie d'un certain nombre d'entr'elles remontoit aux croisades; quelques-unes bien plus anciennes encore avoient pour an-

---

(1) Il y a quatre Conservatoires ou écoles de musique, pour les femmes, qui sont sur le meilleur pied. C'est dans un de ces établissemens que les talens extraordinaires de Madame Catalani reçurent leur premier développement.

cêtres les fondateurs de la république. Il ne reste de toute cette noblesse que quinze familles à leur aise et trente qui sont dans l'indigence. La fortune des premières est en terres cultivées par des métayers à moitié produit. Le blé et le maïs reçus en nature sont versés sur le pavé de marbre du maître, dans sa galerie de tableaux et parmi ses statues. Il vend lui-même ses denrées, habite un recoin mal meublé de ce palais, et se nourrit de macaroni au fromage s'il veut économiser le restaurateur. N'ayant aucun goût pour la campagne, ces nobles propriétaires n'y vont qu'aux vendanges et à la moisson, et traînent à la ville leur triste obscurité pendant toute la belle saison. On les accuse de se montrer aux étrangers en souliers poudreux pour faire croire qu'ils arrivent de la campagne, et que leur demeure en ville est fermée, afin qu'on n'aille pas les y trouver.

Chaque corporation de métier entretient une école, il y en a seize ou dix-huit dont le local est somptueux; on y voit même des statues et des tableaux; mais il est douteux que l'organisation intérieure réponde à ces beaux dehors; cependant; il est de fait, que la plupart des gondoliers et des ouvriers de la ville seulement, non de la campagne, savent lire et écrire. Il est vrai que les gens d'un rang supérieur, surtout les femmes, à peu d'exceptions près, n'en savent guère davantage (1).

---

(1) La Signora Giustina Renier Michiel a fait un livre sur *l'origine des fêtes vénitiennes*, qui contient beaucoup de faits curieux et suppose une grande connoissance de l'histoire de son pays.



Venise n'a point de grande rivière qui lui assure le commerce de l'intérieur, point de manufactures, point d'industrie, elle n'est plus une capitale, n'a plus de carnaval, plus d'inquisiteurs d'état, plus de doge qui épouse la mer. C'est un officier étranger qui a pris sa place dans cette cérémonie annuelle, devenue tout-à-fait burlesque. Le *bucentaure* même n'existe plus, car les Français le brûlèrent pour profiter de la dorure (1). S'il n'eût pas été trop vieux, ce monument flottant de la grandeur nationale auroit été envoyé par mer à Rouen et de là à Paris pour y figurer parmi les autres fruits de la victoire; ce qui, après tout, n'auroit pas été plus insolent que d'y envoyer le doge en personne, comme un grand monarque avoit fait cent ans auparavant. Les passages navigables par lesquels les bateaux chargés peuvent encore traverser les lagunes s'encombrent tous les jours faute de soin. Le limon de la Brenta, de la Piave, d'autres rivières augmente les bas fonds. Le temps s'approche où Venise ne sera plus qu'une grande ruine au milieu de marais pestilentiels, et déjà l'air n'est pas sain en automne, il y meurt alors douze personnes par jour sur une population réduite à moins de cent mille âmes. Sous l'influence des causes de décadence actuelles, on ne peut prévoir sa destinée.

Tout le monde sait que le doge de Venise épousoit solennellement la mer tous les ans, mais l'origine et les circonstances de cette singulière coutume ne sont

(1) Cette dorure avoit coûté quarante ans auparavant, la somme énorme de 60,000 sequins d'or (780,000 francs).

pas également connues. Dans l'année 997, les Vénitiens subjuguèrent le peuple de *Narenta*, ville située de l'autre côté de l'Adriatique et habitée par des pirates, dont les Vénitiens qui, probablement ne valoient pas mieux, avoient à se plaindre ou étoient jaloux. La flotte victorieuse avoit fait voile de Venise le jour de l'Ascension, et l'anniversaire en fut depuis célébré d'une manière simple et grossière conforme aux mœurs de ce temps-là. Environ deux cents ans plus tard, le pape Alexandre III, fuyant les persécutions de l'empereur Barberousse, vint chercher un asyle au milieu des lagunes, et les Vénitiens étant parvenus à concilier les différens de ces deux grands personnages, virent l'Empereur recevoir à genoux dans leur église de St. Marc, l'absolution du pontife fugitif. Celui-ci s'acquitta envers eux d'une manière caractéristique en leur donnant l'investiture de l'Adriatique, et le jour choisi pour cette cérémonie fut l'anniversaire de la victoire navale contre les pirates de Narenta. Or, le symbole de l'investiture féodale, semblable à celui du mariage est un anneau, de là l'idée populaire qui s'établit dans la suite des épousailles du Doge, ainsi que les mots sacramentaux introduits dans la cérémonie : *Mare ! noi ti sposiamo in segno del nostro vero e perpetuo dominio !* Le batiment à bord duquel cette cérémonie avoit lieu ne fut point d'abord le *Bucintoro*, car l'arrêté du sénat vénitien qui en ordonnoit la construction date du commencement du XIV.e siècle, et il est ainsi conçu : *Quod fabricetur navilium ducentorum hominum*, etc. *Ducentorum*, devint ensuite par corruption *Bucentoro*.

Le vaisseau avoit trois ponts, de cent pieds de long sur vingt-deux de large; il étoit mis en mouvement, par 168 rameurs, placés sur le pont inférieur et par un grand nombre de barques qui le remorquoient. L'entrepont couvert de velours cramoisi et de dorure, étoit orné de figures allégoriques et de trophées divers; assemblage hétérogène où les dieux et les déesses du paganisme, les saints, les saintes et les madonnes se trouvoient confondus. Tous les grands dignitaires de la république, et toute la noblesse étoient assemblés autour du doge assis sur son trône. Il en descendoit au signal du légat du Pape, et tandis que ce représentant de Sa Sainteté aspergeoit la mer d'eau bénite et lui donnoit sa bénédiction, le vénérable époux y laissoit tomber son anneau. Les ambassadeurs de toute l'Europe étoient présens à cette cérémonie, et il ne paroît pas que ceux des puissances maritimes en témoignassent de la jalousie.

(*La suite au prochain cahier*).

---

## MÉLANGES.

### SUR LES HONORAIRES DES MÉDECINS. Mémoire posthume du Dr. Louis ODIER (1).

JE me propose de rechercher *a priori*, c'est-à-dire, par des considérations tirées de la nature même des

(1) Les lecteurs de la *Bibliothèque Britannique* et de la *Bibliothèque Universelle* n'ont pas perdu le souvenir des excellens articles publiés pendant une longue suite d'années, par notre célèbre compa-

choses, et sans avoir égard à l'ambition ou à l'avidité des intéressés, quels doivent être les honoraires des médecins. S'il est vrai qu'il faille absolument des médecins dans le monde, il vaut mieux les avoir bons que mauvais, éclairés et judicieux plutôt qu'ignorans et sots, moraux et honnêtes plutôt qu'indiscrets et fripons. Or pour avoir des médecins qui aient tout à la fois de la moralité, de la délicatesse et des lumières, il faut que leur sort, leur état dans le monde soit assez attrayant pour engager les gens capables par leur position de donner une bonne éducation à leurs enfans, à les vouer à cet état. Il faut par conséquent qu'ils soient assez bien payés pour jouir dans la société d'une grande aisance et de toute la considération qu'on accorde à un homme de mérite parfaitement indépendant.

D'un autre côté cependant, si les honoraires des médecins étoient exorbitans et tels qu'un médecin accrédité dût nécessairement devenir extrêmement riche, le public s'en trouveroit mal à plusieurs égards. L'appât d'une grande fortune attireroit probablement dans la carrière médicale un beaucoup plus grand nombre de jeunes gens qu'elle ne peut en entretenir. La plus

---

triote le Dr. Odier, mort en 1817. (Voyez sa Notice biographique, *Bibl. Univ.*, T. IV, division Sc. et Arts.) On retrouve dans le mémoire suivant quelques-unes des qualités qui le distinguoient comme écrivain, et surtout le talent qu'il possédoit à un degré éminent, de donner du charme et de l'attrait aux sujets qui en paroissoient le moins susceptibles. Ce mémoire, qui n'étoit point destiné à l'impression, fut lu par Mr. Odier dans une Société savante. (R.)

grande partie d'entr'eux après avoir fait de grands frais d'éducation et d'établissement se verroient dans l'incapacité de le soutenir, et ceux qui réussiroient seroient tellement inaccessibles à la grande masse des malades, que la pratique de la médecine tomberoit bientôt entre les mains des officiers de santé subalternes, tels que les pharmaciens et les petits chirurgiens, ou, ce qui est pis encore, entre les mains des charlatans. C'est ce qui arrive jusqu'à un certain point en Angleterre et particulièrement à Londres. Il n'y a point de ville où les empiriques de toute espèce aient une aussi grande prise sur la crédulité du peuple; la médecine pratique s'y fait beaucoup plus par les apothicaires et les chirurgiens du second rang que par les médecins gradués. Si l'on en excepte les gens très-riches qui appellent ceux-ci dès le commencement de leurs maladies, et les gens très-pauvres qui reçoivent aussi leurs soins à titre d'assistance et comme dépendans de quelque hôpital ou de quelque dispensaire, la plus grande partie des habitans de cette grande ville n'a recours aux médecins que dans les cas très-graves; ils confient communément le soin de leur santé à un apothicaire qui, lorsque la maladie devient bien dangereuse fait appeler un docteur. Les médecins de Londres sont donc plutôt des médecins consultans que des praticiens ordinaires. Je n'examinerai point ici les inconvéniens de cette manière de faire la médecine. Elle peut avoir quelques avantages; mais il est évident qu'elle n'est ni convenable en général, ni naturelle, et qu'elle doit son origine au prix exorbitant

que

que l'usage a mis dans ce pays-là aux visites des médecins.

Il faut donc à cet égard tenir un juste milieu entre la parcimonie qui rend les bons médecins rares en les avilissant, et le luxe qui produit le même effet en les enrichissant outre mesure. Qu'ils gagnent suffisamment de quoi s'entretenir eux et leurs familles dans une honorable aisance, mais avec une sage économie, également éloignée et de l'avarice qui repousse toutes les jouissances réelles, et de l'ostentation qui ne les cherche que dans l'opinion d'autrui, et de l'inconstance qui s'en crée à chaque instant d'imaginaires en accumulant fantaisie sur fantaisie, de quoi donner une bonne éducation à leurs enfans, et de quoi leur laisser à leur mort ou de bons établissemens qui les mettent, non pas complétement à l'abri du besoin, mais en état de gagner honorablement leur vie par leur travail, ou les moyens de s'en procurer un; voilà, ce me semble, tout ce qu'exige le bien public, ce qui suffit pour exciter l'émulation des jeunes médecins, les retenir dans leur état, engager des étudians sages et raisonnables à se vouer sans répugnance à cette carrière, encourager sa transmission de père en fils, etc. Aller au-delà seroit s'exposer à manquer son but, en allumant l'ambition des intrigans qui, quand ils auroient fait par d'exorbitans honoraires une fortune rapide et éblouissante, se garderoient bien de destiner leurs fils à les remplacer un jour dans la carrière médicale, mais les voueroient à une sphère plus relevée et plus éclatante, en leur achetant comme Van Swieten, Franck, Moore

et tant d'autres, des places et des honneurs dans la diplomatie, ou dans le militaire.

Voyons donc bien précisément quels sont les vrais besoins d'un médecin assez sage et éclairé pour se contenter de son état. Je suppose qu'il ait achevé ses études, pris son grade, et terminé les voyages qui doivent compléter son éducation, à l'âge de vingt-cinq ans. Le voilà de retour dans sa patrie où son premier soin sera de chercher à s'établir solidement, soit en se faisant connoître avantageusement et dans les hôpitaux, et auprès des malades qui le consulteront, et par des productions littéraires et médicales, soit en se choisissant une compagne. Car il faut qu'un médecin se marie; sans quoi il ne connoîtroit pas bien les femmes, et n'auroit pas leur confiance. Je suppose qu'il emploie cinq ans à ces préliminaires, et qu'à l'âge de trente ans il se trouve enfin bien et solidement établi, accrédité, connu, considéré et comme un médecin qui mérite la confiance, et comme un père de famille qu'il faut encourager.

Dans cette position, je remarque d'abord que, suivant toutes les probabilités, il peut se promettre cinq enfans, trois garçons et deux filles, et vingt-huit ans de vie. Il faut donc que pendant cette carrière de vingt-huit ans, il fasse sa maison, c'est-à-dire, qu'il puisse toutes les années, en vivant honorablement et dans l'aisance, faire des économies suffisantes pour laisser à sa mort un capital équivalant à celui qui représente sa dépense annuelle. Or en supposant qu'il ne fasse valoir son argent qu'à quatre pour cent (car un mé-

decin n'étant point appelé à faire le métier de banquier, ne peut guères placer solidement à un intérêt plus élevé) je trouve que pour convertir peu à peu par l'accumulation des intérêts pendant vingt-huit ans une rente annuelle en un capital égal à 100, il faut que cette rente soit égale à 2; d'où il suit, que si la dépense annuelle de notre médecin est égale à $x$, il faut que sa recette annuelle soit égale à $\frac{3x}{2}$; ou en d'autres termes, il faut qu'il gagne annuellement de quoi pourvoir à sa dépense, et placer en outre en économies la moitié en sus.

Si l'on suppose l'intérêt de l'argent à 5 p. $\frac{0}{0}$, la recette annuelle devra être à-peu-près de $\frac{4x}{3}$, c'est-à-dire qu'il suffira à notre docteur de gagner annuellement de quoi placer en économies le tiers de sa dépense, ou plus exactement les $\frac{342}{1000}$.

Voici le tableau de la quotité de sa dépense annuelle qu'il faut économiser pendant vingt-huit ans, trente ans et trente-cinq ans pour laisser au bout de cette carrière un capital équivalant à celui que représente la dépense.

| | à 4 p. $\frac{0}{0}$ | à 5 p. $\frac{0}{0}$ |
|---|---|---|
| 28 ans | 0,500 | 0,342 |
| 30 ans | 0,445 | 0,301 |
| 35 ans | 0,339 | 0,221 |

Voyons maintenant quelles seront ses ressources pour gagner annuellement une pareille somme. Si l'on considère qu'un médecin n'est pas comme un manouvrier obligé à consacrer tout son temps, sauf les heures du

F 2

sommeil et des repas, au service du public, mais qu'il doit être homme de lettres et de société, tenu à des études de cabinet relativement à la théorie de son art, à la rédaction et à l'arrangement de ses propres observations, à leur confrontation avec celles des autres, obligé même, tant pour son honneur que pour celui de la Faculté dont il est membre, à cultiver ses connoissances en littérature et en philosophie, souvent appelé à parler en public, quelquefois même dans une langue étrangère, fréquemment dans le cas de faire des rapports ou de donner son avis par écrit tant sur des questions médicales que sur des objets accessoires, si l'on considère, dis-je, le temps qu'il doit journellement consacrer à ces occupations, sans parler de celui qu'il vouera à l'instruction de sa famille, à ses correspondans, à ses amis, à la publication de ses propres ouvrages, etc., si l'on ajoute qu'il se fera un devoir de réserver au moins une heure par jour à des consultations gratuites pour les pauvres, j'estime qu'on ne peut pas exiger de lui qu'il en destine plus de six à l'exercice pratique et soldé de ses fonctions comme médecin; soit 2190 heures par année. D'où il suit que comme son gain annuel doit être de $\frac{3x}{2}$ par année, il est fondé à exiger $\frac{3x}{4380}=\frac{x}{1460}$ par heure de travail, c'est-à-dire la 1460e partie de sa dépense annuelle; et si dans les temps de grande occupation, il fait quatre visites par heure, le prix de chaque visite de ce genre doit être la 5840e partie de sa dépense. Si donc il dépense 300 louis, soit 7200 liv. de France par année;

et j'estime que c'est à peu près là le maximum ou pour mieux dire le minimum de ce que doit raisonnablement coûter par année à Genève un ménage comme le sien, il est fondé à exiger pour chaque visite pareille 25 sols de France, soit un quart de louis de notre petite monnaie, ou pour parler plus exactement, 31,441 de nos petits sols, et en supposant l'intérêt de l'argent à 5 p. $\frac{0}{0}$, 27,183.

Mais si c'est là ce que doit payer à son médecin le bourgeois peu exigeant qui ne demande ni que le docteur fasse à chacune de ses visites le quart d'heure de civililé, ni qu'il se dérange de sa tournée pour venir à une heure fixe, au risque de manquer à d'autres engagemens ou à d'autres malades, qu'il emploie dans sa visite un temps précieux à réfuter des objections ridicules, à repousser d'absurdes préjugés, ou à discuter les opinions et les propositions de toutes les commères du voisinage, il s'en faut bien que ce modique salaire soit suffisant de la part du riche oisif qui veut non-seulement qu'on le guérisse, mais encore qu'on l'amuse, encore moins de la part de ces petites maîtresses, qui ne concevant pas que les heures des médecins doivent être plus respectées que celles de leur toilette et de leurs sociétés, se permettent de lui assigner un rendez-vous à heure fixe en même temps et de la même manière qu'à leur coiffeur, bien moins surtout de la part de ces vieilles bavardes à prétentions qui font venir le médecin pour avoir le plaisir de lui faire un mortel étalage de leurs maux, de la bizarrerie de leur tempérament, de la profonde étude

qu'elles disent en avoir faite, de critiquer la plus simple de ses ordonnances et de finir par lui dicter elles-mêmes celles qu'elles veulent qu'il leur fasse, en se réservant d'entretenir au long leurs voisines de tout ce qu'il a dit et de ce qu'elles ont répondu, etc. etc. Tous ces gens-là doivent payer plus chèrement leur médecin, tant à raison de l'ennui qu'ils lui procurent que du dérangement qu'ils lui occasionnent et du temps qu'ils lui font perdre.

Nous venons de voir que la perte de temps est susceptible d'être évaluée assez exactement. Il n'en est pas de même du dérangement et de l'ennui, à moins qu'on veuille adopter pour ce dernier le taux qu'y avoit mis anciennement le Dr. Mangetin qui, consulté un jour par une dame G., vieille bavarde qui l'avoit fort ennuyé, mit dans le compte qu'il lui envoya : plus, pour une épouvantable conversation au coin de mon feu dans ma cuisine, un louis mirliton. Quant au dérangement, il est susceptible de plusieurs nuances, qui toutes exigent une évaluation différente. Qu'un médecin soit invité à se rendre chez un malade à une heure fixe, mais telle qu'elle ne l'oblige qu'à commencer ou à finir sa tournée par un quartier plutôt que par un autre, sans préjudice pour aucun autre de ses malades, cette espèce de dérangement n'exige qu'un peu de complaisance de sa part, et il ne semble pas qu'il doive y mettre un grand prix; j'en dis autant de celui que lui occasionne une invitation par laquelle on le prie de dire à quelle heure il pourra venir voir un malade. Mais si on lui demande une heure qui soit hors de

celles qu'il consacre à sa tournée, particulièrement si en l'accordant, il faut qu'il se prive de quelque jouissance de société, ou qu'il interrompe quelque étude ou travail littéraire pour lequel il se l'étoit réservée, le dérangement commence à devenir plus considérable, et il est naturel qu'on y mette un bien plus grand prix qu'à une visite ordinaire. C'est surtout enfin lorsqu'on vient le relancer au milieu de son repas, de son sommeil, ou de quelque occupation agréable pour l'entraîner de suite, et peut-être par un temps bien rigoureux, auprès d'un malade demeurant dans un quartier éloigné que le Dr. aura déjà arpenté deux ou trois fois dans la journée, c'est lorsqu'il découvre que ce malade si empressé de le voir, auroit fort bien pu prendre mieux son temps, et l'appeler dès le matin, en lui laissant le choix du moment, que ce besoin extrême de le voir de suite n'est au fonds qu'une fantaisie indiscrète, c'est alors, dis-je, que le médecin considérera et, avec raison, cette visite isolée comme ayant une valeur au moins double de celle qu'il auroit pu faire dans le cours ordinaire de sa tournée, et cela indépendamment du temps qu'il y aura mis. Il n'y regardera pas de si près lorsque le cas sera vraiment urgent, lorsqu'il sera question, par exemple, d'un croup subit et imprévu, d'une attaque d'épilepsie, d'une colique inflammatoire, d'une fièvre puerpérale, d'un empoisonnement, d'une asphyxie, ou de toute maladie semblable, dans laquelle les momens sont précieux, et pour laquelle il applaudira avec raison au zèle des assistans qui l'appelleront dès le début de la maladie;

mais ces cas sont rares, et il est beaucoup plus ordinaire d'être appelé à saut de chien pour des balivernes, ou pour des maladies chroniques, dans lesquelles le malade se repent, mais trop tard, de n'avoir pas appelé plutôt. En général il est donc juste de dédommager amplément le médecin et de la perte de son temps lorsqu'on tire comme cela sur lui à ordre, et de la mauvaise humeur que doit naturellement lui donner une importunité aussi peu nécessaire. Un bon praticien de mes amis, Mr. D....., fut appelé un fois au milieu de la nuit. Il se réveille, se lève, accourt et questionne son malade, lui tâte le pouls, regarde sa langue et le trouve parfaitement bien portant, si ce n'est qu'il ne pouvoit dormir. Eh bien, Monsieur, lui dit le Dr., le meilleur remède, en cas pareil, est de laisser dormir les autres. Certes, l'humeur du médecin, en semblable aventure, est bien naturelle, et doit avoir son prix; d'autant plus que s'il y a vraiment urgence, le service qu'il rend au malade en accourrant promptement est communément d'autant plus grand et par conséquent méritoire.

Ceci me suggère encore une réflexion qui s'est souvent présentée à moi dans ma pratique; c'est qu'il y a une sorte d'injustice à mettre toutes les visites du médecin au même prix, quelqu'en soit le succès, et à ne point tenir compte de l'importance du service qu'il a rendu par son zèle, son assuidité et ses soins. Que deux malades atteints de la même maladie appellent en même temps leurs médecins, que ceux-ci suivent une marche différente dans le traitement, que l'un réussisse et sauve son malade, tandis que l'autre échoue et laisse mourir

le sien ou le tue, est-il juste, est-il naturel qu'ils reçoivent l'un et l'autre les mêmes honoraires? Que nos deux médecins soient appelés à traiter en même temps, l'un une vieille douairière, absolument inutile au monde, quelquefois même à charge à ses alentours, l'autre, un père de famille de l'existence duquel dépend celle de sa femme et de plusieurs enfans, un de ces hommes précieux à la société, dont la mort entraîneroit une foule de gens dans le plus grand malheur; que ces deux malades se guérissent: laquelle de ces deux guérisons doit rapporter le plus d'argent au médecin à qui on la doit? Assurément ce devroit être la dernière; et cependant pour l'ordinaire, c'est la première. Si le médecin envoie un compte, il n'oseroit pas même faire valoir l'étendue du service qu'il a rendu. Il y gagnera, peut-être, plus de réputation et plus de gloire, à coup sûr il en éprouvera plus de satisfaction intérieure, mais sa bourse n'en sera pas mieux garnie; et s'il n'a pas un grand fonds de sensibilité, il ne tardera pas à soigner de préférence l'égoïste qui le paie bien plutôt que le citoyen intéressant qui se borne à lui payer strictement son salaire.

Indépendamment de la perte du temps, il y a donc une multitude de considérations très-différentes les unes des autres, et toutes plus ou moins difficile à apprécier qui doivent faire varier les honoraires du médecin; mais le public accoutumé comme il l'a été jusqu'à présent à les calculer rigoureusement par le nombre des visites, n'en tient aucun compte. C'est à nous, MM., ou pour mieux dire c'est à vous, jeunes méde-

-cins et chirurgiens qui avez encore une longue carrière à parcourir; et des enfans qui peut-être vous succèderont, à chercher les moyens de réformer cet abus. C'est à vous à lui apprendre peu à peu que vos soins ne sont pas une marchandise susceptible d'être évaluée comme une pièce de toile par le nombre d'aunes qu'elle contient. Mais me direz-vous, le public exige des comptes, et comment les rédigerons-nous, si nous n'y spécifions pas le nombre de nos visites? D'abord, je crois par mon expérience pouvoir révoquer en doute cette nécessité d'envoyer des comptes. Il y a bien des années que je n'en envoie plus, et je ne crois pas m'en être plus mal trouvé. Il y a, sans doute, un grand nombre de malades qui ne me paient point. Il y en a quelques-uns qui me paient mal; mais il y en a un grand nombre d'autres qui me paient incomparablement mieux qu'ils ne le feroient si je leur avois envoyé un compte; et à tout prendre, je crois avoir plus gagné que perdu à cette méthode, qui a pour moi l'avantage de m'épargner et beaucoup d'ennui et beaucoup de temps. J'ai ouï dire, que MM. J..... et C..... , qui assurément n'ont pas gagné moins d'argent que leurs confrères, en usoient de même. Ils ne tenoient ni n'envoyoient de comptes, et cependant on les payoit bien, et à leur mort ils ont laissé une fortune considérable.

Hippocrate recommandoit à ses élèves lorsqu'ils seroient appelés auprès d'un malade, de bien examiner la nature de la maladie, de manière à se faire une idée nette de la longueur du traitement qu'elle exigeroit et de se faire payer d'avance, parce que cela fait, il ne

reste plus au malade aucune inquiétude à cet égard, ce qui ne peut que contribuer beaucoup à sa guérison; mais comme rien n'est plus précaire et plus variable que la longueur d'une maladie, et qu'il arriveroit souvent que le prognostic du médecin seroit faux, le public s'apercevroit bientôt de l'incertitude de son art et n'y auroit plus confiance. D'ailleurs, on feroit souvent beaucoup de mal au malade, si d'entrée de jeu on lui annonçoit une maladie fort longue, là où il n'auroit compté que sur quelques jours de malaise. La méthode d'Hippocrate est donc impraticable. Celle des Anglais qui se font payer visite par visite, est bien préférable. Elle a tous les avantages que le professeur de Cos trouvoit à la sienne, sans en avoir les inconvéniens; et je voudrois bien qu'il fût possible de l'introduire chez nous. Mais cela me paroît bien difficile. J'ai voulu l'essayer une fois; je ne réussis point. C'est beaucoup que nous soyons parvenus à faire payer de suite les consultations. Entretenons soigneusement cette bonne habitude; mais s'il est impossible de se faire payer visite par visite, il ne le seroit peut-être pas d'amener peu à peu une grande partie du public à payer les médecins, non pas à la fin de chaque année, comme les cordonniers et les tailleurs, mais à la fin de chaque maladie; et je suis persuadé que les uns et les autres, malades et médecins, s'en trouveroient beaucoup mieux; les malades, parce qu'ils seroient probablement mieux soignés sur la fin de la maladie, les médecins, parce qu'ils n'auroient pas la peine de dresser et d'envoyer des comptes arriérés, et parce qu'ils seroient probablement mieux et

plus régulièrement payés. Ils le sont généralement plus largement par les hoiries, lorsque le malade meurt; et lorsqu'il se guérit, il est évident que le sentiment de la reconnoissance le portera naturellement à payer mieux son sauveur, lorsque ce sentiment est dans toute sa force que lorsqu'il a été émoussé par le temps. Mais quand il n'auroit aucune influence et que la quotité des honoraires seroit la même, ce seroit un grand avantage pour le médecin que de n'en pas perdre les intérêts. J'ai fréquemment reçu le paiemement de visites faites dix, quinze et même vingt ans auparavant, sans qu'il vînt jamais à l'esprit de ceux qui s'acquittoient si tardivement de leur dette, qu'ils ne me donnoient dans la réalité que la moitié de ce qu'ils me devoient, puisqu'un capital se double pour l'accumulation des intérêts au bout de quinze ans.

Quoiqu'il en soit, ce surquoi j'insiste le plus, c'est que si vous envoyez des comptes, vous ne devez pas compter, mais peser les visites d'après le plus ou moins de temps qu'elle vous ont fait perdre, le plus ou moins de dérangement qu'elles vous ont occasionné, d'occupation ou d'inquiétude qu'elles vous ont données; je dirois même le plus ou moins de succès qu'elles ont eu, et le plus ou moins de fortune des individus qu'elles concernent. Quoi, me direz-vous, estimez-vous que les riches doivent payer pour les pauvres? Où en seroit la société, si ce principe étoit admis? Si une marchandise devoit nécessairement avoir autant de valeurs qu'il y a de nuances dans la fortune des acheteurs? Si le vendeur s'érigeoit en juge de leurs facultés,

ou si lorsqu'on lui demande le prix de sa marchandise, il ne répondoit qu'en questionnant à son tour : Qu'avez-vous ? — Je conviens que le principe dans sa généralité seroit absurde, et que si un riche acheteur ne donne au vendeur ni plus de peine, ni plus d'embarras, par ses caprices, par sa hauteur, par son inconstance, ou par toutes ces petites manières par lesquelles ces gens-là savent communément écraser les autres du poids de leur richesse, s'il ne lui fait pas perdre plus de temps qu'un pauvre homme, la marchandise doit à rigueur être pour l'un et pour l'autre au même prix. Mais en est-il des conseils et des soins du médecin comme d'une marchandise étalée sur le devant d'une boutique, que les passans sont libres d'acheter ou de ne pas acheter ? Et quel rapport y a-t-il entre les paroles qui sortent de la bouche d'Esculape, et qui par la nature même des choses ne peuvent avoir en elles-mêmes qu'une valeur rélative, et une pièce de drap, ou un morceau de fromage ? Le marchand est incontestablement le maître de vendre ou de ne pas vendre sa marchandise ; mais un médecin qui, appelé auprès d'un pauvre malade, lui refuseroit ses conseils par cela seul qu'il est pauvre, exciteroit tellement contre lui l'indignation publique, les riches eux-mêmes se permettroient de le critiquer si sévèrement, qu'il est bien juste qu'il se dédommage à leurs dépends de la perte de temps que lui occasionnent ces visites gratuites.

Il est si vrai qu'il doit y avoir à cet égard une grande différence entre le riche et le pauvre, que lorsque les riches envoyent un médecin auprès d'un pauvre, on

le font appeler pour soigner un de leurs domestiques, ils sont toujours tentés de reconnoître ses soins bien moins largement que lorsque c'est pour eux-mêmes qu'ils ont recours à lui; et je me souviens fort bien que lorsque j'envoyois des comptes, dans lesquels je ne distinguois point les visites faites aux maîtres de celles qui étoient destinées à leurs gens, on m'en a souvent fait un reproche. A combien plus forte raison est-il juste de traiter avec plus d'indulgence un pauvre malade, lorsque les frais de maladie sont à sa charge, plutôt qu'à celle d'un homme riche? Remarquez, je vous prie, combien seroit absurde en certains cas le raisonnement contraire. En considérant comme marchandise tout ce qui s'achète, s'il étoit vrai que la valeur d'une marchandise doit toujours être absolue, fixe, invariable et indépendante de la fortune des acheteurs, il s'ensuivroit que les impôts, les encouragemens à donner aux arts et à l'industrie, les charités même et les aumônes, qui ne sont à bien dire que le prix par lequel on achète la garantie du gouvernement, la persévérance des artistes dans leur travail ou la résignation des indigens, devroient toujours être au même taux. Il y a sans doute des objets qu'on doit pouvoir se procurer pour un prix fixe, et qui ont en eux-mêmes une valeur absolue. Je suis porté à croire, par exemple, que les remèdes que fournit un apothicaire sont jusqu'à un certain point dans ce cas, parce que ce sont des objets réels et transmissibles dont l'utilité est générale et qui conserveroient leur valeur lors même que l'apothicaire qui les a préparés viendroit à

mourir. Mais les objets qui ne sont ni ostensibles, ni palpables, ni transmissibles, dont la valeur n'est jamais que relative et ne se soutient que par la confiance, me paroissent d'une toute autre nature, et l'acheteur doit ce me semble, quoique puissent en dire les riches, en payer un prix proportionné à ses facultés. Au surplus, il n'y a guères que les riches bourgeois et les parvenus qui soutiennent le contraire. Les grands seigneurs ne payent pas toujours leur médecin ; mais quand ils le paient, ils le paient bien pour l'ordinaire, et à un taux bien supérieur à celui des autres.

Si je voulois entrer dans tous les détails qu'exigeroit mon sujet, j'aurois encore bien des considérations à faire sur la manière dont doit être rédigé le compte d'un médecin, si tant est qu'il se croie dans la nécessité d'en envoyer. Mr. B....... me racontoit qu'un jour Mr. C...... lui dit qu'il étoit chargé de lui demander le compte des visites qu'il avoit faites à Mr. de D...... Ecrivez, lui répondit-il, vingt louis ; et les vingt louis lui furent payés. J'en ai fréquemment usé de même, depuis que j'ai renoncé à tenir des comptes, et en général je m'en suis bien trouvé.

Je ne terminerai pas ce Mémoire sans revenir un peu sur la nécessité de l'économie. J'ai dit en le commençant qu'un médecin devoit pouvoir mettre de côté toutes les années le tiers de son gain, pour pouvoir à la fin de sa carrière laisser sa famille dans une honnête aisance. Il suit de là que lorsque son gain est modique, il doit restreindre ses dépenses dans la même propor-

tion ; et certes s'il se permet de dépenser tout ce qu'il gagne, de satisfaire toutes ses fantaisies, si la vue de quelques louis sur lesquels il ne comptoit pas, lui en suggère toujours de nouvelles, si ses prodigalités augmentent dans la même proportion que ses honoraires, qu'importe qu'on le paye bien ou mal. Il n'en sera pas moins toujours à l'étroit, et sa femme et ses enfans auront un jour à lui reprocher de les avoir maintenus bien des années dans une habitude de désordre et d'insouciance pour les laisser ensuite dans une situation bien malheureuse et bien triste ; au lieu que si dès l'origine il avoit pris la ferme résolution de ne dépenser jamais annuellement que les deux tiers de son revenu, s'il avoit eu le courage de la suivre, s'il avoit placé solidement et à mesure l'autre tiers, sans jamais se permettre d'y toucher sous aucun prétexte, il auroit la satisfaction de voir tous les jours augmenter, par l'accumulation des intérêts, le capital destiné à leur procurer un bien être durable, à les mettre à l'abri du besoin et de la dépendance, et à lui laisser à lui-même la perspective de pouvoir lutter avec succès contre les infirmités de la vieillesse, et se retirer du tourbillon des affaires et de la pratique à un âge encore susceptible de bien des jouissances.

---

## ROMANS.

ALMACK'S (1). Roman en 3 vol. in-8.°, chez Saunders and Otley. Conduit Street. *Londres* 1827.

(*Premier extrait*).

La beauté de la matinée avoit engagé le colonel Montague à se rendre à pied chez ses amis Mildmay de Bishop's-Court. Chemin faisant il se décida à traverser le parc de l'abbaye d'Atherford, l'antique demeure de ses ancêtres. Il se promettoit une sorte de plaisir mélancolique des souvenirs que feroit renaître en lui la vue des lieux chéris où s'étoit écoulée son enfance.

Comme ses pensées étoient différentes la dernière fois qu'il avoit parcouru cette route. Dix ans se sont passés depuis que, plein des espérances de la première jeunesse, il s'étoit éloigné d'Atherford pour joindre son régiment qui alloit s'embarquer pour l'Espagne. Comme alors l'avenir lui sembloit devoir être beau et prospère. Il avoit cependant versé des larmes en quittant sa mère qu'il laissoit dans un foible état de santé. Mais son teint étoit brillant, elle avoit l'air heureuse, il ne pou-

(1) *Almack's* est le nom d'un lieu de réunion où se rassemble la première société de Londres. Ces réunions sont dirigées par un comité de dames de la plus haute noblesse, qui accueillent ou rejettent à leur gré les demandes d'admission. (R.)

voit la croire dangereusement malade, et son dernier adieu fut accompagné d'un sourire. Son père l'avoit aidé lui-même à monter sur le cheval qui devoit le conduire jusqu'à Merton. Son frère aîné et sa jolie petite sœur l'avoient accompagné jusqu'au bout du parc. Et maintenant que sont-ils tous devenus? Ses parens ne sont plus! Son frère et sa sœur habitent une terre étrangère. Une grande portion des propriétés d'Atherford a passé en d'autres mains, et l'antique abbaye est maintenant habitée par des étrangers. Que de tristes changemens!

Telles étoient les pénibles réflexions qui agitoient le colonel Montague tandis qu'il s'acheminoit du côté de l'abbaye. Il prit un sentier qui passoit auprès de l'église et alloit aboutir à une portion du parc peu fréquentée. Le vieux presbytère étoit toujours ombragé par deux grands ormeaux, et les ifs taillés en formes grotesques attiroient encore l'attention du passant sur les platebandes de fleurs du petit jardin en bon ordre. Mais le vénérable Dr. Askew habitoit-il encore cette demeure? Notre héros craignoit de s'en informer. Il traversa le village sans être remarqué de personne, lui qui étoit autrefois si bien accueilli par tous les habitans d'Atherford. Il passa auprès de la maison d'école située au bout du village au milieu d'une verte pelouse. Une troupe joyeuse d'enfans en sortirent dans ce moment, empressés de se livrer à leurs jeux. La petite auberge attira ensuite son attention. La vieille enseigne aux armes des Montague avoit été fraîchement repeinte, et l'hôtesse se tenoit sur le pas de la porte pour voir venir les voyageurs. Elle fit une profonde révérence à notre héros comme il passoit. Il se souvint qu'elle avoit autrefois servi dans la maison de ses parens, mais elle le regarda avec curiosité sans avoir l'air de le reconnoître. Comme il passoit auprès de l'église, il vit un vieux mendiant assis sur une pierre, ses béquilles à côté de lui et son chien couché à ses pieds. Il y avoit bien des années que ce

pauvre homme avoit adopté cette place, car Lionel l'y avoit vu de tout temps. Il lui jeta une pièce de monnaie dans son chapeau.

«Dieu vous bénisse! Monsieur, Dieu vous bénisse! Je n'ai pas eu autant de bonheur depuis le bon temps des Montague.»

Lionel fut tellement affecté par ce petit incident qu'il craignit de se trahir en prenant la parole, et il se hâta de poursuivre son chemin.

«Qu'est deveuue l'allée d'ifs qui conduisoit de la cour du presbytère au parc de l'abbaye?» dit Montague à un paysan qui passoit auprès de lui.

Tout a été coupé par l'ordre de lady Birmingham qui a fait mettre à la place des palissades peintes en vert. Ah! si le vieux sir Walter Montague avoit été en vie, cela ne se seroit pas fait ainsi.»

Le Colonel entra alors dans un pré appartenant à l'abbaye et qui touchoit immédiatement au parc. Il remarqua un clédal rustique qui servoit de communication.

«Cette porte n'est-elle pas nouvelle?» demanda-t-il à son interlocuteur.

«Oh non Monsieur! Il y a cinq ans qu'elle y est. C'est le dernier ouvrage que sir Walter a fait faire avant de nous quitter. C'étoit une fantaisie de Mylady, disoit-il. Dieu bénisse leur mémoire à tous deux! Nous ne reverrons jamais leurs pareils.»

«Le vieux garde-chasse, James Wells, vit-il encore à l'abbaye?»

«Oh non Monsieur, il y a long-temps qu'il est mort, et sa femme aussi. Les nouveaux maîtres du château ont pris de nouveaux domestiques. Il ne reste plus des anciens que le vieux jardinier Isaac et sa femme.»

Ce fut une légère consolation pour Lionel de penser qu'il trouveroit au moins quelqu'un à l'abbaye qui se souviendroit de lui, et il continua sa route solitaire. Le chemin qu'il avoit pris le conduisit dans le parc au milieu d'un épais massif d'arbres toujours verts. Au

moment où le sentier ressortoit de ces ombrages, le promeneur jouissoit tout-à-coup du magnifique coup-d'œil qu'offroit l'ensemble du parc et les bâtimens pittoresques de l'abbaye.

La petite rivière d'Aiher traversoit le parc dans toute sa longueur. Sur la rive opposée qui s'élevoit en pente douce, l'antique abbaye se présentoit avec ses tours couronnées de lierre et ses fenêtres gothiques. Un groupe de vieux chênes en rehaussoit l'effet. On n'entendoit que le léger murmure de l'eau, et de temps en temps un daim timide traversoit à la course un éclairci du bois.

Montague étoit absorbé dans ses souvenirs, il pensoit à son père, au temps de son enfance, et il soupiroit profondément. Il fut tiré de sa rêverie par l'approche de quelqu'un qui s'avançoit en sifflant. C'étoit un des garçons de ferme accompagné d'un beau chien, il dépassa notre voyageur et s'achemina vers un petit pont qui conduisoit au château et qu'un saule cachoit aux regards. Lionel suivit le même chemin et rejoignit l'enfant tandis que celui-ci s'occupoit à rassembler quelques vaches qui paissoient dans le parc.

«Dites-moi mon ami,» lui dit Montague,« si je puis arriver aux cours de ferme de l'abbaye en suivant ce sentier?»

«Sans doute, Monsieur, vous le pouvez. J'y vais moi-même conduire ces vaches, car voici l'heure de les traire.»

«Vous avez là un beau chien!» dit Lionel, «Il a été élevé à l'abbaye, n'est-il pas vrai?»

«Surement Monsieur. C'étoit même le favori de sir Walter. Pauvre Pouts!» dit l'enfant en caressant l'animal.« Quand ils s'en sont allés en France, le vieil Isaac l'a gardé pour en prendre soin en souvenir de ses maîtres.»

«Isaac est-il à la maison dans ce moment?»

«Oh oui Monsieur, je crois bien qu'il y est. Si Monsieur veut le chercher dans l'arrière-cour ou dans l'é-

table ; il est toujours par-là à conter de vieilles histoires aux autres domestiques, car il n'y en a point qu'on écoute comme Isaac le jardinier. »

Montague suivit l'enfant jusqu'à la porte de la cour de ferme et le chargea de demander au vieil Isaac de venir lui parler. En attendant son arrivée, Lionel se promena près de là cherchant à retrouver un coin favori d'où l'on découvroit, à travers des branches de chênes, une jolie échappée de vue sur l'église d'Atherford. Il remarqua chemin faisant un jeune hêtre planté immédiatement avant son départ pour le collège. Il lui sembloit que c'étoit la veille qu'il avoit aidé le jardinier à placer en terre ce petit arbre qu'il voyoit grand et florissant. Il demeuroit immobile et moralisant sur la marche rapide des années, lorsqu'une voix bien connue lui adressa ces mots.

«On m'a dit, Monsieur, que vous désiriez me parler.»

Lionel se retourna et vit la figure noire et ridée du vieil Isaac qui le regardoit avec curiosité.

«Ah Isaac ! vous voilà donc mon vieux camarade? Il y a si long-temps que vous ne m'avez vu que je crains que vous ne m'avez oublié.»

«Il est certain, Monsieur, que je ne suis pas assuré... cependant il me semble.... mais ce n'est pas possible..... Puis le vieillard le regardant avec plus d'attention, s'écria:«C'est pourtant bien cela. Quoique vous soyez bien plus grand et plus brun que lorsque vous nous avez quitté, vous n'en êtes pas moins Mr. Lionel.»

«Hélas oui, mon brave Isaac. Je suis de retour depuis peu en Angleterre. Je vais pour quelques jours chez Mr. Mildmay à Bishop's-Court, et je n'ai pu passer si près de l'abbaye sans m'y arrêter un instant. »

«Ah ! » dit le vieil Isaac en essuyant une larme sur sa joue flétrie.«Cela doit bien vous attrister de penser au temps où vous étiez tous ici. »

Alors le vieux jardinier se livra à son penchant pour parler, et se mit à faire à Lionel de longs récits entremêlés de réflexions à sa manière, jusqu'à ce que Mon-

tague l'interrompit pour lui demander si les habitans de l'abbaye étoient actuellement à la maison.

«Non Monsieur, ils sont tous dehors aujourd'hui. Sir Benjamin est allé à Liverpool pour une affaire, et my-lady Birmingham et sa fille sont en fête à Norbury jusqu'à demain.»

Le Colonel demanda s'il pourroit voir la maison.

«Ah bien sûrement vous le pouvez, puisque ma femme Molly y est encore gouvernante. Jamais elle ne se consoleroit si elle venoit à apprendre que vous avez passé ici sans qu'elle vous ait vu.»

Ils traversèrent ensemble le parterre, dont tous les changemens furent critiqués tour à tour. Isaac blâmoit sévérement qu'on eût changé la forme des plate-bandes de fleurs et détruit les bordures de buis, et Lionel ne pouvoit leur pardonner d'avoir coupé un groupe de vieux cyprès et ôté l'horloge de sable qui étoit placée sous leur ombre depuis un temps immémorial.

Après de longs délais, notre héros fut enfin introduit dans la demeure de ses pères, et la vieille Molly vint lui en faire les honneurs. Elle le reconnut à l'instant, et son ravissement en revoyant son jeune maître fut inexprimable.

En passant dans la grande salle gothique, Lionel considéroit avec une sorte d'orgueil les nombreuses armures suspendues aux murailles, et qui toutes avoient appartenu à ses ancêtres. Il admira plus qu'il ne l'avoit jamais fait l'antique escalier de bois de chêne, richement sculpté; mais en entrant au salon la vue du portrait de sa mère, de grandeur naturelle et d'une ressemblance frappante, le remplit d'émotion. Tandis qu'il considéroit cette intéressante physionomie, il rendoit grâce au fond du cœur à cette sage Providence qui avoit fait passer sa mère à un monde meilleur avant l'époque des nombreux malheurs qui accablèrent ensuite sa famille.

La vue d'un beau buste de sir Walter, provoqua des exclamations de regrets et d'affection de la part des deux

honnêtes serviteurs ; mais Lionel avoit le cœur trop plein pour pouvoir parler. Il y avoit encore quelques bonnes peintures dans cet appartement, mais en vain ses deux cicerones essayèrent-ils de fixer son attention sur d'autres portraits de famille et de lui faire remarquer la légère ressemblance qui existoit entre son frère aîné et le grand amiral Montague. Enfin revenant à lui-même, il sortit du sallon pour passer dans la chambre à côté qui étoit autrefois celle qu'habitoit sa mère. Tout y étoit dans le même ordre. Une harpe et un piano ouvert, sembloient indiquer qu'on y avoit fait récemment de la musique. Auprès du feu étoit encore le grand fauteil de tapisserie dans lequel étoit sa mère lorsqu'il lui fit ses derniers adieux. Le même écran sur lequel il avoit crayonné des carricatures étant enfant, étoit placé dans un coin de la chambre. Comme il regardoit en silence autour de lui, son attention fut excitée par la vue d'un chevalet sur lequel étoit placé une peinture commencée. Il reconnut aussitôt que c'étoit une copie du portrait de sa mère.

« C'est l'ouvrage de notre demoiselle, » dit la vieille Molly, « c'est ici qu'elle s'occupe à peindre et à faire de la musique. C'est bien dommage qu'elle ne soit pas à la maison, car c'est une charmante demoiselle, et elle a bien du respect pour l'ancienne famille. »

Le son de la cloche de l'abbaye avertit Montague qu'il étoit tard, et comme il se souvenoit que son vieil ami, Mr. Mildmay n'aimoit pas qu'on le fît attendre, il prit affectueusement congé de ses vieux serviteurs, et s'arrachant à ces lieux si pleins de souvenirs il suivit dans le parc le chemin qui conduisoit à Bishop's-Court.

« C'est bien un beau garçon que notre jeune maître, » dit Isaac à sa femme, quand le colonel fut parti. « Mes bénédictions l'accompagneront partout où il ira. »

« Amen ! » dit la vieille Molly en essuyant ses larmes avec son tablier bleu.

Le colonel Montague méritoit en effet la tendre af-

fection que lui avoient voué les anciens serviteurs de l'abbaye. Il avoit été l'appui de sa famille dans les malheurs qui l'avoient successivement atteinte. Après la mort de lady Montague, sir Walter fut si fort accablé par cet événement qu'il abandonna le soin de ses affaires à un intendant infidèle, dont les malversions jointes aux dépenses extravagantes d'Edmond, le fils aîné, donnèrent lieu à de grands dérangemens de fortune. Il fallut louer Atherford pour plusieurs années, et la famille Montague alla s'établir sur le continent. Ces événemens hâtèrent la fin de sir Walter. Ce fut durant le séjour des Montague à Paris que l'ami de Lionel le baron de Wallenstein obtint la main de miss Montague, qui avoit hérité de moitié avec Lionel de la fortune de sa mère; Edmond ayant comblé la mesure de ses folies, en épousant en Italie une danseuse d'opéra.

(Le Colonel passe quelques jours à Bishop's-Court. La famille Mildmay est composée d'un père, brave et loyal gentilhomme campagnard, d'un fils, jeune avocat, et de deux filles, dont l'aînée Julia, est une personne parfaitement bonne et sensée, et Louisa la plus jeune est jolie, piquante, et sensible avec un air de légéreté. Elle a pris à Paris, où elle a passé un an auprès de Mad. de Wallenstein, sœur de Lionel, la manie de tout ce qui est français, et se pique d'avoir le ton et les manières d'une élégante de Paris. Montague fait connoissance à Bishop's-Court avec l'héroïne, Barbara Birmingham. Cette jeune personne, héritière d'une immense fortune, est jolie, simple et bonne. Lionel commence à s'y attacher. Sa mère est une femme commune et ridicule, et son père absolument nul. Lionel est élu député au Parlement par le bourg de Merton. Les Birmingham engagent Julia à venir faire un séjour à Londres avec eux, tandis que Louisa se dispose à s'y rendre de son côté, chez son amie Mad. de Wallenstein, dont le mari est venu à Londres en qualité d'ambassadeur d'Autriche. Avant son départ, elle accepte une invitation de lady Norbury pour aller passer quelques

jours chez elle à la campagne avec son frère Godfrey et Lionel. Elle espère y rencontrer Lord Fitzallan, neveu de Lady Norbury, qui lui a fait la cour avec succès pendant son séjour à Paris. Les Norbury, gens très-opulens et de grande naissance, jouent le premier rôle dans le comté. Ils rassemblent constamment chez eux la meilleure société des environs. )

Lord Norbury étoit homme du monde, et courtisan par excellence. Il connoissoit la valeur des mots mieux que personne et savoit toujours, en politique habile, jusqu'où il pouvoit aller sans se compromettre. On disoit avec raison, qu'on pouvoit juger du rang et de l'importance d'un homme quelconque, à la manière dont Lord Norbury le saluoit dans la rue, tant il entendoit bien l'art des bienséances. Il n'avoit point de cœur, l'esprit étroit, mais une grande expérience du monde lui avoit appris à se servir des autres pour parvenir à ses fins.

Le trait dominant du caractère de la comtesse Norbury étoit l'orgueil. Elle en avoit tous les travers. Le monde, selon elle, étoit divisé en deux classes d'hommes entièrement distinctes, les nobles et les roturiers. Elle ne reconnoissoit aucun intermédiaire, aucune nuance entre ces deux couleurs. Appartenir à la dernière de ces classes lui sembloit le plus grand des malheurs que Dieu pût dispenser à sa créature. Ce qu'il y avoit naturellement de bon en elle étoit étouffé par la roideur de ses opinions ultra-aristocratiques; et quoiqu'elle eût eu des moyens pour plaire, elle ne plaisoit jamais, tant ses manières étoient hautes et peu accueillantes.

Lady Anne, sa fille, étoit parfaitement belle et séduisante, mais elle avoit été entièrement gâtée par une excessive flatterie. Elle étoit fière, égoïste, et insensible, quoiqu'elle sût au besoin cacher ces défauts avec beaucoup d'esprit et d'adresse. Elle avoit fait une étude approfondie de l'art de plaire; car elle aimoit la flatterie tout en méprisant les flatteurs. Elle se moquoit de tout,

et la mystification étoit son jeu favori. Aucun foible ne pouvoit échapper à son coup-d'œil perçant, et elle s'amusoit également des manœuvres de son père et des grands airs de sa mère.

Lord Mordaunt, le fils unique de cette illustre famille, avoit les mêmes goûts que sa sœur, sans avoir tout son esprit, l'orgueil de sa mère sans ses bonnes qualités, et l'esprit intrigant de son père sans les talens qui l'avoient fait réussir. Il avoit été contrarié dans le premier de ses désirs, qui étoit de jouer un rôle sur les bancs de l'opposition; fantaisie qui s'étoit développée en lui en raison de la faveur dont son père jouissoit auprès des membres du gouvernement. Mais celui-ci lui ayant déclaré qu'il réduiroit de moitié son revenu à la première manifestation d'une opinion contraire à la sienne, il se vit forcé à l'obéissance, et se vengea de cette contrainte en se livrant follement à tous les genres de dissipation; il réussit ainsi à atteindre ce haut degré d'élégance qu'on obtient à présent en Angleterre par la fréquentation des maisons de jeux, et les succès de New-Market. Il ne manquoit plus à sa seigneurie qu'un procès scandaleux ou un duel éclatant pour avoir acquis cette louable célébrité recherchée avec tant d'ardeur par notre jeune noblesse.....

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Il y avoit alors une société nombreuse réunie à Norbury, mais elle ne se composoit, au dire de Lady Anne, que de badauds et de naturels du comté. On attendoit encore les hôtes de distinction.

Nous allons faire connoître au lecteur quelques-uns des personnages qui composoient cette réunion.

La doyenne de cette société étoit Mrs. Metcalf, qui depuis cinq semaines étoit établie à Norbury. C'étoit une grande et grosse femme de soixante ans. Elle avoit autrefois joué le rôle d'une beauté à la mode à Bath, Scarborough, etc.; mais, cependant, elle n'avoit point trouvé l'occasion de s'établir convenablement avant

l'âge de quarante ans. Elle épousa alors un simple gentilhomme campagnard, dont l'argent étoit le seul mérite à ses yeux. Elle eut peu d'années, après le bonheur de demeurer veuve, maîtresse d'une jolie fortune et parfaitement indépendante. Elle mettoit beaucoup de rouge, jouoit gros jeu, parloit haut, rioit aux éclats, donnoit des dîners et contoit des histoires. Elle ne manquoit ni d'esprit, ni d'impudence, aimoit à se mêler des affaires des autres, et prenoit presqu'autant de plaisir à faire rompre qu'à faire réussir un mariage. Lady Norbury trouvoit commode de se décharger sur elle du soin d'entretenir ses hôtes nombreux; car Mrs. Metcalf avoit toujours une provision d'anecdotes de tout genre à raconter au premier écoutant.

Les deux Miss Molineux étoient des complaisantes de la comtesse, qui, comme bien des grandes dames, ne savoit point se passer à la campagne de ces espèces de souffre-douleurs. Miss Dora avoit encore un air de beauté quoiqu'elle fût décidément passée. Elle étoit bornée, sentimentale, affectée, et se figuroit toujours avoir pour admirateur tel élégant qui ne songeoit nullement à elle. Elle savoit jouer au piano des valses et des contredanses à-peu-près en mesure, chanter pas très-faux la seconde partie d'un nocturne italien, et esquisser une vue de paysage assez bien en perspective. Elle savoit encore broder en soie et en cheveux, fabriquer des cartons, des écrans et toute espèce d'ornemens de cheminée. Les divers talens de Miss Maria Molineux étoient encore d'un genre plus utile que ceux de sa sœur. Elle écrivoit les billets de sa seigneurie, déchiffroit ses correspondances, levoit ses patrons, montoit son ouvrage de tapisserie, réparoit les fautes qu'elle y faisoit, soignoit ses oiseaux, caressoit ses chiens, arrangeoit ses bouquets, accordoit la harpe de lady Anne, coupoit les pages des romans nouveaux et tailloit des plumes pour tout le monde. Des jeunes personnes si complaisantes et si actives, ne pouvoient qu'être les bienvenues dans une maison où se rassembloient tant de désœuvrés des deux sexes,

Miss Maria pressoit vivement le siège du cœur de Sir Edward Barington, vieux baronet riche et goutteux. Elle espéroit réussir; et cette espérance étoit fondée sur trois raisons.

1.° Il avoit consenti à porter un gilet de flanelle sur sa recommandation.

2.° Il lui avoit demandé d'écrire pour lui la recette de son remède infaillible pour les crampes d'estomac.

3.° Enfin il l'avoit priée de lui faire de sa propre main une ligature au pouce qu'il s'étoit coupé en l'aidant à partager une pomme de pin.

A de telles preuves d'estime, n'étoit-il pas naturel de conclure que l'amour succéderoit.

Lord Dorville avoit atteint depuis peu sa majorité. Ce jeune vicomte, d'illustre naissance, avoit une très-grande fortune, mais fort peu d'esprit et de bon sens. Locke lui-même eût été embarrassé à découvrir des idées innées dans sa tête. Il se distinguoit d'ailleurs par de fort belles dents et des mains très-blanches; avantages qu'il avoit obtenu par des soins continuels et soutenus. Lady Anne avoit des vues sur lui et s'efforçoit de le rendre sensible. Mais l'entreprise n'étoit pas aisée, et si quelquefois elle réussissoit le soir à l'attendrir, elle le retrouvoit ordinairement tout de glace le lendemain matin. Cependant, elle ne se rebutoit point et espéroit l'emporter par un blocus persévérant, car elle avoit découvert que quoiqu'il fût à-peu-près insensible à la flatterie, il pouvoit être piqué par l'indifférence. Elle le traitoit donc avec la plus aimable nonchalance et usoit de mille stratagèmes pour s'assurer cette belle conquête.....

( L'auteur achève de passer en revue les autres originaux rassemblés à Norbury. Il raconte ensuite l'arrivée de Louisa, de son frère et de Lionel. Nous reprendrons le texte au moment où toute cette société va se mettre à table.)

Quand la société fut réunie au sallon, à l'heure du dîner, le colonel Montague et Godfrey furent présen-

tés à toutes les dames quoiqu'ils fussent déjà en relation avec la plupart d'entre elles; mais c'étoit un usage établi à Norbury, que les nouveaux venus devoient être présentés. Le Comte mettant une grande importance à de petites choses, observoit comme des lois invariables, certaines règles d'étiquette qu'il avoit établies. Une de ces règles étoit qu'à dîner, lady Anne fût toujours placée à sa droite, et voici quelles étoient ses raisons pour cela. Lady Anne avoit la main et le bras d'une beauté remarquable, et comme elle remplissoit le verre de son père lorsqu'il vouloit proposer à quelque convive de boire du champagne avec lui, il étoit impossible qu'alors l'attention des hommes ne fût pas excitée par ce beau bras en mouvement ou par les bracelets qui l'entouroient. Cet arrangement empêchoit aussi que sa seigneurie ne fût offusquée par le voisinage immédiat de quelques-unes de ces demoiselles sans importance dans le monde, qu'on étoit obligé d'inviter à Norbury. Il pouvoit enfin, avoir ainsi des *aparté* avec sa fille et surveiller de près sa conduite.

Lady Anne qui entendoit à fond le petit manège de société, aimoit à former des plans et à faire jouer habilement des ressorts cachés. Elle pouvoit toujours plaire lorsqu'elle le vouloit, et son projet du moment étoit de captiver le colonel Montague. Il avoit assez bon air pour qu'elle en fît son admirateur de campagne. D'ailleurs, lorsqu'une fois il seroit à ses pieds lord Dorville en concevroit peut-être quelque jalousie, et cela pourroit servir à hâter un dénouement.

Lord Norbury de son côté avoit résolu de protéger le nouveau député au Parlement, car il pouvoit redevenir un jour possesseur de l'abbaye d'Atherford et prendre de l'influence dans le comté.

Tout plein de ses projets, il appela sa fille en descendant l'escalier. «Anne, mon ange! Prenez mon bras! Permettez-moi d'être votre chevalier pour le moment. Comme ces cheveux sont bien arrangés! Sur mon honneur, vous êtes irrésistible!»—L'orgueilleuse beauté fit un

sourire d'approbation. « Souvenez-vous, » dit lord N. à demi-voix, « que je veux que le colonel Montague soit à côté de vous à table. J'ai mes raisons pour cela. »

« Et moi aussi mon père. Il est heureux que nous nous accordions si bien. » Et elle lui lança un regard malin.

« Vous êtes une sotte! » lui dit son père enchanté en lui frappant doucement sur la joue.

En conséquence, lady Anne commença immédiatement son plan d'opération en entrant au salon. Le colonel étoit assez éloigné du reste de la société et feuilletoit un livre auprès d'une petite table. Elle alla s'asseoir près de lui au coin de la cheminée.

Lorsque Lionel posa son livre, elle lui demanda de ne point faire attention à elle, mais en même temps elle entama la conversation avec tant d'esprit et d'agrément, qu'il étoit impossible d'avoir envie de faire autre chose que de l'écouter. Ils critiquèrent ensemble les romans qui étoient sur la table et découvrirent ainsi que leurs goûts se rencontroient presqu'en tous points. Le colonel remarqua le naturel avec lequel l'auteur d'un de ces ouvrages dépeignoit le caractère d'une vieille demoiselle ridicule. Lady Anne dit qu'elle craignoit que ce portrait ne fût copié d'après nature, « car, » ajouta-t-elle, « on voit dans le monde des personnes qui ressemblent à cela; » et en même temps elle jeta un coup-d'œil sur miss Bevil, qui étoit là bien droite, bien parée et bien fardée.

Tous deux alors éclatèrent de rire en même temps et prirent pour prétexte de leur gaîté une carricature qui étoit sur la table. Dans ce moment lord Dorville entra, ses yeux se tournèrent immédiatement vers la petite table et il parut surpris de la grande intimité qui sembloit déjà régner entre eux. Un peu piqué de cette découverte, il s'avança vers l'autre portion du salon où la comtesse représentoit, assise au milieu d'un large canapé; mais cela ne l'empêcha pas d'entendre un nouvel éclat de rire de lady Anne. Il chercha à l'instant

à quelle belle il pourroit adresser ses soins pour le moment. Miss Louisa Mildmay étoit fort jolie, elle avoit un air étranger très-élégant; mais quelle contrariété! elle étoit justement alors établie sur un petit sopha dans l'embrasure de la fenêtre, et lord George à ses côtés sembloit lui dire tout bas de fort jolies choses qu'elle écoutoit en rougissant avec beaucoup de grâce. Il y avoit bien encore les deux miss Carlton parées de roses artificielles avec leurs cous de grue, leurs robes empesées et leurs joues roses. L'aînée étoit mieux que l'autre et sa seigneurie alloit lui adresser la parole, lorsqu'il se souvint tout-à-coup que lady Anne lui avoit dit un jour qu'elle ne voyoit jamais son nez de perroquet et ses lèvres vermeilles, sans penser à un oiseau qui mange une cerise. Ce souvenir l'engagea à renoncer à son projet et ce fut à la cadette qu'il adressa quelques mots.

Lady Margaret Carlton observa sans faire semblant de rien cette bonne fortune de sa fille, et bâtit aussitôt là-dessus des châteaux en Espagne.

Avant que le dîner fut annoncé, et tandis que tout le monde l'attendoit avec impatience, lord Mordaunt, très-mal à-propos, demanda à sa sœur où elle avoit mis les gravures du voyage d'Humboldt, qu'il vouloit montrer à Mr. Godfrey Mildmay. Elle fut donc obligée de se lever, et Lionel quitta sa place pour s'approcher de lord Fitzallan. Lorsque lady Anna eut apporté le livre, elle n'eut plus d'occasion de renouer son tête à tête. Aussitôt qu'elle rentra dans le cercle de la conversation générale, lord Dorville abandonna miss Charlotte et fut se placer derrière sa chaise. Il lui fit un compliment sur sa toilette et elle sourit sans écouter ce qu'il lui disoit. Lord Norbury jeta sur sa fille un regard scrutateur en cherchant à deviner comment elle se tireroit d'affaire. Il s'agissoit de rendre à Montague la place qu'avoit reprise lord Dorville. Avec un air d'aisance parfaite lady Anne dit au colonel Montague: « voulez-vous m'apporter mon schall que j'ai laissé sur cette console auprès de vous? »

Il obéit, et alloit se retirer lorsqu'elle lui dit d'un air enjoué : — « Arrêtez donc! il faut à présent que vous m'aidiez à le mettre sur mes épaules, sans quoi vous n'auriez fait qu'à moitié votre devoir. »

Lionel essaya mais ne réussit pas au gré de lady Anne. Il fallut recommencer une fois, deux fois. Tous les regards étoient fixés sur le schall. Les hommes rioient, mais lord Dorville se mordoient les lèvres Lord Norbury jouissoit de la petite ruse de sa fille. Le dîner fut annoncé avant que les plis du cachemire fussent arrangés. Lord Norbury offrit son bras à lady Margaret; la Comtesse dit à son fils d'accompagner miss Carlton. « A quoi pensez-vous lord Dorville, » dit lady Anne, « miss Charlotte-Augusta attend que vous lui offriez votre bras. » Le bras fut pris, mais non offert.

« Pauvre Dorville! » dit lord George à Louisa tandis qu'ils s'acheminoient ensemble.

Le docteur Sloper et Mrs. Metcalf, l'abbé Le Blanc et miss Bevil, Godfrey Mildmay et miss Molineux, l'archidiacre et lady Norbury suivoient deux à deux. Lady Anne jeta un dernier coup-d'œil sur les plis de son beau cachemire; puis avec un sourire de satisfaction elle prit le bras de Montague et termina la marche. Elle avoit réussi, et on pouvoit lire son triomphe dans ses yeux lorsqu'elle s'assit à table entre son père et Lionel.

*(La suite au prochain cahier.)*

## HISTOIRE.

A NARRATIVE, etc. Récit des expéditions de l'armée anglaise à Washington et à la Nouvelle-Orléans, sous les ordres des généraux Ross, Pakenham et Lambert, en 1814 et 1815; par l'auteur du *Subalterne*. *Londres*. John Murray, Albermale Street. (Extrait de l'*Edinburgh Review*, Mars 1827).

Ce petit ouvrage sorti de la plume d'un officier anglais, contient le récit des opérations de l'armée anglaise en Amérique pendant les années 1814 et 1815, au moment où la paix venoit d'être rétablie en Europe par la chute de Bonaparte, et où les ministres de la Grande-Bretagne résolurent d'attaquer par mer et par terre le seul ennemi qui leur restât à combattre. Il va sans dire qu'il n'étoit nullement question d'une invasion sérieuse. Le seul but qu'on se proposoit étoit de répandre l'alarme sur les côtes, de ravager quelques points isolés, de menacer tous les endroits vulnérables, de forcer ainsi l'ennemi à de grandes dépenses, et de faire tout le dégât possible. Dans ce but, on prépara un armement considérable, auquel fut attaché l'auteur du récit que nous avons sous les yeux. Cet officier a su donner à sa narration beaucoup d'intérêt et de mouvement. Il paroît être doué d'un vrai talent d'observation,

et il décrit d'une manière forte et animée les scènes de la guerre et la vie de soldat. La guerre, par sa nature même, place ceux qui y prennent part dans des situations extraordinaires et propres à réveiller l'intérêt le plus vif; de semblables narrations sont recherchées avec une curiosité avide par les lecteurs paisibles qui aiment à se faire quelque idée des fatigues, des dangers et des vicissitudes de la guerre, et pour lesquels un rapport purement stratégique n'auroit aucune espèce d'intérêt. Sous ce rapport, l'ouvrage dont nous rendons compte a beaucoup de mérite. Nous devons ajouter cependant, que l'auteur paroît avoir contre les Américains une antipathie naturelle, qui se montre dans toutes les occasions par de petites anecdotes à leur préjudice, ou par une interprétation malveillante de leurs actes. Il les accuse en masse d'être faux et rusés, et à l'appui de cette imputation il raconte l'histoire de deux Américains qui, ayant pris les armes pour la défense de leur pays, furent faits prisonniers, et qui s'efforcèrent de tromper les Anglais, et de se faire relâcher sous de faux prétextes. Ainsi, une simple ruse de guerre qui auroit été applaudie chez un soldat anglais, est considérée chez un Américain comme l'indice d'un caractère faux. Voilà comment les préjugés nationaux s'autorisent des faits les plus insignifians pour porter des accusations contre un peuple tout entier. Il est juste d'observer néanmoins que cette antipathie de l'auteur n'a point exercé d'influence sur son récit des opérations militaires, et qu'on y remarque partout beaucoup de calme, d'impartialité et de candeur.

Ce fut immédiatement après la guerre d'Espagne que notre auteur fut envoyé en Amérique avec son régiment. Les troupes de l'expédition partirent de la Garonne sous le commandement du général Ross, et elles furent rejointes pendant la traversée par plusieurs renforts, qui portèrent leur nombre total à cinq mille hommes à-peu-près. Cette petite armée, qui n'étoit redoutable que par son courage et sa discipline, devoit débarquer sur les côtes de l'Amérique et prendre de suite l'offensive. En conséquence, les troupes prirent terre sur les rives du Patuxent, au nombre de quatre mille cinq cents hommes, y compris les matelots. Après quatre ou cinq jours de marche le long du fleuve, et après avoir traversé les villes de Nottingham et de Marlborough qui étoient entièrement abandonnées, les Anglais arrivèrent en vue de l'armée ennemie. Celle-ci occupoit une forte position sur une hauteur, ayant en face la petite ville de Bladensburg, et un bras du Potomac sur lequel étoit jeté un pont, et sur la rive droite duquel se trouvoit un taillis de mélèzes et de saules qu'on avoit rempli de tirailleurs. L'armée américaine, deux fois aussi nombreuse que les troupes anglaises, étoit disposée sur trois lignes et soutenue par vingt pièces d'artillerie. Deux canons de gros calibre défendoient le pont que les Anglais devoient passer pour l'attaque ; quatre autres pièces, placées des deux côtés de la route, balayoient toute la pente jusques dans les rues de Bladensburg. Les Anglais avancèrent avec intrépidité sur cette position formidable, et l'emportèrent, mais avec une perte de cinq cents hommes.

Si on considère que dans cette affaire des recrues sans expérience avoient à résister à de vieilles troupes, on reconnoîtra que le résultat ne pouvoit être douteux. Les Américains avoient pris une forte position, et ils évitèrent prudemment de s'engager dans une lutte corps à corps avec des vétérans exercés aux combats. Ceux-ci, au contraire, brûloient d'en venir aux mains, et la bataille fut décidée parce que les Américains cédèrent sur tous les points sans défense sérieuse. La position des Anglais n'étoit cependant pas sans danger. Ils étoient en petit nombre, et se trouvèrent fort exposés pendant l'attaque. Sur le pont une compagnie entière fut renversée par la première décharge de l'artillerie américaine. Celles qui suivirent eurent heureusement moins de précision, car sans cela la perte des Anglais auroit été bien plus considérable. Ceux-ci eurent surtout à souffrir du feu des tirailleurs armés de carabines, et postés dans le bois ; et ce ne fut qu'en passant sur les corps de leurs compagnons morts ou mourans qu'ils parvinrent à traverser le pont. Le feu meurtrier des tirailleurs couvrit la retraite de l'ennemi, et occasionna aux Anglais de nouvelles pertes en soldats et en officiers.

La prise de Washington fut le fruit de cette victoire, et l'auteur donne une description détaillée des ravages qui s'en suivirent et de l'alarme qui se répandit dans tout le pays. Ces scènes sont en général bien dépeintes, mais l'auteur auroit pu laisser de côté quelques plaisanteries et quelques misérables anecdotes sur le manque de courage du président Maddisson. En se retirant pour

se rembarquer, l'armée repassa sur le champ de bataille qui étoit encore couvert de morts. Ce spectacle inspire à l'auteur quelques pensées solennelles, en dépit de son esprit militaire.

«Au moment où nous repassions sur le champ de bataille, la lune se leva, et vint éclairer une scène dont l'aspect étoit bien propre à ébranler l'homme le plus résolu. Les morts n'avoient point encore été enterrés, et gisoient çà et là complétement dépouillés. Une pluie violente, à laquelle ils avoient été exposés dans cet état, avoit blanchi leurs cadavres d'une manière extraordinaire. La chaleur les avoit affectés ensuite différemment, et le vent de la nuit se chargeoit d'exhalaisons horribles en passant sur ce champ de carnage.»

«Il y a dans un pareil spectacle quelque chose d'extrêmement humiliant pour la nature humaine. C'est peu de chose que de voir, pendant l'agitation du combat, tomber autour de soi des centaines d'hommes; on le voit presque sans y penser, tant toutes les facultés de l'ame sont absorbées par l'excitation du moment, et par l'entraînement qui vous fait suivre l'impulsion générale. Mais quand on vient, dans un moment de calme, à revoir le champ de bataille avec ces cadavres qui gisent dépouillés, il est difficile de se défendre d'une sorte de frisson en songeant à combien peu il a tenu peut-être que vous ne fissiez partie de cette masse de corruption que vous contemplez. Quant à moi, j'avoue qu'en cette occasion de semblables pensées s'élevèrent au-dedans de moi; et si quelqu'un affirmoit pouvoir se défendre de ces impressions dans un cas

pareil, je serois plus tenté de le mépriser comme manquant de la sensibilité propre à tout être raisonnable, que de l'admirer pour son courage. »

Il fut décidé ensuite qu'on attaqueroit Baltimore, et que les troupes seroient débarquées à quatorze ou quinze milles de cette place. La nuit qui précéda le débarquement, les soldats dormirent tout équippés pour être prêts au premier signal. L'agitation d'esprit que l'on éprouve dans une situation semblable, est fort bien décrite dans le passage suivant.

« Il y avoit dans ces préparatifs quelque chose, à la fois, de solennel et d'excitant. On ne pouvoit s'attendre à occuper sans coup férir une place aussi importante que Baltimore, et par conséquent tout ce mouvement ne pouvoit être que le prélude d'un combat. Mais aucun homme, habitué le moins du monde à la réflexion, ne peut voir devant lui la chance d'une mort subite et violente, sans éprouver des sensations très-différentes de celles que d'autres circonstances ont pu faire naître en lui. Quand la bataille a commencé, je puis dire par expérience que ceux qui y sont engagés ressentent des émotions que j'appellerois volontiers délicieuses; ce sont au fait, autant de joueurs qui disputent le prix le plus élevé qui puisse être offert. Mais ce qui force à la réflexion, ce sont les préparatifs, et ensuite le calme de l'attente. D'un autre côté, l'aspect militaire de tout ce qui vous entoure, les physionomies animées et les bons mots des soldats, et quelque chose en vous-mêmes que je ne saurois comparer qu'à l'espèce de gaîté que les criminels éprouvent quel-

quefois au moment où ils marchent à l'échafaud, tout cela contribue à vous donner une sorte d'hilarité factice, qui devient presque un tourment par son exagération même. C'est une agitation des nerfs, telle que doivent l'éprouver les maniaques; on voudroit en être délivré, bien qu'on refuse d'avouer qu'elle a quelque chose de pénible. »

A 7 heures du matin, les troupes anglaises débarquèrent au nombre de cinq mille hommes, y compris mille matelots. Après une escarmouche avec les tirailleurs ennemis, dans laquelle le général Ross perdit la vie, les Anglais se trouvèrent en face de six à sept mille hommes, occupant une forte position flanquée à droite et à gauche par des bois, avec un espace libre au-devant pour le feu de l'artillerie. Après une canonade assez vive, les Anglais, désireux d'en venir aux mains, s'avancèrent avec le plus grand sangfroid et bien en ordre, sous un feu terrible de mitraille et de mousqueterie. Ils marchèrent ainsi jusqu'à trente pas de l'ennemi, alors les Américains cédèrent et battirent en retraite. L'auteur termine le récit de cette affaire par quelques anecdotes en faveur des Anglais et au préjudice des Américains. Le reproche perpétuel qu'il fait à ces derniers est celui de finesse et de duplicité; cependant, le seul motif de cette accusation paroît être l'emploi de la part des Américains, de quelques-unes des ruses en usage à la guerre.

Les opérations qui suivirent peuvent être rapportées en deux mots. En avançant vers Baltimore, les Anglais rencontrèrent le corps principal de l'armée amé-

ricaine, composée de vingt mille hommes, et retranchée sur une chaîne de collines avec une nombreuse artillerie. On ne jugea pas prudent d'attaquer cette position, et l'armée reçut l'ordre de battre en retraite. Elle se rembarqua ensuite, et revint à la Jamaïque.

Les ministres ayant résolu de persister à porter la guerre sur le territoire des Etats-Unis, une nouvelle et formidable expédition fut envoyée contre la Nouvelle-Orléans, la capitale de la Louisiane. Nos lecteurs savent que cette ville est située sur la rive est du Missisipi, à cent milles environ de son embouchure, dans un espace de pays que ce fleuve immense et ses rivières tributaires inondent chaque année. Dans ces plaines qui, près de la Nouvelle-Orléans, ont quatre milles de largeur, l'inondation forme d'inombrables rivières, des canaux, des lacs et des marais, qui interrompent toutes les communications par terre. Les canaux et les fleuves, cependant, sont bordés de bandes étroites de terrain fertile d'un à deux milles de large, et qui s'élèvent au-dessus de l'inondation. C'est sur une de ces bandes qu'est bâtie la Nouvelle-Orléans. Du côté de l'ouest, elle touche au fleuve, tandis qu'à l'est, elle est protégée par un marais impraticable de six à dix milles de longueur. Plus loin s'étend le lac de Pontchartrain, qui n'a que de six à douze pieds de profondeur, et qui communique par le lac Borgne avec la mer. D'après cette position, on conçoit facilement quels sont les moyens de défense de la Nouvelle-Orléans. La rapidité des eaux du Missisipi, son cours tortueux, et des forts élevés au milieu des marais, en rendent l'a-

bord impraticable du côté du fleuve. Une armée ennemie ne sauroit donc l'atteindre que par le lac. Mais les bords de ce lac, qui sont très-marécageux, permettroient à peine de débarquer l'infanterie, et bien moins encore l'artillerie, et un débarquement ne peut s'effectuer que sur deux points, les baies de St. Jean et de Catiline. Mais les assaillans rencontrent ici de nouveaux obstacles. Le terrain sur lequel ils arrivent est tout-à-fait plat, sans bois, ni rien qui puisse masquer leurs mouvemens. La largeur de la bande, entre le marais et le fleuve, n'est que de deux à trois milles, et peut en quelques jours être couverte de retranchemens. Ceux-ci ne pourroient être attaqués que de front, tandis que le flanc de l'armée envahissante, seroit exposé au feu meurtrier des vaisseaux armés sur le fleuve et des batteries élevées sur l'autre rive.

Les commandans de l'expédition, sir A. Cochrane et le général Keane, connoissoient parfaitemant bien ces dangers et ces obstacles, mais comptant sur le secret des opérations, ils résolurent de débarquer sur les bords du lac, et de s'avancer rapidement sur la Nouvelle-Orléans avant que l'ennemi pût faire des préparatifs de défense. Ce plan fut mis à exécution, mais non sans éprouver de grandes difficultés. Il fallut d'abord soutenir un combat acharné contre une flotille américaine qui défendoit le lac, et qui fut prise à l'abordage par cinquante chaloupes anglaises. Il fallut ensuite transporter toutes les troupes dans des bateaux ouverts sur une petite île déserte, appelée Pine-island, à environ trente milles de distance, et les laisser là sans abri et sans

feu, exposées pendant un jour à une pluie battante, et pendant une nuit à un froid perçant. De cette île, où toute l'armée anglaise se trouva réunie le 21 janvier, il fallut gagner en bateau, la côte d'Amérique, distante de quatre-vingt milles, et débarquer dans la baie de Catiline. Et comme on n'avoit que le tiers du nombre de bateaux nécessaires au passage, on fut obligé de faire la traversée en trois divisions, en s'exposant ainsi à être attaqué en détail. Cependant, malgré tous ces obstacles, la première division de seize cents hommes réussit à opérer son débarquement, après avoir surpris les sentinelles américaines qui s'étoient endormies.

On résolut d'abord d'attendre les deux divisions restantes, mais le général, trompé par des transfuges qui assurèrent que les dispositions des habitans étoient très-favorables aux Anglais, et que ceux-ci n'auroient qu'à se montrer pour recevoir leur soumission, s'avança jusque sur la route qui mène directement à Orléans, et fit camper les troupes vers le milieu du jour sur les bords du Mississipi. Les soldats n'apercevant aucun ennemi, commencèrent à allumer des feux et à se mettre à leur aise; ils se répandirent çà et là dans les environs, et rapportèrent des provisions de toute espèce qui furent partagées également entre tous. Il étoit trois heures après midi, et tout étoit tranquille. Les soldats ayant achevé leur repas, dormoient étendus auprès de leurs feux, ou se rafraichissoient en se baignant dans le fleuve. A l'exception d'une légère alarme qui n'eût pas de suite, rien ne vint troubler la sécurité générale, et les troupes espéroient jouir enfin d'une nuit de repos.

Mais ce calme trompeur ne dura pas. Les Américains observoient jusqu'au moindre mouvement de l'armée envahissante, ils connoissoient exactement sa force et sa position, et se préparoient à l'attaquer vivement pendant qu'elle se trouvoit divisée. Le jour entier s'écoula dans la sécurité, mais la nuit devoit amener des scènes sanglantes de combats et de carnage. Un schooner américain qui vint se poster sur le Mississipi vis-à-vis du camp anglais, commença l'attaque. Voici comment l'auteur raconte cet incident inattendu.

« Le jour se passa ainsi tranquillement, et lorsque la nuit fut venue, nos feux brillèrent d'un plus vif éclat, nous primes notre repas du soir et nous nous disposames au sommeil. Mais vers les sept heures et demi, plusieurs des nôtres remarquèrent un gros bâtiment qui remontoit le fleuve avec mystère, et qui s'arrêta à la hauteur de notre camp. Là, il jeta ses ancres et replia tranquillement ses voiles. Nous crûmes d'abord que ce pourroit être un de nos propres croiseurs qui avoit réussi à pénétrer dans le fleuve sans être observé, mais comme nos sommations répétées ne reçurent aucune réponse, l'alarme se répandit aussitôt dans le camp, et personne ne songea plus à dormir. On tira plusieurs coups de fusil contre le bâtiment pour le forcer à répondre, mais sans aucun effet. Enfin, quand toutes ses voiles furent pliées, et qu'il eût pris position, nous entendimes distinctement une voix forte s'écrier d'un ton de commandement : « Donnez-leur ceci, pour l'honneur de l'Amérique. » Au même instant le feu de ses canons brilla comme l'éclair, et une pluie meurtrière de mitraille couvrit tout le camp. »

Les Anglais n'ayant point d'artillerie pour répondre à ce feu redoutable, n'eurent d'autre parti à prendre que de se mettre à couvert contre la grêle de la mitraille derrière les digues du Mississipi. Là, il restèrent immobiles dans une pénible et silencieuse attente, prêtant l'oreille au sifflement des balles qui passoient sur leurs têtes, et aux gémissemens des blessés qui étoient étendus tout près d'eux. Ils ne jouirent pas même long-temps de ce misérable abri. La nuit étoit complètement noire; les feux éparpillés par l'effet de la mitraille ennemie ne jetoient plus qu'une sombre lueur, et on ne distinguoit aucun objet à trois pas de distance, si ce n'est au moment des décharges d'artillerie. Les Anglais se trouvoient depuis une heure dans cette fatale position, lorsque des coups de fusil se firent entendre dans la proximité du camp. Il y eut quelques instans de doute sur la cause de ce nouvel incident; mais l'incertitude ne fut pas de longue durée. « Le feu ayant cessé un instant, » dit notre auteur, « fut suivi de mille cris simultanés, et au même instant tout l'horizon fut éclairé par un feu de mousqueterie formant une longue ligne demi-circulaire. » Il étoit évident que les Anglais étoient enveloppés par des forces supérieures, et qu'ils se trouvoient placés dans l'alternative de se rendre ou de repousser l'ennemi. Il s'ensuivit une lutte terrible et acharnée, pendant laquelle amis et ennemis se trouvèrent confondus dans l'obscurité. Il n'y avoit plus ni ordre, ni discipline. Chaque officier, dès qu'il pouvoit parvenir à réunir vingt ou trente hommes, se jetoit tête baissée au fort de la mêlée, où l'on com-

battoit, corps à corps, au sabre et à la bayonnette avec toute l'ardeur et la férocité des héros d'Homère. Enfin, après un long combat et une résistance obstinée, les Américains furent repoussés, mais les vainqueurs perdirent cinq cents hommes, parmi lesquels se trouvoient quelques-uns des meilleurs officiers et un grand nombre des soldats les plus braves.

Dès que le jour commença à poindre, les Anglais se virent forcés de chercher de nouveau, derrière les digues, un abri contre le feu du schooner. Tandis qu'ils étoient là, accablés de fatigue et exposés sans abri au froid piquant du matin, l'auteur de ce récit, accompagné de quelques hommes, se rendit sur le champ de bataille, pour découvrir et inhumer le corps d'un ami tombé dans le combat. L'aspect du champ de bataille étoit affreux; amis et ennemis gisoient pêle-mêle par groupes de quatre ou six cadavres; presque tous étoient morts par le sabre ou la bayonnette, et un grand nombre avoient été assommés à coups de crosse. Non-seulement ils étoient défigurés par d'horribles blessures, mais l'expression même de leurs traits avoit quelque chose de sauvage et de féroce. La lutte avoit été tellement acharnée, que dans plus d'un endroit on voyoit un Anglais et un Américain qui s'étoient mutuellement transpercés de leurs bayonnettes. Notre auteur ayant enfin trouvé le corps de son ami, fait un récit touchant de la manière dont il lui rendit les derniers devoirs. On éprouve une sorte de soulagement en trouvant de semblables traits de tendresse et d'humanité au milieu des horreurs de la guerre.

« Après avoir cherché quelque temps en vain, je découvris le corps de mon ami étendu derrière un monceau de joncs, à l'endroit même où nous avions été séparés dans l'ardeur du combat. Sa tête avoit été traversée par une balle de carabine de si petit calibre qu'on apercevoit à peine la blessure. Je sens que ce ne seroit pas ici le moment de parler de mes sentimens personnels, mais il étoit mon ami, et un ami tel que peu d'hommes ont le bonheur d'en posséder. De longues années avoient cimenté notre union, nous avions supporté les mêmes fatignes, bravé les mêmes périls, et je ne puis m'empêcher de payer un dernier tribut à sa mémoire. »

«Pendant que j'étois occupé à chercher son corps, je me flattois de pouvoir en supporter la vue avec un certain degré de fermeté, mais quand je l'aperçus gisant à terre, pâle et ensanglanté, toute ma force s'évanouit. Je me laissai tomber sur le sol à côté de lui, et je pleurai comme un enfant. Mais ce n'étoit pas le moment de se livrer à d'inutiles regrets. Je savois que je devois le suivre, plus tôt ou plus tard, au bout de quelques heures peut-être. Je plaçai le corps sur une brouette, et je le transportai dans un jardin attenant au bâtiment qui avoit servi de quartier-général, et qui venoit d'être converti en hôpital. Ce fut là que je creusai sa tombe, et que je l'ensevelis dans son uniforme comme il convient à un militaire. Les simples soldats qui m'assistoient dans cette pénible tâche, mêlèrent leurs larmes aux miennes, et peu d'hommes rentrent dans le sein de la terre accompagnés de plus sincères et de plus profonds regrets.»

L'auteur visita ensuite l'hôpital, et il fait une description déchirante de l'état des blessés. « Toutes les chambres, dit-il, étoient pleines de malheureux plus ou moins mutilés. De tous côtés retentissoient des prières, des cris, des gémissemens, entremêlés d'affreuses imprécations. Ceux-ci étoient étendus sans mouvement sur la paille, les yeux à demi-fermés ; ceux-là essayoient de se lever, et retomboient en poussant des cris de douleur. Chez d'autres encore, le regard vague et les paroles incohérentes, annonçoient l'approche de la mort. » — Nous ne voulons pas révolter nos lecteurs en nous arrêtant davantage sur ces détails, qui sont très-propres néanmoins à dépouiller la guerre de sa fausse auréole de gloire, et à présenter une image fidèle de ses effets.

Les Anglais s'aperçurent bientôt qu'ils avoient été trompés par les déserteurs et les espions, et qu'au lieu d'une conquête facile, ils devoient s'attendre à une résistance vigoureuse et obstinée. L'arrivée de sir Edward Pakenham, qui devoit prendre le commandement en chef, et celle du général Gibbs, ranimèrent le courage des soldats, et ceux-ci reçurent leurs chefs avec des acclamations répétées. Comme c'étoit alors le jour de Noël, les officiers réunirent toutes leurs petites provisions et résolurent de dîner gaîment ensemble. Il y a quelque chose à la fois de très-caractéristique et de fort touchant dans le récit de ce repas de fête, où l'on voyoit des soldats endurcis, se jouant en quelque sorte des revers de la fortune, et s'abandonnant à une franche gaîté à portée même des canons de l'ennemi.

Mais telle est la trempe de caractère que donnent les habitudes de la guerre, et c'est ainsi que des soldats formés par état à ce genre de vie extraordinaire, conservent toujours une supériorité marquée sur toute autre espèce de troupes.

Sir Edward Pakenham étant enfin parvenu, à l'aide d'une batterie à boulets rouges, à détruire le schooner dont le feu avoit été si fatal aux Anglais, et à repousser l'attaque d'un autre navire qui étoit venu à son secours, s'avança le 27 décembre avec toutes ses forces à la rencontre de l'armée ennemie. Les troupes qui avoient été harassées toute la nuit par le feu des carabiniers américains, se mirent néanmoins gaîment en marche, animées du meilleur esprit. Après avoir fait quatre ou cinq milles, elles se trouvèrent en face de l'ennemi, qui occupoit une position avantageuse derrière un canal de près de cent pieds de large, et défendu par des retranchemens élevés à la hâte. Une batterie formidable prenoit la route d'enfilade, et un gros bâtiment, escorté d'une flotille de chaloupes canonnières, flanquoit toute la position. Ce fut à la droite que l'on découvrit d'abord l'ennemi, ses forces étant masquées à la gauche par des maisons placées dans un détour de la route. Les troupes qui s'avançoient de ce côté ne s'aperçurent de la proximité de l'ennemi qu'au moment, où débouchant derrière les maisons, elles virent la bouche des canons pointés contr'elles. Au même instant les batteries de terre et l'artillerie de la flotille ouvrirent un feu meurtrier. Les boulets tomboient dans les rangs pressés et y faisoient d'affreux ravages. Cette soudaine attaque jeta d'abord

d'abord quelque confusion dans l'armée anglaise. Cependant l'artillerie fut amenée, et mise en action, mais elle fut bientôt écrasée par la supériorité du feu de l'ennemi. L'infanterie ayant été arrêtée par le canal dont on ne connoissoit point la profondeur, on fut obligé de renoncer à l'attaque et de battre en retraite.

Les trois jours suivans, le 28, 29 et 30 décembre, furent employés à délibérer sur ce qu'il y avoit à faire, et l'ennemi profita de ce temps pour achever ses ouvrages et fortifier ses lignes. Il fut enfin résolu qu'on attaqueroit les retranchemens américains comme des fortifications régulières; en conséquence, des batteries de gros calibre furent établies pendant la nuit à 300 yards des ouvrages de l'ennemi, et commencèrent à les battre au point du jour. Au premier moment, leur feu occasionna une terreur panique dans le camp américain; mais l'ordre s'étant enfin rétabli, et un grand nombre de canons ayant été débarqués par la flotille, l'artillerie ennemie ouvrit son feu avec le plus grand succès, et réduisit bientôt les batteries anglaises au silence par sa supériorité numérique. Le Anglais se virent encore une fois forcés de battre en retraite.

Cependant les troupes commençoient à murmurer. Elles étoient exposées à des fatigues continuelles. Les boulets et les bombes de l'ennemi pleuvoient jour et nuit jusque dans le camp, et ne laissoient aux soldats aucun instant de repos. Néanmoins ces murmures ne provenoient point du désir d'échapper à cette position dangereuse, ils ressembloient plutôt, comme le dit notre auteur, « aux grondemens d'un dogue enchaîné

qui voit son antagoniste et qui ne peut pas l'atteindre. »

Le général anglais se trouvoit évidemment dans une situation très-délicate. Attaquer de front la position de l'ennemi, eût été une entreprise téméraire, et d'une issue fort douteuse, et cependant il ne restoit pas d'autre alternative. Il étoit impossible de tourner l'ennemi, flanqué comme il l'étoit par le fleuve à gauche, et par le marais à droite. On sait qu'à la mémorable bataille de Wagram, l'armée française se trouvoit dans une situation à-peu-près semblable, on sait aussi comment Napoléon évita d'attaquer de front la ligne autrichienne, défendue par la rivière et par des retranchemens formidables. Trompant l'ennemi par une fausse attaque, il passa la rivière pendant la nuit sur des ponts volans, tourna la position des Autrichiens et les força à combattre d'une manière plus égale. Mais sir Edward Pakenham n'avoit aucune ressource de ce genre pour manœuvrer sur le terrain étroit où il se trouvoit engagé. Cependant, pour obvier autant que possible aux inconvéniens d'une attaque de front, il imagina un expédient à la fois audacieux et original. Il entreprit de creuser un canal au travers de la langue de terre qui séparoit la baie de Catiline du Mississipi, de faire arriver par cette voie les chaloupes anglaises dans le fleuve, d'enlever les batteries ennemies sur l'autre rive, de les tourner contre la position américaine, et d'emporter celle-ci de vive force. Il seroit inutile de nous arrêter ici sur les circonstances qui firent échouer cette entreprise hardie et bien combinée. Plusieurs accidens contribuèrent à

retarder le passage des troupes au travers du fleuve; l'attaque qui devoit avoir lieu au point du jour éprouva aussi du délai. Le défaut de fascines pour combler les fossés et d'échelles pour monter à l'assaut, firent ensuite manquer toute l'affaire. Pendant ces délais, les assaillans restèrent exposés à un feu terrible d'artillerie et de mousqueterie qui moissonna des rangs entiers. Sir Edward Pakenham fut tué; les généraux Gibbs et Keane furent emportés blessés du champ de bataille. Alors le désordre se mit parmi les troupes, qui se retirèrent en toute hâte et à la débandade.

Après cette affaire, il fut conclu un armistice de deux jours pour enterrer les morts. L'auteur de ce récit, poussé par la curiosité, fut visiter le champ de bataille, où il vit, sur un espace de 500 yards, plus de mille cadavres de soldats anglais, et un officier américain occupé à compter les morts en fumant tranquillement un cigarre. Affligé de ce spectacle humiliant, il revint au camp, et il donne la description suivante, de l'état moral du soldat.

« Aucun langage ne pourroit dépeindre le changement d'expression qui s'étoit opéré sur toutes les physionomies. Vingt-quatre heures auparavant tout étoit ardeur et mouvement, et la gaîte qui animoit les troupes se manifestoit d'une manière bruyante. On parloit de l'attaque qui alloit avoir lieu, comme si le succès en eût été assuré. Maintenant tous étoient sombres et abattus. Le mécontentement, le chagrin, l'indignation, la rage se succédoient tour à tour dans tous les cœurs. Un profond découragement s'étoit emparé des soldats qui voyoient leurs lauriers

ternis, et qui ressentoient vivement la perte de leurs camarades. Sur sept mille hommes, qui composoient l'armée d'invasion, deux mille avoient succombé, et dans ce nombre beaucoup d'officiers distingués et deux généraux, car le général Gibbs ne survécut que peu d'heures à sa blessure. A peine se trouvoit-il un seul individu qui n'eût à déplorer la mort de quelque parent ou ami. »

Dans ces circonstances malheureuses, le général Lambert qui prit alors le commandement, résolut sagement de battre en retraite, ce qu'il effectua sans être trop inquiété par l'ennemi. Les troupes, après avoir supporté d'incroyables fatigues pendant une marche au travers les marais, se rembarquèrent sur les transports, et quittèrent enfin les côtes de l'Amérique.

Telle fut l'issue de cette expédition malheureuse, la dernière, nous l'espérons, qui sera jamais tentée par les Anglais sur le territoire des Etats-Unis. L'auteur de l'ouvrage dont nous venons de rendre compte, recherche les causes qui ont fait manquer l'entreprise, et signale comme une des principales la tentative de faire la guerre en Amérique avec une poignée de soldats anglais. Mais à quoi serviroit-il d'y envoyer des forces plus considérables, quinze mille hommes au lieu de cinq mille, ou trente mille hommes au lieu de dix mille? Un succès momentané seroit tout ce qu'on pourroit en attendre, et cela même seulement dans la supposition que l'on parviendroit à surprendre les Américains à l'improviste. Mais ils sont préparés maintenant à nous recevoir. Notre dernière invasion leur a découvert les points vulnérables de leurs côtes. Ceux-ci sont main-

tenant hérissés de fortifications, et il seroit difficile de tenter même un débarquement. Il paroît bien prouvé que nous n'aurions jamais la moindre chance de nous voir appuyés par une partie de la population. En cas de mésintelligence entre les deux gouvernemens, nous ne devrions donc nous préparer qu'à la guerre navale. Les deux nations prodigueroient alors leur sang et leur or dans une vaine lutte pour la souveraineté des mers, qui resteroit nécessairement sans résultat. La première conséquence d'une pareille guerre, traînée en longueur, seroit de détruire le commerce qui fait subsister des milliers d'individus et qui contribue à l'aisance et au bien-être de tous. La Grande-Bretagne et l'Amérique, sont placées vis-à-vis l'une de l'autre dans le rapport le plus propre à amener un grand échange de produits. L'une, est un pays jeune encore, manquant de bras et de capitaux pour la culture des terres et l'établissement de manufactures, mais riche fort au-delà de ses besoins en produits bruts de toute espèce. L'autre, au contraire, abonde en capitaux, en industrie, en artisans, en manufactures, et possède un territoire bien peuplé et bien cultivé. L'Amérique, échangera donc son surplus de produits bruts, contre ce qui lui manque sous le rapport des produits industriels, et l'Angleterre trouvera pour ces derniers un débouché toujours facile. Une guerre détruiroit infailliblement ces relations mutuelles qui sont un bienfait pour les deux peuples.

(Le morceau est terminé par quelques réflexions politiques fort sages, mais qui sortent de notre cadre et que nous ne reproduirons pas ici.)

## STATISTIQUE.

THE PRESENT STATE OF COLOMBIA, etc. Etat actuel de la Colombie; par un officier retiré du service de cette république. *Londres* 1827. Un vol. in-8.° avec une carte lithographiée de la Colombie.

(*Premier extrait*).

Cet ouvrage renferme un précis des événemens de la guerre par laquelle la Colombie a conquis son indépendance, quelques détails sur la constitution de cette république naissante ainsi que sur ses lois financières et commerciales, et un tableau des ressources qu'elle peut trouver dans ses productions naturelles, dans son commerce et dans son industrie. Un séjour de plusieurs années à la Colombie a mis l'auteur à même de connoître la plupart des hommes qui ont joué un rôle pendant la guerre d'indépendance, de faire une foule d'observations intéressantes, et de recueillir des renseignemens exacts sur ce qu'il n'a pu voir par ses propres yeux. Son langage inspire de la confiance ; ce n'est ni celui d'un admirateur enthousiaste qui met les rêves de son imagination à la place de la réalité, ni celui d'un homme que des espérances déçues ont rendu injuste et atrabilaire ; c'est le langage d'un observateur calme et impartial qui voit les hommes et les choses

comme ils sont en effet. Outre l'intérêt général qu'inspirent à tout homme pensant les peuples du nouveau monde, qui, après trois siècles d'oppression, cherchent à s'élever au rang des nations indépendantes, le sujet que traite notre auteur a un intérêt plus direct encore pour une foule de lecteurs, qui ont pris part à des spéculations mercantiles ou à des emprunts dont le succès et la solidité dépendent de la prospérité de ces jeunes républiques, et qui, par conséquent, désirent savoir ce que l'on peut espérer ou ce qu'il faut craindre relativement à leurs futures destinées. Ces motifs nous déterminent à donner des extraits détaillés de cet ouvrage ; nous commencerons par le précis de la guerre d'indépendance, car pour bien apprécier les forces et les ressources d'un nouvel état, il est essentiel de connoître son histoire.

Le système que le gouvernement espagnol suivoit à l'égard de ses colonies, n'étoit guère propre à lui en concilier l'attachement : tout y étoit calculé pour assurer à la mère-patrie les bénéfices momentanés les plus considérables ; les véritables intérêts de ces établissemens et leur avenir n'y étoient comptés pour rien. Mais les mêmes mesures qui devoient de bonne heure faire naître un grand mécontentement dans les colonies, avoient en même temps pour résultat de les appauvrir, de les maintenir dans l'ignorance, de paralyser toute industrie ; elles les mettoient ainsi hors d'état de commencer une lutte contre la métropole. C'est là ce qui explique pourquoi les Américains-Espagnols supportèrent si long-temps un joug, que par tant de motifs

ils devoient désirer de secouer. Ce fut au milieu du siècle passé que se manifestèrent les premiers symptômes révolutionnaires dans la province de Venezuela ; diverses tentatives d'insurrection eurent lieu alors à Caraccas, mais elles restèrent sans succès et n'aboutirent qu'à en rendre les auteurs victimes de leur témérité. Il étoit réservé au fameux Miranda, natif de Caraccas, de jeter les fondemens de cette résistance qui finit par triompher de tous les obstacles. Jeune encore, il fit déjà des plans pour la délivrance de son pays ; sentant l'avantage qu'il pourroit retirer de l'appui d'une des grandes puissances maritimes de l'Europe, il s'adressa au ministère anglais, peu de temps avant que la révolution éclatât en France, et le sollicita d'appuyer l'entreprise qu'il projetoit.

Mr. Pitt paroît avoir eu une opinion favorable de l'Amérique méridionale, et s'être flatté que l'Angleterre pourroit retirer de grands avantages de l'établissement de l'indépendance de cette vaste contrée. Comme à cette époque il régnoit de la mésintelligence entre l'Angleterre et l'Espagne, Mr. Pitt prêta quelque attention aux propositions de Miranda, et lui fit espérer des secours ; mais les sujets de contestation entre les deux pays ayant été arrangés à l'amiable, ces premières ouvertures n'eurent aucun résultat. Miranda renouvela ses démarches auprès du ministère britannique à plusieurs époques, soit durant l'administration de Mr. Pitt, soit après sa mort ; et il fut tour-à-tour accueilli et repoussé, suivant que l'intérêt de l'Angleterre lui faisoit désirer le maintien de la puissance es-

pagnole ou son affoiblissement. Mais lorsque Napoléon eut chassé les Bourbons du trône d'Espagne afin de s'emparer de toute la péninsule, le ministère anglais cessa de favoriser la séparation des colonies espagnoles de la mère-patrie, et dès-lors Miranda ne put plus en espérer aucune assistance.

Durant ces négociations avec l'Angleterre, des ouvertures du même genre furent faites à d'autres puissances, et notamment aux Etats-Unis d'Amérique, mais les espérances dont Miranda s'étoit d'abord flatté, s'évanouirent promptement. En 1792, lorsque Miranda servit sous Dumourier, les personnes qui se trouvoient alors à la tête du gouvernement français, lui offrirent le commandement d'une expédition qui devoit partir des Antilles françaises, pour aller révolutionner les possessions espagnoles en Amérique; mais il ne voulut point accepter cette proposition, supposant, sans doute, qu'une révolution à la française ne seroit ni utile aux intérêts de ses compatriotes, ni à leur manière de voir. Réduit ainsi à ses propres ressources, Miranda, à la sollicitation de quelques Américains-Espagnols exilés, forma une expédition avec laquelle il débarqua sur la côte de Coro; mais n'ayant point été secondé, il échoua complétement et retourna en Angleterre. L'interruption de toute communication, entre la métropole et les colonies qui résulta de la lutte entre l'Espagne et la France, sembla promettre à Miranda des chances plus avantageuses : dès l'année 1808, des juntes se formèrent dans toutes les possessions trans-atlantiques de l'Espagne, et prirent en main l'administration des

différentes provinces. Rien ne fut plus paisible ni plus régulier que les premières démarches des Vénézueliens. Quand ils apprirent que leur monarque étoit prisonnier, et que presque toute l'Espagne étoit occupée par une puissance étrangère, il nommèrent un congrès pour gouverner leur pays, et déclarèrent que, fidèles à la mère-patrie tant qu'elle maintiendroit son indépendance, ils résisteroient à toute tentative faite par la France pour les soumettre à sa domination. Mais les Cortès réfugiées à Cadix, en réponse à cette déclaration, exigèrent des provinces américaines une soumission passive à tout ce que la métropole décideroit relativement à leur sort; et pour montrer à quel point elles désapprouvoient la conduite des Vénézueliens, elles déclarèrent la côte de Vénézuela en état de blocus. Cette mesure hostile leur aliéna l'affection des Colonies, et poussa celles-ci, à la résolution de se séparer de la métropole.

Miranda profitant de cette disposition, débarqua de nouveau à Vénézuela, et concourut aux mesures prises par la Junte pour se défendre contre toute agression de la part des Cortès ou des troupes espagnoles, qui se trouvoient encore dans le pays sous le commandement de Monteverde: ce fut à cette époque, que Bolivar commença à prendre une part active dans les affaires de la révolution. En 1811, un gouvernement régulier fut organisé; et le 5 juillet de cette année, l'acte d'indépendance des provinces confédérées de Vénézuela fut publié à Caraccas. Il paroît que ni Miranda, ni Bolivar n'approuvèrent le plan de cette constitution:

on supposoit au premier des vues personnelles qui n'ont jamais été entièrement connues; le dernier semble avoir désapprouvé dans toutes les occasions le système fédératif, comme n'étant nullement approprié à l'état du pays.

Une terrible catastrophe vint détruire l'année suivante, les espérances des patriotes; le 26 mars 1812, la ville de Caraccas éprouva un violent tremblement de terre qui, dans l'espace d'une minute, renversa la plus grande partie de ses édifices publics et particuliers, et ensevelit sous leurs ruines plus de douze mille habitans : de semblables désastres eurent lieu dans plusieurs autres villes de la province de Vénézuela. L'impression que produisit cette calamité sur l'esprit superstitieux des Américains-Espagnols, fut préjudiciable à la cause de l'indépendance; car les prêtres, ennemis pour la plupart de toute innovation, proclamèrent hautement qu'on voyoit dans cet événement le doigt de Dieu, qui punissoit les Américains pour s'être révoltés contre la mère-patrie et pour s'être alliés avec les hérétiques. En vain, le gouvernement républicain qui, après la destruction de la capitale, avoit établi son siège à Valencia, engagea-t-il l'archevêque de la province à déclarer publiquement, « que la justice divine n'avoit « eu pour but que de punir les péchés des Américains, « et que le tremblement de terre n'avoit aucun rapport « avec les réformes politiques de Vénézuela; » cette déclaration resta sans effet.

Les partisans de l'Espagne ne manquèrent pas de tirer parti de la consternation générale; et les géné-

raux royalistes profitèrent de la circonstance pour recruter leurs régimens et pour s'avancer sur Caraccas. Miranda rassembla ses troupes pour leur en fermer le chemin ; mais ses forces étoient considérablement diminuées par la perte du meilleur de ses régimens, fort de huit cents hommes, qui avoit été enseveli sous les ruines de Caraccas. Il prit position à la Cabrera, défilé qui commande les approches de Caraccas du côté de l'ouest ; mais Monteverde, général royaliste, ayant découvert un autre défilé qu'il passa avec ses troupes, Miranda se vit obligé d'abandonner sa position pour venir couvrir la capitale. A la même époque, Porto-Cabello, place très-forte, tomba entre les mains des Espagnols par la trahison de l'officier qui en commandoit la citadelle. Miranda, désespérant alors de la cause, et voulant éviter une effusion de sang inutile, consentit à conclure une capitulation dans laquelle il fut stipulé que personne ne seroit inquiété pour ses opinions politiques, et que tous ceux qui voudroient quitter leur patrie, pourroient s'embarquer librement. Monteverde, cependant, viola les termes de cette capitulation : il fit arrêter Miranda à Laguira, au moment où il alloit partir pour l'Europe, le fit jeter en prison et l'envoya dans la suite à Cadix où il mourut. Bolivar qui servoit alors dans l'armée de Miranda avec le rang de colonel, parvint à s'échapper avec quelques autres officiers.

Les royalistes reprirent ainsi possession de toute la province ; mais l'esprit d'indépendance n'étoit nullement éteint; il ne tarda pas à revenir de la terreur panique dont il avoit été frappé momentanément, et se

manifesta sur tous les points qui n'étoient pas occupés par les troupes espagnoles. En 1813, le général Marino leva dans la province de Cumana quelques soldats avec lesquels il se vit en état de tenir tête aux royalistes, et Bolivar, ayant obtenu le commandement d'un corps de troupes que lui confia le Congrès de la Nouvelle-Grenade, rentra dans la province de Vénézuela du côté de Pamplona. On se battit pendant l'espace d'un an avec assez d'activité, les patriotes étant commandés par Bolivar, Paez, Marino, Bermudez et Urdaneta; les royalistes, par Monteverde, Cajegal, Boves, Rosette et Morales. Le récit détaillé des différentes actions qui eurent lieu pendant cette campagne, n'auroit que peu d'intérêt pour des lecteurs européens, il suffit de dire que d'abord les patriotes furent victorieux partout, et que Bolivar rentra dans Caraccas. Mais au lieu de se conformer aux instructions du Congrès de la Nouvelle-Grenade qui lui avoit confié un corps de troupes pour rétablir la constitution fédérative de Vénézuela, il résigna son autorité entre les mains de l'assemblée générale de la province, dont les chefs proclamèrent un gouvernement militaire, qui devoit durer tant que la république seroit en danger, et revêtirent Bolivar du commandement suprême de toutes les forces de Vénézuela (1). Les indépendans cependant, ne conservèrent pas long-temps leurs avantages; Bolivar défait par Boves en deux rencontres successives, à La Puerta et à Ariguita, se vit contraint à évacuer la province et à s'embarquer pour Carthagène.

(1) Le 2 janvier 1814.

Les détails des atrocités commises des deux côtés pendant cette campagne, font frémir l'humanité. Il paroît prouvé que les royalistes en donnèrent l'exemple, mais leurs adversaires ne tardèrent pas à user de représailles. Non-seulement on ne donnoit point de quartier pendant l'action, mais tous les prisonniers étoient ou massacrés sur le champ ou conduits au quartier-général pour y être égorgés en masse ; et une foule de personnes, emprisonnées pour leurs opinions politiques, eurent le même sort.

Après le départ de Bolivar, les royalistes acquirent une telle supériorité, que les troupes patriotes ne purent leur résister nulle part. Rivas, l'un de leurs généraux, fut fait prisonnier et fusillé ; Bermudez, défait par Morillo, s'embarqua pour Carthagène ; et Urdaneta se retira à Cucuta, dans la Nouvelle-Grenade.

Tel étoit la situation des affaires dans la province de Vénézuela au moment où Morillo arriva d'Espagne, au commencement de l'année 1815. Ferdinand VII ayant été replacé sur le trône d'Espagne; en conséquence des succès de la Sainte-Alliance, on se flattoit qu'une réconciliation pourroit avoir lieu entre la mère-patrie et ses colonies révoltées; et déjà l'on avoit projeté un arrangement d'après lequel les habitans des colonies devoient être assimilées aux Espagnols d'Europe. Mais Ferdinand prouva bientôt à ses sujets américains qu'ils avoient peu de chose à attendre de sa bienveillance; car au lieu de ratifier ce projet d'arrangement, il fit publier un décret qui, en promettant aux Américains-Espagnols l'oubli du passé, leur per-

mettoit de reprendre les chaînes qu'ils venoient de secouer; et quand il vit qu'ils étoient peu disposés à accepter les conditions offertes, il fit partir pour l'Amérique le général Morillo à la tête de dix mille hommes, et le chargea de réduire les rebelles à l'obéissance.

Pendant que ces divers événemens avoient lieu dans la province de Vénézuela, la Nouvelle-Grenade, étoit en butte tout à la fois à des dissensions intestines et aux attaques des royalistes. Plusieurs juntes s'étoient formées dans le pays, dès l'année 1808, et se disputoient entr'elles sur la question de savoir, si l'on adopteroit le système fédératif, ou s'il l'on établiroit un gouvernement central. Cette différence d'opinion occasionna une contestation sérieuse entre le parti qui s'étoit constitué en gouvernement indépendant sous le nom de Congrès de la Nouvelle-Grenade, comprenant une confédération des provinces de Pamplona, Tunja, Reyva, Antioquia et Carthagène, et la junte de Cundinamarca qui avoit établi sa résidence à Santa-Fé. Les deux partis étoient au point d'en venir aux mains, lorsqu'une attaque de la part des royalistes les engagea à suspendre leur querelle et à réunir leurs forces contre l'ennemi commun. Le commandement de toutes les troupes de la Nouvelle-Grenade fut confié à Narino, l'un des hommes les plus distingués du pays. Ce général eut d'abord quelques avantages, et chassa les royalistes de la province de Popayan, mais ayant pénétré dans Pasto en 1814, il fut défait et tomba entre les mains des Espagnols.

Ce fut à cette même époque que Bolivar arriva à Car-

thagène, après avoir été battu à Ariguita. S'étant rendu immédiatement à Tunja, où siégeoit le Congrès de la Nouvelle-Grenade, celui-ci l'employa d'abord à soumettre la junte de Cundinamarca, et lui ordonna ensuite d'essayer d'expulser les royalistes de Sainte-Marthe. Trois mille hommes furent mis à sa disposition pour cet effet; et Castillo, gouverneur de Carthagène reçut l'ordre de lui fournir des armes et des munitions. Celui-ci refusa d'obéir aux ordres du Congrès : Bolivar vouloit l'y contraindre de force, et de nouvelles hostilités alloient éclater entre les deux partis qui divisoient les patriotes; lorsque Morillo parut devant Carthagène pour en faire le siège, au mois de juillet 1815. Bolivar se retira alors à la Jamaïque et laissa ses troupes à Carthagène, pour aider Castillo à défendre cette ville.

Morillo s'empara de Carthagène après une résistance opiniâtre de quatre mois, et occupa ensuite toute la Nouvelle-Grenade. Dans sa marche victorieuse depuis la côte jusqu'à Santa-Fé, il laissa partout des traces de dévastation et de carnage; et en rendant compte au gouvernement espagnol de ses opérations, il se vanta de n'avoir pas laissé en vie dans le royaume de la Nouvelle-Grenade un seul individu qui eût assez de talent ou d'influence pour pouvoir diriger la révolution. Ses succès cependant ne furent que passagers, car l'amour de l'indépendance avoit déjà poussé des racines trop profondes dans les cœurs des Américains, pour pouvoir être détruit, même par les proscriptions les plus sanguinaires.

Bolivar

Bolivar cependant ne se lassa point de solliciter partout des secours pour ses malheureux compatriotes. Le président Boyer lui fit un accueil assez favorable; mais ce fut surtout un simple particulier de Curaçao, nommé Brion, qui devint pour lui un utile allié, en équipant une petite escadre, la première qui porta le pavillon colombien, et dont il prit lui-même le commandement avec le titre d'amiral. Bolivar se rendit avec cette escadre à l'île de Marguerite que le général Arismendi avoit enlevée aux Espagnols; il y rassembla quelques-uns de ses compatriotes fugitifs, fit voile pour la côte de Cumana, et débarqua à Ocumare. Il y éprouva de nouveaux revers; car après avoir détaché une partie de ses troupes sous le général Mac Gregor et les avoir dirigées sur Vittoria, il fut attaqué lui-même par Morales, et forcé de se rembarquer. Mac Gregor cependant réussit à s'emparer de Barcelone, et à opérer sa jonction avec les patriotes de la Nouvelle-Andalousie et de Guayana.

Bolivar de son côté retourna aux Cayes et y obtint de nouveaux renforts avec lesquels il débarqua de nouveau sur les côtes de Vénézuela au mois de décembre 1816. Dans l'intention de réorganiser le gouvernement républicain, il alla joindre les patriotes de Barcelone; et après un court séjour dans cette place il traversa les plaines de l'Orénoque, et réussit à s'emparer d'Angostura, capitale de la Guyane espagnole. La position de cette place lui procura le grand avantage d'avoir ses communications libres avec l'Europe; le nouveau gouvernement y établit sa résidence, en attendant que

les circonstances lui permissent de choisir une ville plus centrale.

Cependant Morillo, après avoir laissé garnison à Carthagène et rétabli dans son gouvernement Samano, vice-roi de Santa-Fé, se dirigea vers la province de Vénézuela ; soit pour arrêter les progrès de Bolivar, soit pour faire sa jonction avec un renfort de seize cents hommes, arrivant d'Espagne au commencement de 1817; une nouvelle lutte commença alors et dura pendant environ dix-huit mois, sans que ni l'un ni l'autre parti remportât un avantage marqué.

Bolivar, las enfin de dissiper ses ressources sans aucune utilité pour sa cause, résolut de hasarder un coup décisif, et de franchir les montagnes qui séparent Vénézuela de la Nouvelle-Grenade, afin de surprendre les Espagnols dans ce dernier royaume. Ayant fait toutes les dispositions nécessaires à cet effet, il alla rejoindre le général Santander dans les plaines de Casanare, et laissa Paez dans la province de Vénézuela, avec ordre de veiller sur les mouvemens de Morillo et de le tenir en échec ; quant à lui, il prit le chemin des montagnes de Chita. Son armée rencontra de grandes difficultés dans le passage, et eut beaucoup à souffrir; mais enfin Bolivar atteignit le versant du midi ; et après un repos de quelques jours, il continua sa marche vers la capitale. Les Espagnols vinrent à sa rencontre ; un engagement eut lieu le 25 juillet 1819 près de Pantano de Pargas, et les Américains furent victorieux. Le 7 août suivant on se battit de nouveau à Boyacà ; et presque tous les Espagnols furent taillés en pièces ou faits prisonniers.

Ces deux victoires mirent Bolivar en possession de Santa-Fé, et les Espagnols furent obligés d'évacuer toute cette division de la Nouvelle-Grenade, à l'exception de Carthagène et de Sainte-Marthe où ils conservèrent des garnisons.

Dans l'été de 1820, le général Montilla et l'amiral Brion débarquèrent à Savanilla, petit port à l'embouchure de la rivière Magdaléna, et s'avançant ensuite dans l'intérieur du pays, ils prirent position à Baranquilla, ville située à vingt lieues de la côte. Dès que le gouvernement de Vénézuela fut informé de leur arrivée sur ce point, il leur envoya des renforts, et prépara une expédition destinée à expulser les Espagnols de la province de Sainte-Marthe et de la ville de même nom. Pour cet effet, douze cents hommes furent placés sous le commandement du colonel Careno; cet officier, après avoir battu un détachement espagnol qui vouloit arrêter sa marche, arriva à Cienega, village indien que les Espagnols avoient fortifié pour défendre les approches de Sainte-Marthe. Une flotille de chaloupes canonnières sous le commandement du général Padilla étant venue seconder Careno, le village de Cienega fut enlevé d'assaut, et Sainte-Marthe se rendit. Cette conquête étoit très-importante pour les patriotes de la Nouvelle-Grenade, parce qu'elle leur procuroit un port au moyen duquel ils pouvoient librement communiquer avec les îles de la mer des Caraïbes.

Pendant cet intervalle, aucun événement important n'avoit eu lieu dans la province de Vénézuela; un armistice ayant été conclu au printems de l'année 1821

entre Bolivar et Morillo, ce dernier retourna en Europe, laissant le commandement de son armée aux généraux Latorre et Morales. Bolivar cependant s'aperçut bientôt que cet armistice étoit préjudiciable aux intérêts de sa cause; il déclara en conséquence aux généraux espagnols son intention de recommencer les hostilités, et peu de temps après, la victoire de Carabobo mit fin aux souffrances de l'état de Vénézuela et affermit son indépendance. L'armée des royalistes, composée de soldats choisis, étoit supérieure en nombre à celle des patriotes, et avoit l'avantage d'une excellente position; aussi se croyoit-elle sûre du succès. Bolivar avoit de même rassemblé ses meilleures troupes, au nombre desquels se trouvoit un bataillon anglais, commandé par le colonel Ferrier, qui s'étoit conduit d'une manière très-brillante dans la bataille de Boyacà. Bolivar confia le poste d'honneur à ce bataillon, et le résultat justifia sa confiance. Les Anglais, après avoir soutenu le feu de l'ennemi avec un grand sang-froid, chargèrent vigoureusement les Espagnols et remportèrent, en moins de vingt minutes, une victoire complète, dont la prise de Caraccas fut la conséquence immédiate. Les fuyards espagnols se réfugièrent dans la place de Porto-Cabello qui fut aussitôt investie.

Dans l'automne de la même année, Carthagène se rendit aux troupes commandées par le général Montilla. Les républicains se trouvèrent alors maîtres de tout l'intérieur de Vénézuela, et de la partie de la Nouvelle-Grenade comprise dans l'audience de Santa-Fé. Depuis l'embouchure de l'Orénoque jusqu'aux frontières du

Mexique, le seul point sur la côte qui fût au pouvoir des Espagnols étoit Porto-Cabello, mais ils se maintenoient encore dans l'audience de Quito; Bolivar y envoya un détachement de troupes pour renforcer le général Sucre; et dès qu'il eut installé à Cucuta le premier Congrès de la république, il s'y rendit lui-même. Peu de temps après son arrivée il remporta une victoire décisive près de Pichincha, et s'empara de la ville de Quito; dès-lors tout le territoire compris jadis dans la vice-royauté de la Nouvelle-Grenade se trouva occupé par les patriotes.

Pendant que ces événemens eurent lieu dans le midi, Morales avoit forcé les républicains d'abandonner le siège de Porto-Cabello, et avoit fait une incursion dans la province de Coro, où il se maintint pendant plusieurs mois, en dépit des efforts que firent les républicains pour l'en chasser. Ayant reçu quelques renforts de Porto-Rico et de Curaçao, il forma le projet de s'emparer par surprise de la ville de Maracaybo, et y réussit sans perdre un seul homme, grâce à la pusillanimité du général colombien à qui le gouvernement avoit confié cette place importante, et à la trahison de l'officier qui commandoit le fort San-Carlos, situé sur le lac de Maracaybo. Les Indiens Goagira qui habitent la province de Rio-Hacha se joignirent aussitôt à lui; et ayant levé quelques troupes dans la province de Maracaybo, il se trouva à la tête de deux à trois mille hommes.

Maître de Maracaybo et du lac de même nom, Morales pouvoit à volonté se diriger de là sur Caraccas, sur Bo-

gota, ou sur la province de Sainte-Marthe, que l'on soupçonnoit très-disposée à faire un mouvement en faveur des royalistes. Le gouvernement colombien ne voyoit pas sans une vive inquiétude l'ennemi établi dans une position aussi formidable, presqu'au centre de la république; il usa de tous les moyens en son pouvoir pour mettre les commandans des provinces menacées en état de repousser Morales; celui-ci les tint en échec pendant près de douze mois sans se laisser entamer: enfin Padilla affrontant le feu du fort de San-Carlos, força avec sa flotille l'entrée du lac, attaqua la flotille de Morales, composée de trente bâtimens de différentes grandeurs, et réussit à en prendre ou détruire la plus grande partie. Morales, privé par cette défaite du seul moyen qu'il eût pour approvisionner sa petite armée, fut obligé de capituler, et obtint la permission de se retirer avec ses troupes européennes, moyennant l'engagement de ne plus servir contre la Colombie tant que dureroit la guerre. Les Colombiens alors se portèrent de nouveau devant Porto-Cabello et en pressèrent le siège vigoureusement. Les ouvrages extérieurs de cette forteresse furent enlevés d'assaut le 9 novembre 1823; le lendemain la citadelle capitula et les Espagnols, après treize années de combats, se trouvèrent complétement expulsés du territoire de la république.

D'après cette rapide esquisse des principaux événemens qui amenèrent l'établissement de l'indépendance de la Colombie, le lecteur peut se faire une idée de l'état dans lequel ce pays a dû être réduit par une lutte aussi

longue et aussi sanglante. Ses villes se trouvoient en ruines; ses campagnes dévastées, son agriculture complétement négligée, ses mines, principale source de ses richesses, abandonnées faute de bras, et le commerce de ses ports paralysé, soit par la diminution des produits du pays, soit par la diminution des demandes de marchandises étrangères. Sans doute des plaies aussi profondes ne sauroient se cicatriser qu'avec le temps; mais telle est la fertilité du sol de la Colombie et la salubrité de son climat, que sous la protection d'un gouvernement sage et patriotique, peu d'années lui suffiront pour repeupler ses provinces, réparer ses pertes, et répandre l'abondance sur ces contrées si favorisées par la nature.

Nous ne saurions terminer cette esquisse sans dire quelques mots sur Bolivar, dont le nom se rattache à la plupart des événemens importans de la lutte que l'Amérique méridionale eut à soutenir pour conquérir son indépendance. Cet homme célèbre, issu d'une des plus riches familles créoles de la provinces de Caraccas, naquit l'an 1780. Par une faveur, que le gouvernement espagnol n'accordoit que rarement à ses sujets américains, il obtint la permission de se rendre en Europe pour achever son éducation. Après avoir passé quelque temps à Madrid, il parcourut une grande partie de l'Europe, et retourna ensuite à Vénézuela à l'âge de vingt-trois ans, familiarisé avec les idées et les institutions des pays européens, et révolté de l'état d'avilissement où sa patrie se trouvoit réduite. Les tentatives que fit Miranda pour soustraire les colonies de

l'Amérique méridionale à la domination de l'Espagne, ayant fourni à Bolivar l'occasion de manifester son amour pour la liberté et son dévouement pour sa patrie, il s'enrôla sous la bannière de ce général, et dès le commencement de sa vie publique, il donna à ses compatriotes l'exemple du désintéressement, en affranchissant ses esclaves et en sacrifiant son patrimoine à la cause qu'il venoit d'embrasser.

Après la défaite et la mort de Miranda, les républicains de Vénézuela mirent toute leur espérance en Bolivar; ils le chargèrent du commandement de leurs armées et l'investirent d'un pouvoir presqu'absolu. Quatorze années se sont écoulées depuis cette époque, et, pendant tout cet intervalle de temps, il n'a cessé de travailler à assurer l'indépendance de son pays, et il a poursuivi ce but avec une persévérance dont l'histoire montre peu d'exemple.

Bolivar n'avoit point été élevé pour la profession des armes; mais son activité, son ardeur et son zèle suppléèrent aux lacunes de son éducation militaire, et le mirent en état d'acquérir par la pratique les connoissances tactiques dont il avoit besoin pour le genre de guerre qu'il étoit appelé à faire. Pendant les premières années de sa carrière militaire, l'armée des républicains essuya souvent des revers qui étoient dûs aux fautes de leur chef autant qu'à l'habileté ou à la bravoure de leurs adversaires; mais Bolivar sut profiter de ses fautes même, et pendant les sept dernières années de la guerre, l'armée de la Colombie fut toujours victorieuse lorsque c'étoit lui qui la com-

mandoit. Comme législateur il n'a point eu de grands succès jusqu'à présent, et il est permis de douter qu'il aît le talent nécessaire pour réussir dans ce rôle; en général, ses admirateurs ont exagéré son mérite en le plaçant au rang des premiers capitaines et des plus grands législateurs des temps anciens et modernes; ce n'est ni un Napoléon à la guerre ni un Washington dans le Conseil; mais ce qui est hors de doute, c'est que jamais homme n'a rendu à sa patrie des services plus importans que Bolivar. Dans les momens les plus critiques et dans les circonstances les plus fâcheuses il ne désespéra jamais du succès de sa cause, et conserva toujours un courage calme et imperturbable qui inspiroit de la confiance à ses compatriotes et ranimoient leurs efforts. Les dispositions morales du peuple à la tête duquel il se trouvoit, et la nature du pays qui a été le théâtre de ses opérations militaires, contribuoient à rendre sa tâche difficile. Ses partisans, pour la plupart, étoient des hommes à peine civilisés, et parmi ceux que leur éducation et leurs habitudes mettoient en état de le seconder, il trouvoit souvent plus de rivaux que d'amis et d'alliés; certes, il falloit une fermeté de caractère peu commune pour parvenir à maîtriser tant de passions, que la révolution avoit mises en mouvement, et pour les diriger de manière à les faire concourir au bien public; il falloit une ame et un corps d'une forte trempe pour ne pas succomber aux fatigues de ces expéditions lointaines, où on avoit à franchir des montagnes presqu'impraticables, à braver

tour à tour des chaleurs insupportables et un froid excessif, et à partager avec le simple soldat les plus pénibles privations.

L'habileté et l'énergie que Bolivar a montrées pendant toute la durée de la guerre et dans les circonstances les plus difficiles, lui ont donné un singulier ascendant sur ses compatriotes. Sans doute quelques-unes des personnes qui, pendant les premières années de la révolution lui étoient opposées, le voyent encore d'un œil jaloux, mais la plupart des hommes les plus distingués du pays l'estiment sincèrement, et les soldats, ainsi que le peuple, ont pour lui une véritable vénération. On peut dire qu'il est tout-à-fait hors de pair; et même il n'est aucun personnage dans la république auquel on puisse assigner le second rang après lui: Paez, Marino, Urdaneta, Bermudez, Santander, Montilla, et d'autres généraux sont des hommes d'un courage éprouvé, et quelques-uns d'entr'eux ont des talens et un esprit cultivé, mais aucun d'eux n'exerce la moindre influence au-dehors de la province où il est né. Aussi, l'on ne sauroit se dissimuler que jusqu'à ce que le gouvernement soit établi plus solidement, et jusqu'à ce que le peuple, plus familiarisé avec la liberté, se soit véritablement attaché à ses nouvelles institutions, la prospérité de la Colombie repose en grande partie sur la tête de Bolivar.

(*La suite au prochain cahier.*)

# VOYAGES.

**SURVEY OF THE INTERTROPICAL, etc. Voyage d'observation sur les côtes occidentales de la Nouvelle-Hollande de 1818 à 1822, par le Capit. Philippe King. Deux Vol. avec cartes et gravures. Londres. John Murray, 1827.**

(*Premier extrait*).

L'IMPORTANCE croissante des colonies anglaises dans les terres australes, donne de l'intérêt à tous les détails que nous obtenons sur ce vaste continent, soit relativement à sa géographie, soit sous le rapport de ses productions et du caractère des peuples qui l'habitent. Depuis trois siècles environ qu'il a été découvert, on n'a pu encore parvenir à une connoissance exacte et complète de toutes ses côtes. Dans le dix-septième siècle, des navigateurs hollandais effectuèrent plusieurs voyages dans ce but; mais la disposition jalouse de la Compagnie des Indes hollandaise, par ordre de laquelle ces voyages furent entrepris, en empêcha la publication.

La première relation un peu détaillée qu'on ait eue sur ce pays, est celle de Dampier le flibustier, qui parcourut en 1688 une partie de la côte nord-ouest, qu'on a appelée la *Baie du Cygne*. En 1799 ce même

navigateur visita les côtes ouest et nord-ouest, et donna une relation fidèle de ce qu'il avoit vu.

Dans les cinquante dernières années du dix-huitième siècle, Cook, Vancouver, Bligh, d'Entrecasteaux, Flinders et Baudin ont fort avancé la connoissance de ce vaste continent (1); cependant toutes les côtes nord, nord-ouest, et une partie de la côte ouest restoient encore à explorer, lorsqu'en 1817 le Capit. King fut envoyé dans la Nouvelle-Galles avec ordre de reconnoître toute la portion des côtes qui n'avoit pas encore été parcourue, c'est-à-dire, de la baie d'Arnheim à l'occident du golfe de Carpentaria jusqu'au cap nord-ouest, en y comprenant les larges baies de la terre de Van Diemen et le groupe d'îles connu sous le nom d'îles des Romarins, afin de s'assurer s'il n'y avoit pas dans cette partie de la côte des rivières qui pussent faciliter la navigation intérieure. La reconnoissance du du Capit. King devoit s'effectuer dans plusieurs excursions successives; il étoit chargé de visiter tous les points qui n'avoient pas été examinés par le Capit. Flinders et Mr. de Freycinet, en s'assurant de l'exactitude des cartes de ce dernier, et en complétant ainsi la revue générale de ce continent.

Mr. K. quitta Port-Jackson sur le cutter la Mermaid,

(1) L'espace de pays qui sépare l'île Melville, c'est-à-dire l'extrémité nord de la Nouvelle-Galles de Hobart-Town situé sur la côte méridionale de ce gouvernement, est de plus de 2700 milles et comprend une étendue de côtes égale à celle des possessions anglaises dans l'Inde.



du port de 84 tonneaux, muni de provisions pour neuf mois. Il avoit à bord deux contre-maîtres, un botaniste, Mr. Cunningham, attaché à l'expédition, douze matelots et deux mousses, c'est-à-dire, un équipage de dix-huit personnes seulement. Il emmenoit en outre un indigène de Port-Jackson nommé Boongaree, qui avoit accompagné le Capit. Flinders dans ses voyages de découverte.

Ayant donné une idée générale du but de cette expédition, qui a eu pour résultat la prise de possession de Port-Cockburn situé entre l'île Melville et les îles Bathurst sur la côte nord, et la formation d'un établissement destiné à faciliter le commerce de l'Archipel oriental, nous ne suivrons pas l'auteur dans la reconnoissance minutieuse de ces parages, et nous nous contenterons de transcrire quelques faits relatifs aux hommes qui les habitent, race singulière, que de nombreuses et infructueuses tentatives font désespérer de voir jamais modifiée par ses rapports avec les nations civilisées.

De tous les essais faits par l'équipage de la Mermaid pour établir des relations amicales avec ces peuples, faux, capricieux, passionnés et cruels, un seul a eu quelque succès. Les huttes grossières et informes de ces sauvages semblent les placer bien près de la brute, dans l'art des constructions : un castor bâtit sa demeure avec plus d'intelligence. En revanche, ils sont bien logés après leur mort, car leurs tombeaux sont plus spacieux que leurs maisons.

«Nous découvrîmes, après quelques recherches, » dit

Mr. K., « trois ou quatre huttes d'une forme toute différente de celles que nous avions déjà observées ou que nous vimes plus tard. Elles étoient de figure conique, hautes de trois pieds, et seulement assez larges pour contenir une personne. Des bâtons fichés en terre et liés ensemble par le haut, supportoient un toit d'écorce d'arbre recouvert d'une couche de terre, de manière à donner à ces huttes l'apparence de petits monticules de sable. L'ouverture pratiquée de côté avoit tout au plus dix-huit pouces de diamètre, et pouvoit encore être diminuée, lorsqu'on étoit entré dans la hutte, au moyen d'une provision de sable qu'on amonceloit autour. Nous trouvames dans l'une d'elles des débris de bambous et des filets pour la pêche, grossièrement fabriqués avec des fibres d'écorce d'arbres. »....................

.........................................

« Au point du jour, nous découvrimes trois indigènes dans l'eau, qui sembloient nager pour atteindre l'île St. Louis. Nous changeames notre direction afin d'intercepter leur course ; nous découvrimes bientôt que chacun d'eux naviguoit sur une pièce de bois qu'il faisoit mouvoir en se servant de ses mains en guise de rames. Lorsqu'ils virent que la chaloupe se dirigeoit de leur côté, ils prirent l'alarme et jetèrent des cris. Ce ne fut pas sans difficulté que Mr. Bedwell réussit à en amener un à bord ; car lorsque la chaloupe fut près de lui, il abandonna son radeau et plongeant sous le bâtiment, il nagea vers l'arrière, répétant cette manœuvre chaque fois que l'on vouloit s'approcher de lui. On vint cependant à bout de le saisir par les cheveux au mo-

ment où il plongeoit. Il fallut toute la force de deux hommes pour l'empêcher de s'échapper. Pendant que cela se passoit, le vaisseau jetoit l'ancre près d'une île où une troupe d'Indiens étoit rassemblée. Elle se composoit principalement de femmes et d'enfans, que notre approche effraya beaucoup. Ils se mirent à crier en se roulant à terre et en se couvrant le corps de sable. »

« Lorsque notre captif découvrit Boongaree sur le pont, il devint plus traitable, et se laissa hisser sur le bâtiment sans résistance. Les matelots l'affublèrent aussitôt d'un bonnet rouge et d'un collier de grains de verre. Un sourire de satisfaction effleura ses lèvres lorsque nous lui fîmes des signes d'approbation sur sa toilette, mais il fut bientôt remplacé par un air taciturne. Rien ne parut d'abord exciter sa curiosité; mais lorsqu'il vit du feu, il fut ravi en extase. On lui présenta un morceau de biscuit qu'il rejeta après l'avoir goûté. On lui offrit ensuite un verre d'eau sucrée qu'il but tout d'un trait. On plaça devant lui une jatte pleine de sucre; il ne sut pas d'abord quel usage il devoit en faire, mais lorsqu'un des mousses lui en eut mis un morceau dans la bouche, il se saisit de la jatte et ne l'abandonna que lorsqu'il eut avalé le dernier morceau. Lorsqu'on le mena vers le côté du vaisseau d'où il pouvoit voir ses camarades, il leur cria avec vivacité et de toute la force de sa voix, *cômâ negrâ*, et répéta ces mots plusieurs fois. »

« Après une demi-heure passée sur le vaisseau et pendant laquelle il fut fort caressé, dans l'espérance qu'il

rendroit un témoignage favorable de nous à ses compagnons, on le fit descendre dans la chaloupe qui le conduisit à mi-chemin du rivage, puis on le replaça sur son radeau sur lequel on attacha une hache, et on lui suspendit au col un panier rempli de biscuit et des différentes bagatelles qui avoient paru attirer son attention. Dès qu'il se vit libre, il se dirigea vers le rivage où ses compagnons effrayés s'étoient rassemblés pour voir ce qu'il deviendroit; mais lorsqu'il voulut s'approcher d'eux, ils lui ordonnèrent de se retirer jusqu'à ce qu'il se fût débarrassé du bonnet, du panier et de la hache qu'il portoit, et qu'il eût répondu aux différentes questions qu'il nous parut qu'on lui adressoit. Pendant ce dialogue, les indigènes tinrent constamment leurs lances en arrêt, la pointe dirigée du côté de notre prisonnier, en même temps qu'ils se groupoient tout près les uns des autres avec un air d'effroi. Les femmes s'étoient retirées à l'écart, mais leur curiosité l'emportoit sur leurs alarmes: on les voyoit élever leurs têtes au-dessus des buissons derrière lesquels elles s'étoient retranchées pour regarder attentivement tout ce qui se passoit.»

«Pendant son interrogatoire, notre prisonnier se tenoit immobile comme un soldat sous les armes. Lorsqu'il lui fut permis d'avancer, ses camarades s'approchèrent de lui lentement, avec précaution, et toujours la lance en main. Ils l'entourèrent et se mirent à examiner soigneusement tout son corps. Dès qu'on eut laissé les femmes et les enfans s'en approcher, ils s'assirent en rond et le firent placer au milieu d'eux pour

entendre

entendre son récit qui dura environ une demi-heure. Lorsqu'il fut achevé, tous se levèrent, et nous adressèrent des discours que nous ne comprimes pas ; puis ils se dirigèrent vers un autre côté de l'île, abandonnant nos présens sur le rivage, après les avoir soigneusement examinés.»

«Le jour suivant, MM. Roe et Cunningham prirent le bateau et se mirent à cotoyer l'île St. Louis. A leur approche, les naturels se rassemblèrent vers le rivage pour les engager à aller à terre ; mais la côte étoit trop escarpée ; ils ne purent le faire, et ils se contentèrent d'offrir aux indigènes quelques présens que ceux-ci vinrent prendre en nageant. Ils parurent s'amuser beaucoup de l'aspect de Boongaree et lui adressèrent plusieurs fois la parole en faisant des gestes d'étonnement de ce qu'il leur répondoit dans un autre langage que le leur. Lorsqu'il se dépouilla de ses vêtemens, ils l'applaudirent par des cris et parurent enchantés. Notre captif de la veille se tenoit en arrière, et ne s'approcha pas du bateau. Il étoit bien fait et d'une taille élevée pour un Australien, car il avoit au moins six pieds (anglais) de haut. Ses cheveux étoient longs, bouclés et retenus sur la tête par une aiguille de bois ; sa barbe étoit très-longue ; il avoit toutes ses dents, et il ne paroissoit pas avoir le cartilage du nez percé. Le haut de son corps, des hanches à la poitrine, étoit tatoué par bandes horizontales d'un pouce de large, dont les cicatrices faisoient une saillie d'un demi-pouce sur la peau. Il paroissoit âgé de ving-trois ans, et avoit d'ailleurs, comme

les indigènes de la côte orientale, les membres grêles, les bras très-longs et la tête large. »

« Pendant la nuit, nous vîmes briller leurs feux vers le midi de l'île. Le lendemain, de très-bonne heure, ils s'approchèrent du rivage et nous appelèrent à plusieurs reprises, puis ils disparurent dans l'épaisseur du bois. Lorsque nous visitames l'île, les naturels l'avoient abandonnée. Il est probable que les cris qu'ils nous avoient adressés étoient un adieu et un avertissement qu'ils partoient. Les huttes qu'ils venoient de quitter étoient de la construction la plus simple; des branches d'arbustes fixées en terre, et repliées en forme de berceau, en faisoient toute la façon. A notre grand étonnement, nous y retrouvames tous les présens que nous leur avions faits la veille. Le panier, au lieu d'avoir été vidé par le couvercle, avoit été troué près du fond. La ligne à pêcher étoit aussi avec le reste; cependant, comme nous en avions trouvé une attachée au canot de notre prisonnier, ils ne pouvoient en ignorer l'usage. »

« Ces sauvages n'ont d'autre bâtiment pour transporter leur famille et leur bagage au travers de la mer que de très-petits canots ou radeaux. Celui de notre captif étoit construit avec la tige d'un mangrove; mais comme elle n'étoit pas d'une longueur suffisante, deux ou trois autres petites pièces de bois y avoient été rapportées, assez solidement pour supporter le poids de deux personnes, à l'aide de trois chevilles faisant office de charnières. Lorsque les indigènes font usage de leurs canots, ils se placent dessus à califourchon et les font avancer, en s'aidant de leurs mains en guise de rames,

et se servant de leurs pieds comme d'un gouvernail. Tels sont les expédiens inventés par ces pauvres sauvages pour suppléer au manque de bois de plus grandes dimensions : ils semblent prouver que l'homme, dans l'état de nature, est un animal amphibie. Ces radeaux que l'on pourroit appeler des *vélocipèdes marins* sont, sans doute, ce qu'on peut trouver de plus simple en fait de construction, sur toute la surface du globe. »

« Nous vimes dans l'île sur laquelle nous avions débarqué, des nids semblables à ceux que nous avions remarqués dans le détroit de King-Georges, et dont la base avoit plus de sept pieds de diamètre. Tandis que nous les examinions, nous aperçumes quelques Indiens dans l'île voisine ; et comme notre principal objet, en descendant à terre, étoit de chercher à nous mettre en rapport avec ces tribus, nous rentrames dans notre bateau afin d'aller les joindre. Deux d'entr'eux qui naviguoient sur leurs radeaux parurent fort effrayés à notre approche, et sembloient nous conjurer par leurs signes de nous éloigner. Ceux qui étoient sur le rivage observoient attentivement tous nos mouvemens ; mais lorsqu'il nous virent dépasser les radeaux sans toucher leurs camarades, ils nous invitèrent à aller à terre, ce que je fis, ne menant avec moi que Boongaree. Celui-ci après s'être dépouillé de ses vêtemens s'approcha des Indiens groupés un peu en arrière de l'un d'entr'eux que nous comprimes être leur chef. Lorsque nous primes la main de celui-ci, ils parurent saisis de crainte. Cependant, quelques caresses et un bonnet rouge placé sur la tête du chef, leur donnèrent plus de con-

fiance. Il s'établit alors entr'eux et nous un dialogue inintelligible pour tous, puisque chacun parloit sa langue. Quelques momens plus tard, je demandai par signes, et j'obtins la permission de faire approcher ceux de nos gens qui étoient restés dans le bateau. Mr. Cunningham reconnut le chef pour un de ceux qui, la veille, avoit navigué autour de nous et à qui nous avions fait des présens. Il examina avec curiosité les différentes pièces de notre vêtement en faisant des exclamations de surprise, puis il nous invita à nous régaler avec lui des entrailles crues d'une tortue, et se moqua fort de notre répugnance, à prendre part à ce repas qu'il se mit à dévorer devant nous, se délectant à chaque morceau, bien que cette chair répandît déjà une odeur fétide. Nos efforts pour recueillir des mots de leur langue n'eurent pas de succès. La hache et les ciseaux que nous leur donnames furent reçus avec indifférence et n'attirèrent pas même leur attention. Lorsque nous leur fimes comprendre que nous cherchions de l'eau, ils nous indiquèrent une île vers le nord. Nous revinmes au rivage accompagnés des Indiens qui nous donnoient la main de fort bonne amitié; mais un épagneul que j'avois laissé dans le bateau s'étant mis à aboyer en sautant à terre ils furent très-alarmés. Plusieurs d'entr'eux s'enfuirent à toute jambe, et n'osèrent revenir que lorsqu'ils me virent caresser l'animal. Ils finirent par s'amuser beaucoup de le voir nager à la poursuite de quelques morceaux de bois lancés dans l'eau. »

« La manière dont Boongaree avoit le corps tatoué attira fort leur attention, et lorsqu'il montra la mer

pour indiquer l'endroit d'où il venoit, ils firent des gestes d'admiration et de surprise. En prenant congé d'eux, nous leur touchames dans la main; ils parurent fort bien comprendre ce signe d'amitié. »

« Nous n'avions pas aperçu une seule femme pendant cette longue visite; mais on vit du vaisseau des hommes armés de lances, à moitié cachés derrière des rochers ou des broussailles, qui sans doute, étoient là pour garder les femmes et les enfans, et repousser une attaque si toutefois elle avoit lieu. »

« Nous nous dirigeames vers l'île où ils nous avoient dit que nous trouverions de l'eau; mais lorsque nous voulions aborder, nous vimes vingt ou trente Indiens descendre des collines avec l'intention évidente de s'y opposer. Quand ils nous virent entrer dans une petite crique où nous imaginions trouver l'embouchure de quelque ruisseau, ils nous menacèrent de leurs lances, et saisirent des pierres, en même temps qu'ils nous intimoient l'ordre de nous retirer. Nous essayames de leur expliquer par nos signes que nous ne voulions autre chose que de l'eau; mais quoiqu'ils parussent le comprendre, ils se montrèrent décidés à empêcher notre débarquement. Une pierre lancée par l'un de ceux qui déjà étoient entrés jusqu'à mi-corps dans l'eau, nous montroit assez à quoi nous pouvions nous attendre si nous voulions persister dans notre projet. Déjà toutes les lances étoient dirigées de notre côté, lorsque le bateau vira de bord, laissant les Indiens maîtres du champ de bataille. »

« Ils n'avoient, je crois, aucune intention malveillante

envers nous, car si cela eût été, nous nous étions mis en leur pouvoir, et nous fussions tombés sous une grêle de pierres et de dards, avant que nous eussions pu tirer un seul coup de fusil. Leur but sembloit être de se débarrasser de nous, et en cela ils réussirent très-bien, car nous n'étions pas assez en forces pour effectuer un débarquement sans employer des moyens qui auroient détruit toute espérance de continuer les relations amicales que nous venions de commencer avec une autre tribu. Nous donnames à ce groupe d'îles le nom d'*Intercourse-Islands*, en mémoire de notre rencontre avec ces Indiens.................................... »

« Le 17 mai étant un dimanche, nous avions résolu de nous maintenir à la hauteur de Luxmore-Head jusqu'au lendemain, mais l'incident que je vais rapporter nous tint tellement en haleine, que ce ne fut rien moins qu'un jour de repos pour nous. Après avoir prit terre au pied d'une colline, nous entreprimes de la gravir; l'épaisseur du bois nous empêcha d'abord de jouir de la vue étendue que nous allions chercher; cependant, nous découvrimes quelques échappées au travers des arbres, et nous nous disposions à nous établir pour en profiter, lorsque nous fumes surpris par une troupe d'Indiens qui, arrivant armés de leurs lances, nous obligèrent à nous rembarquer bien vîte. Dans cette fuite précipitée, nous oubliames le support de notre théodolite, et le filet à prendre des insectes de Mr. Cunningham, dont les Indiens se saisirent aussitôt. J'avois lâché mon coup de fusil sur un iguana quelques minutes auparavant, ensorte que nous étions sans aucun moyen de dé-

fense ; mais lorsque nous fumes arrivés au bateau dans lequel nous avions déposé des fusils chargés, nous nous mimes en pourparler avec les Indiens afin de recouvrer les objets que nous avions perdus. Nous commençames par échanger un mouchoir rouge contre un oiseau mort qu'ils jetèrent dans l'eau pour nous le faire arriver; nous leur fimes ensuite comprendre que nous cherchions de l'eau fraîche. Ils nous indiquèrent de tourner un petit cap que nous avions en vue. Nous primes cette direction, et les Indiens nous accompagnèrent sautant d'un rocher à l'autre, avec une rapidité et une dextérité surprenantes. Quand nous atteignimes les bords sabloneux de la côte nord de Luxmore-Head, ils s'arrêtèrent et nous invitèrent à descendre, ce que nous eussions faits, si leurs clameurs n'avoient pas attiré sur le rivage une foule d'autres indigènes, qui arrivoient à leur secours de toutes les parties de l'île. Après quelques paroles échangées avec eux, et de vives instances de leur part pour obtenir des haches, ce qu'ils faisoient comprendre en imitant le mouvement de quelqu'un qui fend du bois, nous nous éloignames en leur promettant de revenir, et de leur apporter quelque chose en échange des objets que nous réclamions. Ils eurent l'air de nous comprendre : nous remarquames qu'ils étoient accompagnés de quelques chiens. »

« Lorsque nous revinmes au rivage, les naturels se rassemblèrent de nouveau, et nous reçurent avec acclamations. Je m'approchai du bord lentement, accompagné de deux hommes et apportant des massues et des ciseaux, en même temps que Mr. Bedwell et quel-

ques matelots armés montés sur un autre bateau, se plaçoient à quelque distance de là, prêts à faire feu, si les sauvages montroient des dispositions hostiles. »

« Dès qu'ils me virent approcher, ils se jetèrent dans l'eau nous apportant en échange des objets que nous nous leur avions promis deux vases ou paniers, dont l'un étoit plein d'eau et l'autre des fruits du palmier sago, qui croit dans cet endroit en grande abondance. Celui qui contenoit l'eau fut placé sur la mer et poussé dans la direction où nous étions; car les sauvages n'osoient s'approcher assez pour le remettre de la main à la main, mais celui où étoient les fruits ne pouvant flotter sur l'eau, on détermina un vieillard, après beaucoup d'hésitation, à venir nous le donner. Il ne s'acquitta pas de son message sans des précautions infinies. Dès qu'il fut à portée du bateau, il laissa tomber, ou plutôt il jeta le panier dans ma main, et s'éloignant rapidement, il fut rejoindre ses camarades qui applaudissoient à cette prouesse par de bruyantes acclamations. Je voulois lui offrir en échange de ce présent, un tomahawk, mais je ne pus jamais l'engager à revenir une seconde fois près de nous. Je le lui jetai, et la manière dont il sut l'attraper fut l'occasion de nouveaux applaudissemens de la part de ses camarades et d'éclats de rire immodérés. »

« Dès qu'ils se furent un peu calmés, nous fîmes signe que nous désirions avoir le support du théodolite. Pendant long-temps ils feignirent de ne pas nous comprendre. Un moment ils eurent l'air d'imaginer que nous demandions des lances couchées au pied

d'un arbre. Une autre fois, qu'une des femmes s'étoit saisie du support du théodolite, et que nos signes se dirigeoient de son côté, ils firent semblant de croire que nous en voulions à cette femme et ils la poussèrent dans l'eau, puis ils se retirèrent à une certaine distance pour voir ce que nous ferions. Lorsque nous approchames de cette femme qui, au reste, n'étoit ni jeune ni jolie, elle s'écria à plusieurs reprises *ven aca*, *ven aca*, en nous invitant du geste à aller à terre; cependant elle se retira vers le rivage avant que nous fussions à portée, alors deux indigènes qui d'abord s'étoient avancés lentement à notre rencontre se jetèrent tout-à-coup à la mer en faisant des sauts de carpe en dehors de l'eau, bien qu'ils en eussent au-dessus des genoux. Leur but étoit de se rendre maître par surprise du second tomahawk que je leur offrois en échange du théodolite. Ils n'étoient plus qu'à une toise du bateau, lorsque je les menaçai de les frapper de cette massue s'ils s'avançoient davantager. La menace eut son effet. L'un des indigènes qui étoient sur le rivage prit alors entre ses mains le support du théodolite, nous fimes signe que c'étoit ce que nous demandions. Ils tinrent conseil entr'eux tout en examinant l'instrument; mais comme il étoit monté en cuivre, il leur parut par cette raison, d'un plus grand prix que la massue, ils refusèrent donc l'échange et se dispersèrent, ou plutôt ils en firent le semblant, car peu après nous en vîmes un certain nombre armés de lances qui se cachoient derrière les broussailles, tandis que deux ou trois seulement placés

en observation sur leurs radeaux, nous encourageoient à descendre à terre. Ce stratagème ne leur réussit pas, nous demeurames immobiles appuyés sur nos rames. Eux, voyant que nous n'avions pas envie de les suivre, quittèrent leurs canots, et se mirent à exécuter une danse qui prouvoit beaucoup pour la force extraordinaire de leurs muscles. Ils faisoient alternativement trois sauts suivis de mouvemens brusques des jambes, qui faisoient jaillir l'eau en écume tout autour d'eux. Ces différens gestes étoient accompagnés de cris de joie et de rires immodérés. La danse se terminoit par une course, après quoi les sauts recommençoient. »

« Nous ne pumes nous défendre d'une certaine défiance sur le motif de cette représentation. Ces indigènes, au reste, étoient plus forts et mieux faits que ceux que nous avions vus précédament. Ils avoient le corps peint d'une couleur rouge, semblable à celle des rochers qui bordoient le rivage. Leurs cheveux étoient longs, frisés, et enduits d'une gomme blanchâtre. »

« Pendant notre conférence, ils avoient tous leurs lances à portée. Ceux qui étoient sur l'eau les laissoient flotter à côté de leurs canots, et ceux qui étoient restés à terre les tenoient entre leurs doigts de pieds, les traînant ainsi après eux, ce qui nous fit croire au premier abord qu'ils étoient désarmés. »

« Voyant qu'il n'y avoit pas d'espoir de recouvrer le support de notre théodolite, nous retournames au vaisseau. Les indigènes se dispersèrent et nous ne les revîmes plus. »

Le penchant au vol se trouve généralement chez tous les sauvages, mais les habitans des terres australes semblent tenir de la nature, ce que les déportés de Botany-Bay doivent aux vices de la civilisation. Le premier mouvement d'un de ces naturels lorsqu'il vous rencontre, est de se cacher derrière un buisson pour vous lancer son *boomerang*. S'il manque son coup, il place sa lance entre ses doigts de pieds, et feignant d'être désarmé, il s'avance d'un air inoffensif pour vous demander une à une toutes les choses qu'il trouve à sa convenance. Si vous lui refusez, il devient furieux et essaye de faire usage de sa lance; mais si la vue d'un fusil l'effraie, il s'amadoue, prend un air patelin, glisse furtivement ses mains dans vos poches et s'enfuit, emportant sous son bras, votre chapeau, votre mouchoir, ou tout autre chose dont il a pu se saisir.

....... « Au point du jour, » continue Mr. K., « on m'avertit que cinq canots, dont quatre n'étoient montés que par un seul homme, s'avançoient vers le vaisseau. Lorsqu'ils furent à quelque distance du bâtiment, ils s'arrêtèrent pour attendre une invitation d'approcher, et lorsqu'ils l'eurent obtenue, ils s'avancèrent sans montrer la moindre timidité, et demandèrent par signes qu'on leur donnât quelque chose à manger. On leur jeta du biscuit, que contre l'habitude des Australiens ils parurent trouver bon. Nous eumes un peu de peine à les décider à monter sur le vaisseau; mais dès que l'un d'eux eut mis le pied sur l'échelle, les autres le suivirent sans hésiter. Ils s'étonnèrent

fort de tout ce qu'ils voyoient, mais surtout des poules et des autres animaux vivans qui étoient à bord. Les hameçons et les lignes que nous leur donnames furent très-bien reçus, ils nous présentèrent en échange des paniers de leur façon et des écailles de tortues. Au bout d'une heure ils nous quittèrent en nous montrant leurs huttes pour nous engager à aller les voir. »

«Peu après leur départ, MM. Bedwell et Cunningham prirent le bateau et se dirigèrent vers une petite île située à l'ouest de Goold-Island. Ils rencontrèrent deux canots montés par trois indigènes qui se dirigeoient de notre côté. Après quelques signes échangés entr'eux ils continuèrent leur route, et les indigènes nous firent leur visite. Ils passèrent une demi-heure sur le bâtiment sans manifester la plus légère inquiétude. Avant qu'ils nous quittassent, nous voulumes leur faire quelques présens, et afin de partager équitablement entr'eux, on coupa une paire de bas par la moitié. Les pieds furent donnés à l'un en guise de chaussons, tandis que les jambes furent passées aux bras d'un autre en façon de mitaines. On compléta leur bonheur en leur donnant à tous trois de vieux bonnets de cuir hors d'usage. Ainsi affublés, ils avoient la mine la plus grotesque qu'on puisse imaginer. Ils prirent congé de nous, enchantés de la bonne réception que nous leur avions faite et tout glorieux de leurs parures. »

«Dès qu'ils furent à une certaine distance du vaisseau, ils se dépouillèrent de ces vêtemens; mais celui

qui avoit été revêtu d'une chemise nous divertit beaucoup, par la peine qu'il eut à s'en débarrasser. «

«La longueur des canots de cette peuplade ne dépassoit pas cinq pieds. Ils ne pouvoient d'ordinaire contenir qu'une personne. Deux morceaux d'écorce d'arbre de cinq ou six pouces en carré, leur servoient alternativement à se débarrasser de l'eau qui entroit dans leurs canots et qui sans cela, les auroit bientôt fait couler à fond, ou à faire l'office de rames. Dans les bas-fonds, ces rames sont remplacées par un pieu au moyen duquel ils dirigent ce fragile esquif. Nous aurions voulu les engager à nous apporter des lances que nous aurions prises en échange de quelque autre chose, car ils étoient venus sans aucune espèce d'armes, mais ils firent semblant de ne nous avoir pas compris.»

«Dans l'après-midi, Mr. Bedwell et quelques autres allèrent rendre cette visite dans l'endroit que les sauvages avoient désigné. Ils furent reçus par ceux-ci qui les conduisirent à leurs huttes où ils trouvèrent tous les hommes de la tribu rassemblés au nombre de quinze. Deux de ces indigènes étoient d'un âge très-avancé. L'un d'eux étoit presque réduit à l'état d'un squelette par les nombreux ulcères qui couvroient ses jambes et avoient rongé ses chairs, de manière à mettre les os à découvert: cependant ce malheureux étoit exposé à l'air, sans aucune application sur ses plaies. Les autres avoient toutes leurs dents et le cartilage du nez percé, mais sans aucun ornement suspendu à cette partie du visage. Le seul qu'ils possédassent étoit un bracelet de cheveux tressés, fixé à l'avant-bras. Mr. Roe obtint de

l'un d'eux un de ces paniers d'osier tressés avec goût et propreté, dans lesquels ils mettent leur nourriture et leurs hameçons. Chacun de ces indigènes portoit en outre une gourde faite avec le fruit du *cucurbita lagenaria*, qui croît en abondance dans cette partie du pays, et leur fournit ainsi un moyen de transporter de l'eau avec eux.»

L'entrevue suivante avec les indigènes fournit un incident curieux, c'est l'effet que produisit sur eux la vue d'un miroir.

«Pour amuser ces sauvages et en obtenir ainsi quelques informations utiles, nous nous assimes sur l'herbe, tandis que nos gens faisoient leur provision d'eau, et nous commençames une conversation toujours inintelligible, accompagnée des gestes les plus ridicules : c'est un genre de bouffonnerie qui réussit toujours avec les habitans de la Nouvelle-Hollande, et qui nous a été utile dans plus d'une occasion. Nous essayames d'obtenir un vocabulaire de leur langage, mais il fallut y renoncer parce qu'ils s'en impatientoient fort. Ils n'abandonnèrent pas si facilement leur projet d'obtenir les objets qu'ils trouvoient à leur convenances. Toutes les pièces de notre habillement nous furent demandées une à une et avec beaucoup de persistance. Nos refus leur donnèrent tant d'humeur, qu'ils ne surent plus dissimuler les dispositions hostiles qui commençoient à les animer. Dès que je m'aperçus de ce changement, je saisis la première occasion qui se présenta de leur imposer par quelque démonstration de notre force. J'engageai celui qui étoit armé d'une lance à viser à une

cible en papier que je plaçai contre un buisson à quatre toises de distance. Il lança deux fois son arme, mais à sa grande mortification, sans atteindre le but. Mr. Hunter prit ensuite son fusil, et du premier coup transperça la cible. La mauvaise humeur des sauvages s'en accrut, et lorsque Mr. Hunter, après avoir tué un oiseau, leur en fit présent, ils examinèrent avec impatience et colère, la blessure qui avoit été cause de sa mort. La supériorité bien décidée de nos armes, loin de les intimider, n'avoit fait que les irriter davantage. L'un d'eux se saisit du théodolite que je tenois à ma main, et je fus obligé d'user de toute ma force pour le retirer. Un autre fit signe à Mr. Hunter d'envoyer son fusil dans le bateau, et sur son refus, empoigna l'arme, qu'on fut obligé d'arracher de ses mains. »

« Pour rétablir la bonne intelligence, nous leur donnames différentes bagatelles qui rappelèrent bientôt le sourire sur leur physionomie et auroient sans doute ramené la paix entre nous, lorsque par malheur nous leur présentames un miroir dans lequel, pour la première fois ils purent contempler leur hideux visage rendu plus sauvage encore par la mauvaise humeur. Leur colère fut alors à son comble, et ils nous ordonnèrent péremptoirement de nous éloigner. Celui qui portoit la lance étoit heureusement le plus pacifique. S'il en eût été autrement, nous n'aurions pu effectuer notre retraite, sans nous voir obligés de faire usage de nos fusils pour notre propre défense. »

« Nous nous éloignames cependant, sans qu'une rupture eût eu lieu, les laissant assis sur l'herbe, d'où ils

continuèrent à surveiller nos mouvemens jusqu'à ce que le bateau fût chargé et que nous eussions quitté le rivage. Nous les vîmes alors descendre la colline, chercher avec attention si nous n'avions rien oublié et examiner quelques figures tracées par l'un de nous sur le sable, après quoi ils se dispersèrent.»

«Les traits principaux des indigènes de Port-Jackson se retrouvent chez les tribus qui peuplent cette partie de ce continent. Ils ont la taille élancée, les cheveux frisés, la tête large et les membres grêles; mais leur corps est en entier couvert de scarifications et leurs dents sont très-belles. L'un de ceux qui vinrent à bord de la Mermaid avoit autour de la tête une espèce de filets d'herbes tressées, enduit d'une couleur blanche. Leurs lances grossièrement formées d'une branche d'arbre étoient amincies aux extrémités par le moyen du feu. Du reste, il ne paroît pas qu'ils connoissent le bâton à lancer, en usage chez leurs compatriotes du midi.»

*(La suite au prochain cahier).*

**VOYAGE AUX RÉGIONS ÉQUINOXIALES DU NOUVEAU CONTINENT**, fait en 1799, 1800, 1801, 1802, 1803 et 1804, par Alex. DE HUMBOLDT et A. BONPLAND; rédigé par Alexandre DE HUMBOLDT, avec un Atlas géographique et physique. T. 11 et 12. *Paris*, chez J. Smith, 1826. 8.°

(*Premier extrait.*)

Il y a long-temps que nous aurions dû rendre compte de cette sixième livraison du voyage aux régions équinoxiales du nouveau continent (1); non pour l'annoncer ou le recommander à l'attention du public : tout ce qui sort de la plume de Mr. de Humboldt et qui porte son nom, n'a besoin ni d'annonce ni de recommandation; mais pour en faire jouir par nos extraits, au moins en partie, ceux de nos lecteurs qui pourroient n'être pas à portée de se procurer l'ouvrage lui-même.

Les deux volumes dont se compose la sixième livraison, renferment la relation du trajet de Mr. de Humboldt des côtes de Vénézuela à la Havane; un aperçu général de la population des Antilles, comparée à la

(1) La division *Sciences et Arts* de notre Journal, a déjà présenté de précieux documens physico-météorologiques extraits de ces deux volumes. Voyez *Bibl. Univ.* Sc. et Arts. T. XXXIII, p. 197.

population du Nouveau-Continent, sous les rapports de la diversité des races, de la liberté personnelle, du langage et des cultes; un essai statistique sur l'île de de Cuba, dans lequel l'auteur a réuni tout ce que ses propres observations, les renseignemens qui lui ont été fournis par les habitans les plus instruits de l'île et les documens officiels dont il a eu communication, ont pu lui apprendre sur l'état actuel de cette importante colonie; son voyage par mer, depuis la Havane jusqu'à la ville de Trinidad en suivant les côtes méridionales de l'île; une analyse raisonnée de la carte de l'île de Cuba, et enfin, un grand nombre de notes, dont plusieurs mériteroient par leur étendue le nom de mémoires, et qui contiennent une foule de détails curieux, relatifs à la zoologie, à la botanique, à la géographie, à la statistique, aux antiquités et aux langues des deux Amériques. Forcé de faire un choix parmi tant d'objets tous également intéressans, nous commencerons cet extrait par quelques observations générales de Mr. de Humboldt, sur l'importance de l'île de Cuba, fondée sur sa position géographique, la fertilité de son sol et la nature de sa population, et nous les ferons suivre par la description de la ville de la Havane et de ses environs.

« L'importance politique de Cuba, » dit-il, « n'est pas seulement fondée sur l'étendue de sa surface, qui est de la moitié plus grande que celle d'Haïti, sur l'admirable fertilité de son sol, sur ses établissemens de marine militaire et sur la nature d'une population, composée, pour trois cinquièmes, d'hommes libres:

elle s'agrandit encore par les avantages de la position géographique de la Havane. La partie septentrionale de la mer des Antilles, connue sous le nom de golfe du Mexique, forme un bassin circulaire de plus de 250 lieues de diamètre, une *Méditerranée à deux issues*, dont les côtes, depuis la pointe de la Floride jusqu'au cap Catoche de Yukatan, appartiennent aujourd'hui exclusivement aux confédérations des Etats-Mexicains et de l'Amérique du nord. L'île de Cuba, ou plutôt son littoral entre le cap Saint-Antoine et la ville de Matanzas, placée au débouquement du Vieux-Canal, ferme le golfe du Mexique au sud-ouest, en ne laissant au courant océanique, désigné sous le nom de Gulf-Stream, d'autres ouvertures que vers le sud, un détroit entre le cap Saint-Antoine et le cap Catoche, vers le nord, le canal de Bahama, entre Bahia-Honda et les bas fonds de la Floride. C'est près de l'issue septentrionale, là où se croisent, pour ainsi dire, plusieurs grandes routes du commerce des peuples, qu'est situé le beau port de la Havane, fortifié à la fois par la nature et par de nombreux ouvrages de l'art. Les flottes qui sortent de ce port, et qui sont en partie construites avec le cedrela et l'acajou de l'île de Cuba, peuvent combattre à l'entrée de la Méditerranée mexicaine, et menacer les côtes opposées, comme les flottes qui sortent de Cadix peuvent dominer l'Océan près des colonnes d'Hercule. C'est dans le méridien de la Havane que le golfe du Mexique, le Vieux-Canal et le canal de Bahama communiquent ensemble. La direction opposée des courans, et les agitations de l'atmosphère, très-violentes à l'entrée de

l'hiver, donnent à ces parages, sur la limite extrême de la zone équinoxiale, un caractère particulier. »

« L'île de Cuba n'est pas seulement la plus grande des Antilles (sa surface différant peu de l'Angleterre proprement dite, sans le pays de Galles); elle offre aussi par sa forme étroite et allongée un tel développement de côtes, qu'elle est voisine à la fois d'Haïti et de la Jamaïque, de la province la plus méridionale des Etats-Unis (la Floride) et de la province la plus orientale de la Confédération mexicaine (le Yucatan). Cette circonstance mérite la plus sérieuse attention; car des pays qui communiquent par une navigation de dix à douze jours, la Jamaïque, Haïti, Cuba et les parties méridionales des Etats-Unis (depuis la Louisiane jusqu'en Virginie) renferment près de 2,800,000 Africains. Depuis que Santo-Domingo, les Florides et la Nouvelle-Espagne ont été séparées de la métropole, l'île de Cuba ne tient plus que par la communauté du culte, du langage et des mœurs aux pays qui l'avoisinent, pays qui, pendant des siècles, ont été soumis aux mêmes lois. »

« La Floride forme le dernier anneau de cette longue chaîne de républiques, dont l'extrémité septentrionale touche au bassin du Saint-Laurent, et qui s'étend de la région des palmiers à celle des hivers les plus rigoureux. L'habitant de la Nouvelle-Angleterre regarde comme des dangers publics l'augmentation croissante de la population noire, la prépondérance des états à esclaves (*slave states*), et la prédilection pour la culture des denrées coloniales; il fait des vœux pour que

le détroit de la Floride, limite actuelle de la grande Confédération américaine, ne soit franchi que dans les vues d'un commerce libre, fondé sur l'égalité des droits. S'il craint des événemens qui fassent passer la Havane sous la domination d'une puissance européenne plus redoutable que l'Espagne, il n'en désire pas moins que les liens politiques, par lesquels la Lousiane, Pensacola et Saint-Augustin de la Floride ont été unis jadis à l'île de Cuba, restent à jamais rompus. »

« Une extrême stérilité du sol, le manque d'habitans et de culture ont rendu de tout temps le voisinage de la Floride d'une foible importance pour le commerce de la Havane; il n'en est pas de même des côtes du Mexique qui, prolongées en demi-cercle, depuis les ports très-fréquentés de Tampico, de Véra-Cruz et d'Alvarado jusqu'au cap Catoche, touchent presque, par la péninsule de Yucatan, à la partie occidentale de l'île de Cuba. Le mouvement commercial entre la Havane et le port de Campêche est très-actif; il augmente malgré le nouvel ordre de choses introduit au Mexique, parce que le commerce également illicite avec une côte plus éloignée, celle de Caracas ou de Colombia, n'occupe qu'un petit nombre de bâtimens. Dans des temps si difficiles, les approvisionnemens de viandes salées (*tajaso*), nécessaires à la nourriture des esclaves, se tirent avec moins de danger de Buénos-Ayres et des plaines de Mérida que de celles de Cumana, de Barcelone et de Caracas. On sait que, pendant des siècles, l'île de Cuba et l'archipel des Philippines, ont puisé, dans les caisses de la Nouvelle-

Espagne, les secours nécessaires pour l'administration intérieure, pour l'entretien des fortifications, des arsenaux et des chantiers (*situados de attencion maritima*). La Havane, comme je l'ai exposé dans un autre ouvrage, a été le port militaire de la Nouvelle-Espagne, et a reçu du trésor mexicain, jusqu'en 1808, annuellement, plus de 1,800,000 piastres. A Madrid même, on s'étoit habitué, pendant long-temps, à regarder l'île de Cuba et l'archipel des Philippines comme des dépendances du Mexique, situées, à des distances bien inégales, à l'est et à l'ouest de la Véra-Cruz et d'Acapulco, mais liées à la métropole mexicaine, alors colonie elle-même de l'Europe, par tous les liens du commerce, de l'assistance mutuelle et des plus anciennes affections. L'accroissement de la richesse intérieure a rendu inutiles peu-à-peu les secours pécuniaires que l'île de Cuba avoit coutume de puiser dans le trésor du Mexique. Cette île est, de toutes les possessions de l'Espagne, celle qui a le plus prospéré; le port de la Havane, depuis les troubles de Saint-Domingue, s'est élevé au rang des premières places du monde commerçant. Un concours heureux de circonstances politiques, la modération des officiers de la couronne, la conduite des habitans qui sont spirituels, prudens et très-occupés de leurs intérêts, ont conservé à la Havane la jouissance non interrompue de la liberté des échanges avec les nations étrangères. Le revenu des douanes a si prodigieusement augmenté, que l'île de Cuba peut suffire, non-seulement à ses propres besoins, mais que, pendant le cours de la lutte entre la métropole et les

colonies espagnoles du continent, elle a fourni des sommes considérables aux débris de l'armée qui avoit combattu dans le Vénézuela, à la garnison du château de San-Juan d'Ulua et à des armemens maritimes très-dispendieux et le plus souvent inutiles. »

« J'ai fait deux séjours dans l'île, l'un de trois mois et l'autre d'un mois et demi; j'ai eu l'avantage de jouir de la confiance des personnes qui, par leurs talens et par leur position comme administrateurs, propriétaires ou négocians, étoient à même de me donner des renseignemens sur l'accroissement de la prospérité publique. La protection particulière dont j'ai été honoré par le ministère d'Espagne rendoit cette confiance très-légitime : j'ose me flatter aussi de l'avoir méritée par la modération de mes principes, par une conduite circonspecte et par la nature de mes paisibles travaux. Depuis trente ans, le gouvernement espagnol n'a point entravé, à la Havane même, la publication des documens statistiques les plus précieux sur l'état du commerce, de l'agriculture coloniale et des finances. J'ai compulsé ces documens, et les rapports que j'ai conservés avec l'Amérique depuis mon retour en Europe m'ont mis en état de compléter les matériaux que j'avois recueilli sur les lieux. Je n'ai parcouru, conjointement avec Mr. Bonpland, que les environs de la Havane, la belle vallée des Guines et la côte entre le Batabano et le port de la Trinidad. Après avoir décrit succinctement l'aspect des lieux et les modifications singulières d'un climat si différent de celui des autres Antilles, j'examinerai la population générale de l'île, son

*area*, calculée d'après le tracé le plus exact des côtes, les objets du commerce et l'état du revenu public. »

«L'aspect de la Havane, à l'entrée du port, est un des plus rians et des plus pittoresques dont on puisse jouir sur le littoral de l'Amérique équinoxiale, au nord de l'équateur. Ce site, célébré par tous les voyageurs de toutes les nations, n'a pas le luxe de végétation qui orne les bords de la rivière de Guayaquil, ni la sauvage majesté des côtes rocheuses de Rio-Janeiro, deux ports de l'hémisphère austral; mais la grâce qui, dans nos climats, embellit les scènes de la nature cultivée, se mêle ici à la majesté des formes végétales, à la vigueur organique qui caractérise la zone torride. Dans un mélange d'impressions si douces, l'Européen oublie le danger qui le menace au milieu des cités populeuses des Antilles; il cherche à saisir les élémens divers d'un vaste paysage, à contempler ces châteaux forts qui couronnent les rochers à l'est du port, ce bassin intérieur, entouré de villages et de fermes, ces palmiers qui s'élèvent à une hauteur prodigieuse, cette ville à demi-cachée par une forêt de mâts et la voilure des vaisseaux En entrant dans le port de la Havane on passe entre la forteresse du Morro (*Castillo de los Santos Reyos*) et le fortin de *San Salvador de la Punta*: l'ouverture n'a que 170 à 200 toises de largeur: elle conserve cette largeur pendant $\frac{3}{5}$ de mille. Sorti du goulet, après avoir laissé au nord le beau château de *San Carlos de la Cabana* et la *Casa blanca*, on parvient dans un bassin en forme de trèfle, dont le grand axe, dirigé du SSO au NNE, à $2\frac{1}{5}$ de milles de long.

Ce bassin communique à trois anses, celles de Regla, de Guanavacoa et d'Atarès, dont la dernière offre quelques sources d'eau douce. La ville de la Havane, entourée de murailles, forme un promontoire limité au sud par l'arsenal, au nord, par le fortin de la Punta. Au-delà des restes de quelques *vaisseaux coulés* et du bas-fond de la Luz, on ne trouve plus huit à dix, mais bien encore cinq à six brasses d'eau. Les châteaux de *Santo-Domingo*, de *Atarès* et de *San-Carlos del Principe* défendent la ville vers l'ouest; ils sont éloignés du mur intérieur, du côté de la terre, l'un de 660, l'autre de 1240 toises. Le terrain intermédiaire est rempli par les faubourgs de l'Horcon, de Jésus-Maria, Guadalupe et Senor de la Salud qui, d'année en année, rétrécissent davantage le champ de Mars (*Campo de Marte*). Les grands édifices de la Havane, la cathédrale, la *Casa del Govierno*, la maison du commandant de la marine, l'arsenal, le *Correo* ou hôtel des postes, la factorerie du tabac, sont moins remarquables par leur beauté que par la solidité de leur construction : la plupart des rues sont étroites, et le plus grand nombre ne sont point encore pavées. Comme les pierres viennent de la *Vera-Cruz*, et que leur transport est extrêmement coûteux, on avoit eu, peu avant mon voyage, l'idée bizarre d'y suppléer en réunissant de grands troncs d'arbres, comme on fait en Allemagne et en Russie, lorsqu'on construit des digues à travers des endroits marécageux. Ce projet fut bientôt abandonné, et les voyageurs récemment arrivés voyoient avec surprise les plus beaux troncs de *Cahoba*

(d'acajou) enfoncés dans les boues de la Havane. A l'époque de mon séjour, peu de villes de l'Amérique espagnole offroient, par le manque d'une bonne police, un aspect plus hideux. On marchoit dans la boue jusqu'aux genoux; la multitude de calèches ou *volantes*, qui sont l'attelage caractéristique de la Havane, les charrettes chargées de caisses de sucre, les porteurs qui coudoyoient les passans, rendoient fâcheuse et humiliante la position d'un piéton. L'odeur du *tasajo*, ou de la viande mal séchée empestoit souvent les maisons et les rues tortueuses. On assure que la police a remédié à ces inconvéniens, et qu'elle a fait, dans ces derniers temps, des améliorations très-sensibles dans la propreté des rues. Les maisons sont plus aérées, et la *Calle de los Mercadorès* offre un bel aspect. Ici, comme dans nos villes d'Europe les plus anciennes, un plan de rues mal tracé ne peut se corriger qu'avec lenteur. »

« Il y a deux belles promenades, l'une (la *Alamada*) entre l'hospice de Paula et le théâtre, dont l'intérieur a été décoré en 1803 avec beaucoup de goût par un artiste italien, Mr. Peruani; l'autre, entre le Castillo de la Punta et le *Puerto de la Muralla*. La dernière, appelée aussi le *passeo extra muros*, est d'une fraîcheur délicieuse; après le coucher du soleil, elle est fréquentée par des voitures. Elle a été commencée par le marquis de la Torre, celui de tous les gouverneurs de l'île qui ait donné la première et la plus heureuse impulsion à l'amélioration de la police et du régime municipal. Don Luis de las Casas, dont le nom est resté également cher aux habitans de la Havane, et le

comte de Santa-Clara, ont agrandi ces plantations. Près du *Campo de Marte* se trouve le jardin botanique, bien digne de fixer l'attention du gouvernement, et un autre objet, dont l'aspect afflige et révolte à la fois, les baraques devant lesquelles sont exposés en vente les malheureux esclaves. C'est dans la *promenade extra muros* qu'on a placé, depuis mon retour en Europe, une statue en marbre du roi Charles III. Ce lieu avoit d'abord été destiné à un monument de Christophe Colomb, dont on a porté les cendres, après la cession de la partie espagnole de St.-Domingue, à l'île de Cuba. Les cendres de Fernand Cortez ayant été transférées, la même année, à Mexico, d'une église à une autre, on a vu donner de nouveau la sépulture, à une même époque, à la fin du dix-huitième siècle, aux deux plus grands hommes qui ont illustré la conquête de l'Amérique. »

« Un palmier des plus majestueux de cette tribu, la *Palma real*, donne au paysage, dans les environs de la Havane, un caractère particulier. C'est l'*Oreodoxa regia* de notre description des palmiers américains : son tronc élancé, mais un peu renflé vers le milieu, s'élève à soixante ou quatre-vingts pieds de hauteur; sa partie supérieure, luisante, d'un vert tendre, et nouvellement formée par le rapprochement et la dilatation des pétioles, contraste avec le reste, qui est blanchâtre et fendillé. C'est comme deux colonnes qui se surmontent. La *Palma real* de l'île de Cuba a des feuilles panachées qui montent droit vers le ciel, et ne sont recourbées que vers la pointe. Le port de ce végétal

nous rappeloit le palmier *Vadgiai* qui couvre les rochers dans les cataractes de l'Orénoque, et balance ses longues flèches au-dessus d'un brouillard d'écume. Ici, comme partout où la population se concentre, la végétation diminue. Autour de la Havane, dans l'amphithéâtre de Regla, ces palmiers, qui faisoient mes délices, disparoissent d'année en année. Les endroits marécageux, que je voyois couverts de Bambousacées, se cultivent et se dessèchent. La civilisation avance; et l'on assure qu'aujourd'hui la terre, plus dénuée de végétaux, offre à peine quelques traces de sa sauvage abondance. De la Punta à San-Lazaro, de la Cabana à Regla, et de Regla à Atarès, tout est couvert de maisons; celles qui entourent la baie sont d'une construction légère et élégante. On en trace le plan, et on les commande aux Etats-Unis, comme on commande un meuble. Tandis que la fièvre-jaune règne à la Havane, on se retire dans ces maisons de campagne et sur les collines entre Regla et Guanavacoa, où l'on jouit d'un air plus pur. A la fraîcheur de la nuit, lorsque les bateaux traversent la baie et laissent derrière eux, par la phosphorescence de l'eau, de longues traînées de lumière, ces sites agrestes offrent, aux habitans qui fuient le tumulte d'une ville populeuse, de charmantes et paisibles retraites. Pour bien juger les progrès de la culture, les voyageurs doivent visiter les petites *chacaras* de maïs et d'autre plantes alimentaires, les *ananas* alignés dans les champs de la Cruz de Piedra, et le jardin de l'évêque (*Quinta del Obisbo*), qui est devenu, dans ces derniers temps, un endroit délicieux. »

« La ville de la Havane proprement dite, entourée de murailles, n'a que 900 toises de long et 500 toises de large, et cependant, plus de 44,000 ames, dont 26,000 nègres et mulâtres, se trouvent entassées dans une enceinte si étroite. Une population presque également considérable s'est refugiée dans les deux grands faubourgs de *Jésus-Maria* et de la *Salud*. Ce dernier ne mérite pas tout-à-fait le beau nom qu'il porte; la température de l'air y est sans doute moins élevée que dans la cité, mais les rues auroient pu être plus larges et mieux tracées. Les ingénieurs espagnols depuis trente ans, font la guerre aux habitans des fauxbourgs ou *arrabales* : ils prouvent au gouvernement que les maisons sont trop rapprochées des fortifications, et que l'ennemi pourroit s'y loger impunément. On n'a pas le courage de démolir les faubourgs et de chasser une population de 28,000 habitans réunis dans la *Salud* seule. Depuis le grand incendie de 1802, ce dernier quartier a été considérablement agrandi : on construisit d'abord des baraques, et peu-à-peu ces baraques devinrent des maisons. Les habitans des *arrabales* ont présenté plusieurs projets au Roi, d'après lesquels on pourroit les comprendre dans la ligne des fortifications de la Havane, et légaliser leur possession, qui n'est fondée jusqu'ici que sur un consentement tacite. On voudroit conduire un large fossé de la Puente de Chaves, près du Matadero, à San-Lazaro, et faire de la Havane une île. La distance est à peu près de 1200 toises, et déjà la baie se termine entre l'arsenal et le Castillo de Atarès, dans un canal naturel, bordé de

Mangliers et de Cocolloba. Par ce moyen, la ville auroit, vers l'ouest, du côté de la terre, une triple rangée de fortifications; d'abord, extérieurement, les ouvrages d'Atarès et du Principe, placés sur des éminences, puis le fossé projeté, et enfin la muraille et l'ancien chemin couvert du comte de Santa-Clara, qui a coûté 700,000 piastres. La défense de la Havane, vers l'ouest, est de la plus haute importance; aussi long-temps que l'on reste maître de la ville proprement dite et de la partie méridionale de la baie, le *Morro* et la *Cabana*, dont l'un exige 800, l'autre 2000 défenseurs, sont imprènables, parce qu'on peut y porter les vivres de la Havane et compléter la garnison lorsqu'elle essuie des pertes considérables. Des ingénieurs français très-instruits, m'ont assuré que l'ennemi doit commencer par prendre la ville pour bombarder la *Cabana*, qui est une belle forteresse; mais dans laquelle la garnison, enfermée dans les casemates, ne résisteroit pas long-temps à l'insalubrité du climat. Les Anglais ont pris le *Morro* sans être maîtres de la Havane, mais alors la *Cabana* et le *Fort* n.° 4 qui dominent le *Morro* n'existoient pas encore. Au sud et à l'occident (*les Castillos de Atarès y del Principe*), et la batterie de *Santa-Clara* sont les ouvrages les plus importans. »

Après avoir examiné l'étendue, le climat et la constitution géologique de l'île de Cuba, Mr. de Humboldt se livre à des recherches très-étendues sur la population primitive de cette île et la destruction de la race indigène; sur sa population actuelle et l'accroissement

dont elle seroit susceptible; enfin, sur le rapport des diverses classes de ses habitans, et sur la condition des esclaves noirs dans cette colonie. Nous désirerions pouvoir transcrire ce morceau en entier, mais les limites de notre journal nous obligent à nous borner à la citation suivante.

»Dans aucune partie du monde où règne l'esclavage, les affranchissemens ne sont aussi fréquens que dans l'île de Cuba. La législation espagnole, loin de les empêcher ou de les rendre onéreux, comme font les législations anglaises et françaises, favorise la liberté. Le droit qu'a tout esclave *de buscar amo* (de changer de maître), ou de s'affranchir, s'il peut restituer le prix d'achat, le sentiment religieux qui inspire à beaucoup de maîtres aisés l'idée de donner par un testament la liberté à un certain nombre d'esclaves, l'habitude d'entretenir une multitude de noirs pour le service de la maison, les affections qui naissent de ce rapprochement avec les blancs, la facilité du gain pour les ouvriers esclaves qui ne paient à leurs maîtres qu'une certaine somme par jour pour travailler librement pour eux-mêmes; voilà les causes principales qui font passer tant d'esclaves, dans les villes, de l'état servile à l'état de libres de couleur. J'aurois pu ajouter les chances de la loterie et des jeux de hasard, si le trop de confiance en ces moyens hasardeux n'avoit pas souvent les suites les plus funestes. La position des libres de couleur est plus heureuse à la Havane que chez les nations qui, depuis des siècles, se vantent d'une culture très-avancée.

On n'y connoît pas ces lois barbares (1) qui ont été encore invoquées de nos jours, et d'après lesquelles les affranchis, incapables de recevoir les donations des blancs, peuvent être privés de leur liberté et *vendus au profit du fisc* s'ils sont convaincus d'avoir donné asile à des nègres marrons! »

« Comme la population primitive des Antilles a entièrement disparu (les *Zambos Caraïbes*, mélange d'indigènes et de nègres ayant été transportés, en 1796, de l'île Saint-Vincent à celle de Ratan), on doit considérer la population actuelle des Antilles (2,850,000) comme étant composée de sang européen et africain. Les nègres de race pure en forment presque les deux tiers: les blancs, un sixième, et les races mélangées, un septième. Dans les colonies espagnoles du continent on retrouve les descendans des Indiens qui disparoissent parmi les *mestizos* et *zambos*, mélanges d'Indiens avec les blancs et les nègres; cette idée consolante ne se présente pas dans l'archipel des Antilles. L'état de la société y étoit tel, au commencement du XVI[e] siècle, qu'à de rares exceptions près, les nouveaux colons ne se mêlèrent pas plus aux indigènes que ne le font aujourd'hui les Anglais du Canada. Les Indiens de Cuba, ont disparu comme les Guanches des Canaries, quoiqu'à Guanabacoa et à Ténériffe, on ait vu se renouveler, il y a 40 ans, des prétentions mensongères dans plusieurs familles qui arrachoient de petites pensions au

(1) Arrêt du Conseil Souverain de la Martinique, du 4 juin 1720. Ordonnance du premier mars 1766, § 7.

gouvernement,

gouvernement, sous le prétexte d'avoir dans leurs veines quelques gouttes de sang indien ou guanche. Il n'existe plus aucun moyen de juger de la population de Cuba ou d'Haïti du temps de Christophe Colomb. Comment admettre, avec des historiens d'ailleurs très-judicieux, que l'île de Cuba, lors de sa conquête, en 1511, avoit un million d'habitans (1), et que de ce million il ne restoit, en 1517, que 14,000! Tout ce que l'on trouve de données statistiques dans les écrits de l'évêque de Chiapa est rempli de contradictions; et s'il est vrai que le bon religieux dominicain, Fray-Luys Bertran qui fut persécuté (2) par les *encomenderos*, comme le sont de nos temps les méthodistes par quelques planteurs anglais, a prédit, à son retour, que « les 200,000 Indiens que renferme l'île de Cuba périroient victimes de la cruauté des Européens, » il faudroit, pour le moins, en conclure que la race indigène étoit loin d'être éteinte entre les années 1555 et 1569 (3); cependant, (telle est la confusion parmi les historiens de ces temps), selon Gomara (4), il n'y avoit déjà, dès 1553, plus d'Indiens dans l'île de Cuba. Pour concevoir combien doivent être vagues les évaluations faites par

---

(1) Albert Hüne, *Historisch. philosophische Darstellung des Negersclavenhandels*, 1820, T. 1, page 137.

(2) Voyez de curieuses révélations dans Juan de Marieta, *Hist. de todos los Santos de Espana*. Libro VII, p. 174.

(3) On ne connoît avec précision que l'époque du retour (1569) de Fray-Luis Bertran à San Lucar. Il fut consacré prêtre en 1547. L. c. p. 167 et 175. (Comparez aussi Patriota, T. 2, p. 51.)

(4) *Hist. de las Indias*, fol. XXVII.

les premiers voyageurs espagnols à une époque où l'on ne connoissoit la population d'aucune province de la Péninsule, on n'a qu'à se rappeler que nombre des habitans que le capitaine Cook et d'autres navigateurs attribuoient à Taïti et aux îles Sandwich (1), dans un temps où la statistique offroit déjà les comparaisons les plus exactes, varie de 1 à 5. On conçoit que l'île de Cuba, environnée de côtes poissonneuses, auroit, d'après l'immense fécondité de son sol, pu nourrir plusieurs millions de ces Indiens sobres, sans appétit pour la chair des animaux, et qui cultivoient le maïs, le manioc, et beaucoup d'autres racines nourrissantes ; mais si cette accumulation de population avoit eu lieu, ne se seroit-elle pas manifestée par une civilisation plus avancée que celle qu'annoncent les récits de Colomb? Les peuples

(1) Sur la diminution rapide de la population dans l'archipel des îles Sandwich, depuis le voyage du Capit. Cook, voyez Gilbert-Farquhar Mathison, *Narrat. of a visit to Brazil, Peru and the Sandwich islands*, 1825 ; p. 439. Nous savons avec quelque certitude, par les rapports des missionnaires qui ont changé la face des choses à Taïti, en profitant des dissentions intérieures, que tout l'archipel des îles de la Société ne renfermoit, en 1818, que 13,900 habitans, dont 8000 à Taïti. Doit-on croire aux 100,000 qu'on supposoit dans Taïti seul du temps de Cook? L'évêque de Chiapa n'a pas été plus vague dans les évaluations de la population indigène des Antilles que ne le sont des écrivans modernes sur la population du groupe des îles Sandwich auxquelles ils donnent tantôt 740,000 (*Hassel*, *Hist. stat. almanach fur* 1824, p. 384), tantôt 400,000. (*Id. Stat. Umriss*, 1824, *Heft.* 3, p. 90). D'après Mr. de Freycinet, ce groupe ne renferme que 264,000.

de Cuba seroient-ils restés au-dessous de la culture des habitans des îles Lucayes? Quelque activité qu'on veuille supposer aux causes de la destruction, à la tyrannie des *conquistadores*, à la déraison des gouvernans, aux travaux trop pénibles dans les lavages d'or, à la petite-vérole et à la fréquence des suicides (1), il seroit difficile de concevoir comment, en trente ou quarante ans, je ne dirai pas un million, mais seu-

(1) Cette manière de se pendre par familles entières dans les cabanes et les cavernes, dont parle Garcilaso, étoit sans doute l'effet du désespoir; cependant, au lieu de gémir sur la barbarie du seizième siècle, on a voulu disculper les *conquistadores*, en attribuant la disparution des indigènes à leur *goût pour le suicide*. Voyez *Patriota*, T. 2, p. 50. Tous les sophismes de ce genre se trouvent réunis dans l'ouvrage qu'a publié Mr. Nuix *sur l'humanité des Espagnols dans la conquête de l'Amérique*. L'auteur, qui nomme (p. 186) acte religieux et méritoire l'expulsion des Maures sous Philippe III, termine son ouvrage en félicitant (p. 293) les Indiens d'Amérique: «d'être tombés entre les mains des Espagnols, dont la conduite de tout temps a été la plus humaine et le gouvernement le plus sage.» Plusieurs pages de ce livre rappellent «les rigueurs salutaires des dragonades,» et ce passage odieux dans lequel un homme, connu par son talent et ses vertus privées, Mr. le comte de Maistre (*Soirées de Saint-Pétersbourg*, T. 2, p. 121), justifie l'inquisition du Portugal, «parce qu'elle n'a fait couler que quelques gouttes d'un sang coupable.» A quels sophismes ne faut-il pas avoir recours, lorsqu'on veut défendre la religion, l'honneur national ou la stabilité des gouvernemens, en disculpant tout ce qu'il y a eu d'outrageant pour l'humanité dans les actions du clergé, des peuples et des lois! C'est en vain qu'on tenteroit de détruire le pouvoir le plus solidement établi sur la terre, le témoignage de l'histoire.

lement trois ou quatre cent mille Indiens, auroient pu disparoître entièrement. La guerre contre le Cacique Hatuey fut très-courte et restreinte à la partie la plus orientale de l'île. Peu de plaintes se sont élevées contre l'administration des deux premiers gouverneurs espagnols, Diego Velasquez et Pedro de Barba. L'oppression des indigènes ne date que de l'arrivée du cruel Hernando de Soto vers 1539. En supposant, avec Gomara, que déjà quinze années plus tard, sous le gouvernement de Diego de Majariegos (1554—1564), il n'y avoit plus d'Indiens, on doit nécessairement admettre que c'étoient des restes très-considérables de cette peuplade qui se sont sauvés sur des pirogues en Floride, croyant, d'après d'anciennes traditions, retourner dans le pays de leurs ancêtres. La mortalité des nègres esclaves, observée de nos jours dans les Antilles, peut seule jeter quelque jour sur ces nombreuses contradictions. L'île de Cuba devoit paroître très-peuplée (1) à Christophe Colomb et à Velasquez, si

(1) Colomb raconte que l'île d'Haïti étoit quelquefois attaquée par une race d'hommes noirs, qui avoit sa demeure plus au sud ou au sud-ouest. Il espéroit les visiter dans son troisième voyage, parce que ces hommes noirs possédoient du métal *guanin*, dont l'amiral s'étoit procuré quelques morceaux dans son second voyage. Ces morceaux, essayés en Espagne, avoient été trouvés composés de 0,63 d'or, 0,14 d'argent, et 0,19 de cuivre (*Herera*, dec. I, lib. 3, cap. 9, p. 79). Balboa découvrit, en effet, cette peuplade noire dans l'isthme du Darien. « Ce conquistador, » dit Gomara (*Hist. de l'Inde*, fol. XXXIV), « entra dans la province de Quareca : il n'y trouva pas d'or, mais quelques nègres esclaves du seigneur du lieu. Il demanda

elle étoit, par exemple, au degré où les Anglais la trouvèrent en 1762. Les premiers voyageurs se laissent tromper facilement par les rassemblemens que l'apparition de vaisseaux européens fait naître sur quelques points d'une côte. Or, l'île de Cuba avec les mêmes *Ciudades* et *Villas* qu'elle possède aujourd'hui n'avoit,

---

à ce seigneur d'où il les avoit reçus; on répondit que des gens de cette couleur vivoient assez près de là, et qu'on étoit constamment en guerre avec eux. Ces nègres, » ajoute Gomara, « étoient tout semblables aux nègres de Guinée, et l'on n'en a pas vu d'autres en Amérique. » Ce passage est extrêmement remarquable. On faisoit des hypothèses au seizième siècle, comme nous en faisons aujourd'hui; et *Petrus Martyr* (Ocean. Dec. III, lib. 1, p. 43) imagina que ces hommes, vus par Balboa, les Quarecas, étoient des noirs éthiopiens qui (*latrocinii causa*) infestoient les mers et avoient fait naufrage sur les côtes d'Amérique. Mais les nègres du Soudan ne sont guère des pirates, et l'on conçoit plus facilement que des Esquimaux, dans leurs nacelles d'outres, aient pu venir en Europe, que des Africains au Darien. Les savans, qui croyent à un mélange de Polynésiens avec les Américains, préfèreront considérer les Quarecas comme de la race des Papoux semblables aux *nigritos* des Philippines. Ces migrations tropicales, de l'ouest à l'est, de la partie la plus occidentale de la Polynésie à l'isthme de Darien, offrent de grandes difficultés, quoique les vents soufflent pendant des semaines entières de l'ouest. Avant tout, il faudroit savoir si les Quarecas étoient vraiment semblables aux nègres du Soudan, comme le dit Gomara, ou si ce n'étoit qu'une race d'indiens très-basanés (à cheveux plats et lisses) qui infestoient de temps en temps (et avant 1492) les côtes de cette même île d'Haïti devenue de nos jours le domaine des Ethiopiens. Sur le passage des Caraïbes, des îles Lucayes aux Petites-Antilles, sans toucher à aucune des Grandes, *voyez* l'ouvrage, T. IX, p. 35 et 36.

en 1762, pas au-delà de 200,000 habitans; et, chez un peuple traité comme esclave, exposé à la déraison et à la brutalité des maîtres, à l'excès du travail, au manque de nourriture et aux ravages de la petite-vérole, quarante-deux ans ne suffisent pas pour ne laisser sur la terre que le souvenir de ses malheurs. Dans plusieurs des Petites-Antilles, la population diminue, sous la domination anglaise, de cinq à six pour cent par an; à Cuba, de plus de huit pour cent; mais l'anéantissement de 200,000 en quarante-deux ans suppose une perte annuelle de vingt-six pour cent, perte peu croyable, quoique l'on puisse croire que la mortalité des indigènes de Cuba ait été beaucoup plus grande que celle des nègres achetés à des prix très-élevés (1). »

*(La suite au prochain cahier).*

---

(1) Le nombre des *esclaves enregistrés* a été en 1817, à la Dominique, de 17,959; à la Grenade, de 28,024; à Sainte-Lucie de 15,893; à la Trinité, de 25,941. En 1820, ces mêmes îles ne comptoient plus que 16,554; 25,677; 13,050 et 23,537 esclaves. Les pertes ont donc été (d'après l'état des régistres), *en trois ans*, de $1/12$, $1/11$, $1/5$, et $1/11$. *Documens manuscrits* communiqués par Mr. Wilmot, sous-secrétaire d'état au département des colonies de la Grande-Bretagne. Nous avons vu plus haut qu'avant l'abolition de la traite, les esclaves de la Jamaïque diminuoient de 7000 par an.

# ROMANS.

ALMACK'S. Roman en 3 vol. in-8.°, chez Saunders and Otley. Conduit Street. *Londres* 1827.

(*Second extrait*).

(Les hôtes de Norbury ont formé le projet de se joindre à une grande partie de chasse au renard, pour laquelle se rassemblent, dans un lieu désigné, tous les chasseurs du comté de Morton).

«Comment, déjà neuf heures!» dit lord Norbury en tirant le cordon de sa sonnette.« Nous devrions être partis. Ah, voilà notre landeau qui arrive! Il est rare que mes gens n'exécutent pas ponctuellement mes ordres.»

Le landeau de sa seigneurie étoit suivi du phaéton de lord Dorville attelé de quatre beaux chevaux bais, parfaitement appareillés. Après avoir jeté un coup-d'œil de satisfaction sur son brillant équipage, il donna la main à lady Anne, dont l'élégante tournure devoit encore ajouter à son effet.

«Jack!» dit-il à son groom, «Eclipse est-elle déjà en avant?»

«Oui mylord. Il y a environ deux heures qu'elle est partie avec Dumbiedikes.»

«Quel cheval montoit le colonel Montague?»

«Il a pris Truepenny, mylord; et Mr. Mildmay, Black-Jack. Ils sont partis de bonne heure.»

Lady Anne fut satisfaite de cette explication, et tourna la tête pour s'assurer que Louisa attendoit lord George. Dans ce moment lord Dorville terminoit l'arrangement de ses guides et il fit partir ses chevaux grand train.

«A présent,» dit lord George au Dr. Slaper qui s'apprêtoit à monter en cabriolet, «nous voulons vous voir partir avec Miss Bevil avant de nous mettre en route; car il n'y a rien de pis que de suivre une longue file de voitures.» Miss Bevil avoit assez d'embonpoint et le Docteur étoit pesant, cependant ils réussirent à se placer tous deux dans leur petit équipage, et quand elle eut baissé son voile noir, elle faisoit encore un assez bon effet, grâce à ses plumes et à son rouge. Lord George ne put s'empêcher de rire en les voyant partir, et Louisa en fit autant. «Venez, Miss Mildmay,» lui dit-il, «c'est à notre tour à présent, et je parie que le vieux Taffey vous portera fort bien. Nous passerons à travers champs et nous serons à Embleyrings dix minutes avant les autres.» Mais Louisa ne tenoit pas à abréger le chemin.

Le coup-d'œil du lieu de rendez-vous de la chasse étoit charmant. On voyoit quantité de chasseurs et d'officiers en uniforme rouge arriver de différens côtés. Les premiers venus se penchoient sur le cou de leurs coursiers impatiens, en tâchant de découvrir au loin les nouveaux arrivans. Une longue file d'équipages remplis de toutes les belles du comté, défiloit lentement sur la bruyère, et ces dames protégées contre

la fraîcheur de l'air du matin par des voiles et des pelisses, sembloient aussi disposées à s'amuser que les chasseurs eux-mêmes. Les plus galans d'entre ceux-ci alloient d'une voiture à l'autre présenter leurs hommages aux dames ; enhardis par leurs sourires, ils se permettoient de plaisanter sans contrainte ; les bons mots et les propos galans étoient emportés par la brise du matin. On voyoit quelques amazones se mêler aux groupes des cavaliers. Parmi celles-ci, les trois Miss Beaulieu se faisoient remarquer par leurs belles tournures et étoient entourées d'un cercle nombreux d'admirateurs.

Les habitans de Norbury parurent enfin, mais, ainsi que lord George l'avoit annoncé, Miss Mildmay et lui arrivèrent les premiers. Alors commencèrent les salutations et les complimens ; les messieurs cherchoient des yeux leurs chevaux de chasse et les dames les personnes de leur connoissance, mais les conversations étoient décousues. Lord Dorville faisoit des questions sans obtenir de réponses, tandis que lady Anne tâchoit de montrer qu'elle avoit beaucoup de relations parmi les chasseurs en saluant et en souriant à droite et à gauche.

« Comment vous portez-vous, colonel Troloppe? — Vous arrivez un peu tard, il me semble. — Vos routes sont bien mauvaises, Mr. Wynyard ! — Vous venez de faire là un saut périlleux, Mr. Heathcote ; mais vous montez une belle bête. — N'est-ce pas Mr. Grant qui saute par dessus cette haie ? Mr. Nosey-Grant, à ce que je crois. Mais en voilà de bien tardifs qui descendent la colline

là-bas ; Mr. Harry Smith, sir William Grandisson, Mr. Benet, et quel est le quatrième, mylord ?»

«Comme Jack Townley a bonne mine à cheval ! » dit lord Dorville. « C'est le meilleur cavalier d'Angleterre, personne ne peut le nier. Comment cela va-t-il, Mr. Townley ? La matinée est fraîche ! »

«Oui, mais point de gelée, Dieu merci ! Comment vous portez-vous, lady Anne ? Où est lady Norbury ?»

«Chez elle, car elle ne goûte pas ces sortes de divertissemens. Mais n'est-ce pas Mr. Sydenham que j'aperçois ? Ah ! comment vous portez-vous Mr. Sydenham ? Je vois que vos dames n'ont pas craint la fraîcheur de la matinée.»

«Non ; elles pensent sans doute que ce bon air convient à leur teint. Nous venons de Glenmore, où nous avons passé deux jours. Ma femme et ma fille ont engagé la jeune marquise à les accompagner, ce qui ne me paroît pas trop sage dans sa situation, car les routes sont mauvaises. Mais vous savez que lorsque les femmes se sont mis quelque chose dans la tête, il n'y a pas moyen de les en faire revenir.»

«Oh fi donc, Mr. Sydenham ! vous qui êtes d'ordinaire si galant avec les dames.»

«Comment cela va-t-il, Sydenham ?» dit un jeune homme en s'avançant au galop sur une belle jument gris pommelé, et qui faisoit jaillir la crotte à droite et à gauche.

«Voilà un bon temps pour courir le renard ; n'est-il pas vrai Stewart ?»

«Quel est ce jeune homme ?» dit lady Anne.

«Comment, ne connoissez-vous pas le beau Stewart? Toutes les dames en rafolent. Il a galopé jusqu'ici, afin de se faire voir à lady Agnès Beaulieu ; elle et ses sœurs en sont enchantées. N'est-ce pas notre nouveau membre, le colonel Montague? Il a une bonne tournure. Mais il faut que j'aille parler au Duc. Adieu mesdames.»

Lady Anne et Louisa furent rejoindre les autres dames dans le landeau, car lord George et lord Dorville avoient monté leurs fameux chevaux de chasse qu'on promenoit depuis long-temps en long et en large sur la bruyère. »

Lord Dorville étoit extraordinairement animé. Le bruit et le mouvement réveilloient toujours ses facultés endormies. Après avoir vanté ses propres chevaux, il passa à celui du colonel Montague.

«Il monte là un animal de prix, » s'écria-t-il. «C'est une des dernières acquisitions de mon oncle,» dit lord George, « et Lionel doit être bien monté, car c'est un cavalier intrépide, je vous en réponds. » — «Voilà un landeau qui n'est pas mal tourné, et ces quatre chevaux noirs sont de fiers trotteurs. Ah! c'est la voiture des Sydenham. Ils sont toujours dans le bon genre. Leur fille est une jolie créature, mais la mère a encore plus d'éclat. »

« Oui, trop pour mon goût, » répondit lord George. «Mais regardez donc comme Mordaunt est empressé à leur rendre ses devoirs! A laquelle en veut-il?»

«Je ne sais, car il est aussi attentif pour l'une que pour l'autre.»

«Hé! qu'est-ce qui arrive là? C'est vraiment sir Edward Barington dans sa vieille calèche allemande, la même qui l'a menée à Barège l'an dernier. C'est un drôle de corps, et malgré cela je crois que miss Molineux cherche à attraper ce vieux garçon. Mais j'aperçois lord Glenmore dans sa voiture à quatre chevaux, et sa seigneurie est à ses côtés. Quelle jolie petite créature! Elle est fraîche comme une rose.»

«Oui, elle a une beauté de seize ans, mais point d'expression. J'admire davantage cette autre belle.»

«Quoi! lady Tressilian! mais elle est énorme. Elle romproit les ressorts de mon carricle.»

«Oh je conviens que lady Anne est plus légère,» dit lord George en riant, «mais lady Tressilian a une belle figure; il y a bien de l'ame et du génie dans ses grands yeux bleus.»

«Qu'est-ce qui se passe à présent?» dit lord Dorville. «Ha! ha! lord Norbury présente Montague au duc de Derwent et à ses dames. Lady Mary est diablement laide. Qui est-ce qui salue lady Glenmore avec une grâce si irrésistible? C'est un élégant renforcé, un vrai lord Foppington!»

«Comment donc, c'est le fameux Sydenham: le beau Sydenham! Sydenham le menteur. Personne ne lui a encore entendu dire la vérité.»

«Mais chut! J'entends le cor.»

Une joyeuse fanfare résonna à travers les bois, et chacun s'ébranla à ce signal.

«Le renard est lancé!» s'écria lord George. «Il décampe grand train! Je le vois! je le vois!» et nos chas-

seurs partirent au galop. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Les hôtes de Norbury se trouvèrent de nouveau rassemblés dans le salon un peu avant l'heure du dîner, et chacun étoit occupé à écouter ou à faire le récit des événemens de la chasse du matin. La plupart des hommes étoient harassés de fatigue et déploroient l'état de leurs chevaux encore plus fatigués qu'eux-mêmes. Tous attendoient avec une vive impatience le moment où on annonceroit que le dîner étoit servi. Les Sydenham parurent des derniers, et lord Norbury fit encore un effort pour accueillir avec sa politesse ordinaire ses deux belles favorites.

Mad. Sydenham avoit beaucoup de grâce et d'élégance dans les manières. Le goût parfait qu'elle mettoit dans sa toilette étoit le résultat d'une étude approfondie, quoiqu'elle eût à l'extérieur un air d'aisance et de naturel. Elle savoit mieux que personne faire valoir une beauté que le temps n'avoit presque point altérée, mais elle évitoit tout air d'étalage comme étant de mauvais goût. La toilette de sa fille contrastoit toujours avec la sienne. Lorsque Mad. Sydenham revêtoit une parure riche et éclatante, la tendre Laura adoptoit le blanc virginal. Si, disposée à la mélancolie, cette intéressante mère choisissoit de préférence la modeste feuille morte; la jeune beauté se paroit des couleurs fraîches et brillantes du printems.

Ce jour-là, Mad. Sydenham donnoit une grâce nouvelle à sa robe de satin blanc; ses beaux cheveux n'étoient couverts d'aucun ornement, mais sa femme-

de-chambre l'avoit coiffée à ravir, et elle étoit encore assez belle pour paroître avec avantage dans cette noble simplicité. Laura, en revanche, avoit eu la fantaisie de mettre une robe ponceau et un turban de cachemire turc. Mr. Sydenham, comme de coutume, étoit le nec plus ultra de l'élégance masculine. Revêtu d'un nouvel uniforme de chasse de son invention, et propre à faire valoir sa belle taille, il fit en entrant la sensation qu'il étoit accoutumé à produire. Sir Harcourt Beresford le suivit de près. Ce jeune homme avoit une belle figure, un air étranger, des moustaches noires, des dents blanches, et ses manières disoient qu'il étoit sûr de ses moyens de plaire. Il fut immédiatement se placer derrière la chaise de miss Sydenham, s'y appuya avec une aisance pleine de grâce, et débita dans l'oreille de la jolie Laura d'aimables riens dans un jargon mélangé de français, d'italien, d'allemand et d'anglais.

Lorsque sir Edward Barington parut, les yeux de miss Molineux brillèrent d'une joie extraordinaire, et elle mit un grand empressement à s'informer en détail auprès de lui des nouvelles de la chasse. Elle mouroit d'envie de savoir les noms de tous les chasseurs, et lesquels avoient suivi la meute de plus près, et lesquels étoient tombés de cheval, et par où le renard avoit passé; enfin elle fit toutes les questions d'usage, et le Baronet y répondit, enchanté d'entendre ses propres histoires et de rire de ses propres plaisanteries. Lord Mordaunt et son père étoient tout empressés auprès de Mad. Sydenham, tandis que Mr. Sydenham tâchoit d'obtenir les

bonnes grâces de lady Norbury par d'adroites flatteries, et adoucissoit le son de sa voix pour ne point offenser la délicatesse de ses nerfs. Il lui parloit du temps où la comtesse, alors lady Emily Fitzallan, étoit une des beautés régnantes de Dublin, et où elle s'étoit montrée inexorable pour un ou deux de ses amis. Tout cela étoit dit avec un air insinuant qui captivoit malgré elle lady Norbury, car peu de femmes sont insensibles à la flatterie.

«C'est un aimable séjour que le Prieuré!» dit Mr. Sydenham aussitôt qu'on fut à table, «lord et lady Hauton ont une charmante manière de faire les honneurs de chez eux: un genre excellent; liberté complète! Sur mon honneur, je ne leur ai pas adressé une seule fois la parole pendant les quinze jours que j'ai passés chez eux. Je n'y allois pas pour eux, vraiment; je les vois assez à Londres; j'y allois pour la société qu'on y rencontre. Croiriez-vous, lady Norbury, que le fils de lord Hauton, le petit lord Doleraine, a chassé deux fois avec nous au Prieuré!»

«Impossible! Georgina ne peut être assez absurde pour envoyer à la chasse un enfant de six ans!»

«Ma parole d'honneur! il chasse; et sa bonne aussi: et c'est une femme prodigieusement pesante, car elle a déjà cassé les reins de deux chevaux de chasse; et à propos de cela lord Norbury! lady Hauton m'a dit de vous prier de vouloir bien lui procurer un fort cheval gallois, qui puisse porter cette grosse bonne.»

«Sa seigneurie me fait beaucoup d'honneur,» dit le Comte, «mais je chargerai Mordaunt de ce soin; car j'ai trop d'affaires plus importantes pour m'occuper de

l'extraordinaire commission de lady Hauton; c'est une grande absurdité que de faire chasser un enfant de six ans avec sa bonne ; mais je crois vraiment que les succès que lady Hauton a obtenu à Almack's lui ont tourné la tête : elle prétend mettre à la mode tous ses caprices. »

« Mais c'est cependant, une charmante femme, » dit Mad. Sydenham à lord Norbury, « et elle se conduit si bien! on ne peut s'empêcher de la plaindre, en voyant les attentions que lord Hauton prodigue à Mad. Frederick Percival. J'étois vraiment désolée que ma Laura fut témoin de pareilles choses; car l'innocence de la jeunesse est un bien si précieux à conserver, » ajouta-t-elle d'un air sentimental..................

(L'auteur continue à mettre en scène la société de Norbury, et y introduit quelques nouveaux personnages d'un rang distingué. Lady Anne échoue dans ses projets sur Montague, et lord George se montre toujours amoureux de Louisa sans lui faire aucune proprosition de mariage. Le moment où la bonne société se rend à Londres met fin aux réunions de Norbury. Les Norbury eux-mêmes quittent la campagne, et conduisent Louisa à Londres où Mad. de Wallenstein l'attendoit avec impatience. Le lendemain de son arrivée elle se rend à l'hôtel, de lady Birmingham, chez laquelle sa sœur Julia est établie depuis quelques jours. Lionel et Mad. de Wallenstein l'y accompagnent pour remercier Barbara d'une copie du portrait de leur mère qu'elle a faite à Atherford-Abbey, et qu'elle a envoyée à Mad. de Wallenstein.)

La

La vaste antichambre de lady Norbury étoit remplie de laquais en livrées éclatantes. Les noms de la baronne de Wallenstein, de Miss Louisa Mildmay et du colonel Montague passèrent de bouche en bouche, jusqu'à ce que parvenus aux oreilles d'un personnage plus important, qui remplissoit les fonctions de maître des cérémonies, celui-ci s'avança vers eux avec un air de suprême bon ton, et les introduisit dans le salon où lady Birmingham recevoit ses visites du matin. La maîtresse de la maison y étoit établie en état de représentation, au milieu d'un superbe canapé. Il y avoit une magnificence outrée dans sa toilette et elle étoit couverte d'une profusion de bijoux de grand prix. La table sur laquelle elle écrivoit étoit chargée de billets, de notes et de cartes diverses. Lorsqu'on annonça ces dames elle posa sa plume à manche d'ivoire inscrusté de pierres précieuses, repoussa son écritoire d'or et son beau porte-feuille de cuir de Russie, puis elle se leva pour aller au-devant des nouveaux arrivans, qu'elle accueillit très-gracieusement.

« Colonel Montague, je suis charmée de voir que vous êtes à Londres. J'avois justement envie de vous envoyer une carte d'invitation, mais mon portier m'assuroit que vous n'étiez point sur la liste des visites. Etes-vous engagé à dîner pour lundi prochain? Vous trouveriez ici lord Beaulieu et ses trois charmantes filles, et quelques autres personnes de votre connoissance. »

Lionel s'inclina en signe de consentement.

« J'espère que Julia et Barbara sont bien, » dit Louisa, « et que nous aurons le plaisir de les voir ! »

« Elles ne peuvent tarder à rentrer; j'ai recommandé

à ma fille d'être de retour avant une heure. Je l'ai envoyée chez Duval le dentiste, afin de faire examiner ses dents, car comme elle doit être présentée la semaine prochaine, je veux qu'elles soient parfaitement en ordre pour ce jour-là. Mr. Duval est le seul dentiste en qui j'aie confiance, et nous n'avions pas de temps à perdre pour le consulter, car il doit partir demain pour se rendre chez l'Electeur de *** Mais je vais donner ordre à mon valet-de-chambre de nous avertir aussitôt que ces dames seront rentrées. » Lady Birmingham tira fortement le cordon de la sonnette, et le domestique parut.

« Moneypenny ! » lui dit-elle, « Miss Birmingham, est-elle de retour ? »

« Je ne crois pas, Milady. »

« A-t-elle pris avec elle son propre laquais, ou mon second laquais ? »

« J'ai entendu qu'elle donnoit à son laquais l'ordre de la suivre, Milady ! »

« Dites alors à mon second laquais de venir me parler à l'instant. »

« Oui, Milady. Dois-je informer votre seigneurie du moment ou ces dames seront rentrées ? »

« Ce n'est pas votre affaire ; je vous demande seulement de m'envoyer Charles, mon second laquais. »

Le second laquais parut, et les témoins de cette scène en attendoient avec curiosité le dénouement.

« Charles ! lorsque Miss Birmingham et Miss Mildmay rentreront, informez-les que la baronne de Wallenstein et Miss Louisa Mildmay, sont dans le salon du matin

et désirent les voir. Dites aussi à mon portier de ne pas oublier de demander au colonel Montague un de ses billets de visite, lorsqu'il traversera l'antichambre, et demandez à John s'il a expédié le dernier paquet d'invitations à dîner. Vous pouvez vous retirer. Ah! dites encore que j'aurai besoin de mon landeau à quatre chevaux un peu après deux heures. Mon second cocher me conduira et prendra avec lui un postillon. »

« Cela suffit, Milady! » et le laquais se retira.

« Je vous demande pardon, » dit lady Birmingham, en s'adressant à ses hôtes; « mais dans une maison aussi considérable que la mienne, il est absolument nécessaire d'assigner une tâche particulière à chacun des gens attachés au service. Je crois que nous avons en Angleterre un plus grand nombre de domestiques que sur le continent, Mad. de Wallenstein. Vous serez étonnée lorsque je vous dirai que je n'ai pas moins de six laquais en pleine activité. J'espère que vous trouverez sur votre table une carte d'invitation pour lundi prochain; et vous aussi, Miss Louisa. J'envoie toujours mes invitations avant midi. Le portier, qui en est responsable, m'apporte chaque jour la liste de celles qui ont été délivrées dans la matinée, et je la signe de ma propre main. »

« Etes-vous engagée pour lundi, Caroline? » dit le Colonel à sa sœur.

« Pas que je sache, » dit la Baronne, « et je serois charmée de dîner chez Milady; mais je crois ne pas devoir faire de réponse positive jusqu'à ce que j'aie vu le Baron. »

« Hé bien alors, vous aurez la bonté de me faire savoir

votre réponse aussitôt que possible. J'avois l'intention de prier les Glenmore, mais on m'a dit qu'ils n'arrivoient que la semaine prochaine. Cette pauvre petite Marquise ne connoît presque personne à Londres, et je me ferai un devoir de la protéger. »

Louisa ne put s'empêcher de sourire à cette déclaration de lady Birmingham. Dans ce moment, la porte s'ouvrit, et les deux dames qu'on attendoit parurent. — « Chère sœur ! » dit Louisa à Julia en l'embrassant. — « Et vous aussi Barbara ! que je suis aise de vous voir toutes deux bien portantes. »

« Nous avions si peur de manquer votre visite, » lui répondit sa sœur, « que nous avons couru tout le long du chemin en revenant. Bonjour, Colonel ! Voilà, sans doute, Mad. de Wallenstein. On la reconnoîtroit à sa ressemblance avec vous. Quel plaisir pour vos amis de vous revoir en Angleterre, chère Caroline. »

« Quoiqu'il y ait plus de sept ans que je ne vous ai vue, ma chère Julia, » dit la Baronne en l'embrassant ; « je vous aurois reconnue partout où je vous aurois rencontrée, car vous êtes toujours la même. »

« Comme le temps passe vîte, » reprit Miss Mildmay en regardant affectueusement la Baronne. « Quand je retourne en arrière et que je me rappelle ma petite Caroline, avec son fourreau blanc et son bonnet de mousseline, faisant des défis de course avec Louisa sur la terrasse d'Atherford, j'ai peine à me figurer qu'elle soit devenue la belle dame de Paris que voilà ! »

« J'étois bien sotte alors, vous me gâtiez tout-à-fait. Mais à présent je suis une respectable mère de famille,

et bien impatiente de vous présenter mon mari et mes enfans. »

Tandis que les deux amies renouveloient connoissance en recherchant d'anciens souvenirs, lady Birmingham, étrangère aux sentimens qui faisoient le sujet de leur conversation, et craignant de perdre un instant, s'étoit remise à écrire un billet, et Louisa en avoit profité pour emmener à l'écart Barbara et Lionel. Ils étoient tous trois placés dans l'embrasure d'une fenêtre et séparés du reste du salon par les amples plis d'un rideau de velours violet. Le rôle de Louisa se bornoit à écouter, car les deux autres avoient beaucoup à dire quoiqu'ils n'osassent pas exprimer tout ce qu'ils sentoient.

Au bout de quelques instans la Baronne et Julia furent les rejoindre, et la première témoigna vivement à Barbara sa reconnoissance de la peinture qu'elle lui avoit envoyée.

« Puis-je espérer, Madame, » dit Barbara avec timidité, « que cette peinture sera pour moi une occasion d'entrer en relation avec vous? J'ai pris tant d'intérêt à tout ce qui concerne votre famille, depuis que j'habite l'Abbaye, que je mettois un grand prix à faire votre connoissance, et il me semble qu'avec l'aide de ces deux aimables sœurs, » ajouta-t-elle avec un sourire adressé aux deux Miss Mildmay; « nous serons bientôt bonnes amies. »

« Je le souhaite de tout mon cœur! » répondit la Baronne en pressant la main que Barbara lui avoit offerte; « car je me sens bien disposée à vous aimer. »

Lionel admiroit en silence l'aimable et modeste prévenance des manières de Barbara. Il étoit enchanté des sentimens qu'il lisoit sur sa physionomie, car ses regards disoient plus encore que ses paroles.

« Il me semble, » dit-il enfin, » qu'on m'oublie dans ce traité d'amitié, mais je reclame aussi des droits, et Miss Birmingham doit accepter de ma part des remercîmens aussi sincères, quoique moins bien exprimés que ceux de Caroline; » et en disant ces mots, il porta à ses lèvres la main de Barbara.

Mad. de Wallenstein et Louisa étoient trop accoutumées aux manières françaises pour s'étonner de cette galanterie, mais la bonne Julia vit l'embarras de sa jeune amie, et se hâta de la mettre à l'aise en parlant à Louisa de son séjour à Norbury.

Lorsque lady Birmingham eut achevé son billet, elle invita le Colonel à venir s'asseoir auprès d'elle, et il eut à écouter de longues et ennuyeuses histoires sur les difficultés qu'elle avoit eues à surmonter pour obtenir une certaine loge à l'opéra, sur les sommes qu'elle avoit dépensées pour l'emporter sur la duchesse une telle, qui prétendoit aussi avoir cette loge, et qui avoit, dans une autre occasion, refusé que lady Birmingham lui fût présentée. Lionel en eut bientôt assez et se mit à méditer sur les moyens d'effectuer sa retraite, mais inutilement, car lady Birmingham ne lui avoit point encore parlé d'Almack's. Les dames du comité directeur étoient plus exclusives que jamais, disoit-elle, les admissions extraordinairement difficiles, ce qui lui donnoit d'autant plus d'envie d'y faire recevoir Barbara;

mais elle espéroit beaucoup de l'intercession d'une de ses amies intimément liée avec lady Hauton, qui jouissoit du pouvoir suprême à Almack's. « Elle doit être arrivée à Londres depuis hier, » ajouta-t-elle, « aussi vous pouvez comprendre comme je suis agitée.».....
.........................................

« Cette lady Birmingham est insupportable, » dit la Baronne à Louisa, lorsqu'elles furent sorties: « avec son étalage d'opulence, et son quatrième laquais et son second postillon : c'est une vraie comédie ! mais quant à sa fille Barbara, oh! c'est un ange de beauté et de douceur. Il ne manque à cette jeune personne, que d'avoir été élevée à Paris. »

« Elle est charmante, » dit Louisa, « et vous aimerez aussi beaucoup ma sœur Julia, lorsque vous la connoîtrez davantage. »

« Oh! je l'aime déjà tendrement, car elle est aussi bonne qu'aimable et sensée; elle vous gagne le cœur d'une manière irrésistible. Ce seroit un vrai trésor pour un veuf chargé d'une nombreuse famille, ou pour un vieux garçon qui commence à s'ennuyer du célibat. J'ai là bas mon pauvre ami, le comte de Schweirz, à qui elle iroit parfaitement, ou bien encore le baron de Wohlzmath. J'ai vraiment envie de lui en écrire un mot; il est si malheureux dans son vieux château, et je suis sûre qu'elle ne regarderoit pas à ses moustaches grises et à ses six enfans. Mais ma chère Louisa, il faut nous assurer s'il est vrai que lord George parte pour aller à Paris, soigner son frère malade; car vous ne pouvez pas attendre davantage, s'il ne se déclare pas po-

sitivement; d'autant plus que s'il devient Marquis, il changera peut-être d'intentions. Il faut que je cherche quelque chose d'autre pour vous. Souvenez-vous combien vous aviez d'admirateurs à Paris! Il ne vous manquoit que de l'argent comptant. Vous aviez ce Colonel des grenadiers à cheval, aide-de-camp du duc de Berri, qui auroit été très-convenable, car vous auriez pu, en l'épousant, avoir une place auprès de la Duchesse. Et le marquis de B. issu d'une très-ancienne famille! »

Louisa ne pouvoit s'empêcher de rire en écoutant la Baronne, mais celle-ci n'en continuoit pas moins sur le même ton. « Avant de vous décider, mon ange, pensez à mon petit protégé, Alphonse de Rosenval, notre secrétaire d'ambassade. Il a eu de grands succès à Paris, on l'y avoit surnommé, l'*Amour*. Et puis il sera fort riche! son père lui laissera un beau château et de grands vignobles sur les bords du Rhin. Sa mère étoit fort recherchée par le prince de Metternich, et vous savez qu'il peut tout à Vienne. Son oncle, le vieux Baron, a écrit dernièrement à mon mari en le priant de leur renvoyer Alphonse avec une belle et bonne femme anglaise et quelques jolies jumens.....................»

Nous allons maintenant changer de scène et nous transporter dans le boudoir de lady Norbury à Londres. Trois personnes établies autour du feu y étoient en conversation intime. Lady Norbury, étendue comme de coutume sur un sopha, entourée de coussins et enveloppée d'un grand schall, tenoit déployée devant elle une grande feuille du *Morning-Herald*, pour se garantir du feu. Lady Anne, sur une ottomane de l'au-

tre côté de la cheminée, avoit dans sa main un écran orné d'un petit tableau mouvant qui représentoit une revue au Champ-de-Mars, et elle alloit en rompre le mécanisme en le faisant tourner avec distraction. Entr'elles deux, à demi-couchée dans un de ces vastes fauteuils d'une invention nouvelle, étoit une femme célèbre dans les annales de la mode. Lady Hauton, car c'étoit elle-même, étoit une personne assez difficile à définir. Elle n'étoit ni très-jeune, ni jolie, ni aimable; mais elle parloit avec une grande facilité, et savoit également persifler et flatter, encourager et blesser. Lady Hauton étoit la mode personnifiée, la première entre les dames directrices d'Almack's, l'esprit dominateur qui l'emportoit toujours sur ses collègues, soit dans le conseil, soit dans l'action. Elle savoit repousser les attaques et faire un coup de main. Elle méprisoit tout le monde, et ceux-là même qu'elle méprisoit étoient à ses pieds. « Traitez les hommes comme des fous, » disoit-elle quelquefois; « et ils vous adoreront. Traitez-les avec ménagement, et ils vous fouleront aux pieds. » Elle observoit ou négligeoit les lois de l'étiquette selon l'occasion. Elle accueilloit ou rebutoit la même personne selon son caprice. Elle étoit inexacte au plus haut degré, et arrivoit rarement à dîner chez les autres avant le second service. Si elle se trouvoit au milieu d'une société gaie, elle devenoit taciturne, mais elle brilloit par son enjouement, dans un cercle grave où ses plaisanteries étoient déplacées. Elle disoit alors des absurdités pour étonner les autres, puis elle se moquoit de ses propres folies pour les déconcerter en-

core davantage. Cependant, chacun disoit, que lady Hauton étoit charmante, remplie d'esprit et de talent. On pouvoit lui passer quelques singularités, car elle étoit la reine de la mode.

« Je suppose, ma chère tante, que le charbon est très-abondant à Norbury, car votre feu est si ardent que je crains qu'il n'altère mon rouge. Il faut que je baisse mon voile. Vous n'attendez point d'hommes, j'espère, car je suis laide à faire peur. Qu'avez-vous fait de lord Dorville ? »

« Il est à Elsinore, chez les Sydenham. »

« Ah! chez ma bonne amie l'élégante et maniérée Mad. Sydenham. Je ne puis souffrir cette femme; elle est à la fois fausse, fade et remplie de prétentions. Mais elle a une fille qui est une espèce de beauté, une héritière. Réellement, Anne, vous devriez tâcher de vous assurer Dorville! Ne le laissez pas glisser entre vos doigts. Vous ne feriez point une mauvaise affaire en l'épousant.»

« Ma chère Georgina, que dites-vous là ? » dit la Comtesse.«Lord Dorville est très-bon pour Norbury; mais j'espère voir bientôt lord Killarney aux pieds de ma fille. »

«Croyez-vous? Mais il est, dit-on, sur le point de mourir à Paris; Anne auroit laissé échapper une réalité pour courir après une ombre. A présent, ma chère cousine, que dites-vous de l'homme que je vous ai envoyé à Norbury, de l'aimable Hazlemere? » ajouta-t-elle en regardant lady Anne au blanc des yeux.

«Oh! quant à celui-là, je crois que votre seigneurie

ou une certaine vicomtesse en avoient déjà disposé. Et d'ailleurs il a tout l'air d'attendre que lady Glenmore soit veuve pour devenir lord.»

«C'est encore possible, car ce cher Hazlemere est devenu un neveu bien dévoué. Il m'a envoyé ce matin une pétition pour obtenir l'admission de sa nouvelle divinité à Almack's. Mais vous savez, lady Anne, que lady Lochaber a résigné sa place de directrice.»

«Oui, mais je ne sais point les détails de cette affaire. Et qui la remplacera?»

«C'est la grande question. La chose se traitera dans notre premier comité. A-propos, connoissez-vous cette brochure qui a été distribuée dans quelques maisons? c'est d'une impertinence abominable.»

«Nous ne l'avons point encore lue, et nous aurions grande envie de la connoître.»

«Hé bien la voilà. Lisez haut, afin de réveiller votre mère. Ma chère lady Norbury, vous allez me faire bâiller.»

Lady Anne lut ce qui suit.

*Avis.*

Une des places de directrices d'Almack's étant vacante, on demande pour la remplir une dame bien connue dans la première société de Londres et de mœurs irréprochables. Elle doit avoir la repartie prompte, l'esprit adroit et beaucoup de mémoire. Elle doit connoître à fond la pairie, avoir une écriture courante, et posséder assez les principes de l'arithmétique pour être en état d'additionner la liste des billets d'admission. Ses

manières doivent être très-décidées, et il faut qu'elle sache également faire une réponse évasive ou un refus positif, suivant les gens à qui elle a à faire. Elle doit surtout savoir employer à propos l'art de blesser et d'humilier, car sans cette dernière qualité il seroit inutile de se présenter.

Comme il est arrivé quelquefois qu'on a vu paroître à Almack's, surtout aux environs de Pâques, des figures étranges et inconnues, il est expressément entendu qu'une aspirante à la place de directrice ne doit compter parmi ses parens ou ses relations des deux sexes aucune personne d'une apparence extraordinaire. Une dame ayant un très-bon naturel ne doit pas prétendre à cet emploi, car on ne se défait que difficilement de cette disposition embarrassante.

*NB.* Cette place conviendroit particulièrement à une veuve, parce qu'on a éprouvé souvent qu'une femme mariée peut nuire aux intérêts de son mari relativement aux élections, en désobligeant des femmes de gentilshommes campagnards. *S'adresser aux dames directrices pour plus amples imformations.*

« C'est mordant! » dit lady Anne en rendant le papier.

« Il faut convenir que la plaisanterie est assez bonne, » reprit lady Hauton, « quoique je sois enragée contre l'auteur, que je crois être Theophilus Cope. »

(Lady Hauton fait un long récit des tracasseries qui ont engagé lady Lochaber à résigner sa place. La circulaire dans laquelle cette dame fait part aux autres directrices de ses intentions, est conçue en ces termes :)

« La douairière lady Lochaber présente ses compli-

mens au comité d'Almack's. Elle lui fait savoir, qu'après les nombreuses indignités qu'elle a eues à supporter, elle ne peut continuer à remplir plus longtemps sa place de directrice. Lady Lochaber pense que sa retraite écartera le seul obstacle qui s'opposât encore au despotisme tyrannique de lady Hauton, car elle seule, parmi les membres du comité, osoit encore parler en faveur de la raison et du bon sens. »

«Lady Lochaber est loin d'envier l'infortunée qui lui succédera. »

« Après avoir reçu cette circulaire, » reprit lady Hauton, « je partis immédiatement pour Londres, mardi dernier. Je trouvai en arrivant ici ma table remplie de billets de félicitations. Notre comité se rassembla le lendemain, et l'on m'investit d'un commun accord du droit de choisir celle qui doit succéder à lady Lochaber ; il fut aussi convenu qu'il n'y auroit pas de bals à Almack's pendant la semaine de Pâques, afin de nous donner plus de temps pour délibérer. Nous avons un nouveau comité samedi prochain, dans lequel je dois proposer cette nouvelle directrice ; et ces dames pourront ratifier ou rejeter mon choix. Mais je n'ai aucun doute d'être approuvée, car lady Bellamont seule n'est pas de mon parti, et n'oseroit s'exposer à me contredire. Maintenant, Anne, concevez combien je suis embarrassée à me décider. »

«N'avez-vous personne en vue ? »

« Ah! c'est là mon secret. Mais que diriez-vous si je vous confiois que je suis venue ici pour sonder lady Norbury là-dessus. Je voudrois qu'elle acceptât la place,

et je l'ai déjà prêchée à ce sujet pendant une heure, avant que vous arrivassiez, mais elle ne veut pas en entendre parler.»

«Juste ciel! lady Hauton. Cette seule idée m'accable. Quelle fatigue! quel travail d'esprit, d'avoir tant de choses à penser, tant de billets à écrire!» dit lady Norbury foiblement.»

«Mais les cartes de refus et d'admission sont imprimées; il n'y a que le nom de l'individu à écrire, et Anne vous épargneroit cette peine. Ou bien vous auriez un secrétaire, ma tante nonchalante.»

«En vérité, ma chère Georgina, je ne voudrois pas même être condamnée à prendre toute cette peine pour mes intimes amis; et la prendre pour des étrangers, pour des gens dont je n'ai que faire! Cette seule pensée me fait frémir. Je n'ai point d'ambition dans ce genre, et rien au monde ne pourroit m'engager à m'embarquer là-dedans!» et lady Norbury se renversa sur ses coussins, en respirant un flacon de sels.

«Vous ferez ce qui vous conviendra; mais je lis dans les yeux de ma cousine qu'elle est loin d'approuver vos refus. Quel dommage que vous ne soyez pas mariée, lady Anne! Vous auriez été précisément la personne qu'il nous faut. Encouragez un peu l'indolent Dorville et je vous garderai la place.»

«Attendez plutôt qu'elle soit lady Killarney!» dit lady Norbury avec quelque vivacité.

«Elle pourroit dans ce cas attendre long-temps si ce que l'on dit est vrai,» reprit lady Anne.

«Je n'en crois pas un mot. George seroit parti il

y a long-temps. C'est un mensonge du *Morning-Post.*»

«A propos de George,» dit lady Hauton. «J'ai ouï dire qu'il étoit amoureux fou d'une charmante personne qui étoit à Norbury et qui chante comme un ange! Comment se nomme-t-elle? Ah! je m'en souviens! C'est Miss Mildmay.»

«C'est une absurdité! un commérage de campagne,» dit lady Norbury.»

Lady Anne fit un sourire significatif.

«Ce n'en est peut-être pas moins vrai pour tout cela,» observa lady Hauton; «et je vous prie, où est à présent cette divinité?»

«Chez la baronne de Wallenstein, la femme de l'ambassadeur d'Autriche, où elle fait un séjour.»

«Connoissez-vous Mad. de Wallenstein?»

«Seulement par ouï-dire. Louisa Mildmay doit nous présenter à elle, et nous irons faire visite.»

«Je l'ai vue fort souvent à Paris il y a deux ans. Ses soirées étoient on ne peut pas plus brillantes. C'est une femme parfaitement jolie et à la mode. Tous les hommes étoient à ses pieds. J'ai quelqu'idée d'avoir vu chez elle cette Miss Mildmay. Il faut que je revoie cette jolie Baronne. D'après ce que les Bellamont et lord Hare m'ont dit d'elle pendant son séjour à Brighton, je crois qu'elle nous conviendroit à merveille comme directrice. Ils disent qu'elle a eu de grands dîners au Pavillon, qu'elle se met divinement bien, qu'elle parle également bien le français et l'anglais, qu'elle est remplie d'esprit et de grâce, enfin, qu'elle a beaucoup de coquetterie; justement ce qu'il nous faut à Almack's.

Elle attirera parmi nous beaucoup d'étrangers de distinction, et étant elle-même étrangère, elle suivra mes avis. Il faut que je voie cette belle ambassadrice sans perdre de temps. »

En disant ces mots, lady Hauton tira le cordon de la sonnette. Je vais chez elle de ce pas. Quel est le numéro de leur hôtel sur la place Portland? »

« Puisque vous y allez directement, » dit lady Anne, menez-moi avec vous. Je vous servirai d'introductrice. » Et les deux dames montèrent en voiture pour se rendre chez Mad. de Wallenstein.

(*La suite au prochain cahier.*)

# ÉCONOMIE POLITIQUE.

SITUATION PROGRESSIVE DES FORCES DE LA FRANCE DEPUIS 1814; par le baron Charles DUPIN, membre de l'Institut, Académie royale des Sciences, etc., etc., avec cette épigraphe : *Fidem incorruptam professis* (Tacite). *Paris*; Bachelier, Libraire, quai des Augustins, n.° 55; 1827. Broch. in-4.° (40 pag.)

(*Premier extrait*).

CET écrit, remarquable par l'importance et la nouveauté des faits qu'il présente, comme par le talent connu de l'écrivain, est destiné à servir d'introduction à un ouvrage intitulé : *Forces productives et commerciales de la France*. Il appartenoit à Mr. Dupin, après avoir tracé de main de maître le vaste tableau des élémens de la puissance et de la prospérité de la Grande-Bretagne (1), d'entreprendre pour la France un travail analogue, travail auquel il pourra donner un développement plus complet encore. C'est une grande et belle idée que de mettre en regard, pour ainsi dire,

(1) *Voyage dans la Grande-Bretagne*, etc. Voyez les extraits de cet ouvrage dans le vol. XIV de notre division LITTÉRATURE, p. 162 et 237, et dans le vol. XVIII, de la division Sc. ET ARTS, p. 139 et 221.

les ressources productives et les élémens de force des deux peuples qui, sous plusieurs rapports, marchent en tête de la civilisation du genre humain. Quel parallèle plus instructif que celui de ces deux nations si différentes par leur position, par leur caractère national, par la nature même des ressources qui constituent leur prospérité, et marchant toutes deux à pas de géant dans la carrière des perfectionnemens et des lumières! de ces deux nations dont la rivalité, long-temps féconde en funestes résultats, semble s'être changée en une noble émulation, source abondante de progrès de tout genre!

Si quelquefois, en faisant connoître les institutions qui sont la base de la puissance anglaise, ou en exposant les miracles de son industrie, Mr. Dupin a pu reporter avec regret sa pensée sur la France, il n'éprouvera, dans le travail nouveau qu'il vient d'entreprendre, qu'un sentiment de satisfaction; car les progrès dont il rendra compte seront ceux de son pays, et il pourra tout à la fois s'en applaudir comme homme, et s'en glorifier comme citoyen. Mais il est temps de laisser parler Mr. Dupin lui-même. Voici comment il rend compte du but de son ouvrage.

«Je présente ici l'introduction d'un ouvrage intitulé: *Forces productives et commerciales de la France*. J'appelle ainsi les forces combinées de l'homme et de la nature, appliquées, en France, aux travaux de l'agriculture, des ateliers et du commerce.»

«Ces forces ne sont pas stationnaires; elles croissent avec la prospérité des peuples, et diminuent avec

leur décadence. J'ai tâché de mesurer pour notre pays, non-seulement leur grandeur actuelle, mais la vîtesse de leur accroissement, vîtesse qui doit régler nos espérances.... »

« Ces forces n'ont pas une action purement matérielle et physique ; elles ont pour régulateur, pour frein, pour moteur, l'esprit, la prudence de l'homme et l'énergie de ses volontés. Ainsi les lumières des peuples, comme leurs mœurs, ont des relations, des rapports intimes et nécessaires, avec le développement des forces productives et commerciales. Voilà les rapports que j'ai surtout eu pour objet de rechercher et de faire connoître. »

« Après avoir interrogé les lois générales du royaume et ses grandes institutions, pour apprécier les influences universelles, je parcours les classes de la société, pour voir en quoi chacune d'elles peut accroître les services qui leur donnent des titres à notre gratitude, et je m'efforce de leur indiquer de nouveaux services à rendre. Je parcours les diverses contrées de la France ; je cherche les institutions locales, j'étudie les associations qui me paroissent favorables au développement des forces productives et commerciales, au progrès des lumières et des mœurs. Lorsqu'un département m'offre quelque modèle important, je présente ce modèle à l'imitation des autres départemens, pour généraliser le bien-être qui s'opère en détail et sous des formes variées, sur tant de points de notre territoire. »

« *J'essaie de réunir en faisceau tous les élémens de la civilisation française.* Si mes espérances ne sont

point déçues, mon ouvrage, malgré ses imperfections nombreuses, ne sera point sans quelques fruits pour cette civilisation qui fait l'objet de nos vœux et de notre espoir. »

« Je ne suis pas un novateur; je ne suis pas un faiseur de systèmes; je n'offre pas de théories qui soient à moi; je n'ai pas l'orgueil d'aspirer à voir mon pays conduit d'après les déceptions de mes pensées vagabondes. Je ne suis qu'un narrateur, et le plus souvent qu'un simple arithméticien. Je rapporte avec fidélité, ce que j'ai vu, lu, compté. C'est une chronique, ou, pour mieux dire, une statistique contemporaine, que j'offre à mes concitoyens. »

« C'est une statistique comparée. Je compare les forces productives et le produit de ces forces, dans chaque département, avec la France moyenne; dans la partie occidentale avec la partie orientale; dans le nord avec le midi. J'oppose ainsi les trente-deux départemens du septentrion, aux cinquante-quatre départemens du centre et du sud. Ces parallèles ne sont pas un vain objet de curiosité; ils nous révèlent des rapports ignorés jusqu'à ce jour; ils nous signalent des différences inaperçues encore; ils nous conduisent à connoître les causes de ces rapports variés et de ces différences. »

« La statistique comparée est une science à créer; elle est dans les besoins de notre époque. Les relations des peuples ont une étendue dont les siècles précédens n'offrent aucun exemple; tour-à-tour le commerce unit et divise les deux mondes; les peuples, les gouvernemens des pays les plus lointains, tantôt

marchent de concert, tantôt se dirigent par des voies opposées, suivant des vues qui devroient avoir pour guide les notions les plus saines de la statistique comparée, laquelle est encore dans l'enfance. »

« J'ose espérer que chez les peuples les plus éclairés, dans la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas et les Etats-Unis, des écrivains studieux et de bonne foi feront l'étude des forces productives et commerciales de leurs contrées respectives, et des pays étrangers qu'ils connoissent le mieux. Quand ils auront publié leurs travaux, on pourra réunir les lumières qui leur seront dues, et développer pour l'époque où nous vivons, le *Tableau des forces productives et commerciales de l'univers.* »

« C'est alors que chaque nation verra clairement, par l'exemple des autres peuples, ce qui peut servir ou nuire aux progrès de sa propre civilisation. Des exemples vivans de décadence ou de prospérité, présentés par des peuples contemporains, auront une toute autre puissance que des théories et des systèmes ; les sophismes tomberont devant la réalité des faits. »

L'auteur déclare ensuite qu'il ne se laissera influencer par les opinions d'aucun parti, qu'il ne jugera l'administration que d'après ses œuvres, et qu'il ne considérera en toutes choses que les faits. « Car, » dit-il, « je suis un homme de fait, et partout je veux soulever le manteau des discours, pour voir à fond quels actes il il recouvre. » Voici le tableau qu'il trace du développement rapide et progressif des forces productives de la France pendant les douze dernières années.

«De 1803 à 1815, douze campagnes nous ont coûté près d'un million d'hommes, morts sur les champs de bataille, ou dans les prisons, ou sur les grandes routes, ou dans les hôpitaux : nous avons dépensé pour cela six milliards. Enfin, la fortune lassée a brisé le sceptre de notre empire ; elle a détruit nos confédérations ; elle nous a ravi les annexes les plus utiles de notre ancien territoire : les départemens du Piémont, les départemens de la rive gauche du Rhin, et la Belgique et la Savoie, etc.»

«Deux invasions étrangères ont détruit ou consommé, sur le sol de la vieille France, pour quinze cents millions de matières premières ou de produits, de maisons d'ateliers, d'instrumens, d'animaux, indispensables à l'agriculture, aux fabriques, au commerce. Et pour prix de la paix, au nom de l'alliance, notre patrie s'est vue condamnée à payer quinze cents autres millions, afin d'empêcher qu'elle ne pût trop tôt reprendre le bien-être, la splendeur et la force. Voilà donc, en douze années, neuf milliards de francs enlevés à l'industrie productive de la France, et perdus pour jamais. Nous voilà dépossédés de toutes nos conquêtes ; et deux cent mille étrangers campent sur notre territoire : ils y vivent, aux dépens de notre gloire et de notre fortune, jusqu'à la fin de l'année 1818.»

«Eh bien ! depuis 1818 jusqu'en 1827, en neuf années seulement, ces plaies sanglantes et profondes ont été guéries. L'œil cherche en vain nos cicatrices ; la patrie a réparé ses immenses malheurs ; elle est sortie de son épuisement, et, grâce à son énergie morale,

fruit heureux de ses libertés, la voilà plus robuste, plus active et plus imposante que jamais. La vue des efforts qu'elle a faits, pour renaître et reprendre sa majesté première, est le plus sublime spectacle qu'on puisse offrir aux nations.»

«Nous avons perdu quinze cent mille hommes en vingt-trois ans de guerre ; et dans treize années seulement, la fécondité de nos mères a fait accroître la population française de deux millions cinq cent mille habitans.»

«Quatre cent mille soldats ou marins étoient, ou disséminés dans les forteresses conquises sur l'étranger, pour attendre le retour d'une fortune qui n'est plus revenue, ou dispersés sur la terre des ennemis, depuis les déserts de la Sibérie jusqu'aux présides de l'Afrique, et depuis les pontons d'Angleterre jusqu'aux cachots des Indes britanniques. Tous rentrèrent sur le sol français ; trois cent mille guerriers, encore sous les armes, les déposèrent dans le temple de la Concorde.»

«Ainsi, sept cent mille hommes qui, tour-à-tour, avoient enduré les épreuves des batailles et des climats terribles, alloient revoir leurs foyers, qui devoient leur rendre une seconde vie, la liberté goûtée sur le sol natal. On les congédia ; et la France militaire présenta le spectacle d'un licenciement qui, dans sa grandeur, ne fût égalé par la dispersion d'aucune armée puissante dont l'histoire des nations européennes offre le souvenir.»

«Des hommes qui ne connoissoient pas le cœur de

nos guerriers, sembloient craindre que, cédant à l'aspect de la misère imminente et des privations nouvelles, il n'en appelassent à la force pour se procurer la subsistance ; quatre siècles n'avoient pu faire oublier aux peuples épouvantés la tradition du brigandage des bandes de Duguesclin, licenciées après la guerre contre l'Espagnol et l'Anglais. Mais les temps étoient changés ; on oublioit que, de nos jours, la flotte et l'armée françaises ont été formées avec la fleur des habitans des villes et des campagnes, et que l'élite des foyers domestiques n'a perdu la vertu, ni derrière les remparts, ni sur les champs de bataille. »

« On vit donc sept cent mille soldats rentrer, en silence, sous le toît paternel ; déposer sans murmure les insignes de la guerre ; puis reprendre, avec un autre courage, les outils du travail ; et rendre à la patrie une force productive, précieuse, surtout à l'époque où vingt nations mettoient leur gloire, ou plutôt leur prudence, à nous épuiser pour jamais.» . . . . . .

« En même temps que l'agriculture versoit sur nos greniers des trésors inespérés, nous réparions nos autres pertes agricoles. »

« Dans les départemens que les armées étrangères avoient accablé de leur présence, elles avoient à plaisir ravagé le pays, brûlé les maisons et les granges, foulé les récoltes sous le pied des chevaux, enlevé le bétail, et fait souffrir enfin, sous les bannières de l'amitié, tous les maux réunis de la conquête et de la vengeance. «

« Les réquisitions pour les besoins de nos armées,

et surtout des armées étrangères, en troupeaux, en bœufs, en chevaux, avoient diminué considérablement les espèces de nos grands animaux domestiques. »

« Pour donner à mes concitoyens une juste idée de nos souffrances à cette époque, je leur dirai que dans un seul département, celui de l'Aisne, l'état des pertes éprouvées, par suite de la présence des étrangers sur notre territoire, fut de soixante-quinze millions de francs. »

« Aujourd'hui, tous ces malheurs sont réparés; les pertes sont indemnisées, les maisons, les granges, rebâties; notre bétail est aussi nombreux qu'avant la guerre; et l'on calcule que déjà nous avons cinq millions de bêtes à laines et quatre cent mille chevaux de plus qu'à l'instant où l'ennemi s'établissoit, comme à demeure, sur notre territoire. Ainsi, le producteur français a fait naître et fait vivre plus de forces animales, pour le seconder dans ses travaux agricoles, dans les transports du commerce et dans le travail des ateliers, qu'il n'en possédoit avant ses pertes immenses. »

« Parlerai-je de l'industrie? Dans nos départemens du nord et de l'ouest, elle comptoit aussi d'énormes pertes; des manufactures telles que celles de MM. Japy, qui nourrissent dans le Haut-Rhin plus de quinze cents ouvriers, avoient été détruites de fond en comble : elles sont relevées. »

« La Belgique et les départemens de la rive gauche du Rhin, retirés à la France, l'avoient tout-à-coup privée d'une foule d'usines et de mines de houille, de fer, de zinc, de cuivre, etc. Nos fabricans ont établi,

sur notre sol, des usines qui rivalisent avec celles que jadis nous possédions. «

« Nous sommes allés demander à tous les peuples les mystères de leur industrie, pour ressusciter la nôtre; nous l'avons fait renaître; nous l'avons agrandie; et la voilà plus belle, plus variée, plus opulente que jamais. Déjà deux fois, depuis sa renaissance, elle a déployé ses trésors dans le palais de nos rois. Deux fois la France émerveillée, fière de ces tributs du génie et de l'activité, a vu l'étranger nous payer un double hommage, par ses éloges forcés et par ses satyres affectées. Enfin, dans la belle saison qui va suivre ce printems, nous allons la voir, une troisième fois, se surpasser elle-même, et s'offrir à nos regards, avec des découvertes nouvelles qui mériteront des honneurs, tels que peut les répandre un siècle de lumières. Indiquons ses progrès, depuis l'ère nouvelle dont j'étudie les bienfaits. »

« En 1812, l'industrie française mettoit en œuvre trente-cinq millions de kilogr. de laines françaises; elle met à présent en œuvre quarante-deux millions de laines nationales, et huit millions de laines étrangères. Il lui manquoit des troupeaux qui fournissent la laine longue et brillante nécessaire à ces beaux tissus ras, propres au luxe des shalls et des robes ondoyantes; nous avons mis à contribution le Midi, l'Occident et l'Orient, pour fournir ces belles parures au sexe qui, lui-même, est la parure d'un peuple civilisé: l'Asie nous a fourni ses chèvres du Thibet, l'Afrique ses béliers de Nubie, l'Europe occidentale ses moutons du

Leicester. Nous avons inventé des arts délicats et difficiles, pour mettre dignement en œuvre des toisons d'une admirable finesse, et la fabrication du cachemire français a présenté des modèles que l'Angleterre est satisfaite d'imiter, sans espoir de les surpasser. »

« En 1812, la France filoit seulement dix millions trois cent soixante-deux mille kilogrammes de coton; dès 1825, elle en filoit vingt-huit millions de kilogr., à des degrés supérieurs en finesse, et les mettoit en œuvre pour former une foule de tissus qu'à la première époque nous savions à peine fabriquer, depuis les basins jusqu'à ces tulles si délicats et pourtant si peu coûteux, qu'aujourd'hui Lyon seule confectionne sur plus de deux cents métiers, et que Dunkerque, Calais, Saint-Etienne, Saint-Quentin, Lille, Rouen et vingt autres cités savent aussi fabriquer. »

« Nous n'avions que des machines imparfaites pour filer la laine et le coton, dans les numéros fins. Pour peigner, carder, tondre, lustrer, gauffrer nos tissus, il en falloit d'excellentes; nous avons importé les unes, inventé les autres; nos ateliers en sont garnis. C'est un matériel nouveau, acheté, gagné, payé, et nous rendant avec usure le sacrifice de nos gothiques moyens d'exécution : exemple matériel du bénéfice que trouve un peuple a se régénérer lui-même. »

« Nulle autre nation ne pouvoit rivaliser avec la nôtre pour le travail des soieries; nous avons reculé des limites que nous seuls avons atteintes. La Chine avoit l'avantage exclusif de produire une soie, dont la blancheur éclatante surpasse le produit de toutes les espèces

de chrysalides connues dans l'Occident; nous avons naturalisé chez nous le ver qui la produit dans l'Orient. Bientôt, nous avons admiré ces crêpes étonnans, imités de la Chine, et pour la matière première dont il a fallu perfectionner le filage, et pour l'égalité du tissage, et pour la beauté de l'aspect. Depuis la paix nous portons dans l'opulente Asie, des tapis imités de la Perse et de la Turquie, et plus parfaits que leurs modèles, avec lesquels ils vont rivaliser à deux mille lieues de distance.»

« Avant nos désastres, Lyon ne comptoit guères plus de cent mille âmes, et la trace de ces désastres est effacée par tant de prospérité, qu'aujourd'hui plus de cent cinquante mille habitans, actif, laborieux, peuplent cette belle cité, qu'ils font fleurir par leur ingénieuse activité. »

« Et pourtant aujourd'hui Paris s'élève, rivale redoutable de la reine du Rhône, et compte aussi, parmi les causes de sa population toujours croissante, les nombreux emplois qui résultent du travail des soieries, des cotons, des laines et du cachemire. »

« Une savante statistique de la Seine est publiée par un préfet, ancien élève de l'Ecole Polytechnique. Elle nous montre Paris fabricant pour quarante millions de schalls, pour plus de six millions de meubles et d'objets d'orfévrerie; enfin exportant, comme superflu de ses fabrications, pour quarante-sept millions par an de produits d'industrie: voilà ce qu'est aujourd'hui la capitale du royaume, agrandie, embellie, par tant d'édifices nouveaux consacrés à l'utilité privée ou publique! Revenons à l'industrie des provinces. »

« La France ignoroit l'art de fabriquer ces beaux linges damassés que la Saxe et la Silésie fournissoient à l'Europe. La victoire nous ayant conduits dans ces contrées, nous n'y brisames point les métiers ; il nous sembla plus noble d'apprendre à les imiter dans leur structure, pour les surpasser un jour ; quelques années se consumèrent en études, en essais, et dès 1819 un prix d'honneur, mérité par Saint-Quentin, fit connoître que cette ville avoit conquis pour la France, une fabrication nouvelle et difficile. »

« Non-seulement nous avons appris à perfectionner tous les genres de filage et de tissage, nous avons fait des progrès aussi remarquables dans l'art de colorer nos fils et nos tissus. A Lyon, pour la teinture de la soie, nous avons remplacé l'indigo par le bleu de Prusse, qui nous procure une couleur plus agréable à la vue, plus éclatante, et susceptible de toutes les nuances que l'œil puisse apprécier. A Rouen, pour la teinture du coton, nous avons acquis l'art de rendre plus égales les belles couleurs rouges, et d'en mieux maîtriser les nuances les plus légères. A Mulhausen, nous avons perfectionné l'apprêt qu'on appelle enlevage, et produit des fonds rouges d'Andrinople, d'une si grande beauté, que les toiles peintes de Mulhausen, d'ailleurs recommandables par beaucoup d'autres qualités, ont obtenu la préférence la plus marquée sur les toiles peintes des autres nations, dans tous les marchés de l'Allemagne. Il y a dix années, on auroit regardé comme un espoir insensé, celui d'imprimer sur la toile pour imiter les couleurs et les ornemens des magnifiques schalls

de cachemire ; Mulhausen a réalisé cet espoir, qui sembloit chimérique, avant d'avoir été soumis au génie de nos fabricans. »

« La lithographie, introduite en France, depuis la paix, fournit aux beaux-arts un moyen prompt, économique et facile, pour reproduire les chefs-d'œuvre des grands maîtres et même pour multiplier le jet primitif de leur pensée, dans sa verve et leur originalité. La lithographie s'est emparée de cet art, pour embellir ses ouvrages ; elle a lithographié sur la toile, sur le coton, sur la laine et sur la soie ; elle a lithographié sur la poterie, sur la faïence et sur la porcelaine. »

« En même temps que la lithographie, la fabrique du papier s'est perfectionnée. Les Français ont, les premiers, conçu le mécanisme propre à fabriquer du papier d'une longueur indéfinie ; ce qui, dans une foule de cas, présente les plus grands avantages. L'art de peindre sur le papier pour en former des tentures superbes, n'a pas fait chez nous de moindres progrès que la coloration des étoffes, et la supériorité de notre goût est révélée par l'heureux nuancé des couleurs et par la beauté des dessins. »

« Passons à l'examen de nos richesses minérales. »

« L'Angleterre avoit sur nous un immense avantage, par la double richesse de ses mines de houille et de fer, que la nature a rapprochées dans les mêmes lieux, et par l'excellence de ses moyens de fabrication : nous avons emprunté ces moyens. Des cylindres pour étirer le fer, des hauts fourneaux pour l'épurer, se sont établis dans les départemens de la Nièvre, de l'Yonne,

de la Moselle et de la Loire ; la fabrication des aciers est sortie de sa longue infériorité; nous épurons, nous laminons, nous tréfilons, avec une perfection nouvelle, le fer, le cuivre, le zinc et le laiton; nous rendons malléable jusqu'au platine. Depuis la paix, dans la Nièvre, l'Eure, le Cher, le Doubs, la Côte-d'Or, nous laminons la tôle, et nous fabriquons le fer-blanc; nous laminons même l'acier fondu. »

« En 1814, la France fabriquoit cent millions de kilogrammes de fer; en 1825, elle en fabriquoit cent soixante millions de kilogrammes; en 1814, la France extrayoit de ses mines un milliard de kilogrammes de houille; en 1825, elle en a tiré plus d'un milliard cinq cent millions de kilogr. Ainsi, pour ces deux grandes sources de richesse industrielle, la France produit moitié plus aujourd'hui qu'en 1814. «

« Depuis la paix, nous cessons par degrés d'être tributaires de l'étranger, pour les limes, les faulx, les faucilles et les scies. Bientôt, à cet égard, l'Allemagne n'aura plus sur nous aucune supériorité. Notre coutellerie atteint enfin le double but de la beauté et de l'économie. Nous avons découvert le moyen de damasser les armes blanches. »

« Nous commençons à rivaliser avec la Suisse, pour la fabrication de l'horlogerie commune, et nous ne connoissons pas de supérieurs dans l'horlogerie de précision qu'emploient la marine et l'astronomie. Aujourd'hui, les souverains des nations les plus avancées dans les arts, demandent qu'un artiste de Paris leur fasse les plus beaux instrumens, pour observer les astres

avec un degré d'exactitude qui corresponde aux progrès opérés dans l'astronomie, depuis le commencement du siècle dernier, en grande partie par les travaux de nos astronomes et de nos géomètres. L'optique est devenue une science nouvelle, par les découvertes faites en France, de nos jours. Un de nos ingénieurs a construit pour nos phares, des lentilles qui transmettent une lumière plus abondante que ne font les réflecteurs. »

« Les arts chimiques ont eu cet immense avantage, en France, d'être cultivés par les hommes qui reculoient en même temps les bornes de la chimie. Les illustres contemporains de Lavoisier inventent un nouveau blanchiment; puis des moyens rapides, économiques, de préparer une foule de sels et d'acides, d'extraire le salpètre, de fabriquer la poudre, de faire en France de l'alun, de la soude, de la potasse, de la céruse, etc. »

« Ces grands progrès, qui remontent au temps de la révolution, sont loin d'avoir été ralentis depuis la paix; nos chimistes ont trouvé le secret de se surpasser eux-mêmes, et d'offrir au commerce des produits plus abondans, plus appropriés aux besoins de la vie et des arts, et pourtant beaucoup moins dispendieux qu'auparavant. »

« On reprochoit à notre poterie, d'être grossière; à notre faïence d'être sans beauté; à notre porcelaine, d'être hors de prix; l'industrie s'est lavée de ces reproches en cessant de les mériter. Nous produisons même une poterie de luxe, imitant, pour la dureté, l'éclat et

et les nuances, le porphyre et les pierres précieuses : c'est une magnifique fabrication. »

« Depuis six ans, nous avons cessé d'être au-dessous des Anglais pour la taille des cristaux ; nous les égalons pour la beauté du poli, pour la netteté de la coupe ; nous les surpassons pour l'élégance et la grâce des formes. »

« Nos travaux d'orfévrerie ont élevé très-haut la superbe industrie de la sculpture, de la ciselure et de la fonte du cuivre, de l'argent et de l'or. Croira-t-on que le revenu public a la preuve, par un léger droit de timbre, que les familles françaises augmentent leurs meubles, leurs vaisselles, leurs bijoux d'argent et d'or, pour vingt millions de francs par année (1)! »

« Voilà l'exposé rapide, incomplet, imparfait, des admirables progrès de notre industrie, depuis 1814 jusqu'en 1826. Les succès de notre commerce intérieur présentent des résultats qui ne sont pas moins remarquables. »

« On peut en juger par le progrès du revenu public établi sur les ventes de toute espèce, sous le nom de contributions directes. Les budjets présentés à nos

(1) En 1818, le poids de l'or, travaillé par les orfèvres et soumis au droit du timbre, étoit seulement de.............. 16,170 hectog.

Dès 1825, il étoit de...................... 41,078

Le poids total de l'argent mis en œuvre par les orfèvres étoit, en 1818, de...................... 381,134

Dès 1825, il étoit de...................... 696,075

Le nombre des orfèvres employés au travail de ces métaux précieux n'étoit en 1818, que de.......... 8,382

Dès 1825, il étoit de...................... 11,412

«C'est-à-dire, à plus du triple.»

«Si nous considérons maintenant le revenu des douanes, plus complétement proportionnel aux progrès du commerce que les contributions indirectes, nous trouverons un accroissement digne d'attention.»

«Le produit des douanes de France, pour l'année 1818, étoit seulement de..... 114,000,000 de francs.
Pour 1819, de............. 110,000,000
Pour 1825, ............... 148,231,766

Le revenu des postes étoit,
en 1820, de............. 23,790,710
en 1825, ............... 27,552,641

«Remarquons, au contraire, avec plaisir, une diminution sensible dans le produit d'un impôt odieux, que la moralité des Chambres devroit rejeter pour jamais : je veux parler de l'impôt sur la loterie.»

En 1820, le produit brut de la loterie
surpassoit .................... 21,800,000 fr.
En 1825, il étoit composé de ....... 15,587,449
En 1826, il n'étoit plus que de...... 11,901,806

«Tandis que les sources de revenu données par l'industrie et le commerce ont présenté les accroissemens dont nous venons d'indiquer les principales bases, les contributions territoriales ont éprouvé des réductions considérables, par lesquelles le sort des propriétaires de la France est fort amélioré, surtout dans les départemens qu'une répartition trop inégale des charges grevoit outre mesure.»

«En 1820, la contribution foncière s'élevoit en principal, à 168,207,255 francs, à laquelle somme il fal-

loit ajouter 69,983,462 fr., qu'on décore ingénieusement du titre modeste de *centimes* additionnels, ce qui faisoit, par conséquent, pour la contribution foncière . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 238,190,727 fr.

Les dégrèvemens ont réduit cette somme, pour 1827, à . . . . . . . . . . . . 202,732,462

En 1821, la contribution personnelle et mobilière, étoit de . . . . . . . . . . 40,741,530

En 1827, elle sera seulement de . . . . . 35,580,936

En 1821, la contribution des portes et fenêtres étoit de . . . . . . . . . . . . 20,499,946

En 1827, elle sera seulement de . . . . 14,734,336

Différence d'autant plus remarquable qu'entre ces deux époques, un nombre considérable d'habitations nouvelles est érigé sur le sol de la France.»

«En réunissant les sommes présentées distinctement, on voit que les contributions directes, sans compter les patentes, qui s'élevoient, en 1821, à . . . 300,241,476 fr. ne s'élèvent, en 1827, qu'à . . . . . . . . . 253,047,736

«Ce qui présente un dégrèvement d'environ *quarante-sept millions.*»

«Si nous considérons l'ensemble des revenus publics pour l'année 1820 et pour l'année 1825, nous trouvons qu'en 1820 les revenus étoient de . . . . 977,695,489 fr. et les dépenses de . . . . . . . . . . . . . . . . 963,083,794

En 1826, le total des recettes présumées est de . . . . . . . . . . . . . . . . . 986,135,905

et celui des dépenses s'élève à . . . . . . . 984,191,603

Ce qui présente dans les revenus une augmentation de . . . . . . . . . . . . . 8,440,416

et dans les dépenses une augmentation de .................... 21,107,809

«Ces détails financiers démontrent un accroissement admirable dans la richesse et la prospérité de la France. Espérons que cette prospérité nous permettra d'arriver, avant peu d'années, à l'époque où les contributions l'emportant sur les dépenses, nous pourrons réduire notre dette au lieu de l'augmenter.... Tandis que les recettes du trésor ont suivi la progression croissante qu'on vient de signaler, il faut remarquer que les frais de perception suivent une progression contraire. Un tel résultat fait honneur au ministère des finances; et l'authenticité nouvelle donnée aux vérifications qui seront désormais opérées sur pièces démonstratives et justificatives, par la Chambre des Comptes, honore encore plus ce ministère.» ...............................

...............................................

«En contemplant les immenses progrès que la France a faits en agriculture, en commerce, en industrie, en forces de terre et de mer, en travaux intérieurs, nous reconnoissons que jamais le royaume ne s'est relevé plus promptement, avec autant d'énergie et d'efficacité. Il fallut les travaux d'une génération entière, pour que la monarchie réparât les malheurs des derniers temps de Louis XIV, et reparut digne d'elle-même à Fontenoy, vingt-neuf ans après la mort de ce Roi. Sous Louis XVI, quatorze ans après la paix désastreuse de 1763, la France avoit besoin de tout le génie du plus habile financier de l'Europe, pour combiner, par des emprunts, les ressources artificielles qui permirent d'armer quelques es-

cadres. Il n'y a pas encore neuf années que les bataillons étrangers ont cessé de vivre à nos dépens sur notre sol, et déjà, depuis quatre ans, nous avons conquis un royaume où des aigles redoutables apprirent la première fois qu'elles n'étoient pas invincibles; nos pavillons militaires flottent sur l'Océan Atlantique, depuis les bancs de Terre-Neuve, au nord du Canada, jusqu'au bord de la rivière Argentine, par delà l'équateur et les tropiques; une autre escadre est dans l'Océan Pacifique; enfin, l'escadre qui croise dans la Méditerranée, y prévient des malheurs individuels, y sauve des enfans, y guérit des héros, en attendant l'époque fortunée où ses forces pourront mettre un terme aux derniers malheurs de tout un peuple héroïque. »

« A ce tableau véridique, mes chers concitoyens, n'apercevez-vous pas la puissance vitale de la France nouvelle, et ce que j'ai nommé ses *forces productives et commerciales*?... Votre étonnement redoublera quand vous saurez quelle vaste partie de ces forces reste encore paralysée. Quand vous parcourrez avec moi plus de la moitié de nos départemens qui n'ont pris qu'une part presque nulle à ces progrès, à ces prospérités; quand vous verrez tout ce qu'on peut faire pour élever ces départemens au niveau du reste de la France, et quand vous apprendrez, dans les provinces qui sont le plus florissantes, comment on peut les rendre plus riches, plus éclairées, plus heureuses encore. »

(*La suite à un prochain cahier*).

## STATISTIQUE.

THE PRESENT STATE OF COLOMBIA, etc. Etat actuel de la Colombie; par un officier retiré du service de cette république. *Londres* 1827. Un vol. in-8.° avec une carte lithographiée de la Colombie.

*(Second extrait)*.

Nous avons déjà dit que la constitution de la république de Vénézuela, établie dès l'année 1811, fut annullée de fait par les échecs qu'éprouvèrent les patriotes, et que plus tard, lorsqu'ils eurent réussi à chasser les ennemis de Caracoas ils conférent à Bolivar une espèce de pouvoir dictatorial. Ce général s'acquitta de ses fonctions civiles et militaires avec habileté et modération; mais étant constamment obligé de tenir la campagne, il jugea nécessaire, après la prise d'Angostura, d'assembler un congrès dans cette ville, et d'établir un gouvernement provisoire qu'il investit d'une partie de son autorité.

Ce gouvernement, voyant au commencement de l'année 1821 toute la Nouvelle-Grenade et une grande partie de Vénézuela occupées par ses armées, transporta sa résidence à Cucuta, ville située près des confins des deux provinces; et ayant assemblé un nouveau congrès, il proclama le 12 juillet 1821, la réunion des deux

provinces de la Nouvelle-Grenade et de Vénézuela en un seul corps d'état sous le nom de république de Colombie. Le 20 août suivant, le congrès publia la constitution qui régit encore la république. Elle est calquée en grande partie sur celle des Etats-Unis de l'Amérique septentrionale ; le point sur lequel elle en diffère le plus, est le système électoral, car les législateurs ont jugé convenable d'admettre deux degrés d'élection. Des assemblées de paroisse, composées de tous les citoyens qui réunissent de certaines conditions, et qui doivent être convoquées tous les quatre ans, nomment des électeurs de canton. Les électeurs de canton de la même province forment une assemblée électorale qui concourt à la nomination du président et du vice-président de la république, ainsi qu'à celle des sénateurs de département, et qui choisit les députés représentant la province. On sacrifia l'avantage d'un lien plus intime entre le peuple et ses représentans, résultat de l'élection directe, au désir de prévenir la trop grande influence du gouvernement sur les élections ; mais il est à craindre que le nombre trop restreint des électeurs et la durée de leurs fonctions ne les expose à des intrigues auxquelles ils résisteront difficilement, lorsqu'une fois les places de sénateur et de député seront plus recherchées qu'elles ne le sont actuellement.

Bolivar avoit toujours ardemment désiré la réunion des provinces de la Nouvelle-Grenade et de Vénézuela en une seule république. Ayant commandé les armées de l'une et de l'autre et pouvant se regarder comme leur libérateur commun, il éprouvoit pour toutes deux

le même attachement, et n'auroit pu se livrer sans réserve à ce sentiment, si elles avoient formé deux états séparés. Ses éminens services donnoient un grand poids à son vœu et à ses opinions, d'ailleurs une sorte de vanité nationale faisoit désirer aux membres du congrès de donner à la république une grande extension territoriale, comme un moyen d'augmenter sa puissance. Cependant la réunion des deux provinces ne fut pas généralement approuvée ; la municipalité de Caraccas, entr'autres, protesta fortement contre cette mesure; cette circonstance mérite d'être rappelée dans le moment actuel, puisqu'elle prouve que la conduite récente des principales villes de Vénézuela tient à des causes plus sérieuses qu'à l'influence momentanée d'un chef militaire. En effet, il n'est nullement prouvé que la réunion des deux provinces en un seul état, et l'établissement d'un gouvernement central aient accru les forces de la république et favorisé le développement de sa prospérité. Sans doute le système fédératif auroit aussi ses inconvéniens, vû l'état de civilisation où se trouve la Colombie ; mais au moins il auroit diminué les embarras résultant de l'immense étendue du territoire de la république, et de la distance à laquelle se trouve la capitale de toutes les parties de la frontière.

La constitution de la Colombie établit la liberté de la presse, et enjoint au congrès d'introduire le jugement par jury pour une certaine catégorie de procès, afin de faire connoître aux Colombiens cette forme de procédure destinée à être étendue dans la suite à

toutes les causes civiles et criminelles auxquelles elle s'applique dans d'autres pays. Ainsi les premiers actes du gouvernement républicains eurent pour but de donner aux Colombiens les institutions que l'on peut regarder comme les boulevards les plus solides de la liberté et les garanties les plus fortes contre le despotisme. On peut espérer que les législateurs futurs de la Colombie, quelque forme de gouvernement qu'ils adoptent dans la suite, continueront l'ouvrage de leurs prédécesseurs et sauront asseoir sur une base solide l'édifice de la liberté de leur pays. Actuellement il faut convenir que l'administration de la justice laisse beaucoup à désirer. Quoique des tribunaux supérieurs aient été établis dans tous les départemens, et qu'on ait facilité les appels des tribunaux inférieurs aux Cours supérieures, les anciens codes espagnols sont encore en vigueur, et leur esprit despotique et arbitraire se fait sentir dans toutes les relations de la vie sociale. Jusqu'à ce qu'une réforme totale ait eu lieu dans l'administration de la justice, la masse du peuple ne se ressentira que bien peu des bienfaits de la liberté; aussi l'on entend souvent les gens les plus éclairés dire : *Somos independientes, pero no somos libres*, (nous sommes indépendans mais nous ne sommes pas libres), et malheureusement cette plainte est fondée.

Il est à regretter que la constitution de la Colombie ne fasse aucune mention des affaires ecclésiastiques, et que ses auteurs n'aient pas eu le courage de proclamer les principes de la tolérance religieuse. A cet égard les Colombiens ne sont guère plus avancés que

les Espagnols; ils accordent à la vérité l'entrée de leur pays à tous les étrangers, et ne persécutent personne pour ses opinions religieuses, mais l'exercice public de tout culte autre que celui de la religion catholique est prohibé; le traité récemment conclu avec la Grande-Bretagne accorde seulement aux sujets de cette puissance la permission de s'assembler dans leurs maisons pour célébrer leur culte conformément aux rites de leur église. Ces restrictions pourroient bien retarder les progrès de la prospérité de la Colombie, parce qu'elles détournent beaucoup d'hommes actifs et industrieux du projet d'aller s'établir dans un pays qui, d'ailleurs, leur offre des chances très-avantageuses. Quoiqu'il en soit, il est certain que depuis la proclamation de la constitution colombienne, le congrès a sanctionné un grand nombre de lois propres à améliorer l'état moral et politique du pays, et à établir des maximes d'administration fondées sur la justice et sur les véritables intérêts de l'état. L'une des plus remarquables est celle qui a pour but l'abolition graduelle de l'esclavage, et pour laquelle les législateurs ont trouvé moyen de concilier les vœux de l'humanité avec le soin du maintien de la tranquillité publique et avec les égards dûs aux droits de propriété. En voici les principales dispositions. A dater du jour de la publication de cette loi, tout enfant né d'une esclave est libre; le maître de la mère est obligé de l'élever, de le vêtir et de le nourrir jusqu'à l'âge de dix-huit ans, et l'enfant en retour est tenu de le servir et de travailler pour lui jusqu'à cette époque. Il n'est point permis de séparer les enfans

de leurs parens en les vendant dans une autre province, avant qu'ils aient atteint l'âge de puberté. Toute vente d'esclaves au-dehors du territoire de la Colombie est défendue ; toute importation d'esclaves, par quelque moyen que ce soit, est pareillement prohibée. Aucun étranger ne pourra amener avec lui comme domestique plus d'un esclave, et il n'aura pas le droit de le vendre dans le pays. Tout esclave importé en contravention de la loi, sera considéré comme libre dès qu'il aura touché le sol de la république. Le produit d'un droit à prélever sur les successions sera destiné à former un fonds au moyen duquel on rachétera annuellement dans chaque province un certain nombre d'esclaves ; on choisira pour cet effet les esclaves les plus honnêtes et les plus industrieux, et le prix de rachat sera fixé par des experts. Les esclaves pourront être admis au service militaire, sous les conditions que le gouvernement jugera à propos de déterminer ; et dans ce cas, les propriétaires seront indemnisés par le fonds d'affranchissement. Avec une telle loi, on peut espérer que dans un petit nombre d'années tous les habitans de la Colombie se trouveront être de condition libre, sans que les droits de personne aient été lésés de manière à causer un mécontentement fondé.

Une des principales occupations du congrès de la nouvelle république dut être d'en régler les finances, et de pourvoir aux besoins de l'armée ainsi qu'à ceux des autres branches d'administration. Plusieurs anciens impôts furent conservés, et quelques nouveaux furent établis : en voici l'énumération.

1.° Contribution directe ou taxe sur tous les revenus et bénéfices. Elle se perçoit sur le produit net des propriétés territoriales de toute espèce ; ainsi que sur le revenu net provenant de capitaux employés à des manufactures, à l'exploitation des mines et au commerce, ou placés à intérêt, à raison de dix pour cent. Sur les revenus provenant de salaires fixes ou variables, ou d'une industrie personnelle, et dépassant la somme de cent cinquante dollars par an, le fisc perçoit deux pour cent, s'ils sont au-dessous de mille dollars, et trois pour cent s'ils sont au-dessus. Tout citoyen dont la propriété ne s'élève pas à cent dollars, est exempt de cette taxe.

2.° Droit de deux et demi pour cent sur la vente de tous les immeubles. Cet impôt remplaça le droit nommé *alcabala*, qui sous le gouvernement espagnol se percevoit à raison de dix pour cent, sur la vente de toute espèce de propriété, et donnoit lieu à une foule de vexations qui gênoient les transactions commerciales entre les différentes provinces soumises à la domination espagnole.

3.° Droit de patente auquel est soumis la fabrication ainsi que la vente des liqueurs spiritueuses, dont le gouvernement jadis s'étoit réservé le monopole.

4.° Impôt du timbre.

5.° Droit sur l'importation de productions naturelles ou d'objets manufacturés venant de l'étranger. Ce droit varie de douze à trente pour cent suivant la nature des objets importés et le lieu de leur origine, et suivant qu'ils ont été importés sur des bâtimens étran-

gers ou nationaux. Sont exceptés de tout droit d'importation ; tous les livres dans quelque langue qu'ils soient imprimés ; les cartes de géographie ; les instrumens de mathématique, de physique, d'astronomie ; les tableaux, statues et collections de médailles ; les machines, instrumens et ustensiles servant à l'agriculture, au travail des mines, aux arts et aux métiers ; et enfin les métaux précieux soit monnoyés soit en barres.

6.° Droit d'exportation sur les bestiaux, à raison de vingt dollars pour chaque mule, seize pour un cheval, douze et demi pour les bêtes à corne, et six pour chaque âne ; ainsi que sur les productions naturelles du sol ; ce dernier varie de quatre à dix pour cent ; le café, le quinquina, le coton, le ris et le maïs en sont exceptés. Les objets manufacturés dans le pays sont de même exemptés de tout droit d'exportation.

Ces impôts ont rendu dans le courant de l'année 1825, près de trois millions de dollars ; suivant toutes les probabilités leur produit s'augmentera chaque année dans une progression assez forte. A ces ressources il faut ajouter les revenus considérables que le gouvernement retire des marais salans établis sur plusieurs points des côtes, des riches mines de sel de Cipaquira, situées dans le voisinage de Bogota et du monopole du tabac.

Les principaux marais salans sont ceux de Punta de Araya près de Cumana, et de Playa de Santa-Martha ; ce sont des étangs peu profonds, dans lesquels viennent se rendre les eaux de pluie ; après avoir coulé sur un sol imprégné de sel. La chaleur du soleil fait

rapidement évaporer l'eau, et précipite le sel. Les mines de Cipaquira, situées à une hauteur de plus de neuf mille pieds au-dessus du niveau de l'Océan sont d'une grande importance, vu qu'elles approvisionnent de sel tout le plateau de la Nouvelle-Grenade et même quelques-unes des provinces voisines. En 1825, ces différentes salines, ont rapporté au gouvernement près de deux cent mille dollars.

Le monopole du tabac forme la branche la plus productive du revenu de la Colombie, mais il rappelle péniblement le despotisme qui a tourmenté et appauvri pendant si long-temps ces belles contrées. Pour pouvoir cultiver le tabac, il faut y être autorisé par le Gouvernement, aux agens duquel le cultivateur est obligé de vendre tout le produit de sa récolte, au prix que le gouvernement juge à propos de fixer. Sous la domination espagnole, on payoit au cultivateur le quintal douze dollars, et on le revendoit au consommateur de quarante à cinquante. Actuellement le prix auquel le gouvernent achète et vend le tabac varie suivant les localités; dans les provinces maritimes il le paie au cultivateur, en moyenne, à raison de quinze dollars le quintal, dans les provinces de l'intérieur à raison de douze dollars; et il le vend au consommateur au prix de cinquante à soixante dollars.

Lors de l'établissement de la république, tous les anciens monopoles avoient été abolis; mais les besoins financiers forcèrent bientôt le gouvernement de la Colombie à rétablir celui du tabac, dont le produit fut destiné à la liquidation de la dette publique. Dès-lors, malgré plusieurs

plusieurs lois qui avoient pour but l'encouragement de la culture du tabac, elle a diminué considérablement, ensorte qu'aujourd'hui la récolte annuelle, loin de fournir un surplus pour l'exportation, suffit à peine à la consommation intérieure. Dans l'année 1825, ce monopole n'a rendu à l'état que huit cent cinquante-neuf mille dollars; somme bien au-dessous de ce qu'il pourroit et devroit donner. Suivant l'estimation du ministre des finances de la république; les quatre cinquièmes de la population de la Colombie, qu'il évalue à trois millions, sont dans l'habitude de fumer (1). En supposant que chaque individu ne dépense qu'un dollar par an pour son tabac, la consommation annuelle du pays seroit de trois millions de dollars, dont il entreroit environ la moitié dans les caisses de l'état, tout frais déduit. Cette estimation est plutôt au-dessous qu'au-dessus de la réalité; et si le gouvernement réussissoit à encourager la culture du tabac et surtout à empêcher la contrebande, nul doute, que le produit du monopole de cette denrée ne s'élevât au moins à deux millions de dollars, somme presque suffisante pour payer les dividendes de la dette publique.

D'après tout ce que nous venons de dire, on voit que si le gouvernement de la Colombie n'est pas en état de remplir ses engagemens envers ses créanciers, ce n'est pas faute d'avoir exigé de la nation tous les sa-

(1) Quoique l'auteur assure que la plupart des femmes de la Colombie fument aussi bien que les hommes, cette proportion nous paroît pourtant un peu forte.

crifices possibles. Malgré tous les efforts cependant, le ministre des finances de la république s'est vu forcé d'annoncer dans son rapport au Congrès, que dans l'année 1825, les revenus de l'état ne s'étoient élevés qu'à la somme de six millions cent quatre-vingt-seize mille sept cen tvingt-cinq dollars, et que la dépense présumée de l'année 1826 seroit d'environ quinze millions de dollars. Il se flattoit bien aussi, que pendant cette même année, plusieurs impôts rendroient beaucoup plus que précédemment; mais cependant il n'osoit l'évaluer au-delà de onze millions de dollars. Dans l'état actuel de la Colombie, cet énorme déficit ne sauroit être comblé par de nouveaux impôts, vu que le peuple peut à peine payer les impôts existans; ce n'est que par des réductions considérables et par une sévère économie que le gouvernement pourra parvenir à établir l'équilibre entre ses dépenses et ses revenus.

Les législateurs de la Colombie ont senti combien il seroit avantageux pour leur pays d'y attirer des colons qui pussent y introduire les branches d'industrie qui lui manquent, surtout les perfectionnemens de l'agriculture. Pour cet effet, ils ont aboli de certaines restrictions auxquelles étoient jadis assujettis les négocians étrangers, et ils ont mis à la disposition du gouvernement de grandes portions de terrains, pour êtrevendues ou distribuées gratis aux étrangers qui voudroient venir les défricher. Ces mesures n'ont pas été sans effet relativement au commerce; le nombre des étrangers qui se sont établis dans les ports de mer de la république, s'est accru considérablement; mais à peine compte-

roit-on, depuis 1821, une vingtaine de personnes qui aient formé des spéculations agricoles; encore sont-ce principalement des officiers anglais, qui, après avoir servi la république, en ont obtenu des terres en récompense de leurs services, et qui, déjà familiarisés avec la langue du pays et avec les mœurs et les habitudes des indigènes, ont plus de chances pour réussir dans leurs entreprises. Si des propriétaires de cette espèce avoient les moyens de faire venir des laboureurs européens, actifs et intelligens, qu'ils emploieroient dans leurs possessions; ce seroit pour le moment la seule bonne méthode d'introduire à la Colombie des colons d'une manière profitable pour le pays, et, ce qui est le plus important encore, sans les exposer à périr de misère. Quant au climat, il n'est nullement à craindre, pourvu que l'on sache choisir les localités. Sans doute, un européen, transporté à la Colombie, ne sauroit se livrer sans danger aux travaux de l'agriculture, dans toute région qui n'est pas au moins à deux mille pieds au-dessus de la mer, vu que les chaleurs y sont trop fortes; mais on trouve même dans les provinces maritimes de Vénézuela et de Julia beaucoup de vallées, situées à cette élévation, et dont la température est excellente. Cependant, la situation la mieux adaptée au système agricole de l'Europe, et à la constitution physique des Européens, est le plateau élevé de la Nouvelle-Grenade, situé à huit mille pieds au-dessus du niveau de la mer, où tous les végétaux de l'Europe croissent en abondance et atteignent un haut degré de perfection.

A l'époque où les Anglais sembloient vouloir consacrer tous leurs capitaux à l'exploitation des richesses des nouvelles républiques de l'Amérique méridionale, il se forma une compagnie qui prit le nom d'Association colombienne pour des entreprises agricoles, et dont le fonds devoit être de treize cent mille liv. sterl. Cette compagnie a acquis dans la Colombie environ un millon d'acres de terre, dont les deux tiers lui ont été cédés gratis par le gouvernement et le reste vendu à un prix très-modique. Elle a obtenu, de plus, pour les colons qu'elle y établiroit, l'exemption du service militaire pendant dix ans, celle de tout droit d'importation sur les objets de vêtement pour leur usage, celle de la contribution directe et de la dîme, ainsi que des droits d'exportation sur les produits de leur travail pendant six ans, et l'assurance de n'être point inquiétés par rapport à leur croyance religieuse. Le plan de cette compagnie étoit d'engager des laboureurs européens à se transporter en Amérique, de payer leur traversée, de les placer dans des localités convenables et de leur faire les avances nécessaires, moyennant l'engagement de rembourser dans la suite, le prix du terrain qu'on leur céderoit ainsi que les avances faites, ou de payer à la compagnie une rente annuelle. Ce projet a reçu un commencement d'exécution; la compagnie a fait venir quelques paysans de Suisse et d'Allemagne, qui sont arrivés en 1826 sur les côtes de la Colombie, et qui ont été placés provisoirement dans le voisinage de Santa-Martha, en attendant qu'ils se soient accoutumés au climat du Nouveau-Monde. Nul doute que cette entreprise

ne soit utile pour la Colombie, si les agens de la compagnie ont soin de protéger suffisamment les colons et de subvenir à leur premier besoin; mais il n'est guère probable que la compagnie en retire des bénéfices, car dans un pays où les productions de la terre sont à très-bas prix, il se passera bien du temps avant que le cultivateur soit en état de payer une rente au propriétaire.

Les deux grands obstacles qui s'opposent aux progrès de l'agriculture dans la Colombie, sont le manque de grandes routes, et la lenteur de la navigation des rivières; il en résulte que les transports de l'intérieur à la côte sont tellement dispendieux, que les productions d'un grand prix peuvent seules en supporter les frais. Le désir d'écarter promptement ces obstacles a déterminé le gouvernement à traiter avec des étrangers et à leur accorder des privilèges exclusifs, afin de les engager à tenter des entreprises pour lesquelles il étoit à craindre que les indigènes n'eussent ni assez d'activité, ni assez de capitaux. Un allemand, Mr. Elbers, fut le premier qui se présenta, et le gouvernement lui accorda pour vingt ans le privilège exclusif d'établir des bateaux à vapeur sur la rivière Magdalena sous de certaines conditions, dont les principales sont :

1.° D'établir un nombre de bateaux à vapeur proportionné au commerce qui se fait sur cette rivière.

2.° De faciliter la communication entre Carthagène et la Magdalena, soit en rendant plus navigable la petite rivière de Dique, soit en creusant un canal depuis Barrancas à Mahates.

3.° De faciliter pareillement la navigation entre la rivière Magdalena et le port de Santa-Martha, et de construire une route depuis cette rivière jusqu'à Bogota.

4.° Enfin, de ne demander que douze dollars par *carga* (poids équivalent à deux cent cinquante livres) pour les marchandises qui remonteroient la rivière, et de commencer ses opérations avant l'expiration d'une année.

Trois années se sont écoulées depuis le moment où ce privilège fut accordé à Mr. Elbers; dans cet espace de temps il a construit à grands frais une route depuis Penon de Conejo, point où il compte terminer sa navigation sur la Magdalena, jusqu'à la vallée de Guaduas, à peu de distance de Bogota : mais il n'a pas encore rempli les conditions de son contrat qui se rapportent aux communications à établir entre la rivière et les ports de Carthagène et Santa-Martha. Il n'a établi encore qu'un seul bateau à vapeur, lequel, vu les difficultés qu'il a eues à surmonter, n'a fait qu'un petit nombre de voyages; mais cet essai a prouvé au moins que la Magdalena est navigable pour des bateaux à vapeur, et lorsque Mr. Elbers se sera procuré un nombre suffisant de bateaux, et qu'il aura donné plus d'activité à son entreprise, il pourra en retirer de considérables bénéfices. On calcule à 21,600 cargas, à peu près le poids des marchandises que Carthagène et Santa-Marha expédient annuellement à Bogota, ce qui, à douze dollars le carga, produiroit la somme de 259,200 dollars; si l'on ajoute à cette somme encore le frêt des marchandises qui descendent la rivière et le prix de

passage des voyageurs; nul doute que les frais de l'entreprise ne puissent être amplement compensés, sans compter que la facilité de communication une fois établie, la quantité des marchandises qui remontent la rivière, et celle des denrées qui la descendent, augmentera considérablement.

En 1824, le colonel Hamilton, officier au service de la Colombie, obtint du congrès le privilège exclusif d'établir des bateaux à vapeur sur l'Orénoque, au-dessous de la ville d'Angostura, ainsi que sur les rivières dont il reçoit les eaux. Il s'engagea de son côté à faire les travaux nécessaires pour lever les obtacles qui gênoient la navigation, et à établir sur la rivière des bateaux avant l'expiration de deux années à compter depuis la date du contrat, sous peine de payer une amende de vingt mille piastres et de perdre son privilège. N'ayant pas rempli ses obligations dans le terme prescrit, il fut condamné au printems de 1826 à payer l'amende, et son privilège lui fut retiré. Nul doute, cependant, que le projet formé par le colonel Hamilton ne soit repris tôt ou tard; il en résulteroit l'avantage que les petites provinces de Varinas et de Carabobo, situées au pied de la chaîne orientale des Andes, pourroient envoyer leurs productions en Europe par le moyen des rivières d'Apure et de Santo-Domingo qui, toutes deux, se jettent dans l'Orénoque. La navigation de la rivière Meta, qui prend sa source dans les Paramos de Cundinamarca et se jette dans l'Orénoque à soixante milles au-dessous des cataractes d'Atures, pourra, de même, devenir un jour d'une grande importance pour les provinces orientales de la

république et changer la direction du commerce des plateaux de Cundinamarca et de Boyaca, en devenant un moyen de communication, par lequel, ces régions tempérées enverroient aux régions brûlantes des plaines et de la côte, les blés et autres productions qu'actuellement, celles-ci sont obligées de tirer de l'étranger.

Dans cette même session de 1824, MM. Manhard et Suckley demandèrent au congrès, le privilège exclusif de la navigation du lac Maracaybo et des rivières qui s'y jettent; leur demande leur ayant été accordée, ils établirent sur le champ sur ce lac un bateau à vapeur qui n'a pas cessé d'être en activité dès-lors, cet établissement ne peut manquer de devenir très-utile à l'agriculture et au commerce des départemens de Julia et de Boyaca, et très-avantageux pour les entrepreneurs.

On ne sauroit nier que les bénéfices exorbitans, résultant de tous ces privilèges exclusifs ne soient très-onéreux pour la Colombie. Le gouvernement s'est laissé entraîner à ces différentes concessions par la crainte que des bénéfices ordinaires ne fussent pas un stimulant assez fort pour les capitalistes, capables de former de telles entreprises. Cependant, il faut dire qu'avant l'existence de ces privilèges, plusieurs tentatives avoient été faites pour introduire à la Colombie les bateaux à vapeur; elles échouèrent à la vérité, parce que les entrepreneurs ne connoissoient pas suffisamment la nature des obstacles qu'ils avoient à surmonter; mais il est probable que ces tentatives se seroient renouvelées et multipliées avec plus de succès, sans les entraves qui résultent du système exclusif adopté par le congrès.

Quelques lents, au reste, qu'ayent été jusqu'à présent les progrès de la navigation intérieure à la Colombie, celle-ci pourtant est plus avancée que ne le sont les communications par terre. La nécessité absolue de faire transporter les marchandises dans les districts montueux à dos d'homme ou à dos de mulet, a fait prévaloir ce moyen de transport, ensorte que même dans les districts où rien ne s'oppose à la construction de grandes routes, il n'en existe point. La compagnie agricole de Londres, dont nous avons parlé plus haut, se propose de consacrer une partie de ses capitaux à des travaux propres à remédier à cet inconvénient; il y a quelque temps qu'elle demanda au gouvernement de la Colombie un privilège pour construire un grand chemin du port de Laguira à Caraccas; mais une association formée à Caraccas, sous le titre de *Sociedad empredadora* (Société d'entreprise), ayant adressé au gouvernement simultanément la même demande, celui-ci crut devoir encourager et favoriser cette première entreprise nationale, et accorda à la *Sociedad empredadora* un privilège pour construire la route en question, avec la faculté d'y établir un péage pendant une durée de trente ans. Il faut espérer que de pareilles entreprises se multiplieront, et feront jouir la république des avantages qui résultent de la facilité des communications entre les différentes provinces du même état...........

Le territoire de la Colombie est divisé en douze départemens, subdivisés en provinces; les provinces sont subdivisées en cantons et les cantons en paroisses. A

la tête de chaque département se trouve un intendant, nommé par le Président sous l'approbation du congrès. Agent du pouvoir exécutif, il est chargé de tout ce qui concerne l'administration, la police et les finances de son département; il joint à ces diverses attributions le pouvoir judiciaire en matière civile et criminelle, qu'il exerce avec l'aide d'un assesseur qui doit être jurisconsulte gradué; on peut appeler de ses jugemens à la Cour Suprême, dans le ressort de laquelle est situé le département; mais ces appels entraînent des frais très-considérables. Toutes les procédures sont secrètes; les lois auxquelles les tribunaux doivent se conformer, sont encore les mêmes que sous le gouvernement espagnol: et comme l'opinion publique n'exerce aucun contrôle, ni sur les intendans, ni sur les tribunaux, tout se fait d'une manière arbitraire; et l'on peut dire que la Colombie présente le singulier spectacle de douze états despotiques liés entr'eux, et gouvernés par un pouvoir qui reconnoît tenir son autorité des suffrages de tous les citoyens, tandis que ceux-ci, individuellement, éprouvent tous les inconvéniens d'une domination arbitraire. Les intendans reçoivent un appointement de six mille dollars par an; leurs assesseurs, deux mille dollars et les secrétaires des intendans, douze cent dollars.

Chaque province a un gouverneur, dont les attributions, relativement à l'administration de la justice et de la police, sont les mêmes dans l'étendue de la province que celles de l'intendant auquel il est subordonné. S'il n'est lui-même un jurisconsulte gradué, il est assisté dans

ses fonctions de juge par un assesseur. Le salaire des gouverneurs varie suivant l'étendue ou l'importance de leur province; il est en moyenne de trois mille dollars, et celui de leurs assesseurs de huit cents dollars; dans les provinces qui renferment la capitale du département, l'intendant fait aussi les fonctions de gouverneur. Chaque canton est présidé par un officier qui porte le titre de juge politique, et qui est en même temps chargé de la perception de quelques portions du revenu public; enfin, chaque paroisse a deux magistrats nommés Alcades, dont les fonctions sont gratuites.

Chacun des douze départemens envoie quatre sénateurs à la Chambre haute; les provinces, dont le nombre est de trente-huit, envoient à la Chambre basse un nombre de représentans proportionné à leur population, à raison d'un représentant sur trente mille ames; leur nombre est actuellement d'environ cent. La constitution prescrit aux deux Chambres de s'assembler annuellement le 2 de janvier, et la session doit durer quatre-vingt-dix jours; en cas d'événemens extraordinaires elle peut être prolongée de trente jours. Pendant toute la durée de la session, les sénateurs et les représentans reçoivent la somme de neuf dollars par jour pour leur entretien; de plus, ils reçoivent pour frais de route un dollar et demi par lieue (la lieue de Colombie équivaut à trois milles anglais) depuis leur résidence jusqu'à Bogota. Ces allocations s'élèvent à des sommes considérables, vu les grandes distances des chefs-lieux de province de la capitale. Ainsi

par exemple, Angostura est à quatre cent vingt lieues de Bogota; Cumana, à quatre cent vingt-cinq lieues; Guayaquil à trois cent cinquante lieues, et Carthagène à trois cents lieues.

Les appointemens du président de la république sont de trente mille dollars, et ceux du vice-président de dix-huit mille : lorsqu'il remplace le président absent il reçoit un supplément de six mille dollars.

Cinq secrétaires d'état ont chacun un salaire de six mille dollars, et leurs premiers clercs dix-huit cents dollars.

La haute Cour de justice qui siége dans la capitale et reçoit les appels des tribunaux inférieurs, est composée de cinq membres, savoir, trois juges et deux avocats fiscaux, dont chacun touche une paie de quatre mille dollars. Les juges des Cours supérieures, établies dans les différens départemens, reçoivent un salaire de trois mille six cents dollars. Si l'on ajoute à ces sommes les salaires des officiers de douanes et d'autres agens inférieurs, on trouvera que les frais d'administration de ce gouvernement républicain sont un fardeau pesant pour la nation.

Malheureusement les dépenses occasionnées par l'armée et la marine forment une somme bien autrement considérable encore. Jusqu'à présent l'armée colombienne consistoit en trente-trois mille hommes, savoir, vingt-six mille hommes d'infanterie, cinq mille de cavalerie et deux mille d'artillerie. Pendant la guerre, ces troupes avoient été payées à raison de dix dollars par mois pour le simple soldat, deux cents dollars

pour un colonel, et les grades intermédiaires en proportion. Dans la session de 1825, le congrès fit de fortes réductions sur cette solde; celle du simple soldat fut réduite à six dollars par mois, et celle des autres grades en proportion; cependant, vu le prix des denrées et celui des journées d'ouvrier, l'armée colombienne est actuellement encore mieux payée que celles de la plupart des puissances continentales de l'Europe; aussi la solde des troupes à elle seule couta-t-elle en 1825 près de trois millions, et l'ensemble des dépenses de l'établissement militaire s'est élevé, dans cette même année, à la somme énorme de 6,803,296 dollars. Les cadres de l'armée sont remplis par des Indiens, des Nègres et des individus d'une foule de races de métis dont plusieurs fournissent d'excellens soldats, réunissant la docilité de l'Indien au courage et à la vigueur du Nègre et du Zambo. L'armée colombienne est en général assez bien disciplinée, et on y voit des régimens qui manœuvrent avec autant de promptitude et de précision que des troupes européennes. Tous les citoyens, depuis l'âge de seize ans jusqu'à celui de quarante, devroient être enrégimentés dans la milice, pour seconder, en cas de besoin, l'armée régulière; mais cette milice n'a été organisée que dans quelques villes maritimes, et l'on ne sauroit guère compter sur elle.

La marine de la Colombie est encore dans l'enfance, malgré les efforts que le congrès a faits pour la mettre sur un pied respectable. Lors de sa première formation par l'amiral Brion, elle consistoit en un petit

nombre de briggs et de schooners, montés en grande partie par des marins étrangers ; mais ceux-ci, payés très-irrégulièrement, se dégoûtèrent bientôt de ce service ; et dès qu'ils trouvoient une occasion sûre de le quitter ils la saisissoient avec empressement ; d'ailleurs, les bâtimens de guerre achetés par le gouvernement étoient trop vieux et demandoient de fréquentes réparations qui devenoient une source de dépenses. Le premier emprunt de la Colombie fait par Mr. Zea, ayant procuré de nouvelles ressources au congrès, il ajouta quatre corvettes à sa marine, qui, malgré ce renfort, ne put résister à l'escadre espagnole. Après le second emprunt, le congrès acheta de nouveau plusieurs bâtimens de guerre, soit en Europe soit aux Etats-Unis. Actuellement la république possède deux ou trois vaisseaux de ligne, quelques corvettes et plusieurs briggs, mais malheureusement on ne trouveroit pas dans toute l'étendue de son territoire assez de matelots pour composer l'équipage d'un seul vaisseau de ligne, et comme les Anglais et les Anglo-Américains ne se soucient plus d'entrer au service de la Colombie, il est probable que tous ces navires achetés à grands frais pourriront dans le port.

En général, on peut affirmer que les efforts que fera la Colombie pour former et entretenir une force navale, seront tout à la fois inutiles et ruineux, aussi long-temps qu'elle sera obligée d'acheter des étrangers tous les objets nécessaires à cet effet. Il existe d'autres obstacles naturels, qui l'empêcheront toujours de devenir une puissance maritime de quelqu'importance ; l'un des

plus sérieux est le manque total d'une pépinière de marins. La pèche ne se fait à la Colombie que dans les ports et dans les baies, et n'emploie que de petits canots; et malgré la grande étendue de ses côtes, le cabotage y est nul, soit parce qu'il n'existe aucun échange de denrées ou de marchandises entre les villes maritimes de la Colombie, soit parce que les vents alizés y rendent la navigation si lente et si difficile, qu'il y a moins de danger à se rendre de Carthagène en Europe qu'à Porto-Cabello ou à Laguira. L'île de Margarita et les ports du lac de Maracaybo fournissent d'assez bons matelots, mais leur nombre est tres-restreint, et l'introduction des bateaux à vapeur le diminuera encore. Les côtes occidentales de la Colombie n'offrent pas les mêmes difficultés pour la navigation que les côtes orientales; mais elles sont trop peu peuplées pour pouvoir fournir beaucoup de marins; et là aussi les bateaux à vapeur envahiront probablement tout le commerce de cabotage. A la disette de bons matelots il faut encore ajouter celui d'officiers supérieurs capables de faire manœuvrer des vaisseaux de ligne; aussi le gouvernement a-t-il été obligé de recourir à des étrangers; mais plus d'une fois les talens de ceux-ci se sont trouvés complétement paralysés par le manque de subalternes qui fussent en état de les seconder. Pour remédier au double inconvénient de manquer d'officiers et de matelots, le congrès a établi à Carthagène une école de marine, et a ordonné l'organisation d'un corps de milice marine, recruté par la voie du sort parmi tous les hommes de seize à quarante ans, occupés à la pèche ou sur des

bateaux marchands. Quelque peu imposante que soit au reste la flotte colombienne, le ministre de la marine dans son rapport au congrès, a jugé nécessaire de consacrer à cette dépense pour l'année 1826 la somme de 4,809,000 dollars.

Malgré la foiblesse de la marine de la Colombie et la complète nullité de celle du Mexique, il est certain que les deux états ont médité une attaque sur l'île de Cuba. Leurs embarras financiers et la crainte des conséquences que pourroit avoir cette entreprise les en ont détournés. Vu l'état formidable de défense où les Espagnols ont mis la Havane, il est à croire qu'une invasion de la part des Américo-Espagnols auroit été sans résultat; et si elle avoit réussi, elle auroit été suivie, nécessairement, d'une insurrection générale des nègres, et de massacres qui auroient attiré sur les jeunes républiques du nouveau continent l'animadversion du monde civilisé, et excité la jalousie de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, sans leur procurer aucun avantage réel et durable. La Colombie surtout, n'ayant aucun intérêt commun avec l'île de Cuba, ne gagneroit à cette conquête autre chose, sinon d'étendre encore son territoire déjà beaucoup trop vaste.

Pour subvenir aux dépenses occasionnées par la guerre d'indépendance, la république de Colombie se vit dans la nécessité de faire successivement deux emprunts qui donnèrent lieu à de longues discussions, le gouvernement ayant reproché à ses agens d'avoir outrepassé leur pouvoir et souscrit à des conditions trop onéreuses. Cependant l'affaire s'arrangea, et les premiers

premiers dividendes furent payés moyennant une retenue faite sur le capital même de l'emprunt. Mais en 1826 cette réserve se trouva épuisée; le gouvernement de Colombie comptant sur un remboursement que devoit lui faire à Londres le gouvernement du Pérou, n'avoit point fait de fonds pour le dividende du mois de juillet 1826, ensorte que ses agens ne purent payer ce dividende. Dès qu'on eut connoissance à Bogota de cet embarras et des réclamations auxquelles il avoit donné lieu, le congrès s'assembla extraordinairement afin de pourvoir aux moyens de payement, et de chercher à tranquilliser les créanciers de la république. Pour cet effet, il reconnut d'abord solennellement comme dette nationale de la république l'emprunt de deux millions de livres sterling, contracté par Mr. Zea au mois de mars 1822, et celui de quatre millions sept cent cinquante mille livres sterling, contracté par MM. Montoya et Arrublas, au mois d'avril 1824; il affecta ensuite spécialement au payement des dividendes de cette dette, ainsi qu'à son remboursement graduel, les branches suivantes du revenu public.

1.° Le produit net de la régie du tabac.

2.° Un huitième du produit des douanes.

3.° Le produit de la vente de terres incultes.

4.° Le produit des mines de métal appartenant a la république, et vendues ou données à ferme par elle.

Le congrès déclara de plus, que si les fonds assignés ne suffisoient pas pour le but proposé, il falloit y suppléer par d'autres branches du revenu public, le-

quel dans sa totalité devoit être considéré comme le gage de la dette nationale.

Relativement aux voies et moyens destinés à pourvoir au futur payement des dividendes, il est à remarquer que la vente des terres incultes n'a produit en 1825 qu'environ quatre mille dollars, et que le produit des mines a été à peu près nul ; les seules ressources sur lesquelles on puisse réellement compter pour cet effet sont le monopole du tabac et le dixième du produit des douanes. Ces deux objets réunis ont formé en 1825 un total de 1,153,559 dollars, et le ministre des finances présumoit qu'en 1826 ils s'élèveroient à la somme de 1,892,656 dollars. Si cet espoir se réalise, il ne restera qu'un déficit peu considérable et facile à combler, puisqu'il ne faut qu'un peu plus de deux millions de dollars pour le payement des intérêts de la dette. Ainsi, pourvu que les fonds destinés à ce payement y soient réellement employés, les créanciers de la république auront lieu d'être satisfaits des arrangemens que le congrès a pris en leur faveur.

*(La suite au prochain cahier).*

# VOYAGES.

VOYAGE AUX RÉGIONS ÉQUINOXIALES DU NOUVEAU CONTINENT, fait en 1799, 1800, 1801, 1802, 1803 et 1804, par Alex. DE HUMBOLDT et A. BONPLAND; rédigé par Alexandre DE HUMBOLDT, avec un Atlas géographique et physique. T. 11 et 12. *Paris*, chez J. Smith, 1826. 8.°

(*Second extrait*).

APRÈS avoir présenté des renseignemens statistiques nombreux et détaillés sur le commerce et les productions de Cuba, Mr. de Humboldt termine son *Essai politique* par des considérations pleines de sagesse et de philantropie sur le commerce des noirs et sur le sort des esclaves dans les colonies. Nous donnerons ici en entier ce morceau remarquable, qui forme un tout par lui-même, et qui peut fort bien se détacher du reste de l'ouvrage.

« Je termine ici l'*Essai politique sur l'île de Cuba*, dans lequel j'ai retracé l'état de cette importante possession de l'Espagne, tel qu'il est de nos jours. Historien de l'Amérique, j'ai voulu éclaircir les faits et préciser les idées, à l'aide de comparaisons et de tableaux statistiques. Cette investigation presque minutieuse des

faits, semble nécessaire dans un moment où, d'un côté, l'enthousiasme qui conduit à une bienveillante crédulité; de l'autre, des passions haineuses qu'importune la sécurité des nouvelles républiques, ont donné lieu aux aperçus les plus vagues et les plus erronnés. D'après le plan de mon ouvrage, je me suis abstenu de tout raisonnement sur les chances futures, surla probabilité des changemens que la politique extérieure peut amener dans la situation des Antilles; j'ai examiné seulement ce qui regarde l'organisation des sociétés humaines; l'inégale répartition des droits et des jouissances de la vie; les dangers menaçans que la sagesse du législateur et la modération des hommes libres peuvent éloigner, quelles que soient les formes du gouvernement. Il appartient au voyageur qui a vu de près ce qui tourmente ou dégrade la nature humaine, de faire parvenir les plaintes de l'infortune à ceux qui peuvent la soulager. J'ai observé l'état des noirs dans des pays où les lois, la religion et les habitudes nationales tendent à adoucir leur sort; et cependant j'ai conservé, en quittant l'Amérique, cette même horreur de l'esclavage que j'en avois conçue en Europe. C'est en vain, que des écrivains spirituels, pour voiler la barbarie des institutions par les ingénieuses fictions du langage, ont inventé les mots de *paysans-nègres des Antilles*, de *vasselage noir* et de *protection patriarcale*: C'est profaner les nobles arts de l'esprit et de l'imagination, que de disculper par des rapprochemens illusoires, ou des sophismes captieux, les excès qui affligent l'humanité et lui préparent de violentes commotions. Croit-on acquérir le droit de se dispenser de lacommi-

sération, si l'on compare (1) l'état des noirs avec celui des serfs du moyen âge, avec l'état d'oppression dans lequel gémissent encore quelques classes dans le nord et dans l'est de l'Europe? Ces comparaisons, ces artifices de langage, cette impatience dédaigneuse avec laquelle on repousse, comme chimérique, jusqu'à l'espoir d'un abolissement graduel de l'esclavage, sont des armes inutiles dans les temps ou nous vivons. Les grandes ré-

(1) Ces rapprochemens ne tranquillisent que ceux qui, partisans secrets de la traite des noirs, cherchent à s'étourdir sur les malheurs de la race noire, et se révoltent pour ainsi dire, contre toute émotion qui pourroit les surprendre. Souvent on confond l'état permanent d'une caste, fondé sur la barbarie des lois et des institutions, avec les excès d'un pouvoir exercé momentanément sur quelques individus. C'est ainsi que Mr. Bolingbroke, qui a vécu sept ans à Démérary et qui a visité les Antilles; n'hésite pas de répéter : « qu'à bord d'un vaisseau de guerre anglais on donne le fouet plus souvent que dans les plantations des colonies anglaises. » Il ajoute « qu'en général, on fouette très-peu les nègres, mais qu'on a imaginé des moyens de corrections très-raisonnables, comme de faire manger de la soupe bouillante et fortement poivrée, ou de boire, avec une cuiller très-petite, une solution de sel de glauber. » La traite lui paroît un *universal benefit*, et il est persuadé que si l'on laissoit retourner aux côtes d'Afrique les nègres qui, pendant vingt ans, ont joui, à Démérary, « de toutes les commodités de la vie des esclaves, » ils y feroient une belle recrue et amèneroient des nations entières aux possessions anglaises. » (*Voyage to Demerary*, 1807, p. 107, 108, 116, 136). Voilà sans doute une *foi de colon* bien ferme et bien naïve; cependant Mr. Bolingbroke, comme le prouvent plusieurs autres passages de son livre, est un homme modéré, rempli d'intentions bienveillantes pour les esclaves.

volutions qu'ont subies le continent de l'Amérique et l'archipel des Antilles, depuis le commencement du dix-neuvième siècle, ont agi sur les idées et sur la raison publique dans les pays même où l'esclavage existe et commence à se modifier. Beaucoup d'hommes sages et vivement intéressés à la tranquillité des îles *à sucre et à esclaves* sentent qu'on peut, par un libre accord entre les propriétaires, par des mesures émanées de ceux qui connoissent les localités, sortir d'un état de crise et de malaise dont l'indolence et l'obstination augmenteront les dangers. Je tâcherai de donner à la fin de ce chapitre, quelques indications sur la possibilité de ces mesures, et je prouverai, par des citations tirées de pièces officielles, qu'à la Havane, long-temps avant que la politique extérieure eût pu influer en rien sur les opinions, les autorités locales les plus attachées à la métropole ont montré de temps en temps des dispositions favorables à l'amélioration de l'état des noirs. »

« L'esclavage est sans doute le plus grand de tous les maux qui ont affligé l'humanité, soit qu'on considère l'esclave arraché à sa famille dans le pays natal et jeté dans les entrepôts d'un bâtiment négrier (1), soit qu'on le considère comme faisant partie

(1) « Si l'on fouette les esclaves, » disoit un des témoins à l'*enquête parlementaire* de 1789, « pour les faire danser sur le pont d'un bâtiment négrier, si on les force à chanter en chœur : *messe, messe mackerida* (que l'on vit gaîment parmi les blancs), cela ne prouve que les soins que nous prenons pour la santé des hommes. » Des soins si délicats me rappellent que, dans la description d'un auto-da-fé que

du troupeau d'hommes noirs parqués sur le sol des Antilles ; mais il y a pour les individus des degrés dans les souffrances et les privations. Quelle distance entre un esclave qui sert dans la maison d'un homme riche, à la Havane est à Kingston, ou qui travaille pour son compte, en ne donnant à son maître qu'une rétribution journalière, et l'esclave attaché à une sucrerie ! Les menaces par lesquelles on cherche à corriger un nègre récalcitrant, font connoître cette échelle des privations humaines. On menace le *calessero* du *cafetal*; l'esclave qui travaille au *cafetal* est menacé de la *sucrerie*. Dans celle-ci, le noir qui a une femme, qui habite une case séparée, qui, affectueux comme le sont la plupart des Africains, trouve, après le travail, des soins au milieu d'une famille indigente, a un sort qu'on ne peut comparer à celui de l'esclave isolé et perdu dans la masse. Cette diversité de position échappe à ceux qui n'ont pas eu devant leurs yeux le spectacle des Antilles. L'amélioration progressive d'état, dans la caste servile même, fait concevoir comment, dans l'île de Cuba, le luxe des maîtres, et la possibilité du gain par le travail ont pu attirer (1) dans les villes, plus de 80,000 esclaves; comment l'affranchissement, favorisé par la sagesse des lois a pu devenir tellement

---

je possède, on vante la prodigalité avec laquelle on distribuoit des rafraîchissemens aux condamnés et « cet escalier que les familiers de l'inquisition ont fait pratiquer dans l'intérieur du bûcher pour la commodité des *relaxados.* »

(1) Voyez l'ouvrage, p. 300.

actif qu'il a produit en nous arrêtant à l'époque actuelle, plus de 130,000 libres de couleur. C'est en discutant la position individuelle de chaque classe, en récompensant d'après l'échelle décroissante des privations, l'intelligence, l'amour du travail et les vertus domestiques, que l'administration coloniale trouvera les moyens d'améliorer le sort des noirs. La philantropie ne consiste pas à donner « un peu de morue de plus et quelques coups de fouets de moins; » une véritable amélioration de la classe servile doit s'étendre sur la position entière, morale et physique de l'homme. »

« L'impulsion peut être donnée, par ceux des gouvernemens européens, qui ont le sentiment de la dignité humaine, qui savent que tout ce qui est injuste porte un germe de destruction; mais cette impulsion (il est affligeant de le dire) sera impuissante, si la réunion des propriétaires, si les assemblées ou *législatures* coloniales, n'adoptent pas les mêmes vues, n'agissent pas d'après un plan bien concerté, et dont le dernier but est la cessation de l'esclavage dans les Antilles. Jusque-là on a beau faire enrégistrer les coups de fouet, diminuer le nombre de ceux que l'on peut infliger à la fois, exiger la présence de témoins, nommer des protecteurs des esclaves; tous ces réglemens, dictés par les intentions les plus bienveillantes, sont faciles à éluder. L'isolement des plantations rend leur exécution impossible. Ils supposent un système d'inquisition domestique incompatible avec ce que l'on appelle dans les colonies « des droits acquis.» L'état d'esclavage ne peut être paisiblement amélioré

en son entier que par l'action simultanée des hommes libres (blancs et de couleur) qui habitent les Antilles; par les assemblées et *législatures* coloniales; par l'influence de ceux qui, jouissant d'une grande considération morale parmi leurs compatriotes et connoissant les localités, savent varier les moyens d'amélioration d'après les mœurs, les habitudes et la position de chaque île. C'est en préparant ce travail qui devroit embrasser, à la fois, une grande partie de l'archipel des Antilles, qu'il est utile de jeter les yeux en arrière, et de peser les événemens par lesquels l'affranchissement d'une partie considérable du genre humain a été obtenu en Europe dans le moyen âge. Lorsqu'on veut améliorer sans commotion, il faut faire sortir les nouvelles institutions de celles même que la barbarie des siècles a consacrées. On aura de la peine à croire un jour qu'il n'existoit, avant 1826, aucune loi qui empêchât qu'on ne pût vendre les enfans en bas âge et les séparer de leurs parens, qui défendît la méthode avilissante de marquer les nègres avec un fer chaud, simplement pour reconnoître plus facilement le bétail humain. Décréter ces lois pour ôter jusqu'à la possibilité d'un outrage barbare; fixer, dans chaque sucrerie, le rapport entre le plus petit nombre de négresses et celui des nègres cultivateurs; accorder la liberté à chaque esclave qui a servi quinze ans, à chaque négresse qui a élevé quatre ou cinq enfans; affranchir les uns ou les autres, sous la condition de travailler un certain nombre de jours au profit de la plantation; donner aux esclaves une part dans le produit net, pour les in-

téresser à l'accroissement de la richesse agricole; fixer sur le *budjet* des dépenses publiques une somme destinée pour le rachat des esclaves et pour l'amélioration de leur sort; voilà les objets les plus urgens de la législation coloniale. »

« Sur le continent de l'Amérique espagnole, la *conquête*, aux Antilles, au Brésil et dans les parties méridionales des Etats-Unis, la traite des noirs ont réuni les élémens de population les plus hétérogènes. Or, ce mélange bizarre d'indiens, de blancs, de nègres, de métis, de mulâtres et de *zambos* se montre accompagné de tous les périls que peuvent engendrer l'ardeur et le déréglement des passions, à ces époques hasardeuses où la société, ébranlée dans ses fondemens, commence une ère nouvelle. Ce que le principe odieux du *système colonial*, celui d'une sécurité, fondée sur l'inimitié des castes, a préparé depuis des siècles, éclate alors avec violence. Heureusement le nombre des noirs étoit si peu considérable dans les nouveaux Etats du continent espagnol, qu'à l'exception des ces cruautés exercées dans le Vénézuela, où le parti royaliste avoit armé les esclaves, la lutte entre les indépendans et les soldats de la métropole n'a pas été ensanglantée par les vengeances de la population servile. Les hommes de couleur libres (noirs, mulâtres, et *mestizos*), ont embrassé avec chaleur la cause nationale, et la race cuivrée, dans sa méfiance timide et sa mystérieuse impassibilité, est restée étrangère à des mouvemens dont elle profitera malgré elle. Les Indiens, longtemps avant la révolution, étoient des agriculteurs pau-

vres et libres ; isolés par la langue et les mœurs, ils vivoient séparés des blancs. Si, au mépris des lois espagnoles, la cupidité des *corregidores* et le régime tracassier des *missionnaires* entravoient souvent leur liberté, il y avoit loin de cet état d'oppression et de gêne à un esclavage personnel comme celui des noirs, à un servage comme celui des paysans dans la partie slave de l'Europe. C'est le petit nombre de noirs, c'est la liberté de la race aborigène dont l'Amérique a conservé plus de huit millions et demi sans mélange de sang étranger, qui caractérisent les anciennes possessions continentales de l'Espagne, et rendent leur situation morale et politique entièrement différente de celle des Antilles, ou, par la disproportion entre les hommes libres et les esclaves, les *principes du système colonial* ont pu se développer avec le plus d'énergie. Dans cet archipel, comme au Brésil (deux portions de l'Amérique qui renferment près de trois millions deux cent mille esclaves), la crainte d'une réaction de la part des noirs, et celle des périls qui entourent les blancs, ont été jusqu'à ce jour la cause la plus puissante de la sécurité des métropoles et du maintien de la dynastie portugaise. Cette sécurité, par sa nature même, peut-elle être de longue durée? justifie-t-elle l'inaction des gouvernemens qui négligent de remédier au mal quand il en est encore temps? j'en doute. Lorsque sous l'influence de circonstances extraordinaires, les craintes seront affoiblies, et que des pays où l'accumulation des esclaves a donné à la société ce mélange funeste d'élémens hétérogènes, seront entraînés peut-être

malgré eux dans une lutte extérieure, les dissentions civiles se manifesteront dans toute leur violence; et les familles européenes, innocentes d'un ordre de choses qu'elles n'ont point créé, seront exposées aux dangers les plus imminens. »

« On ne sauroit assez louer la sagesse de la législation dans les nouvelles républiques de l'Amérique espagnole qui, dès leur naissance, ont été sérieusement occupées de l'extinction totale de l'esclavage. Cette vaste portion de la terre a, sous ce rapport, un avantage immense sur la partie méridionale des Etats-Unis, où les blancs, pendant la lutte contre l'Angleterre, ont établi la liberté à leur profit, et où la population esclave, déjà au nombre d'un million six cent mille, augmente plus rapidement encore que la population blanche (1). Si la civilisation se déplaçoit au lieu de s'étendre; si, à la suite de grands et déplorables bouleversemens en Europe, l'Amérique, entre le cap Hatteras et le Missoury, devenoit le siége principal des lumières de la chrétienté, quel spectacle offriroit ce centre de la civilisation où, dans le sanctuaire de la liberté, on pourroit assister à une vente de nègres après décès, entendre les sanglots des parens qu'on sépare de leurs enfans! Espérons que les principes généreux qui animent depuis long-temps (2)

(1) Voyez l'ouvrage, p. 351.

(2) Déjà, en 1769 (quarante-six ans avant la déclaration du congrès de Vienne, et trente-huit ans avant l'abolition de la traite, décrétée à Londres et à Washington), la chambre des représentans

*les législatures* dans les parties septentrionales des Etats-Unis, s'étendront peu à peu vers le sud et vers ces régions occidentales où, par suite d'une loi imprudente et funeste (1) l'esclavage et ses iniquités ont passé la chaîne des Alleghanys et les rives du Missisipi; espérons que la force de l'opinion publique, le progrès des lumières, l'adoucissement des mœurs, la législation des nouvelles républiques continentales et le grand et heureux évènement de la reconnoissance d'Haïti par le gouvernement français, exerceront, soit par des motifs de prévoyance et de crainte, soit par des sentimens plus nobles et plus désintéressés, une influence heureuse sur l'amélioration de l'état des noirs dans le reste des Antilles, dans les Carolines, les Guyanes et le Brésil. »

« Pour parvenir à relâcher progressivement les liens de l'esclavage, il faut le plus strict maintien des lois contre la traite, des peines infamantes prononcées contre ceux qui l'enfreignent, la formation de tribunaux mixtes et le droit de visite exercé avec une équi-

---

de Massachusetts avoit sévi contre *the unnatural aud unwarrantable custom of enslaving mankind.* (Voyez *Walsh appeal to the United-States*, 1819, p. 132). L'écrivain espagnol, Avendano, est peut-être le premier qui s'est élevé avec force, non-seulement contre le commerce des esclaves, abhorré même des Afgangs (*Elphinstone, Jour. to the Cabul*, p. 245), mais contre l'esclavage en général, et contre « toutes les sources iniques de la richesse coloniale. » *Thesaurus ind.* T. I, tit. 9, cap. 2.

(1) *Rufus King, speeches on the Missouri Bill.* (New-York, 1819). *North-American Review*, N.° 26, p. 137-168.

table réciprocité. Il est triste sans doute d'apprendre que, par la dédaigneuse et coupable insouciance de quelques gouvernemens de l'Europe, la traite devenue plus cruelle, parce qu'elle est plus occulte, enlève de nouveau à l'Afrique, depuis dix ans, presque le même nombre de noirs qu'avant 1807; mais on ne sauroit conclure de ce fait l'inutilité, ou, comme disent les partisans secrets de l'esclavage, l'impossibilité pratique des mesures bienfaisantes adoptés d'abord par le Danemarck, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, et successivement par le reste de l'Europe. Ce qui s'est passé en 1807, jusqu'au moment où la France est rentrée dans la possession d'une partie de ses anciennes colonies, ce qui se passe de nos jours chez les nations dont les gouvernemens veulent sincèrement l'abolition de la traite et de ses abominables pratiques, prouvent la fausseté de cette conclusion. D'ailleurs, est-il raisonnable de comparer numériquement les importations d'esclaves de 1825 et de 1806? Avec l'activité qui règne dans toutes les fabriques industrielles quel accroissement n'auroit pas pris l'importation des nègres dans les Antilles anglaises, et les parties méridionales des Etats-Unis, si la traite, entièrement libre, avoit continué à y déposer de nouveaux esclaves et avoit rendu superflus les soins pour la conservation et l'augmentation de la population ancienne? Croit-on que le commerce anglais se seroit borné, comme en 1806, à la vente de 53,000; les Etats-Unis, à la vente de 15,000 esclaves? On sait avec assez de certitude, que les Antilles anglaises seules ont

reçu, dans les 106 années qui ont précédé celle de 1786, plus de 2,130,000 nègres arrachés des côtes d'Afrique. Au moment de la révolution française, la traite fournissoit (d'après Mr. Norris) 74,000 esclaves par an, dont les colonies anglaises absorboient 38,000; les colonies françaises 20,000. Il seroit facile de prouver que tout l'archipel des Antilles, dans lequel il existe aujourd'hui à peine 2,400,000 nègres et mulâtres (libres et esclaves), a reçu, de 1670 à 1825, près de cinq millions d'Africains (*negros bozales*). Dans ces calculs révoltans sur la consommation de l'espèce humaine, on n'a pas tenu compte du nombre des malheureux esclaves qui ont péri pendant la traversée, ou qui ont été jetés à la mer comme des marchandises avariées (1). Or, de combien de milliers ne faudroit-il pas augmenter les pertes, si les deux peuples qui ont le plus d'ardeur et d'intelligence dans le développement de leur commerce et de leur industrie, les Anglais et les habitans des Etats-Unis, avoient continué, depuis 1807, à prendre aussi librement part à la traite que le font d'autres peuples de l'Europe? Une triste expérience a prouvé combien les traités du 15 juillet 1814 et du 22 janvier 1815, d'après lesquels l'Espagne et le Portugal se réservoient (2) encore « la

(1) Voyez l'ouvrage, p. 351. Voyez aussi l'éloquent discours de Mr. le duc de Broglie (28 mars 1822), p. 40, 43, 96.

(2) Nos Indiens de Rio-Gaura, quand ils se confessent, avouent qu'ils savent bien que c'est un péché de manger de la chair humaine, mais ils demandent qu'il leur soit permis de s'en déshabituer peu-à-

jouissance du commerce des noirs » pendant un certain nombre d'années, ont été funestes pour l'humanité. »

« Les autorités locales, ou, pour mieux dire, les riches propriétaires, formant l'*Ayuntamiento* de la Havane; le *Consulado* et la *Société patriotique* ont montré, en plusieurs occasions (1), des dispositions favorables pour l'amélioration du sort des esclaves. Si le gouvernement de la métropole, au lieu de redouter jusqu'à l'apparence des innovations, avoit su tirer parti de ces circonstances heureuses et de l'ascendant de quelques hommes de talent sur leurs compatriotes, l'état de la société auroit éprouvé des changemens progressifs, et, de nos jours, les habitans de l'île de Cuba jouiroient déjà des améliorations qui ont été discutées il y a trente ans. Les mouvemens de Saint-Domingue, en 1790, et ceux de la Jamaïque, en 1798, causèrent de si vives alarmes parmi les *hacendados* de l'île de Cuba, qu'on débattit avec ardeur, dans une *Junta economica*, ce que l'on pourroit tenter pour conserver la tranquillité du pays. On fit des réglemens sur la poursuite des fugitifs (2) qui

peu. Ils désirent d'abord ne manger de la chair humaine qu'une seule fois par mois, puis une fois tous les trois mois, jusqu'à ce qu'ils en aient perdu l'habitude sans s'en apercevoir. (*Cartas de los Rev. Padres observantes*, N.° 7 manuscrit.) Cette note est en espagnol dans l'ouvrage; nous en avons donné la traduction. R.)

(1) *Representacion al Rey de* 10 *de julio de* 1799. (Manuscrit).

(2) *Reglamento sobre los negros cimmarrones de* 20 *de dec. de* 1796. Avant l'année 1788, il y avoit beaucoup de nègres fu-

jusqu'alors,

jusqu'alors, avoit donné lieu aux plus coupables excès; on proposa d'augmenter le nombre des négresses dans les sucreries, de mieux soigner l'éducation des enfans, de diminuer l'introduction des nègres d'Afrique, de faire venir des colons blancs des Canaries et des colons indiens du Mexique, d'établir des écoles dans les campagnes pour adoucir les mœurs du bas peuple, et pour mitiger l'esclavage d'une manière indirecte. Ces propositions n'eurent pas l'effet désiré. La cour s'opposa à tout système de transmigration; et la majorité des propriétaires, livrée à d'anciennes illusions de sécurité, ne voulut plus restreindre la traite des nègres,

---

gitifs (*cimmarones*) dans les montagnes de Jaruco, où ils étoient quelquefois *apalancados*, c'est-à-dire où plusieurs de ces malheureux formoient, pour leur commune défense, des petits retranchemens avec des troncs d'arbres amoncelés. Les nègres marrons, nés en Afrique, ou *bozales*, sont faciles à prendre; car la plupart, dans le vain espoir de trouver la terre natale, marchent jour et nuit vers l'est. Ils sont, lorsqu'on les prend, si exténués de fatigues et de faim, qu'on ne les sauve qu'en leur donnant, pendant plusieurs jours, de très-petites quantités de bouillon. Les nègres marrons-créoles se cachent le jour dans les bois et volent des vivres pendant la nuit. Jusqu'en 1790, le droit de prendre les nègres fugitifs n'appartenoit qu'à l'*Alcade Mayor provincial*, dont la charge étoit héréditaire dans la famille du comte de Bareto. Aujourd'hui, tous les habitans peuvent saisir les marrons, et le propriétaire de l'esclave paie, outre la nourriture, quatre piastres par tête. Si l'on ignore le nom du maître, le *Consulado* emploie le nègre marron dans les travaux publics. Cette chasse aux hommes, qui a donné, tant à Haïti qu'à la Jamaïque, aux chiens de Cuba une funeste célébrité, se faisoit de la manière la plus cruelle avant le réglement que j'ai cité plus haut.

dès que le haut prix des denrées fit naître l'espoir d'un gain extraordinaire. Il seroit injuste cependant de ne pas signaler, dans cette lutte entre des intérêts privés et des vues d'une sage politique, les vœux et les principes énoncés par quelques habitans de l'île de Cuba, soit en leur nom, soit au nom de quelques corporations riches et puissantes. « L'humanité de notre législation, » dit noblement Mr. d'Arango (1), dans un Mémoire rédigé en 1796, « accorde à l'esclave quatre droits (*quatro consuelos*), qui sont autant d'adoucissemens à ses peines, et que la politique étrangère lui a constamment refusés. Ces droits sont, le choix d'un maître moins sévère (2); la faculté de se marier selon son penchant; la possibilité de racheter sa liberté (3) par le travail, ou de l'obtenir

---

(1) *Informe sobre negros fugitivos (de 9 de junio 1796), por Don Francisco de Arango y Pareno, Oidor honorario y Sindico del Consulado.*

(2) C'est le droit de *buscar amo*. Dès que l'esclave a trouvé un nouveau maître qui veut l'acheter, il peut quitter le premier dont il croit avoir à se plaindre, tel est le sens et l'esprit d'une loi bienfaisante, mais souvent éludée, comme le sont toutes les lois qui protègent les esclaves. C'est dans l'espoir de jouir du privilège de *buscar amo* que les noirs adressent souvent, aux voyageurs qu'ils rencontrent, une question qui, dans l'Europe civilisée, où l'on vend parfois son vote ou son opinion, ne se fait jamais à haute voix: *Quiere Vm comprarme* (Voulez-vous m'acheter)?

(3) L'esclave, dans les colonies espagnoles, doit être évalué, selon la loi, au prix le plus bas: cette évaluation étoit, à l'époque de mon voyage, selon les localités, de 200 à 380 piastres. Nous avons vu plus haut (p. 351 et 389), qu'en 1825 le prix d'un nègre adulte étoit,

comme rénumération de ses bons services; le droit de posséder quelque chose, et de payer par une propriété acquise, la liberté de sa femme et de ses enfans (1). Malgré la sagesse et la douceur de la législation espagnole, à combien d'excès l'esclave ne reste-t-il pas exposé dans la solitude d'une plantation

---

à l'île de Cuba, de 450 piastres. En 1788, le commerce français fournissoit le nègre pour 280 à 300 piastres. (*Page, Traité d'économie politique des colonies*, T. VI, p. 42 et 43). Un esclave coûtoit, chez les Grecs, 300 à 600 dracmes (54 à 108 piastres), lorsque la journée d'un manœuvre se payoit $1/10$ de piastre. Tandis que les lois et les institutions espagnoles favorisent de toutes les manières la *manumission*, le maître, dans les Antilles non-espagnoles, paye au fisc, pour chaque esclave affranchi, cinq à sept cents piastres!

(1) Quel contraste entre l'humanité des plus anciennes lois espagnoles concernant l'esclavage et les traces de barbarie qu'on trouve à chaque page dans le *Code noir*, et dans quelques lois provinciales des Antilles anglaises! Les lois de Barbados, données en 1688, celle des Bermudes, données en 1730, ordonnent que le maître qui tue son nègre, en le châtiant, ne peut être poursuivi, tandis que le maître qui tue l'esclave par malice payera dix livres sterling au trésor royal. Une loi de Saint-Christophe, du 11 mars 1784, commence par ces mots: « *Whereas some persons have* of late *been guilty of cutting of and depriving slaves of their ears*, » nous ordonnons que quiconque aura extirpé un œil, arraché la langue de l'esclave, ou coupé son nez, paiera 500 livres sterling, et sera condamné à six mois de prison. » Je n'ai pas besoin d'ajouter que ces lois anglaises, qui ont été en vigueur il y a trente ou quarante ans, sont abolies et remplacées par des lois plus humaines. Que n'en puis-je dire autant de la législation des Antilles françaises, où six jeunes esclaves, soupçonnés d'avoir voulu s'enfuir, ont eu, d'après un arrêt prononcé en 1815, *les jarrets coupés!* Voyez aussi plus haut, p. 324 et suiv.

ou d'une ferme, là où un *capatez* grossier, armé d'un coutelas (*machete*) et d'un fouet, exerce impunément son autorité absolue! La loi ne limite ni le châtiment de l'esclave ni la durée du travail; elle ne prescrit pas non plus la qualité et la quantité des alimens (1). Elle permet à l'esclave, il est vrai, d'avoir recours au magistrat, pour que celui-ci enjoigne au maître d'être plus équitable : mais ce recours est à peu près illusoire; car il existe une autre loi d'après laquelle on doit arrêter et renvoyer au maître chaque esclave qu'on trouve non muni d'une permission, à une lieue et demie de distance de la plantation à laquelle il appartient. Comment peut parvenir, devant le magistrat, l'eslave fustigé, exténué par la faim et par les excès du travail? S'il y parvient, comment sera-t-il défendu contre un maître puissant qui cite pour témoins les complices salariés de ses rigueurs? »

«Je terminerai en citant un autre morceau très-remarquable extrait de la *Representacion del Ayuntamiento consulado y sociedad patriotica*, en date du 20 juillet 1811. « Dans tout ce qui a rapport aux changemens à introduire dans l'état de la *classe servile*, il s'agit beaucoup moins de nos craintes sur la diminution des richesses agricoles que de la sécurité des blancs si facile à compromettre par des mesures imprudentes. D'ailleurs, ceux qui accusent le consulat et la municipalité de la Havane d'une résistance opi-

(1) Une *cédule royale*, du 31 mai 1789, avoit tenté de régler la nourriture et le vêtement, mais cette *cédule* n'a jamais été exécutée.

niâtre oublient que, dès l'année 1799, ces mêmes autorités ont proposé inutilement qu'on s'ocupât de l'état des noirs dans l'île de Cuba (*del arreglo de este delicado asunto*). Il y a plus encore : nous sommes loin d'adopter des maximes, que les nations de l'Europe, qui se vantent de leur *civilisation*, ont regardé comme irrécusables ; par exemple, celle que, sans esclaves, il ne peut y avoir de colonies. Nous déclarons, au contraire, que, sans esclaves et même sans noirs, il auroit pu exister des colonies, et que toute la différence auroit été dans le plus ou moins de gain, dans l'accroissement plus ou moins rapide. Mais, si telle est notre ferme persuasion, nous devons rappeler aussi à Votre Majesté qu'une organisation sociale, dans laquelle l'esclavage s'est une fois introduit comme élément, ne peut être changée avec une précipitation irréfléchie. Nous sommes loin de nier que ce fut un mal contraire aux principes moraux de traîner des esclaves d'un continent à l'autre ; que ce fut une erreur en politique de ne pas écouter les plaintes qu'Orando, le gouverneur d'Hispaniola, porta contre l'introduction et l'accumulation de tant d'esclaves à côté d'un petit nombre d'hommes libres ; mais, lorsque ces maux et ces abus sont déjà invétérés, nous devons éviter d'empirer notre position et celle de nos esclaves par l'emploi de moyens violens. Ce que nous vous demandons, Sire, est conforme au vœu énoncé par un des plus ardens protecteurs des droits de l'humanité, par l'ennemi le plus acharné de l'esclavage ; nous voulons ; comme lui, que les lois civiles nous délivrent à la fois des abus et des dangers. »

«C'est de la solution de ce problème que dépendent, dans les seules Antilles, en excluant la république d'Haïti, la sécurité de 875,000 libres (blancs et hommes de couleur) (1) et l'adoucissement du sort de 1,150,000 esclaves. Nous avons démontré qu'elle ne pourra être obtenue par des moyens paisibles sans la participation des autorités locales, soit *assemblées coloniales*, soit réunion de propriétaires désignés sous des noms moins redoutés par les vieilles métropoles. L'influence directe des autorités est indispensable, et c'est une funeste erreur de croire « qu'on peut laisser agir le temps. » Oui, le temps agira simultanément sur les esclaves, sur les rapports entre les îles et les habitans du continent, sur des événemens qu'on ne pourra point maîtriser, lorsqu'on les aura attendus dans une apathique inaction. Partout où l'esclavage est très-anciennement établi, le seul accroissement de la civilisation influe beaucoup moins sur le traitement des esclaves qu'on ne désireroit pouvoir l'admettre. La civilisation d'une nation s'étend rarement sur un grand nombre d'individus ; elle n'atteint pas ceux qui, dans les ateliers, sont en contact immédiat avec les noirs. Les propriétaires, et j'en ai connu de très-humains, reculent devant les difficultés qui se présentent dans de grandes plantations ; ils hésitent de troubler l'ordre établi, de faire des innovations qui, non simultanées, non soutenues, par la législation, ou, ce

(1) Savoir : 452,000 blancs, dont 342,000 dans les deux seules Antilles espagnoles (Cuba et Portorico) et 423,000 libres de couleur, mulâtres et noirs.



qui seroit un moyen plus puissant, par la volonté générale, manqueroient leur but et empireroient peut-être le sort de ceux qu'on voudroit soulager. Ces considérations timides arrêtent le bien chez des hommes dont les intentions sont les plus bienveillantes et qui gémissent des institutions barbares dont ils ont reçu le triste héritage. Connoissant les circonstances locales, ils savent que, pour produire un changement essentiel dans l'état des esclaves, pour les conduire progressivement à la jouissance de la liberté, il faut une volonté forte dans les autorités locales, le concours de citoyens riches et éclairés; un plan général dans lequel se trouvent calculés toutes les chances du désordre et les moyens de répression. Sans cette communauté d'actions et d'efforts, l'esclavage, avec ses douleurs et ses excès, se maintiendra, comme dans l'ancienne Rome (1), à côté de l'élégance des mœurs, du progrès si vanté des lumières, de tous les prestiges d'une civilisation que sa présence accuse, et qu'il menace d'engloutir, lorsque le temps de la vengeance sera arrivé. La civilisation ou un long abrutissement des peuples ne font que préparer les esprits à des événemens futurs;

(1) L'argument tiré de la civilisation de Rome et de la Grèce, en faveur de l'esclavage, est très à la mode dans les Antilles, où quelquefois on se plait à l'orner de tout le luxe de l'érudition phylologique. C'est ainsi qu'en 1795, dans des discours prononcés au sein de l'*assemblée législative* de la Jamaïque, on a prouvé, par l'exemple des éléphans employés dans les guerres de Phyrrus et d'Annibal, qu'il ne pouvoit être blâmable d'avoir fait venir de l'île de Cuba cent chiens et quarante chasseurs pour faire la chasse aux nègres marrons. *Bryan Edwards*, T. I, p 570.

mais, pour produire de grands changemens dans l'état social, il faut la coïncidence de certains événemens dont l'époque ne peut être calculée d'avance. Telle est la complication des destinées humaines, que ces mêmes cruautés qui ont ensanglanté la conquête des deux Amériques, se sont renouvelées sous nos yeux, dans des temps que nous croyions caractérisés par un progrès prodigieux de lumières, par un adoucissement général dans les mœurs. La vie d'un seul homme a suffi pour voir la *terreur* en France, l'expédition de St. Domingue (1), les réactions politiques de Naples et d'Espagne : je pourrois ajouter les massacres de Chio, d'Ipsara, et de Missolonghi, œuvres des barbares de l'Europe orientale, que les peuples civilisés de l'ouest et du nord n'ont pas cru devoir empêcher. Dans les pays à esclaves, où une longue habitude tend à légitimer les institutions les plus contraires à la justice, il ne faut compter sur l'influence des lumières, de la culture intellectuelle, de l'adoucissement des mœurs, qu'autant que tous ces biens accélèrent l'impulsion donnée par les gouver-

(1) *North American Review*, 1821, n.° 30, p. 116. Les luttes avec des esclaves qui combattent pour leur liberté ne sont pas seulement funestes à cause des atrocités qu'elles font naître des deux côtés; elles contribuent aussi à confondre, lorsque l'affranchissement est consommé, tous les sentimens du juste et de l'injuste. « Quelques colons condamnent à la mort toute la population mâle jusqu'à l'âge de six ans. Ils affirment que l'exemple qu'ont sous les yeux ceux qui n'ont pas porté les armes, peut devenir contagieux. Ce manque de modération est la suite des longues infortunes des Colons. » *Charault, réflexions sur Saint-Domingue*, 1806, p. 16.

nemens, en tant qu'ils facilitent l'exécution des mesures une fois adoptées. Sans cette action directrice des gouvernemens et des *législatures*, un changement paisible n'est point à espérer. Le danger devient surtout imminent lorsqu'une inquiétude générale s'est emparée des esprits, lorsqu'au milieu des dissentions politiques dont se trouvent agités des peuples voisins, les fautes et les devoirs des gouvernemens ont été révélés : alors le calme ne peut renaître que par une autorité qui, dans le noble sentiment de sa force et de son droit, sait maîtriser les événemens en suivant elle-même la carrière des améliorations.

(*La suite au prochain cahier.*)

---

SURVEY OF THE INTERTROPICAL, etc. Voyage d'observation sur les côtes occidentales de la Nouvelle-Hollande de 1818 à 1822, par le Capit. Philippe KING. Deux Vol. avec cartes et gravures. Londres, John Murray, 1827.

---

(*Second et dernier extrait.*)

(LE mauvais état de la Mermaid oblige le capitaine King à changer de bâtiment pour sa quatrième et dernière course. Le nombre des gens de l'équipage est aussi augmenté ce qui facilite les communications avec

les indigènes. Il s'adjoint en outre un chirurgien, Mr. Montgomery. Boongaree est remplacé par un autre naturel nommé Bundell. Le Bathurst quitte Port-Jackson le 26 mai 1821. Le capit. King parle d'une grotte que l'on voit dans l'île de Clacks et que Mr. Cunningham le botaniste décrit de la manière suivante.)

« Les rivages sud et sud-est de cette île, sont bordés de rochers qui s'avancent en corniche au-dessus de la mer. Je parvins à gravir jusqu'au sommet de cette pente escarpée. Elle s'élève à cent quatre-vingt pieds au-dessus du niveau de la mer. La structure remarquable de cette petite île, sous le rapport géologique, m'engagea à visiter la côte sud-est qui est la plus exposée à l'action des vents, et où, par conséquent, la stratification devoit être plus complétement développée. La base de ces rochers repose sur un lit de sable granitique et siliceux, dans lequel on trouve de gros cailloux de quartz et de jaspe. Au-dessus de ces rochers qui s'avancent de seize à vingt pieds au-dessus de l'eau, on voit des couches horisontales de roches chisteuses d'une consistence si molle, que les orages y ont creusé plusieurs rangs de galeries sur les parois desquelles je remarquai un grand nombre de figures dessinées par des lignes de points avec de l'argile blanche sur un fond d'ocre rouge. D'autres lignes transversales sembloient faites pour l'ornement de ces figures qui représentoient différens poissons, tels que le goulu de mer, le marsoin, etc., pas très-mal imités, des tortues et des lézards, dont les modèles se glissoient entre les fentes de rochers. On y voyoit encore des massues,

des gourdes à tenir l'eau et quelques figures de quadrupèdes destinées sans doute à représenter des chiens et des kangarous » . . . . . . . . . . . . . .

« En suivant ces galeries, j'arrivai dans une grotte assez spacieuse pour contenir une vingtaine d'hommes. La trace de feux allumés depuis peu indiquoit, qu'en effet, les indigènes y avoient cherché un abri ; et des têtes de tortues en grand nombre rangées dans l'enfoncement du rocher montroient qu'ils y avoient fait bonne chère. Le plafond et les parois de la grotte étoient également couverts de dessins. C'est, je crois, la première indice que l'on ait eu du goût des Australiens pour les beaux-arts. Le capit. Flinders parle, il est vrai, de quelques figures tracées au charbon qu'il remarqua dans l'île Chasm, près du golfe de Carpentaria ; mais les peintures de l'île de Clack semblent un pas de plus fait vers le perfectionnement de l'art ; et les cent cinquante figures qu'elles représentent doivent avoir été un ouvrage de longue haleine (1). . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« La rivière du Prince-Régent abonde en poissons de toute espèce, mais surtout en mulets. Nous y vîmes des marsoins à la hauteur de la première cascade, c'est-à-dire, à cinquante milles au-dessus de la mer. On y trouve une espèce amphibie, qui a beaucoup de rapport avec le chironecte de Cuvier duquel il diffère par

(1) Le capitaine White remarqua des figures du même genre gravées sur les rochers dans le voisinage de Port-Jackson. Voyez *White's Journal*, p. 141.

ses dimensions. Il a environ neuf pouces de longueur. Les bords de la cascade à la basse marée, en sont couverts. On les voyoit jouer au travers de la nappe d'eau et se poursuivre les uns les autres avec la bouche ouverte; mais lorsque nous voulions nous approcher, ils s'enfonçoient si rapidement dans la vase, que leur disparution avoit quelque chose de magique. Dès que nous étions à quelque distance, ils reparoissoient tout aussi vîte qu'ils s'étoient cachés. Nous fîmes feu sur eux à plusieurs reprises; mais leur retraite étoient toujours plus rapide que la vîtesse du coup de fusil : deux ou trois seulement furent atteints, et leur attitude sembloient indiquer qu'ils avoient été surpris pendant leur sommeil. Les nageoires de la poitrine et du ventre, qui sont très-fortes, leurs servent à creuser les trous dans lesquels ils se cachent à l'approche du danger »

« Lorsqu'ils jouent sur la surface fangeuse du sol, les nageoires de la poitrine font alors office de jambes. Ils cheminent ainsi avec une célérité étonnante; mais rien ne peut donner l'idée de la rapidité de leur mouvement, lorsqu'ils veulent se dérober à la vue.» ......

.........................................

« Tandis que les gens de l'équipage étoient occupés à laver le pont, ils entendirent à quelque distance des voix d'indigènes, mais sans découvrir d'où elles partoient. Vers dix heures, deux hommes et une femme, parurent sur les rochers de la côte, gesticulant avec leurs bras, dirigés de notre côté. J'étois curieux de communiquer avec les habitans de cette partie du pays; car depuis notre départ de la baie de Vansittart, nous

n'avions point vu d'Indiens. Je descendis dans le bateau, accompagné de MM. Bedwell et Montgomery. Bundell que j'avois aussi avec moi se dépouilla de ses vêtemens et fit des signes d'amitié, auxquels les sauvages répondirent, mais sans avoir l'air de se soucier beaucoup de nous. La femme s'éloigna quand ils nous virent débarquer. Les deux hommes firent quelques pas en arrière en nous regardant d'un air de défiance; cependant comme ils avoient posé leurs lances à terre et qu'ils avoient échangé avec nous des signes de paix, nous n'hésitames pas à avancer; mais nous donnames l'ordre à ceux qui restoient dans le bateau de tenir leurs fusils prêts à faire feu en cas d'alarme. Nous commençames par offrir aux indigènes des poissons que nous venions de prendre. Ils donnèrent en échange à Bundell une ceinture faite avec de la fourrure d'opossum. L'un d'eux me donna aussi une espece de massue ou bâton, long de huit pouces et taillé en pointe aux deux extrémités, qu'il portoit à sa main. Ces échanges de présens parurent établir une confiance mutuelle, et pour la fortifier, je lui donnai un couteau fermé, en lui indiquant la manière de s'en servir. Il en parut fort content. MM. Montgomery et Bedwell qui, jusque-là, s'étoient tenus à l'écart s'avancèrent alors: ce dernier étoit sans armes, mais Mr. M. avoit un pistolet caché sous sa redingotte, et il apportoit un poisson qu'il tendit à l'un des sauvages; mais comme ceux-ci persistoient à se tenir à une toise de nous au moins, sans vouloir se rapprocher, il le jeta à leurs pieds. Cette augmentation dans notre troupe sembloit leur donner

de l'ombrage, ils se mirent à causer entr'eux avec beaucoup de chaleur, en même temps qu'ils ramassoient leurs lances; mais nous supposames que c'étoit une mesure de prudence, et nous ne nous en inquiétames point. Dans l'intention de les distraire en les amusant, je fis signe à celui qui avoit reçu le couteau de me le rendre. Il le plaça dans ma main sans donner aucune marque de regret. Je recommençai à l'ouvrir et à le fermer pour leur apprendre à s'en servir; mais comme cette démonstration loin de les appaiser sembloit provoquer de plus en plus leur colère, je jetai le couteau à celui à qui j'en avois fait présent. Il le ramassa avec empressement, puis tous deux s'éloignèrent encore de quelques pas, continuant à se parler avec une grande vivacité. Comme une rupture paroissoit inévitable, je donnai le signal de la retraite, et dès que nous eumes tourné le dos, après leur avoir fait un signe d'adieu, ils nous jetèrent tous deux leurs lances. La première alla frapper le rocher et se rompit sans faire de mal à personne, la seconde atteignit Mr. Montgomery au dos. Les naturels prirent alors la fuite sans essayer d'en lancer d'autres. Bundell les poursuivit armé du tronçon de lance; mais ils furent hors de vue en un moment, et lorsque nos fusils arrivèrent, ils n'étoient probablement plus à portée. Nous essayames, cependant, de suivre leurs traces, mais notre course étoit tellement ralentie par les inégalités du terrain, les buissons et les arbres, que nous fumes bientôt forcés d'y renoncer, et nous regagnames le bateau dans lequel on avoit déjà transporté Mr. M. qui se plaignoit

d'une grande foiblesse causée par l'abondance de sang qu'il perdoit. »

« Malheureusement sa blessure n'étoit pas dans un endroit qui lui permit de l'examiner et de la panser lui-même. Il nous parut que la lance avoit pénétré de trois pouces dans les chairs. La quantité de sang extravasé nous donnoit de vives inquiétudes sur la suite fâcheuse que pouvoit avoir cet accident. Nous le pansames de notre mieux, d'après ses directions, il souffroit beaucoup et fut plusieurs jours avant de se croire hors de danger. »

« Le lendemain, vers les onze heures nous vimes un indigène qui dirigeoit son catamaran le long de la côte occidentale du détroit, tandis qu'un homme, une femme et un enfant cheminoient vers l'endroit où nous avions débarqué la veille, tout en nous appelant et nous faisant signe d'approcher. C'étoit une bonne occasion de les punir de leur conduite perfide, en même temps que de tromper leur malice, car ils méditoient évidemment un nouveau coup : nous ne voulumes pas la laisser échapper. Mr. Bedwell alla s'assurer du catamaran qui fut hâlé sur un petit promontoire, tandis qu'un autre bateau se dirigeoit vers les sauvages. Ceux-ci étoient assis sur le rivage et nous faisoient signe de descendre à terre. Nous jugeames convenable de leur montrer que nous n'étions pas dépourvus de moyens de défense, comme notre conduitede la veille avoit pû le leur faire croire. Dès que nous fumes à portée, nous lâchames plusieurs coups de fusils par dessus leurs têtes. L'un d'eux fut atteint et tomba der-

rière un rocher, les autres prirent la fuite. Nous le reconnumes pour être le même qui avoit blessé Mr. Montgomery. Il fit plusieurs tentatives pour s'échapper, mais toutes les fois que sa tête paroissoit au-dessus du rocher qui lui servoit de rempart, un coup de fusil ou de pistolet étoit lâché pour prevenir sa retraite. Cependant, après un grand nombre d'essais infructueux il fit un violent effort, franchit d'un seul saut le rocher contre lequel il étoit appuyé et fut hors de vue en un instant.»

«Nous vimes sur le rivage deux catamarans, sur chacun desquels étoit un faisceau de lances, attaché au radeau avec des filamens d'écorce d'arbre. Nos recherches nous firent bientôt découvrir dans l'herbe toutes les richesses de ces indigènes, c'est-à-dire, des paniers à tenir l'eau, des tomahawks, des bâtons à lancer, des lignes à pêcher, et une quarantaine de lances. Quelques-unes étoient fort grandes, et très-grossièrement fabriquées. Il y en avoit une qui étoit surmontée d'une pierre ingénieusement amincie vers la pointe. Cette dernière espèce se jette au moyen du bâton à lancer (1) au bout duquel on l'ajuste.

«Nous trouvames aussi des lances couchées à terre de distance en distance et dans la direction que les naturels avoient prises pour s'enfuir: il étoit évident qu'elles avoient été placées dans cet ordre afin de pouvoir s'en servir tout en se retirant, et leur grand nombre prouvoit qu'ils avoient formé un plan d'attaque

(1) Throwing-Stick.

bien

bien combiné, s'imaginant, d'après notre conduite de la veille, que nous n'avions pas d'armes. L'endroit où nous avions vu tomber le blessé étoit inondé de sang. Nous suivimes la trace pendant quelque temps, mais sans pouvoir l'atteindre. »

«Parmi les divers objets que nous avions découverts cachés dans l'herbe, étoit un petit paquet enveloppé d'écorce d'arbre et attaché avec un soin tout particulier. Il contenoit plusieurs têtes de lances en pierre très-ingénieusement taillées. Elles avoient six pouces de longueur et se terminoient par une pointe affilée Les deux tranchans étoient dentelés à peu près comme une scie. Ces dentelures devoient avoir été entaillée au moyen d'un instrument et par des coups vigoureusement frappés, mais qui cependant n'avoient laissés aucune trace. Ces lances fabriquées avec de l'ardoise dure étoient teintes d'ocre jaune. La manière soigneuse avec laquelle elles avoient été empaquetées prouvoit assez quel prix les sauvages y attachoient. Elles étoient enveloppées à part les unes des autres dans des bandes d'écorce tendre, et leurs tranchans étoient mis à l'abri du frottement au moyen d'un morceau de fourrure. Nul doute que les blessures faites avec cette arme doivent être mortelles : il fut heureux pour Mr. Montgomery que celle qu'il reçut n'eût pas été faite avec une de ces formidables lances. »

«Leurs haches fabriquées avec la même pierre ont un si bon tranchant, que deux ou trois coups suffisent pour couper de fort grosses branches d'arbre. »

«Le catamaran ou radeau est formé de cinq tiges

de mangroves liées ensemble et encadrées par des pièces de bois de moindre grosseur. Il est assez solidement construit pour transporter deux hommes à la fois, avec tout leur bagage, c'est-à-dire, leurs paniers et leurs armes. »

(Les efforts du capitaine K. pour acheminer des relations d'amitié avec quelqu'une des tribus sauvages de la Nouvelle-Hollande obtiennent enfin quelques succès dans la baie des Huitres près du détroit de King-Georges.)

«Lorsque nous retournames à bord, dit le Capit. King, et que nous voulumes ramener au rivage l'indigèue qui étoit encore sur le vaisseau, il manifesta une grande répugnance à s'éloigner. Durant sa visite, les gens de l'équipage l'avoient gorgé de biscuit, de pouding, de thé et d'eau-de-vie, puis il s'étoit laissé patiemment couper la barbe et revêtir d'une chemise et d'un pantalon. On l'avoit baptisé du nom de Jaques auquel il répondit dès-lors sans hésiter. »

«Lorsqu'il fut débarqué à terre, ses compagnons accoururent à lui pour le questionner et admirer ses vêtemens, qui bien que sales et en lambeaux élevoient singulièrement Jaques dans sa propre estime, mais qui, selon nous, lui faisoient faire pauvre figure au milieu de ses camarades parés de leurs longues barbes, et portant un manteau de peau de kangarou négligemment jeté sur l'épaule gauche.»

«Cependant, lorsque les indigènes voulurent s'approcher de Jaques, celui-ci les reçut avec humeur. Il sembloit nous savoir mauvais gré de le ramener à terre.

Après nous avoir considéré quelques minutes en silence, sans daigner répondre à leurs questions, il leur tourna le dos et s'éloigna lentement, suivi à quelque distance de ses camarades fort étonnés de sa bizarre conduite. Il est probable que l'eau-de-vie qu'il avoit bue, quoiqu'en très-petite quantité, avoit agi sur sa tête, et changé sa disposition habituelle. »

« Le lendemain, dès la pointe du jour, nos sauvages se rassemblèrent de nouveau sur le rivage. Jaques avoit retrouvé sa bonne humeur, et il prit place sans façon dans le bateau, même avant d'y être invité, dans l'espérance d'être amené sur le vaisseau. D'autres indigènes, accourus de l'autre côté du détroit, appeloient à grands cris pour qu'on fût les chercher. Jaques leur répondoit par une espèce de chant auquel les autres se joignoient de temps en temps pour répéter en chœur les mots *cai*, *cai cai caigh* chaque fois qu'on leur montroit quelque chose qui excitoit leur surprise. »

« Lorsqu'ils virent que nous ne voulions pas les aller chercher, ils se mirent à pêcher. Quelques-uns étoient occupés à surveiller un veau marin que la marée avoit laissé sur le rivage et qui s'agitoit pour regagner la mer. L'un des sauvages, après avoir fixé sa lance dans le support ou bâton à lancer s'avança avec précaution, et lorsqu'il fut à quatre toises à peu près de l'animal, il la lui jeta et l'atteignit au cou. Un autre lui enfonça la sienne au travers du corps, puis ils l'achevèrent en lui frappant sur la tête avec une petite massue. »

«Cet événement attira bientôt toute la tribu dans cet endroit. Ils lavèrent d'abord l'animal pour le débarrasser du sable qui le couvroit, puis ils le portèrent sur l'herbe auprès du feu et se mirent à le déchirer avant même qu'il fût tout-à-fait mort. La curiosité nous engagea, Mr. Cunningham et moi, à aller voir cette fête barbare, et nous étions sur le rivage dix minutes au plus après qu'elle eut commencé. Dès que les indigènes nous virent arriver, ils se levèrent avec empressement, jetèrent leurs lances dans les buissons et accoururent à toutes jambes pour entrer dans le bateau, sans nous donner le temps d'en descendre. Nous nous dirigeames vers l'endroit où ils venoient de prendre leur repas. Un vieillard étoit encore assis sur la carcasse du veau marin dont les deux tiers avoient déjà disparu. Il tenoit de la main gauche un grand morceau de chair, tandis que de la droite il le détachoit du reste de l'animal avec une espèce de couteau en pierre. Un petit garçon placé près de lui partageoit ce régal, et tous deux étoient si absorbés qu'ils ne nous virent point approcher. Au reste, ils ne parurent en aucune façon déconcertés d'avoir été surpris au milieu de leur sauvage festin. Nous en eumes bientôt assez de ce dégoûtant spectacle, et nous nous éloignames avec un violent mal de cœur. A l'odeur infecte que répandoit l'animal s'en joignoit une autre causée par l'onguent d'ocre rouge et de graisse de veau marin dont ces sauvages se couvrent le corps.»

«Nous revinmes au vaisseau accompagnés des indigènes qui avoient pris possession du bateau. On leur

donna du biscuit et du pouding, en leur montrant comment il falloit rôtir ce dernier; mais ils n'avoient pas la patience d'attendre que les tranches fussent grillées, ils les reprenoient presqu'aussitôt et les mangeoient avidement. »

« Trois nouveaux individus se montrèrent bientôt à l'est du rivage : on fut les chercher après le déjeûner, et on leur permit de rester sur le bâtiment jusqu'à l'heure du dîner. Le plus âgé paroissoit fort attentif à suivre les mouvemens du voilier pendant qu'il coupoit la voile d'une chaloupe, et lorsqu'il eut achevé son travail, il lui demanda de lui faire présent des rognures qui lui furent gracieusement accordées. Cependant, lorsqu'on voulut assembler les pièces de la voile on s'aperçut qu'il en manquoit une; et comme on soupçonnoit le vieillard de l'avoir prise, il fut fouillé, mais on ne la trouva point sur lui. Le vieux fripon s'aidoit à chercher sur le pont avec un air de grand zèle; mais comme il s'éloigna assez vîte et se plaça dans un coin du vaisseau, j'en pris du soupçon et je le fis fouiller de nouveau. On trouva le morceau de canevas sous son bas gauche, caché par le manteau de peau de kangarou qu'il portoit sur l'épaule. Je saisis cette occasion de leur montrer une désaprobation très-marquée sur ce manque de bonne foi. Je m'approchai du coupable en prenant une expression aussi sévère que je sus me la donner et je le secouai rudement par les épaules. Il essaya d'abord de tourner la chose en plaisanterie, mais voyant que je continuois à être fâché, il devint inquiet, et les deux jeunes garçons qui l'accompagnoient deman-

dèrent à être ramenés à terre. Je n'y consentis cependant qu'après avoir fait ma paix avec le vieillard, et leur avoir rendu à tous trois leur bonne humeur, en les régalant de biscuit. Les deux jeune gens reprirent toute leur sécurité, mais le vieillard se montra extrêmement honteux de sa faute, et toutes les fois que nous l'avons revu depuis sur le rivage, il baissoit la tête et se tenoit à l'écart sans jamais oser s'approcher de nous.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Nous avions ainsi rendu ces sauvages fort traitables. Ils ne résistoient jamais aux ordres que nous leur donnions. Les mots *tout-à-l'heure* si souvent prononcés en réponse à leur *cau-wah*, (venez ici) suffisoient toujours pour calmer leur impatience, parce que nous nous étions fait une loi de ne jamais tromper leur attente. A chacune de leurs visites, ils recevoient régulièrement un petit présent de nous; et comme le biscuit étoit la friandise qu'ils recherchoient le plus, on ne manquoit pas de leur en donner un peu en quittant le vaisseau. »

« Pendant le jour, ils s'occupoient à fabriquer des lances, des couteaux et des massues que nous leur achetions le soir. Dans leur visite du matin, ils nous en rapportoient encore, que leurs femmes avoient sans doute fabriqués en leur absence. »

« Le 29 décembre, nos provisions d'eau et de bois étant achevées, nous nous préparames à lever l'ancre. Dans leur visite du soir, les naturels, au nombre de trente, nous montrèrent beaucoup de regret de notre prochain départ. Jaques surtout fut plus amical encore que de coutume. Il se tenoit d'ordinaire à une

certaine distance de ses camarades, pour lesquels il sembloit avoir beaucoup de mépris. Lorsque le moment de les reconduire au rivage fut arrivé, il manifesta une grande répugnance à se séparer de nous, et finit par entrer dans un autre bateau qui alloit faire de l'eau, afin d'être ramené à bord pour la nuit. Cet Indien étoit devenu le favori de tout l'équipage. On le laissoit venir sur le bâtiment aussi souvent qu'il le désiroit et il y passoit son temps en parfaite liberté. Il ne quittoit plus les vêtemens dont nous l'avions revêtu. Il tâchoit d'imiter tout ce qu'il voyoit faire au charpentier et au voilier. Jaques étoit le seul d'entre les indigènes qui ne nous vendît pas des lances et autres objets; parce qu'il étoit convaincu de la supériorité de nos armes sur les leurs : aussi rioit-il de bon cœur lorsque ses camarades nous offroient des lances faites avec négligence : il est vrai que ceux-ci voyant que nous recevions indifféremment tout ce qu'ils nous présentoient n'étoient pas fort scrupuleux sur le degré de fini de leurs ouvrages. Jaques étoit très-supérieur aux autres hommes de sa tribu pour l'intelligence ; et si nous eussions fait un plus long séjour dans cet endroit, il nous eût sans doute fourni des informations très-utiles sur le pays. Chaque jour nous apprenions à nous mieux comprendre les uns les autres. Souvent il accompagnoit Mr. Cunningham dans ses courses à la recherche des plantes, que non-seulement il lui aidoit à rapporter, mais dont il augmentoit la collection, en allant de lui-même à la découverte. »

« Le lendemain, Jaques revint encore à bord, et

nous montra tant d'attachement, qu'il me vint à l'esprit de l'enmener dans notre course sur la côte occidentale, s'il n'y avoit pas de répugnance. Il comprit bien vîte ma proposition et l'accepta sans hésiter. Mais afin de nous assurer de la solidité de sa résolution, nous lui dimes qu'il devoit faire part de son projet à ses camarades. Mr. Bedwell se chargea de le conduire à terre et d'acheter toutes les lances qu'on lui présenteroit, afin que si les Indiens prenoient de l'humeur ou de la jalousie sur la communication que Jaques avoit à leur faire ils n'eussent pas d'armes à leur portée; mais ils la reçurent au contraire avec une indifférence complète. Elle ne détourna pas un moment leur attention des marchés qu'ils contractoient avec Mr. Bedwell. Jaques de son côté, se hâta de rentrer dans le bateau d'un air fort satisfait, et ce qui nous prouva la bonne foi de ses intentions, c'est qu'il jeta à ses camarades un morceau de biscuit que nous lui avions donné en échange d'un bâton à lancer.»

«Cependant, une heure après son arrivée sur le bâtiment, il s'éleva une brise assez forte. Le léger balancement qu'elle imprima au vaisseau affecta si fort l'estomac du pauvre Jaques qu'il vint auprès de moi, et touchant sa langue il me montra le rivage, indiquant ainsi qu'il avoit quelque chose à dire à ses camarades. On le mena tout de suite à terre. Mr B. échangea encore quelques articles avec les indigènes, après quoi il fit signe à Jaques qu'il vouloit partir; mais celui-ci avoit tâté du mal de mer, il secoua la tête et se retira en arrière. Mr. B. n'insista pas, il rentra dans son

bateau et les naturels se dispersèrent. Nous vimes Jaques s'éloigner d'eux comme à l'ordinaire, sans leur adresser aucune parole. »

« Cette tribu se composoit d'une quarantaine d'individus. Ils ressembloient en tous points à ceux que nous avions vus précédemment, mais ils ne sont point navigateurs. Nous ne pumes découvrir un seul canot, et la manière timide avec laquelle ils s'approchoient de l'eau, prouvoient qu'ils ne savoient pas nager. »

---

## ROMANS.

ALMACK'S. Roman en 3 vol. in-8.°, chez Saunders and Otley. Conduit Street. *Londres* 1827.

---

( *Troisième et dernier extrait.* )

( La baronne de Wallenstein accepte la place de directrice. Lady Hauton après l'avoir présentée à ses collègues dans une première séance, la conduit à Almack's où elle va prendre part aux délibérations du comité. Nous allons retrouver ces deux dames au moment où elles descendent de voiture. )

« Nous voici arrivées! » dit lady Hauton, à la Baronne. « Voyez cette foule d'hommes qui nous attendent à la porte; ils viennent savoir leur sort. »

« Puis-je avoir quelqu'espérance, Milady ? » dit un élégant officier aux gardes, en ouvrant la portière.

« Sans doute, colonel Williams; vous êtes sur ma liste. »

« Bien, bien! Je repasserai ici plus tard pour prendre ma carte. »

« Votre seigneurie a-t-elle pensé à moi? » dit un autre en poussant le Colonel pour aider lady Hauton à descendre de voiture. »

« Oh! en vérité Mr. Philip, je vous l'ai déjà dit; « vous n'avez pas de chance de réussir. Vous avez déjà eu deux invitations, se seroit contre le règlement. »

« Le diable emporte le réglement! » murmura Mr. Philipe avec humeur.

« Mais ne vois-je pas lord Hazlemere ? » s'écria lady Hauton. Il s'approcha de ces dames et demanda avec empressement si lady Rochefort étoit déjà au comité.

« Je le crois, » dit la Comtesse, « mais pourquoi cet air d'inquiétude ? »

« Je lui ai demandé un billet pour lady Glenmore. Auriez-vous la bonté de vous en occuper aussi ? »

« Oh! ce n'est que cela! » dit la Comtesse malicieusement. « Fiez-vous en à moi! Mais venez ma chère Baronne, ne nous laissons pas retenir davantage. »

« Quel est donc ce monsieur qui nous attend sur le pas de la porte ? »

« C'est Mr. Willis, notre premier ministre. » Puis elle ajouta en s'adressant à lui. « Mr. Willis, je vous amène la baronne de Wallenstein, ambassadrice d'Autriche, et faisant actuellement partie de notre comité. »

Mr. Willis s'inclina profondément à chacun de ces titres d'honneur.

A l'approche de ces dames, la porte de la salle des délibérations s'ouvrit à deux battans, et elles virent que les autres membres du comité étoient déjà rassemblés. Les dames étoient assises en face de la porte d'entrée et auprès d'une table longue couverte d'un tapis rouge. Elles avoient chacune, devant elle, un pupître, chargé de papiers et de livres de notes. Les bancs, vis-à-vis, étoient occupés par des dames qui venoient présenter des pétitions pour elles ou leurs amis. On voyoit sur la cheminée un tableau des réglemens d'Almack's imprimés en gros caractère.

La nouvelle directrice fut reçue avec beaucoup de distinction. Tout le comité se leva à son arrivée, et Mr. Plume, le secrétaire, lui offrit respectueusement la main pour la conduire à son siège. Lorsque les belles législatrices eurent repris leur place, lady Hauton dirigea sa lorgnette, vers le banc vis-à-vis, pour examiner les dames qui y étoient assises. Elle reconnut bientôt Miss Bevil en pelisse rouge, et dont les joues encore plus rouge annonçoient de l'agitation.

« Ma chère lady Hauton, comment vous portez-vous? » lui dit-elle. « J'avois grand peur que vous ne vinssiez pas, et je suis charmée de vous voir arriver. «

« De qui plaidez-vous la cause? » demanda lady Hauton.

« Celle d'une très-jolie personne, et qui sera fort admirée, je vous assure. Miss Trecosey, une de mes cousines. »

« Une originaire de Cornouailles, je suppose? car son nom semble l'indiquer, » dit séchement lady Rochefort. « Laquelle de vous la connoît, Mesdames? »

« Non pas moi! » dit en riant la duchesse de Stravordale. « Je n'ai point à me reprocher des relations dans ce pays-là. Mais peut-être que lady Plinlimon saura nous dire qui c'est. »

« Je connois les Tremadoc, les Trevanion et les Trefusis, » dit lady Plinlimon d'un air grave et pédant; mais les Trecosey me sont tout-à-fait étrangers. »

« Pauvre Miss Bevil! » ajouta lady Bellamont, avec un sourire méprisant, » je crains que sa protégée n'ait pas bonne chance avec son nom barbare. »

« Je ne me désisterai point aisément de ma demande, » dit la persévérante Miss Bévil. « Je présenterai ma cousine à lady Hauton et à Mad. la baronne de Wallenstein. En attendant voici son portrait que je vous prie de regarder. » En parlant ainsi, Miss Bévil sortit de son sac une miniature.

« Je pense que la ressemblance est frappante? » dit lady Hauton en riant. « Vraiment c'est une belle créature que cette demoiselle; et mettra-t-elle ce chapeau de velours noir lorsqu'elle nous honorera de sa présence? Alors ce sera une vraie merveille, je vous proteste. »

Après quelques chuchottemens parmi les membres du comité. Lady Hauton dit à Miss Bévil : Reprenez votre portrait, ma chère Miss Bevil. Si nous nous décidons à admettre votre protégée, nous vous enverrons un billet. »

« Et n'oubliez pas, je vous prie, que nous avons à répondre aux demandes de centaines de personnes qui ont de meilleurs droits que celle-là, » ajouta lady Rochefort.

« A présent, que demandez-vous Mad. Bucanon? »

« L'intercession de Mad. la Baronne en faveur de ma nièce, Miss Leslie. »

« Il y a quelque méprise là dedans, » dit la Baronne d'un ton poli, « je n'ai point le plaisir de connoître cette jeune dame. »

« Je crains plutôt que vous ne l'ayez oubliée, Mad. la Baronne; car nous avons eu, ma nièce et moi, l'honneur de dîner avec vous chez lady Birmingham, la semaine dernière. »

« Je me rappelle, en effet, vous avoir vue l'une et l'autre chez lady Birmingham; mais cela ne suffit pas pour faire connoissance : n'est-il pas vrai Mesdames? »

« Cela ne doit pas aller ainsi, Mad. Bucanon! » dit lady Hauton. « C'est une manière d'agir très-irrégulière que de venir ainsi nous interrompre au milieu de nos conférences, et de profiter de ce que Mad. de Wallenstein est nouvellement arrivée en Angleterre pour la forcer à vous mettre au nombre de ses relations. Vous étiez sur la liste de lady Lochaber, vous et votre nièce, et vous fûtes invitées l'année dernière, ce qui doit vous suffire. Ainsi, vous n'obtiendrez rien de nous. Maintenant nous ne voulons plus être interrompues, et je vous prie de vouloir bien vous retirer ainsi que ces dames. »

» Mad. Bucanon indignée de cet acte d'autorité, fut

cependant forcée d'obéir et se retira, suivie des autres solliciteuses. »

« Nous aurions fort bien pu entendre ce que ces autres dames avoient à nous dire, » dit lady Bellamont, « puisqu'elles avoient attendu si long-temps. »

« Oh! il n'y auroit plus de raisons pour en finir, si une fois on leur permet de s'introduire dans la salle du comité. Je donnerai à Willis l'ordre de ne laisser entrer personne. »

La porte s'ouvrit à demi dans ce moment, et l'on vit s'avancer un joli visage coîffé d'un chapeau de satin rose couvert de plumes.

« Personne ne peut entrer! » s'écria lady Hauton.

« Oh! ne soyez pas inexorables! je n'ai qu'un mot à dire, répondit l'insinuante Madame Sydenham.

« En vérité nous ne pouvons pas enfreindre le réglement; vous devez vous retirer, » dit lady Rochefort en faisant signe de la main.

« Grâce! grâce! mes belles dames. Je viens de chez lady Hauton, et ne l'ayant point trouvée, je me suis hasardée à venir jusqu'ici. »

« Hé bien! ne perdez pas de temps, je vous prie, » dit lady Plinlimon d'un ton magistrat. « Quelle pétition avez-vous à présenter? »

« Celle de l'honorable Mr. Dabster. »

« L'honorable Mr. Dabster! » répéta lady Hauton. Grand Dieu quel nom! d'où sort-il? «

« Il est fils de lord Puckeridge, mais il a pris le nom d'un oncle dont il a hérité. C'est un nom malheureux, j'en conviens! mais c'est un beau jeune homme, et ce seroit grand dommage de ne pas l'admettre. »

« Votre seigneurie le connoît-elle ? » demanda lady Hauton à la duchesse de Strafordale.

« Non, vraiment. J'ai seulement entendu parler d'un vieux lord Puckeridge, comme d'un homme ridicule : on lui conteste même son titre. Peut-être que lady Bellamont connoîtra cette famille. »

« J'ai entendu nommer les Dabster comme de riches marchands de Londres ; mais Dieu merci, je n'ai pas de pareilles relations, qu'en dit lady Rochefort ? »

Ceci étoit une attaque dirigée contre la petite vicomtesse dont la mère avoit été une héritière de la Cité, et dont les malins sarcasmes avoient plus d'une fois blessé lady Bellamont. »

« Je ne connois ni les Dabster, ni les Puckeridge, et leurs noms me suffisent, « répondit séchement lady Rochefort.

« J'en dis autant, » dit lady Plinlimon.

« Hé bien donc, Mad. Sydenham, » reprit lady Hauton, « puisque votre Monsieur nous est étranger à toutes, il ne peut être admis. J'en suis fâchée pour lui, mais je ne saurois qu'y faire. »

« Pauvre jeune homme ! » dit la belle plaideuse avec un soupir affecté. « J'espère que lorsqu'il sera mieux connu il sera mieux apprécié. » Elle salua gracieusement et se retira.

« Maintenant à nos affaires ! Où est votre liste, ma chère Baronne ! » ..............................

« Miss Géraldine de Montmorenci ! Quel joli nom d'héroïne de roman ! Qui est-ce ? »

« Une belle irlandaise, que j'ai vue quelquefois à Paris, » dit la Baronne.

« Ah ciel, quelle chute ! » s'écria lady Hauton. « J'espérois qu'elle descendoit de la famille du premier baron chrétien. »

« Elle est bien belle, » reprit la Baronne. « C'est tout-à-fait une fille de la sauvage Irlande. »

« Oh! alors, c'est excellent. Il faut bien vîte la prendre. Voici ensuite lady Carlton et ses deux filles. »

« Elles se sont lassées de s'adresser à moi, et j'en suis bien aise, dit lady Plinlimon. « Je n'admire pas beaucoup cette famille. Lady Margaret a conservé tout l'orgueil des Clanalpine. Les recevrons-nous ? »

« Oh ! je pense qu'on peut bien les inviter une fois. »

« Mr. Adolphus-Fréderic Carlton, est aussi sur ma liste, » dit lady Rochefort. « C'est un grand jeune homme insignifiant ; mais il est protégé par un membre de la famille royale et il valse mieux que personne. »

« Il faut donc l'admettre, car les bons danseurs ne sont jamais de trop. »

« Le colonel Smythe, sa femme et sa fille ! » continua lady Hauton. « Que peuvent être ceux-ci ? »

« Ils sont du Linconshire, et s'adressèrent déjà à moi l'année dernière, » dit la Vicomtesse.

« Nous n'avons nul besoin du colonel Smythe, lors même que nous recevrions sa femme et sa fille, car les pères ne servent à rien. A quoi ressemble-t-elle cette jeune fille ? »

« Elle est jolie et bien mise. »

« Quel âge ? »

« Environ vingt ans. Elle a été élevée dans l'étranger. »

« Sa tournure ? »

« Tout-à-fait

« Tout-à-fait parisienne. »

« Et elle danse ? »

« On ne peut pas mieux. »

« Sa mère n'a-t-elle rien d'extraordinaire dans l'extérieur ? »

« Au contraire elle a l'air d'un chaperon très-comme il faut, un chapeau de Paris et un cachemire. »

« C'est très-bien. Nous les recevrons. »

« Qui vient ensuite. Sir George Cotton, lady Cotton et les deux Miss Cotton. Je crois avoir vu cette famille quelque part. Deux demoiselles très-ridicules, avec de vieilles robes rouges. Il ne faut point les admettre. »

« Mais je leur ai promis! »

« Peu importe, nous ne ne pouvons pas recevoir ces deux pécores avec leur laide maman et leur père goutteux ! »

« Mais lady Rochefort, n'êtes-vous pas chargée d'une demande pour lord et lady Glenmore ? »

« En effet, lord Hazlemere m'en a parlé il désiroit fort leur admission. »

« Il faut les admettre sans hésiter. »

« Les dames Buller! » dit lady Bellamont.

« Oh! ne les recevons point jusqu'à ce qu'elles se soient fait faire de nouveaux turbans : ceux qu'elles portent à présent sont affreux. »

« Je crois que votre seigneurie à pris à tâche de refuser toutes les personnes que je propose! » dit sèchement lady Bellamont.

« Mais aussi pourquoi avez-vous toujours une liste si

étrange, Almack's deviendroit un réceptacle de caricatures, si nous y recevions tous vos amis. »

Lady Bellamont paroissoit furieuse, et elle auroit peut-être éclaté, si lady Stravordale ne les eut interrompues en disant: « Il me semble, Mesdames, que ces discussions ne doivent point être agréables à Mad. la Baronne. N'a-t-elle plus personne à recommander?»

« Vous êtes bien bonne, Milady. J'allois justement vous parler de lady Birmingham, de sa fille et de Miss Mildmay. »

Une expression de mécontentement se peignit sur toutes les physionomies.

«Sir Birmingham,» continua la Baronne, «a fait sa fortune aux Indes et a loué de mon frère l'abbaye d'Atherford. Je leur ai promis des billets, ma parole est engagée.»

«Cette Miss Mildmay est-elle votre jolie protégée?»

«Non, c'est sa sœur.»

«Est-elle aussi jolie que celle qui demeure chez vous?»

«Non, mais elle est très-aimable.»

«Cela va sans dire,» dit la Vicomtesse. «Les demoiselles laides sont toujours fort aimables. Mais ces deux sœurs nous sont tout-à-fait inconnues, et il me semble que ce seroit déjà beaucoup, que de recevoir la plus jolie. Qu'en dites-vous lady Plinlimon?»

«Sans doute. Cependant ce sont les amies de Madame la Baronne!»

«Vous savez bien que lady Hauton dit que l'amitié ne compte pour rien parmi nous.»

«Je ne connois point les Miss Mildmay,» dit la

Duchesse, « mais je ne pense pas que les Birmingham doivent être reçus. Mon amie lady Norbury me disoit encore hier qu'elle espéroit bien que ces dames ne seroient point admises parmi nous, parce qu'une fois que l'argent deviendroit un titre pour se faire ouvrir les portes d'Almack's, nos réunions ne seroient plus une société choisie. »

« Lady Birmingham est très-vulgaire assurément, » dit la Baronne. « Mais sa fille est une charmante personne. »

« Sa parenté n'en est pas moins une grande objection, » dit la Vicomtesse, « et vous, Madame de Wallenstein, qui avez vécu long-temps sur le continent!...... »

« Les Birmingham sortent-ils de la Cité ? » interrompit lady Bellamont.

Lady Rochefort rougit de colère.

« C'est vraiment absurde ! » s'écria enfin lady Hauton avec son air de supériorité accoutumé, « Quels scrupules outrés ! Avec la fortune dont Miss Birmingham doit hériter, il n'y a aucun rang en Angleterre auquel elle ne puisse prétendre. Nous aurions dû lui faire les premières avances. »

« Faire des avances à une Birmingham ! Grand Dieu, quelle humiliation ! » s'écria-t-on de toutes parts.

« Je suis désolée, Mesdames, d'avoir donné lieu à cette discussion, » dit la Baronne, « mais ma parole est engagée, et si ces dames ne sont pas admises, je résignerai mes fonctions de directrice. »

« Impossible, ma chère Baronne, il n'y faut pas penser, » s'écria lady Hauton. « Lady Birmingham et sa fille seront admises. »

Mr. Willis entra dans ce moment avec un air d'importance et plaça un billet de visite devant lady Hauton ; « Milord reviendra chercher sa réponse, Milady. »

Ce billet portoit le nom de lord Killarney.

« Que vois-je ! Il est donc de retour en Angleterre ! » s'écria lady Hauton. « C'est bien surprenant ! on le disoit mourant à Paris ! »

« C'est le plus fameux roué d'Europe, » dit lady Rochefort. « On a beaucoup parlé de lui. »

« Je lui fis fermer ma porte lors de son dernier séjour en Angleterre, car je le regarde comme un homme très-dangereux, » dit l'imposante lady Plinlimon.

« C'étoit une mesure fort sage, » ajouta lady Bellamont ; « je ne recevrai jamais chez moi lord Killarney, et nous devons toutes nous entendre pour écarter de nos réunions un homme si peu estimable. »

« Je ne savois pas encore, » dit la Vicomtesse, « que notre comité se fût érigé en tribunal de morale, et je crains bien que dans la suite nous n'ayons plus qu'à rejeter des demandes. »

« Il est sûr, » dit la Duchesse, « que ce n'est pas notre affaire. Voyons au fait quels sont les crimes de lord Killarney. Il a enlevé cette jolie dame Sutton ; mais si je ne me trompe, il n'est pas le premier qui lui ait fait la cour ? »

« Sans doute ! » reprit lady Hauton ; « où tracer la ligne de démarcation ? Par exemple, si nous rejetons lord Killarney, nous ne pouvons admettre Mr. Wentworth qui a enlevé lady Browne ; ni Mr. Thetwood qui a eu cette affaire avec Mad. O'Connor, ni le colonel Selwyn

qui a tant fait parler de lady Lucy Bellairs, ni lord Delacour, qu'on soupçonne......»

«Arrêtez! arrêtez! ma chère lady Hauton! ne nous faites plus d'histoires scandaleuses,» interrompit la Duchesse. «Mais quant à moi, je n'ai pas d'objections à faire contre lord Killarney. Il est devenu si fameux que nous le rencontrerons partout dans le monde si ce n'est à Almack's. Espérons qu'il s'est réformé et oublions ses premiers torts: il a été assez long-temps en exil...........»

(Lord Killarney, frère aîné de lord George et neveu de lady Norbury, rencontre Barbara dans le monde et cherche à attirer son attention en employant auprès d'elle tous ses moyens de plaire sans se faire connoître sous son véritable nom; mais il ne réussit qu'à piquer sa curiosité sans toucher son cœur. Dans le premier bal qui a lieu à Almack's Lionel, toujours plus amoureux de Barbara, se montre jaloux de lord Killarney. Il lui cherche querelle et ils finissent par se battre. A la suite de ce duel Lionel part immédiatement pour Paris, où l'appellent des affaires relatives à son frère malade et malheureux. Lord Killarney se déclare auprès de l'héritière dans un bal donné par lady Birmingham, mais il renonce généreusement à ses prétentions, en voyant combien Barbara aime le colonel Montague. Louisa, toujours plus attachée à lord George, continue à avoir à se plaindre de la légèreté avec laquelle il lui fait la cour sans lui parler de mariage).

Les Wallenstein avoient observé avec inquiétude,

les assiduités de lord Killarney auprès de Barbara, et ils apprirent avec une vive satisfaction qu'il avoit renoncé à ses prétentions en faveur de Montague.

«Hé bien, maintenant que j'ai appris cette bonne nouvelle,« dit Louisa à son amie,« et que je vous laisse tranquillisée, ma chère Caroline, je vais me rendre à l'appel de lady Anne, car je suis impatiente d'apprendre ce qu'elle a à me dire. C'est peut-être tout simplement pour me parler de Barbara. N'allez-vous point de ce côté, lord George? »

Oh! je serai enchanté de vous accompagner! répondit-il avec empressement.

Il fut convenu que la Baronne iroit reprendre Louisa chez les Norbury, et celle-ci sortit en donnant le bras à lord George.

«Je suis bien heureux d'avoir cette occasion de causer avec vous,» lui dit-il, lorsqu'ils furent dans la rue, car j'ai quelque chose à vous dire.»

«Vraiment,» dit Louisa.« Hé bien voyons, de quoi s'agit-il? mais, auparavant, traversons de l'autre côté de la rue.»

«Ne devinez-vous point ce que j'ai à vous dire.»

«Oh! je parie qu'il est question de billets pour l'opéra, ou pour Almack's, ou bien encore voulez-vous me demander de vous prêter un roman nouveau?»

«Non vraiment; ce n'est point un prêt, mais bien un don que je veux vous demander.»

«Expliquez-vous donc sans m'ennuyer davantage. Dites-moi ce que vous voulez, et je vous le donnerai si je le puis.»

« Il n'y a qu'une seule chose que je désire, et il dépend de vous seule de me l'accorder ou de me la refuser. Il ne faut qu'un mot de votre part. »

Elle comprit à l'instant ce qu'il vouloit dire, et cette idée colora vivement ses joues. Elle leva les yeux sur lui et les baissa aussitôt qu'elle eût rencontré son regard expressif.

« Vous me comprenez à présent, j'en suis sûr. Donnez-moi donc cette jolie main : vous savez bien qu'il y a long-temps que vous avez mon cœur! »

Elle demeura un moment sans parler, trop de sentimens l'assailloient à la fois; enfin elle dit d'un ton bas mais distinct : « prenez-la cette main, c'est tout ce qu'il me reste à vous donner. »

Comme elle fut alors tendrement pressée! et comme on remercia vivement celle qui la donnoit. Avant que nous deux amans eussent atteint Portman-Square, ils s'étoient déjà dit bien des choses; mais Louisa n'avoit point demandé d'explication à lord George. Les aveux avoient tous été faits par celle qui n'en avoit point à faire, si ce n'est qu'elle avoit déjà donné son cœur long-temps avant qu'on le lui demanda. Mais en retour, combien de tendres protestations furent prodiguées!

Lorsqu'ils arrivèrent à la porte des Norbury, Louisa pouvoit à peine se soutenir tant elle étoit agitée, et lord George déclara qu'il avoit trop d'émotion pour s'exposer aux plaisanteries de sa malicieuse cousine. Quant et comment pourroit-on se rencontrer de nouveau? Il faudra qu'il revienne dîner chez les Wallens-

tein auxquels Louisa dira bien vîte son secret. Elle écrira à Mr. Mildmay, puis on se verra le soir à Almacks !

Lady Anne avoit donné à ses domestiques l'ordre de ne recevoir que Miss Mildmay, et la tremblante Louisa fut introduite dans son petit salon. Lady Anne étoit à demi-couchée sur un sopha. Elle avoit l'air sérieux, préoccupé, et ne remarqua point le trouble de son amie. Après lui avoir tendu la main elle lui dit : « Vous êtes aimable d'être venue ; j'ai grand besoin de vos avis. Je vais vous prouver, Louisa, combien je fais cas de votre jugement. Vous savez que depuis que lord Killarney est à Londres il est venu à peu près tous les jours à la maison. Il s'est montré si attentif pour mes parens, si aimable auprès de moi, que je commençois à croire qu'il m'aimoit véritablement ; car vous savez sans doute par votre propre expérience, comment un homme d'esprit qui veut nous plaire et ne pas s'engager, peut nous laisser entrevoir beaucoup en disant fort peu. Je m'en amusai d'abord, ensuite je pris la chose plus sérieusement, et s'il m'eût alors demandé ma main je la lui aurois donnée sans hésiter. Mais à présent, le perfide ! je ne voudrois pas l'épouser pour tout au monde ! après les refus de Barbara Birmingham ! Non, non ! grâces au ciel ! je n'en suis pas réduite à cette extrémité. Maintenant Louisa écoutez-moi. J'avoue franchement que je fus très-désapointée hier au soir en voyant qu'il me quittoit chez lady Rochefort sans m'avoir rien dit qui ressemblât à une déclaration positive. J'ai appris ensuite ce qui l'engageoit

à me quitter. Au moment de mon mécompte, le pauvre Dorville vint à moi, me prit tendrement la main, et me regardant avec ses yeux gris et fades, il me dit qu'il espéroit que je ne serois pas toujours cruelle pour un amant qui m'adoroit. Il me parla de mon mérite, de ma beauté; enfin ma chère, le pauvre homme étoit jaloux de lord Killarney, et stimulé par ce sentiment, il alla jusqu'à me dire clairement qu'il voudroit m'épouser. »

« Et vous avez dit, oui, j'espère. »

« Non, en vérité, je n'ai pas dit, oui! Lorsqu'un homme est si lent à se décider, nous n'avons pas besoin de nous presser, de peur qu'il n'échappe. Je jouai la surprise, et vraiment Louisa, j'étois étonnée; mais je pensai au vieux proverbe : « *Quand on n'a pas ce que l'on aime, il faut aimer ce que l'on a.* » Je le remerciai très-gracieusement de sa flatteuse préférence, etc. Je prétendis n'avoir jamais soupçonné son sentiment pour moi, et je lui dis enfin que je lui donnerois ma réponse ce soir à Almack's. Si je l'accepte comme époux, je prendrai sa jolie main blanche lorsqu'il me l'offrira au bal.»

«Et il fut satisfait.»

«Satisfait! Je ne vis jamais un tel contentement : il étoit fou de joie, et j'eus peine à calmer ses transports. Lorsque je revins à la maison, j'eus à écouter de longues représentations de la part de ma mère. Elle avoit remarqué la manière d'être de mon cousin auprès de moi et avoit fondé là-dessus de grandes espérances. Elle me reprocha de ne pas vouloir écouter ses avis, mais je n'en résolus pas moins de n'agir que d'après mon propre jugement. Ce matin, j'ai reçu un petit

billet chiffonné de lady Hauton. Le voici :

« Ma chère lady Anne, gardez-vous de ce traître Killarney. Il joue un double rôle. Ne vous compromettez point. Je sais de bonne part qu'hier au bal des Birmingham il a demandé la main de l'héritière qui la lui a refusée.

Votre dévouée
GEORGINA.

« Après avoir lu ce billet je vous écrivis pour vous prier de venir me voir, je voulois vous demander des explications relativement à cette affaire. Ah ! si ma mère savoit qu'il a été refusé par l'héritière, elle ne pourroit jamais revenir de son indignation. Sa fille mise en seconde ligne après Miss Birmingham ! Au moment où je venois de vous envoyer mon billet, ma femme de chambre est venue m'annoncer que lord Killarney m'attendoit au salon et demandoit à me parler en particulier. Je lui ai fait dire que j'étois malade et ne pouvois le recevoir, que je le priois de m'écrire ce qu'il avoit à me dire. Un moment après il m'a envoyé ce billet :

« Vous étiez si brillante hier chez lady Rochefort, que je ne puis croire que cette prétendue indisposition ne soit pas un prétexte pour ne point me recevoir. Cruelle ! vous avez deviné mon secret avant même que je vous l'aie avoué ! Il a été plus d'une fois sur mes lèvres. Vous sembliez hier recevoir mes hommages avec tant d'indulgence que je fus sur le point de vous ouvrir mon cœur. Mais l'amour veut du mystère ; trop de yeux étoient fixés sur nous. Et ce matin vous renversez mes

espérances en refusant de me voir. J'avois presqu'envie de forcer votre porte pour vous demander de décider de mon sort. »

KILLARNEY.

« J'enverrai chercher votre réponse dans une heure. Ne soyez pas inexorable, *adorata cugina mia.* »

« A présent que dois-je faire ma chère Louisa ? »

« Mais je vous croyois décidée à le refuser ! »

« Je crois l'être lorsque je réfléchis que je suis pour lui un *pis aller*. Il veut m'épouser parce qu'il a besoin d'argent ; et l'héritière l'ayant refusé, mes cinquante mille livres sterling valent mieux que rien. Je sais tout cela. »

« Pourquoi donc hésiter ? — Votre parti n'est-il pas pris ? »

« Pas encore ! Je suis, il est vrai, furieuse contre Killarney, il m'a indignement jouée. Mais il est séduisant, et lord Dorville m'assomme ! — Comment me résoudre à me lier à lui pour la vie ! — Vous me direz que Killarney est un homme sans principes, dont la vie a été folle et déréglée. — Je le sais, et je n'hésiterois pas si mon autre prétendant étoit au moins un homme raisonnable. Par exemple, je me serois fait un devoir et une jouissance d'aimer et d'honorer un mari comme le colonel Montague. Je voudrois pouvoir respecter mon mari. »

« Hé bien ! refusez-les tous deux, vous n'êtes point obligée de vous marier à présent. »

« Oh ! il faut bien passer le Rubicon une fois ou l'autre, et le mariage est toujours une loterie, comme vous le savez ma prudente Louisa ! »

« Que comptez-vous donc faire ? »

« Me marier d'abord, et me repentir ensuite à loisir, car le meilleur n'en vaut rien. Voyez ma belle, voilà mes plans de bonheur que j'ai tracés sur ce papier. Je n'ai plus que l'embarras du choix. »

Lady Anne présenta alors à Louisa une feuille écrite et divisée en deux colonnes. Louisa y lut ce qui suit.

*Un Marquis futur.*

« Rempli d'esprit, de talens et de moyens de plaire. Une figure digne d'un corsaire à la Byron. Un esprit diabolique. Un libertin endurci. Un homme qui ne dit jamais de sottises et ne fait jamais rien de sage. Il veut m'avoir pour sa femme parce que je suis riche et admirée dans le monde.

Nous nous quérellerons dès le premier jour de mariage; mais en commençant je serai fière de lui et il sera peut-être épris de moi. Bientôt il se lassera de ma personne, il me négligera, puis me maltraitera. Je le haïrai et Dieu sait comment cela finira. »

*Un Vicomte actuel.*

« Sot, ennuyeux, fatiguant. Une feuille de papier blanc, sans caractères et sans taches. N'osant jamais faire une sottise et ne disant jamais rien de sage. Il m'aimera autant qu'il peut aimer quelqu'autre que lui-même.

Je le dirigerai en toutes choses, mais je ne sentirai pour lui que du dégoût et du mépris, car il manque essentiellement de ce qu'il importe le plus de trouver chez un homme, *de l'esprit.*

Si l'ennui peut tuer, je mourrai de ce mal, avec un tel mari. »

Louisa ne put s'empêcher de rire en lisant ces deux tableaux du bonheur conjugal. — « Vous n'avez donc plus qu'à choisir entre la haine ou le mépris, un malheur actif ou passif, » dit-elle à lady Anne. « Le choix dépend de votre goût ; mais pour moi je n'hésiterois pas. »

« Ni moi au bout du compte. »

Un laquais entra dans ce moment. « Le valet-de-chambre de Lord Killarney vient chercher la réponse du billet qu'il a apporté ce matin à Milady! »

Louisa attendoit avec curiosité la décision de lady Anne, et sa surprise fut extrême en la voyant se lever d'un air calme et décidé, s'avancer vers l'escalier et s'appuyant sur la balustrade crier au domestique qui étoit en bas : « Faites mes complimens à votre maître ; et dites-lui que je lui apprendrai ce qu'il désire savoir, ce soir à Almack's! entendez-vous! »

« Oui, Mylady! »

Moins on dit, moins on s'engage, » dit-elle ensuite à Louisa en riant. « Et à présent ma gentille confidente, laissez-moi vous montrer la jolie toilette que je compte mettre ce soir au bal, pour achever de tourner la tête à mes deux prétendans. »

Louisa regardoit lady Anne avec étonnement : et celle-ci rioit de sa surprise. Elle lui fit promettre le secret et toutes deux attendirent avec impatience le moment du rendez-vous d'Almack's. . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Le soir, Mad. de Wallenstein et sa société se rendirent des premiers à Almack's, et Louisa eut ainsi

la satisfaction d'être témoin de l'entrée des Norbury. La Comtesse parut la première, donnant le bras au colonel Leach. Lady Anne suivoit sa mère, l'air plus fièr encore que de coutume; mais elle s'avançoit entièrement seule, chose singulière pour elle qu'on voyoit toujours entourée d'une foule d'admirateurs. Aucun d'eux ne paroissoit jusqu'au moment où des deux extrémités opposées, on vit sortir et s'approcher d'elle, lord Killarney et lord Dorville. Elle prit le bras de chacun d'eux à leur surprise mutuelle, puis elle les conduisit vers un sopha et s'y plaça entre ses nobles prétendans. Là elle se mit à leur parler avec aisance et gaîté, mais les deux lords ne répondoient pas de même, car ils sembloient avoir perdu l'usage de la parole. Enfin lady Anne trouva moyen de jeter, comme par hasard, son mouchoir à quelques pas d'elle. Lord Killarney s'élança après le mouchoir et le releva avec un sourire de triomphe, s'amusant de cette manœuvre qu'il regardoit comme une ruse d'amour employée en sa faveur. Il le présenta à sa belle avec une parfaite galanterie, mais elle le reçut avec hauteur et le visage couvert d'une rougeur qui augmentoit encore l'éclat de sa beauté, elle lui dit à demi-voix : « Conservez ce mouchoir, Mylord, comme un souvenir de ma part. Vous pourrez peut-être encore le jeter à quelqu'héritière si vous en retrouvez une aussi riche que Miss Birmingham. Prenant ensuite une expression toute différente, elle se tourna vers le pauvre Dorville qui s'agitoit de son côté ne sachant que penser, que dire, ni que faire, et lui dit très-gracieusement :

« Etes-vous si fâché contre moi, Mylord, que vous ne veuillez pas me toucher la main ? »

« Oh ! avec le plus grand plaisir, ma chère lady Anne ! » lui répondit-il en pressant la main qu'elle lui tendoit et qu'il auroit portée à ses lèvres si elle ne l'en eut empêché.

« Est-ce votre dernier mot, Milady ? » lui demanda alors gravement lord Killarney.

« Je donne ma main à lord Dorville ! n'est-ce pas m'expliquer assez ? » répondit la fière beauté.

« Je vois qu'il est à la mode aujourd'hui, d'accorder sa main sans son cœur, » ajouta lord Killarney. « Je n'envie ni ceux qui offrent, ni ceux qui reçoivent un pareil don. » En disant ces mots il fit un profond salut et se retira.

Lady Anne rougit de colère, elle n'avoit pas le dernier mot ; mais bientôt les gauches empressemens de lord Dorville vinrent lui donner de nouveaux sujets d'irritation.

Lady Norbury de retour chez elle apprit en même temps, que sa fille avoit refusé Killarney, accepté lord Dorville et que lord George épousoit Louisa. Sa seigneurie fut fort agitée de toutes ces nouvelles, mais sa fille arrêta les reproches sur ses lèvres en lui disant avec vivacité : « De grâce, ma mère ! épargnez-moi ! je suis déjà assez malheureuse. Je refuse l'homme que j'aime par dépit ou par prudence, et j'épouse celui que je méprise par les mêmes raisons. Je serai toute ma vie malheureuse, je le sais. Accusez-en le sort ! »

« Ou votre folie, » dit lady Norbury.

Lady Anne soupira. — « C'en est fait ! il n'y faut plus penser ! »

« Quant à lord George, « observa la Comtesse avec hauteur, « il a été entraîné malgré lui ; car ne point épouser cette Miss Mildmay après lui avoir fait ainsi la cour, eut été indigne d'un honnête homme et d'un homme d'honneur. Cette jeune fille prendra le pas sur vous, et sera un jour marquise d'Allandale, car Killarney ne se mariera point. Toute ma vie a été une suite de mécomptes, mais voilà celui qui m'est le plus sensible ! » ajouta-t-elle en essuyant quelques larmes.

(Nous ne donnerons pas à nos lecteurs la traduction des derniers chapitres, qui ne contiennent que la conclusion de la partie romanesque de l'ouvrage; car le mérite de ce roman est bien plus dans le naturel et l'esprit avec lequel l'auteur y dépeint les scènes du grand monde et les travers de la mode, que dans le développement de l'intrigue ou l'intérêt des sentimens. Nous nous bornerons à dire que Lionel de retour de Paris obtient la main de Barbara, et devient peu après possesseur de la terre d'Atherford par la mort de son frère Edmond.)

---

# ÉCONOMIE POLITIQUE.

**Situation progressive des forces de la France depuis 1814 ; par le baron Charles Dupin, membre de l'Institut, Académie royale des Sciences, etc., etc., avec cette épigraphe : *Fidem incorruptam professis* (Tacite). *Paris* ; Bachelier, Libraire, quai des Augustins, n.° 55, 1827. Broch. in-4.° (40 pag.)**

(*Second et dernier extrait.*)

Dans notre premier article, nous avons extrait la partie du travail de Mr. Dupin qui concerne les forces matérielles de la France et de son industrie ; ce second article sera consacré aux forces morales. Ce morceau n'est ni moins intéressant, ni moins remarquable que le premier.

« Je n'aurois fait connoître que la partie la moins importante des progrès de la France, si je me bornois à l'examen de sa richesse et de son industrie, au développement comparé des revenus et des dépenses de l'état. Il faut montrer dans leur marche progressive, les lumières de l'âge mûr et l'instruction de la jeunesse. »

« Un projet de loi qui, depuis plusieurs mois, agite la France entière, a produit des recherches profondes,

entreprises par un illustre Pair, que l'histoire aime à compter parmi ses écrivains impartiaux et sages. Des lumières précieuses jaillissent de ce travail. »

«Depuis la fin de 1811 jusqu'à la fin de 1825, Mr. le comte Daru nous a donné les tableaux statistiques des produits de l'imprimerie française. Avant 1814, ces tableaux comprennent, sans distinction, les produits de la France avec tous les annexes de l'empire, c'est-à-dire, la Belgique, la Hollande, les villes anséatiques, le Piémont, la Toscane, les Etats romains, etc. A partir de 1814, la France étant réduite à ses anciennes limites, (que depuis elle n'a pas dépassées), il n'y a que douze années de vraiment comparables dans les tableaux que nous citons. Le progrès des publications, durant ce période, est digne d'admiration, L'imprimerie française a fait paroître :

| | | | |
|---|---|---|---|
| en | 1814 | 1815 | 1820 |
| feuilles d'imp. | 45,675,039 ; | 55,549,149 ; | 80,921,302 ; |
| | 1825 | 1826 | |
| | 128,010,483 ; | 144,561,094, | |

sans comprendre dans ces nombres les feuilles de journaux.»

«De 1814 à 1820, les productions de la presse non périodique ont augmenté de 774 pour mille. De 1820 à 1826, les productions de la presse ont augmenté de 787 pour mille (1). Ce progrès est plus rapide que

(1) Ainsi deux périodes de six années présentent un accroissement presque proportionnel ; ce qui démontre la régularité des causes qui contribuent aux progrès de l'imprimerie. Dans les dernières années, l'accroissement annuel augmente subitement ; et le progrès

celui de la production du fer et des tissus, plus rapide que l'accroissement des patentes, plus rapide que l'accroissement des revenus publics tirés du commerce à l'extérieur, et des consommations à l'intérieur; on en jugera par le tableau suivant :

| Accroissemens annuels | pour cent. |
|---|---|
| De la population humaine | $\frac{3}{4}$ |
| Du nombre des chevaux | 1 |
| Du nombre des moutons | 1 $\frac{1}{4}$ |
| Des consommations indiquées par les droits indirects | 3 |
| *Idem*, par les octrois | 3 $\frac{1}{3}$ |
| Des transactions indiquées par le revenu du timbre | 3 $\frac{1}{2}$ |
| Des opérations industrielles indiquées par le revenu des patentes | 3 $\frac{2}{3}$ |
| De la circulation indiquée par le revenu de la poste | 3 $\frac{3}{4}$ |
| Du commerce indiqué par les droits de douane | 4 |
| Des productions industrielles indiquées par l'extraction de la houille | 4 |
| *Idem*, par la fabrication du fer | 4 $\frac{1}{2}$ |
| Des publication de la presse périodique et non-périodique | 9 $\frac{1}{4}$ |

« Ainsi, par un contraste bien digne de remarque,

---

des publications est plus rapide que le rapport constant des progressions géométriques. Ce résultat est remarquable et s'applique à beaucoup d'autres élémens des prospérités sociales; mais nous ne pouvons pas, maintenant, nous appesantir sur cet objet.

l'accroissement numérique de population est *moindre* que celui de toutes les forces matérielles, que celui de tous les produits du travail, et l'accroissement des publications qui représente l'activité progressive des esprits est *le plus grand* de tous. »

« Gravons dans notre mémoire cette vérité précieuse: quelqu'étendus, quelques rapides que soient le développement de notre activité physique et l'augmentation de notre richesse matérielle, le développement de notre activité intellectuelle et l'augmentation de nos richesses littéraires sont plus étendus, plus rapides encore! Ne devons-nous pas être charmés d'un aussi noble résultat?»

«Voici le nombre des feuilles publiées dans les principales divisions qu'offre le système des connoissances humaines :

| SUR | en 1814. | en 1820. | en 1826. | en 1812. (Tout l'empire.) |
|---|---|---|---|---|
| La Théologie. | 4,974,788 | 7,867,609 | 23,268,420 | 13,815,861 |
| La Législation. | 1,371,568 | 6,326,652 | 18,605,495 | 7,833,205 |
| Les Sciences. | 2,546,270 | 5,327,174 | 12,160,381 | 8,175,114 |
| La Philosophie. | 753,185 | 1,185,429 | 3,032,191 | 1,263,729 |
| L'Economie sociale et l'Administration. | 1,634,485 | 1,744,246 | 2,097,390 | 1,340,993 |
| Les Ecrits militaires. | 441,510 | 1,026,027 | 1,445,982 | 662,830 |
| Les Beaux-Arts. | 773,099 | 1,202,599 | 1,990,560 | 1,218,496 |
| Les Belles-Lettres. | 13,352,920 | 20,436,803 | 27,704,971 | 15,775,904 |
| L'Histoire, les Voyages, etc. | 16,226,566 | 33,149,157 | 46,545,727 | 12,934,881 |
| Les objets divers, Alman.ces, etc. | 3,600,648 | 2,121,251 | 7,699,977 | 9,079,629 |
| TOTAUX. | 45,675,039 | 80,921,302 | 144,561,094 | 72,080,642 |

«Le simple rapprochement du nombre des feuilles publiées en 1812, en 1820, en 1826, nous révèle les

heureux progrès de la France, et la modification de ses goûts intellectuels, dans le passage de l'empire à la monarchie constitutionnelle. Aujourd'hui la France, réduite à ses anciennes limites, publie deux fois autant d'ouvrages qu'en publioit l'empire français, lorsqu'il avoit atteint sa plus grande étendue. Dans ce parallèle, chaque partie des connoissances humaines présente une augmentation quant au nombre total des publications; mais les rapports sont changés. Les ouvrages de littérature consacrés surtout aux plaisirs de l'imagination, qui se trouvoient au premier rang sous l'empire, ne sont plus qu'au second rang; au contraire, la géographie, les voyages, l'histoire ancienne et surtout l'histoire contemporaine, forment un total qui n'étoit qu'au troisième rang sous l'empire, et qui maintenant se trouve au premier. La totalité des écrits qui se rapportent à l'étude, à l'exercice des lois, étoit au cinquième rang sous l'empire; elle est au quatrième, sous la monarchie contitutionnelle. »

« Ainsi, par l'heureux effet de nos institutions nouvelles, les goûts de la France ont perdu de leur frivolité. Les études graves ont gagné. La littérature philosophique, l'étude de la jurisprudence et des lois, la méditation de l'histoire, l'observation, la comparaison des mœurs et des coutumes, des productions de l'art et de la nature, qui caractérisent les nations contemporaines et les contrées qu'elles habitent: voilà les objets principaux vers lesquels s'est dirigé l'esprit de la nation française. »

« Applaudissons à cet heureux changement; il nous

annonce une maturité qu'atteint déjà la génération qui s'est avancée dans la carrière virile, depuis 1814 jusqu'à ce jour; il nous annonce des hommes dont les connoissances positives s'accroissent avec rapidité, dont les notions sociales s'approfondissent et s'épurent, dont la raison s'élève et se fortifie. On écrit l'histoire des peuples pour suppléer aux lacunes laissées par l'histoire des sceptres; on cesse de révérer les déceptions de la victoire, on réhabilite la mémoire et les droits des nations exterminées, comme on défend la cause des nations qu'on voit exterminer, aujourd'hui même, aux cris de joie de prétendus chrétiens, qui n'ont rien de commun avec les sentimens généreux de la génération moderne. D'habiles mains restituent, comme des tableaux d'une antiquité précieuse, les chroniques des siècles obscurs; et le seul rapprochement des lambeaux du moyen âge nous dépeint, d'après nature, l'horrible état des temps barbares et le malheur de l'espèce humaine, partout où le servage et l'ignorance abrutissoient les nations.» . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

«Depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'en 1814, dans l'espace d'environ 375 ans, l'ancienne France n'étoit parvenue à produire par an que 45,675,039 feuilles imprimées. Depuis 1814 jusqu'en 1826, l'accroissement pour douze années est de 98,886,055 feuilles, c'est-à-dire, est devenu plus que double, en *douze* années, de l'accroissement obtenu par les *trois cent soixante et quinze* années précédentes.»

«Afin de rendre cette idée plus sensible encore, il

faut dire : en douze années du dix-neuvième siècle, au milieu de toutes les prétentions, de tous les efforts rétrogrades, l'imprimerie a multiplié ses travaux autant qu'elle auroit pu le faire en huit siècles, dont chacun seroit comparable, pour l'activité des efforts de l'esprit humain, aux trois derniers siècles, qu'on surnomme à juste titre, les trois siècles littéraires de la France. »

« Si nous représentons par *un* l'accroissement moyen des publications annuelles durant ces trois siècles célèbres, une proportion rigoureuse représentera par *soixante et sept* l'accroissement moyen des publications de la France, durant douze années de libertés constitutionnelles. »

« Par conséquent, lors même que les zélateurs des idées rétrogrades auroient, pour nous repousser vers les ténèbres, toute la force que chacun des trois grands siècles littéraires a déployée pour nous attirer vers la lumière, ils ne seroient pourtant, contre notre force progressive, que dans le rapport mathématique de *un* à *soixante-sept*.... Lorsque la lutte est à ce point inégale seroit-il prudent à l'ignorance de la tenter, et peut-on penser que ce soit à l'esprit humain à trembler pour son avenir? »

« Mais on dira peut-être : Si l'esprit humain a fait depuis peu des progrès si rapides, ils sont outrés, ils sont factices ; ils vont produire, comme toutes les actions forcées, une réaction d'autant plus puissante, ou du moins un long épuisement; et nous allons jouir, pour quelques années, de l'atonie des esprits. Hélas!

détrompez-vous. Au contraire, les esprits vont avancer plus vîte encore, étudier davantage, savoir plus et mieux savoir, même que depuis douze années. Voyez à quel point la chose est faisable, à quel point elle est nécessaire, et comment elle est inévitable. »

« En 1825, nous ne parvenions encore à publier par an que 13,767,723 volumes de dix feuilles et demie, valeur moyenne, c'est à peu près un petit volume par individu sachant lire, puisque nous comptons en France douze millions d'individus qui savent lire. »

« Aujourd'hui, l'accroissement annuel des publications non périodiques est de douze et demi pour cent, et ce rapport va grandir chaque année. Même en le supposant stationnaire, il n'en résulteroit pas moins qu'en 1840, c'est-à-dire, dans un laps de temps égal à celui qui s'est écoulé depuis la restauration, le nombre des publications annuelles devroit être de 668,791,518 feuilles, tandis qu'en 1814, il n'étoit pas égal à 46,000,000 de feuilles. »

« Si, comme il est naturel de l'espérer, on rend générale la connoissance de la lecture dans le royaume, par cela seul on doublera presque le nombre des publications annuelles : par conséquent, en vingt-six ans, on aura porté le nombre des publications annuelles, de 46,000,000 de feuilles à 1,337,000,000. C'est quelque chose, mais c'est trop peu pour mes espérances. »

« Si le zèle, si les travaux des amis de l'industrie obtiennent le succès qu'il est raisonnable d'attendre, et dont je démontrerai la possibilité, la facilité, nos

forces productives et commerciales secondant nos forces intellectuelles, au lieu de décupler, nous centuplerons le travail de nos imprimeries. En effet, même à 666,000,000 de feuilles par année, ce n'est encore que vingt feuilles par individu dans une année; c'est pour trois heures de lecture par mois et pour six minutes par jour. Je voudrois une demi-heure par jour, et c'est bien peu; c'est pourtant cinq fois autant qu'aujourd'hui!»

«Donc, en 1840, si la valeur moyenne du temps employé par les Français à la lecture est de trente minutes par jour, même en supposant qu'ils ne lisent pas plus d'un quart de feuille par jour, le total des feuilles lues, par année, sera de trois milliards.»

«En supposant qu'il faille, valeur moyenne, pour chaque lecteur, deux heures par feuille, l'accroissement annuel, dont la grandeur et la rapidité nous a surpris, exigera que chaque individu qui sait lire consacre par mois *quatre minutes*, et par semaine *une minute* de plus à la lecture.»

«Lorsque le progrès général des esprits leur fera consacrer, chaque année, *une minute* de plus par jour, à lire des livres nouveaux, l'accroissement des publications devra devenir *treize cent vingt-deux fois* plus rapide qu'il ne l'étoit depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à nos jours.»

«J'ose espérer que nos efforts obtiendront de nos concitoyens, qu'ils ajoutent chaque année, une minute au temps qu'ils réservent pour la lecture. Je leur demande instamment cette minute..... Qu'ils en croient

mon assertion, j'ose leur garantir la grandeur des conséquences d'un aussi léger sacrifice. »

« Après avoir éclairé les amis de la rétrogradation, sur le fol espoir dont ils bercent leur pensée, quand ils supposent que nous n'avons plus d'espace devant nous pour continuer notre marche accélérée, occupons-nous d'un genre de publications que nous n'avons pas encore examiné. »

« Comparons les résultats de la presse périodique, en 1820 et 1826. Nous pouvons le faire avec précision, d'après les produits du timbre, prélevés sur ce genre de feuilles, en vertu de la loi du 15 mai 1818. »

| | | |
|---|---|---|
| Produit de 1820 | .................. | 387,421 francs. |
| de 1826 | .................. | 351,154 |

« Le nombre des feuilles de journaux, que j'ai calculé pour Paris et les départemens, d'après les produits du timbre, est de 28,509,533, pour 1820, plus de 2,200,000 feuilles en six années seulement!.... »

« Si l'on compare ces nombres avec ceux que nous avons déjà donnés pour les ouvrages autres que les journaux, l'on arrive à ces résultats remarquables : en 1820, *pour un million de feuilles publiées sur la religion, les sciences, les lettres et les arts, il y avoit* 352,313 *feuilles de journaux; dès* 1826, *pour un million de feuilles publiées sur la théologie, les sciences, les lettres et les arts, il n'y avoit plus que* 182,764 *feuilles de journaux.* »

« *En* 1820, *les journaux comptoient un abonné sur* 388 *personnes; dès* 1826, *les journaux ne comptoient plus qu'un abonné sur* 427 *personnes.* »

«Il me semble que ces faits sont de la plus haute importance. Ils démontrent que le journalisme, loin d'envahir la littérature, occupe, dans l'échelle numérique des publications, une place de moins en moins étendue. Le journalisme agit de moins en moins, par la masse de ses publications, sur la masse de la population : tandis que l'effet contraire a lieu pour tous les genres d'ouvrages relatifs à la religion, aux sciences, aux arts et aux lettres.»

«Ne discutons pas si l'on doit regarder un changement notable, comme un résultat heureux ou fâcheux : le fait me suffit. Si le journalisme a des inconvéniens qui tiennent de sa nature, ces inconvéniens sont devenus moins redoutables que jamais. Loin d'envahir les lettres, le journalisme est envahi par la littérature non périodique ; il semble donc moins nécessaire que jamais d'en frapper la propriété par des lois d'exception. »

«Mais pourquoi le nombre des journaux n'a-t-il pas suivi le progrès des autres publications ? C'est parce que ce genre de publications est le plus cher de tous ; c'est parce qu'il est grevé d'un droit considérable.»

«Malgré la diminution de 2,089,013 feuilles périodiques, depuis 1820 jusqu'en 1826, on vient de voir quel accroissement remarquable a reçu le nombre des feuilles qui sortent chaque année des presses françaises. Cet accroissement tient à deux causes ; d'abord, à ce que les individus qui lisent consacrent plus de temps qu'autrefois à profiter de cette connoissance ; ensuite à ce que le nombre des personnes qui savent lire est considérablement augmenté. »

«Dès 1815, on introduisit une méthode d'enseignement dont les progrès admirables fournirent en cinq ans le moyen d'instruire à la fois cent mille élèves, à moins de frais, en moins de temps et sur plus de sujets utiles, que par la routine ordinaire. La méthode qui produisoit ces avantages étoit ancienne, et les imprudens qui la remirent en honneur, au lieu de l'appeler *antique*, lui donnèrent un nom *nouveau*; elle sera long-temps persécutée.»

«Dans cette lutte, signalons les services rendus par l'industrie à l'instruction de la classe ouvrière. Des manufacturiers audacieux se sont permis de faire montrer vingt-quatre lettres de l'alphabet à leurs apprentis, dans l'enceinte de leurs usines; ils ont repoussé beaucoup d'aggressions extérieures, et n'ont pas fermé leurs bienfaisantes écoles, toutes mutuelles qu'elles sont.»

«Moins heureux que les manufactures, les arsenaux de la marine ont perdu leurs écoles mutuelles, par le mauvais effet d'influences locales. La guerre a gardé les siennes, languissantes, il est vrai, dans quelques corps, mais fleurissantes au sein des régimens où les colonels et les lieutenans-colonels sentent le prix de l'instruction, pour l'efficacité de la force militaire. Voilà pourquoi ces écoles sont parfaites dans toutes les armes savantes.»

«Cette instruction militaire est un élément de civilisation, précieux pour les provinces les plus ignorantes, où les soldats congédiés rapportent des connoissances qu'ils n'auroient jamais acquises au fond de leurs hameaux.»

« Les sous-officiers d'infanterie, et surtout ceux du génie et de l'artillerie, formés à l'assiduité, à la régularité, par la discipline militaire, exercés à l'écriture, aux comptes, et souvent à la direction des travaux, quittent pour la plupart le service après avoir fini le temps prescrit par la loi : leur éducation sous les drapeaux leur donne des qualités précieuses dans un grand nombre de professions civiles. Quand ils se marient, tous veulent que leurs enfans sachent lire, écrire et compter, ne fût-ce que pour en faire des sergens, si jamais l'Etat en fait des soldats. Enfin, quand ils habitent une *des quatorze mille communes qui sont encore privées de maîtres d'école*, ils montrent tout ce qu'ils savent à leurs enfans. Ainsi, par degrés, l'armée peut introduire la civilisation dans quatorze mille communes françaises. »

« La France a les plus grands efforts à faire pour s'élever, par l'enseignement élémentaire, au simple niveau des peuples que nous regardons comme ignares. Je le dis hardiment : à cet égard, nous sommes au-dessous des Irlandais et des Autrichiens. Cette infériorité se fait remarquer surtout dans le midi, beaucoup moins avancé que le nord du royaume ; j'ai présenté des faits qui montrent la conséquence d'une telle inégalité d'instruction ; ils ont paru frapper. Cette impression portera des fruits bienfaisans. »

« A l'époque où l'enseignement élémentaire étoit favorisé, il a reçu d'admirables accroissemens. En 1817, la France ne comptoit dans ses écoles primaires, que 856,712 élèves ; dès 1820, elle en comptoit 1,116,777.

Ainsi, dans le seul intervalle de trois années, on avoit fondé des écoles pour deux cent soixante mille élèves! Bienfait immense, et dont la France doit garder à jamais la mémoire. Depuis 1820, d'une part, l'impulsion vive et puissante de toutes les forces productives et commerciales; de l'autre, la répulsion des adversaires de tout enseignement primaire, ont lutté, sur les divers points du territoire, avec des succès variés. Néanmoins, dans la très-grande majorité, le nombre total des élèves a plutôt augmenté que diminué. »

« Je crois pouvoir évaluer à cinq millions et demi le nombre d'élèves, formés depuis 1816, dans les écoles primaires. »

« Sept millions de Français savoient lire il y a quarante ans; douze millions le savent aujourd'hui : vingt-six millions devroient le savoir. Travaillons pour offrir à quatorze millions de nos concitoyens la première et la plus indispensable des connoissances. Il faut faire, en dix ans, plus que nos pères n'ont fait en quarante. »

« Les écoles secondaires qui donnent l'instruction aux classes intermédiaires ont acquis beaucoup d'élèves depuis 1814; mais l'instruction donnée dans ces établissemens, n'a pas cessé d'être insuffisante et sans harmonie avec les besoins du plus grand nombre des professions. Pour y suppléer, on a commencé l'enseignement industriel, dans les conservatoires de Paris et de Lyon; des particuliers ont créé quelques écoles de commerce et d'industrie; S. M. vient de doter sur la liste civile, une grande ferme modèle, qui doit être en même temps une école centrale d'agriculture : Mg.r le

Dauphin vient de fonder des prix dans une autre ferme-modèle, à Roville. Les municipalités établissent, à leurs frais, des écoles de géométrie, de mécanique et de chimie appliquées aux arts, et des cours de dessin linéaire. Déjà la marine a créé l'école de maistrance et quarante-cinq cours industriels; la guerre a créé l'école de pyrotechnie militaire; les finances, l'école forestière; l'intérieur, l'école de chant à Toulouse, et l'école des voyageurs naturalistes à Paris. On a fondé, puis laissé périr, l'école des chartes. On a détruit l'école normale qui formoit de jeunes professeurs destinés à répandre les lumières dans tous les colléges de France: on cherche à la rétablir sous un autre nom. »

« Le lecteur peut voir qu'il reste beaucoup à faire, pour rendre tolérable l'instruction primaire, et profitable l'instruction secondaire du royaume. Mais ne soyons pas injustes envers d'autres parties de l'enseignement, et surtout envers ces grandes et savantes écoles qui sont la gloire de la patrie. »

« Depuis trente-trois ans, l'école polytechnique à répandu sur tous les points de la France, près de quatre mille officiers des travaux publics. Ces officiers ont porté dans les lieux qu'ils sont venus habiter, l'idée, le goût et l'étude des connoissances exactes appliquées aux besoins de l'état social. Plusieurs d'entr'eux sont élevés à de hautes fonctions, et j'aurois peine à trouver l'exemple d'un seul qui n'y protégeât par les connoissances utiles. »

« Les officiers, les médecins, les chirurgiens, les vé-

térinaires et les pharmaciens, revenus des armées, et retirés depuis 1814, ont propagé les connoissances qui leur sont sont propres, et mis à profit les observations qu'ils avoient faites dans leur voyages; ils peuplent, pour la plupart, nos petites villes et nos campagnes, ils y servent puissamment la civilisation. »

« Des effets précieux pour la force productive et pour la force commerciale sont résultés de la quantité prodigieuse de fonctionnaires publics, congédiés ou réformés, depuis 1814. Tous ces hommes d'élite, accoutumés au travail de l'esprit, à l'ordre, à la comptabilité, à l'examen comparé des intérêts publics et particuliers, ont tourné l'activité de leurs pensées vers des travaux d'agriculture, de commerce ou de fabrication. Nouveaux adeptes des arts, ils n'ont pas épousé les préjugés des hommes vieillis dans chaque profession, ils ont, de prime abord, repoussé les mauvaises pratiques, et fait pénétrer les perfectionnemens en des localités où la routine avoit exercé jusqu'alors son antique et paisible domination. Ainsi, de toutes parts, les lumières ont pénétré dans les lieux qui sembloient les moins préparés à les recevoir. »

« Des sociétés d'agriculture ont été formées dans les chefs-lieux de département et d'arrondissement; l'élite des hommes instruits que je viens d'énumérer s'est empressée de prendre place dans ces associations: elles sont devenues, pour les plus habiles propriétaires, un enseignement mutuel agricole. Ces sociétés ont généralement embrassé dans leurs recherches, les diverses branches de l'industrie et des sciences positives qui sont le

le flambeau des arts; elles ont proposé des prix souvent très-remarquables, pour l'importance du sujet, et pour la sagesse des jugemens dans les concours. Elles n'ont pas encouragé seulement les travaux du cabinet ou du laboratoire; elles ont offerts des récompenses aux artistes, aux agriculteurs, aux petits propriétaires, aux simples laboureurs, qui les premiers, introduiroient d'utiles méthodes dans leurs professions respectives; souvent même elles ont désigné l'innovation désirable: enfin, elles ont fondé des cours et donné des prix aux élèves. Par ces nombreux services, elles ont fait évanouir pour jamais un ridicule odieux jeté sur les sociétés littéraires de nos provinces, et motivé sur la médiocrité trop fréquente de leurs productions, poétiques ou prosaïques. »

« Depuis quelques années, la plupart des sociétés départementales d'agriculture, des arts et des sciences font paroître, à des époques de plus en plus rapprochées, des mémoires périodiques de plus en plus estimables. »

« Un seul fait nous montrera l'heureuse influence qu'ont eue ces associations, ces concours et ces études. Total des feuilles d'impression publiées sur les sciences en général, y compris les mémoires des sociétés savantes, en 1814, en 1820, en 1826

232,319; 369,862; 1,177,780 feuilles. »

« Ainsi, dans les six dernières années, les publications des sciences en général et des sociétés savantes, ont plus que triplé: c'est un des plus beaux progrès qu'on puisse proclamer pour rendre heureux les amis de la France. »

« Quelques personnes déplorent l'accroissement sans bornes des élèves qui fréquentent les écoles de chirurgie; mais les élèves, outre les leçons indispensables à leur art, suivent des cours excellens de physique, de chimie, d'histoire naturelle, d'anatomie comparée, etc. Ces cours les rendent propres à parcourir diverses carrières utiles, quand ils sont en trop grand nombre pour les maladies humaines que leur fournit la nature. »

« Nos écoles de droit, en cela comparables aux écoles de médecine, présentent un nombre toujours croissant d'auditeurs. Les Français d'aujourd'hui ne veulent plus obéir qu'à la loi, à tout instant ils en appellent, de la police à la justice, de l'administration aux tribunaux, de l'arbitraire à la légalité : l'étude du droit leur devient indispensable. Les enfans des princes du sang, les fils des pairs et des familles les plus opulentes, se livrent avec ardeur à cette étude. Ainsi faisoit la jeunesse romaine, ainsi fait la jeunesse anglaise, la jeunesse batave, la jeunesse allemande, et la jeunesse de tout peuple qui chérit ses libertés individuelles et ses libertés publiques. »

« Le gouvernement a créé l'enseignement administratif : c'est un bienfait national. On a permis qu'un savant conseiller-d'état fit la première leçon de ce cours, il y a quatre ans, et qu'il en publiât le prospectus. Si l'on songe que l'autorité publique administre notre naissance, et notre vie, et notre mort; qu'elle influe sur nos mariages, et s'immisce dans nos divorces; qu'elle nous taxe avec constance, et nous dégrève avec intermittence; qu'elle nous permet ou nous refuse, selon sa prudence indéfinie, de rester, ou de venir et d'aller

d'une ville dans une autre et du royaume à l'étranger; qu'elle s'est déclarée maîtresse de la façade de nos propres maisons, sur laquelle nous ne saurions empreindre, afficher la moindre lettre de l'alphabet, sans sa permission; qu'elle s'est déclarée propriétaire des rues, des places, des chemins, des ponts et des bacs, des rivières, des côtes et des frontières; qu'elle interdit ou permet comme il lui plaît, aux citoyens, de se réunir chez eux pour une association quelconque; alors on comprendra qu'un cours de droit administratif seroit, pour les administrateurs et pour les administrés, l'un des plus utiles enseignemens qui puissent être professés. Formons des vœux pour qu'il soit mis en activité; formons aussi des vœux pour qu'on rouvre les cours de philosophie morale et d'histoire nationale, fermés aujourd'hui, et confiés naguères à des maîtres pleins d'éloquence. »

« Il est un fait d'une haute importance et que je désire inculquer profondément dans l'esprit des hommes puissans qui croyent atteindre un but par de telles interdictions. Lorsque la philosophie morale avoit pour brillant interprète l'élève et le traducteur de Platon; la totalité des feuilles publiées sur la métaphysique et sur la morale, étoit seulement de 575,965 par année. Aujourd'hui que la voix du professeur est rendue muette, la totalité des publications sur le même sujet s'élève à 922,841 feuilles. Par conséquent, au lieu d'écouter des improvisations ou des lectures équivalentes, au plus, à 100 feuilles d'impression par année, la jeunesse française lit et médite, à loisir, un surplus de 346,876

feuilles d'impression. A qui l'échange a-t-il profité? »

« Un illustre professeur enseignoit avec sagesse l'histoire de nos aïeux; quand ses leçons expliquoient avec retenue, pour des auditeurs, les causes des faits passés, l'histoire ne publioit par année que 33,149,157 feuilles d'impression, et maintenant qu'elle n'a plus son judicieux interprète, elle publie par an 46,545,727 feuilles d'impression; elle remplace 100 feuilles de leçons par 13,396,570 feuilles d'impression, et quinze cents auditeurs par quinze cent mille lecteurs! Voilà quel est le triomphe des lumières et de la vérité. »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Hâtons-nous d'indiquer les vastes changemens survenus dans la population française, dans ses mœurs, ses idées et ses intérêts; depuis la fin de l'empire. *Durant treize années seulement, douze millions quatre cent mille Français sont venus au monde, et neuf millions sept cent mille sont descendus dans la tombe....* Déjà près du quart de la population qui vivoit sous l'empire, n'existe plus. Les deux tiers de la population actuelle n'étoient pas nés en 1789, à l'époque où fut convoquée l'assemblée constituante; les hommes qui comptoient alors l'âge de vingt ans, ne forment plus aujourd'hui qu'un *neuvième* de la population totale; ils représentent les grand'pères et les grand'mères de nos familles. Enfin, la totalité des hommes qui comptoient vingt ans lors de la mort de Louis XV, ne forme plus que la *quarante-neuvième* partie de cette population; ils représentent les bisaïeuls et les bisaïeules de nos familles. »

« Voilà donc quatre générations en présence, l'une qui naît, l'autre qui jouit de sa force; la troisième qui décline à vue d'œil, et la dernière qui s'éteint; deux qui s'avancent dans la vie sociale avec toutes les idées progressives, et deux autres qui les arrêtent, ou plutôt voudroient les arrêter. »

« Dans cette lutte, toute morale et politique; il ne peut être question de mettre en balance les forces physiques. Néanmoins, il est une puissance matérielle qui, jusqu'à ce jour, a favorisé les générations anciennes: c'est la puissance de la propriété, qui ne passe qu'avec une extrême lenteur aux générations nouvelles, et la puissance politique attachée à la propriété. »

« Par les calculs que j'ai faits sur une liste électorale qui relatoit l'âge des électeurs, j'ai trouvé que la moitié des électeurs a passé l'âge de cinquante-cinq ans. Les hommes qui comptoient vingt ans en 1789, en ont compté cinquante-cinq en 1824. Ainsi, le neuvième qui représente encore les générations cumulées des aïeuls et des bisaïeuls, n'a perdu que depuis deux ans accomplis, la majorité dans les listes électorales. »

« D'après les lois connues de la mortalité, voici l'état des mutations survenues et des mutations à survenir, depuis 1823 jusqu'en 1827. »

| *Electeurs* de... | 1823, | 1824, | 1827, | 1830, | 1837. |
|---|---|---|---|---|---|
| Electeurs ayant 20 ans en 1789.... | 53,300; | 50,000; | 40,000; | 31,400; | 15,400. |
| Elect. n'ayant pas 20 ans, en 1789, | 46,700; | 50,000; | 60,000; | 68,600; | 84,600. |

« Par conséquent, il y a maintenant soixante mille

électeurs de la nouvelle génération, contre quarante seulement de l'ancienne. L'année prochaine, il y aura soixante et trois mille électeurs de la nouvelle génération, contre trente-sept mille de l'ancienne. Dans trois années, il y aura soixante-huit mille six cents électeurs de la nouvelle génération, contre trente et un mille quatre cents de l'ancienne. C'est aux sages qu'il appartient de méditer profondément sur ces grandes mutations. »

« Si l'on réfléchit que les électeurs sont tous ou presque tous chefs de famille, on reconnoîtra que le nombre des chefs de familles doit être, à peu de chose près, proportionnel à celui des électeurs, et dans l'ancienne et dans la nouvelle génération. Donc, parmi les chefs de famille, comme parmi les électeurs, l'ancienne génération a perdu la majorité numérique. »

« La conséquence première à tirer de ces rapprochemens, c'est qu'aujourd'hui la réalité du pouvoir territorial, du pouvoir domestique, et du pouvoir électoral, est perdue pour l'antique génération. Depuis 1825, les majorités ont passé par degré du côté de la génération nouvelle. »

« Si l'on cherche l'appui que les électeurs et les chefs de famille appartenans aux deux générations, peuvent trouver dans la masse de la nation, l'on sera surpris de l'extrême différence qui se manifeste, à cet égard, en faveur de la génération nouvelle. J'ai calculé le tableau suivant, d'après les tables de mortalité publiées par le bureau des longitudes de France. »

| Années. | Nouvelle génération. | Ancienne. génération. | Electeurs de la nouvelle génération. | Electeurs de l'ancienne génération. |
|---|---|---|---|---|
| 1823.. | 26,571,158 | 4,228,742 | 46,700 | 53,300 |
| 1827.. | 28,306,007 | 3,293,993 | 60,000 | 40,000 |
| 1828.. | 28,736,175 | 3,062,825 | 63,000 | 37,000 |
| 1830.. | 29,684,623 | 2,575,377 | 68,600 | 31,400 |
| 1837.. | 31,840,054 | 1,259,946 | 84,600 | 15,400 |

« Ainsi, dès aujourd'hui, les cinquante-quatre mille électeurs de la France croissante sont appuyés par une masse supérieure à vingt-huit millions trois cent mille individus, et les quarante-six mille électeurs de la France expirante sont appuyés par une masse inférieure à trois millions soixante-trois mille vieillards. »

« J'écarte d'ici, tout esprit de parti; je repousse de mon travail toutes les distinctions odieuses d'ultras et de libéraux, de privilégiés et de sacrifiés; au lieu de distinguer des castes et des factions, je ne veux distinguer que des âges; je considère la nation française par génération, et voici pourquoi. »

« Chaque âge amène des besoins sociaux qui font prendre aux hommes de la même époque, des penchans, des vœux, des désirs, des déterminations analogues. Quand les plus âgés interdisent aux plus jeunes la satisfaction des besoins d'une époque, chaque année fournit, à la génération ainsi blessée dans son bien-être, les forces d'une population nouvelle; la mort, au contraire, diminue chaque année, les forces de résistance. Enfin, pour peu que la lutte se prolonge, le temps en décide avec sa faulx. »

« On me demandera, sans doute, ce que j'entends par idées de la génération nouvelle, distinctes des idées de l'ancienne génération, relativement au sujet qui m'occuppe ? on va le voir :

« Pour que les forces intellectuelles et physiques, productives et commerciales, procurent aux particuliers ainsi qu'à l'état, les plus grands résultats dont leur nature soit susceptible, il faut que toutes ces forces soient également respectées dans leur possession, également protégées dans leur exercice. Il faut qu'elles ne soient entravées, ni détournées, ni combattues, par les autorités centrales ou locales, ni par des corporations hostiles. »

« Ce qui caractérise les idées de la génération nouvelle, c'est le respect pour les droits, et la sympathie pour les besoins de nos forces productives et commerciales. Ce qui caractérise les idées de l'ancienne génération, c'est de concevoir peu d'estime et peu d'affection pour une immense partie de nos forces, point de respect pour le droit et beaucoup d'aversion pour le libre exercice de ces mêmes forces. »

« Des hommes profondément avisés veulent nous persuader que la lutte entre les deux générations a pour objet l'existence ou la destruction du culte chrétien, de la monarchie, de la dynastie, et même du ministère ! C'est une erreur. Les destinées des forces productives et commerciales de la France, la liberté du travail et des pensées qui le dirigent, voilà, voilà le sujet de la lutte acharnée dont les combats apparens ou secrets, se livrent sur tous les points de notre ter-

ritoire, dans les campagnes, les hameaux, les bourgs et les cités, sur nos places, nos routes, nos rivières, nos canaux et nos ports, au sein des foyers domestiques, au pied des tribunaux, dans la chambre des députés; dans la chambre des pairs, au sein même de la cour. Tels sont les champs de bataille.» . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

L'auteur examine successivement l'influence de l'accroissement progressif de la génération nouvelle sur toutes les institutions, soit politiques, soit civiles, soit enfin scientifiques et littéraires. Forcés de nous restreindre, nous terminerons par le tableau des progrès de la moralité dans la littérature et la société. Après avoir rappelé que les écrivains les plus illustres du dernier siècle ne rougissoient pas d'offenser à la fois dans leurs écrits les mœurs et la religion, *pour plaire* à leurs contemporains, il continue ainsi:

« Aujourd'hui, je chercherois en vain, parmi les jeunes talens qui font la gloire de la France nouvelle, quelque production condamnable pour son immoralité, pour son impiété. Les Villemain, les Guizot, les Tierry, les Barante, les Casimir Delavigne, les Soumet, les Guiraut, les De Lamartine, les Casimir Bonjour, etc. sont tous remarquables pour la chasteté de leurs pensées et pour leur noble respect envers les sentimens religieux. Veux-je parler des femmes auteurs? Au lieu des mémoires scandaleux et des lettres impudentes des Lépinay, des Lespinasse et des Tencin, je vois les œuvres chastes et généreuses de Mad. Cottin, de Mad. Dufresnoy, de Mad. Vanhoz, de Mad. Tastu,

de Mlle. Gay, de Mad. de Montolieu, de Mad. la duchesse de Duras.»

«Oui, je ne crains pas de le dire, aujourd'hui, chez l'un et l'autre sexe, toute l'élite de la littérature est à la fois morale et religieuse, et c'est dans la fange des médiocrités qu'il faut descendre, pour trouver quelques productions obscures où l'on offense encore, par tradition, la pudeur et la Divinité. J'ose le dire aussi, depuis le grand siècle de Louis XIV, jamais la littérature française n'a mieux suivi les nobles élémens de la vraie civilisation, qui chemine entre les bornes des mœurs et sous les auspices du sentiment religieux......... »

«En devenant plus pures, nos mœurs sont devenues plus douces. Aujourd'hui nous avons peine à comprendre toutes ces horreurs qu'a commises la populace de l'ancienne génération. Nous frémirions à la vue d'un septembriseur jacobin, comme à la vue d'un chauffeur ou d'un sicaire soi-disant royaliste ou chouan. Depuis dix ans, nous pouvons démontrer avec une évidence mathématique cette amélioration de notre caractère, par la diminution des châtimens mérités. »

«D'après les comptes du ministère de l'intérieur, la dépense totale des individus enfermés dans les maisons centrales de détention, ou confiés aux prisons départementales, par défaut d'emplacement dans les maisons centrales, s'élevoit, en 1821 à 3,640,000 fr.
en 1827 à 3,450,000

«Ces nombres prouvent que la quantité des délits diminue, alors même que la population s'accroît avec rapidité. »

«La marine est chargée d'un service douloureux, mais salutaire pour la société; c'est la garde des forçats. En 1820, il y en avoit 11,000 dans nos bagnes; en 1827, il n'y en a plus que 9,000. Ainsi, tandis que la population s'est accrue de douze cent mille habitans, le nombre des criminels condamnés aux travaux forcés, a diminué d'un cinquième. Voilà l'un des résultats les plus honorables pour l'état actuel de la société; et voilà qui peut répondre victorieusement aux diatribes des écrivains étrangers ou soi-disant nationaux, contre la démoralisation prétendue de la France.»

«Offrons, pour quatre années différentes, le nombre des condamnations aux peines afflictives et infamantes les plus graves, prononcées par les cours d'assises de la France,

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| en.............. | 1817, | 1818, | 1819, | 1825, |
| condam. aux trav. forcés | 3,329 | 2,569 | 2,015 | 1,622 |

«Les criminels reconnus par les tribunaux et condamnés aux travaux forcés étoient, avec la population totale en 1817, dans le rapport d'un criminel sur 9,192 habitans; en 1825, dans le rapport d'un criminel pour 19,359 habitans. Donc, dans le court intervalle écoulé depuis 1817 jusqu'à 1825, la proportion des criminels avec la population vertueuse étoit diminuée de plus de moitié. Ce qui rend le plus remarquable cet heureux résultat, c'est qu'il a lieu malgré les crimes de relaps.»

«Il faut évaluer à plus de 8,000 le nombre des forçats libérés, de 1817 à 1825, et la plupart sont devenus, de nouveau, malfaiteurs.»

«Les Anglais condamnés aux peines les plus graves après la peine capitale, sont déportés et conduits à Botany-Bay, d'où bien peu reviennent dans la mère-patrie. La France, au contraire, rend à la liberté tous les forçats qu'elle libère, et ces misérables, une fois relâchés, commettent la majeure partie des délits qui désolent et déshonorent le pays. Emérités du crime, ils enseignent le vol à la jeunesse ignare, et la conduisent du larcin jusqu'au meurtre. Si nous avions la sagesse d'imiter le gouvernement britannique et d'envoyer sur un territoire isolé tous les malfaiteurs incorrigibles, le nombre des crimes, déjà si fort diminué chez nous, le deviendroit bien davantage. C'est alors que la France, mise en parallèle avec l'Angleterre, montreroit avec éclat la vraie supériorité morale.»

«En même temps qu'on a vu diminuer dans nos bagnes le nombre des criminels, on s'est efforcé d'adoucir le sort des prisonniers, afin de ne plus ajouter aux rigueurs de la loi, des rigueurs qu'elle n'a pas ordonnées. Un peuple judicieux inscrivit sur la porte de ses prisons, qui sont la sécurité des citoyens, un seul mot, mais profond : *Libertas.* Il appartenoit à l'héritier du trône, à cet ami magnanime de toutes nos libertés, de prendre sous sa présidence, l'association généreuse qui s'est chargée d'accomplir un si grand bienfait public. La mortalité devient déjà moins effrayante, dans ces asyles de douleur et de châtiment. Le travail et l'instruction, par degrés introduits dans les prisons, y portent le germe des bonnes mœurs.»

« Une émulation remarquable et la plus touchante harmonie, règnent entre les hommes qui professent des cultes différens, partout où l'autorité bienfaisante a choisi de sages prélats et des pasteurs modérés. »

« Les Hébreux, naturalisés sur notre territoire par le bienfait de nos lois, ont acquis les droits des autres citoyens. L'exercice de ces droits leur donne des vertus; ils se livrent à l'étude; ils remplacent l'usure par l'industrie; les voilà français par le cœur, comme par la naissance. »

« Le protestantisme, autrefois célèbre pour sa turbulence, est à présent dévoué, soumis, plein de douceur et peut-être trop timoré. Cependant, une teinte plus ou moins forte d'intolérance, chez plusieurs fonctionnaires ambitieux, et chez quelques ecclésiastiques séditieux, réveille l'ardeur des dissidens et prévient un rapprochement qui pourroit rendre la France à l'unité du culte chrétien. »

« Par l'effet d'une émulation croissante, chaque année, les églises, les synagogues et les temples sont plus assidûment fréquentés. Les donations des fidèles augmentent par degrés rapides, trop rapides selon moi; le nombre des évêques est tiercé; les écoles ecclésiastiques comptent quarante-deux mille élèves; enfin, le sort des curés et des vicaires vient d'être amélioré, ce qui rendra plus nombreux les sujets qui se destinent au sacerdoce, et permettra d'exiger d'eux un esprit plus cultivé et des formes plus humaines. »

« Voilà quel est l'état physique, intellectuel, moral et religieux de la France. Le bien et le mal luttent

et lutteront encore long-temps ; mais partout aujourd'hui, dans notre pays, le bien surpasse de beaucoup le mal. Il grandit, il se fortifie avec la génération nouvelle, sous l'égide de nos lois. Donc nos lois ne sont pas contraire à ce bien ; elles ne sont pas immorales, impies, athées, puisque sous leurs auspices le peuple devient plus moral et plus religieux. Voilà, je dois le dire avec tenacité, voilà le bienfait de nos lois et de nos libertés, qui font prendre un vigoureux essor à toutes nos facultés, à toutes nos entreprises favorables au progrès de la civilisation. »

## STATISTIQUE.

THE PRESENT STATE OF COLOMBIA, etc. Etat actuel de la Colombie ; par un officier retiré du service de cette république. *Londres* 1827. Un vol. in-8.° avec une carte lithographiée de la Colombie.

(*Troisième et dernier extrait*).

QUELQUES bonnes intentions qu'on puisse supposer au gouvernement de la Colombie, il n'est pas moins vrai que les espérances des créanciers de la république ne reposent, en dernier résultat, que sur les richesses naturelles du pays ; il est donc intéressant pour eux de savoir en quoi consistent ces richesses et quel parti on

pourroit en tirer soit pour le commerce soit pour les revenus de l'état.

Grâce à la variété des climats de la Colombie il n'est aucune production du règne végétal qui ne se trouve quelque part sur son territoire; on y trouve de même toutes les substances métalliques que l'homme a su convertir à son usage. Quant au caractère général des deux grandes divisions territoriales de la république, on peut dire que la Nouvelle-Grenade renferme principalement des terres à blé et des mines de tout genre, tandis que dans le Vénézuela on cultive de préférence les productions connues sous le nom de denrées coloniales; cette règle souffre cependant des exceptions; plusieurs districts de la Nouvelle-Grenade, situés dans la plaine, sont propres à la culture des plantes de la zône torride, tout comme plusieurs districts de Vénézuela sont propres à la culture des céréales et des fruits de l'Europe.

La Colombie doit la variété de son climat et la diversité de ses productions végétales à trois grandes chaînes de montagnes qui font une prolongation des Cordillières du Pérou et qui traversent son territoire dans toute sa longueur en se dirigeant vers le nord. Ces montagnes renferment entr'elles plusieurs vallées fort élevées au-dessus du niveau de la mer, qui, par rapport à cette élévation, jouissent d'un climat tempéré quoiqu'elles soient situées entre les deux tropiques, et où se trouvent plusieurs des côtés les plus riches et les plus populeuses de la Colombie.

Les Colombiens, en parlant du climat de leur pays, le divisent en trois régions, distinguées par les noms

de *tierras calientes*, *templadas*, y *frias* (régions chaudes, tempérées et froides.) On conçoit qu'il y a toujours quelque chose de vagues dans ces divisions; en général on comprend sous le nom de *tierras calientes* celles qui sont à moins de deux milles pieds au-dessus du niveau de la mer, sous le nom de *tierras templadas*; celles qui sont entre deux et six mille pieds au-dessus du niveau de la mer; et sous celui de *tierras frias* celles qui s'étendent d'une hauteur de six-mille pieds jusqu'aux limites des neiges permanentes.

Les productions qui forment déjà et qui pourront former dans la suite la base du commerce de la Colombie, sont le cacao, le café, l'indigo, le coton, le tabac, le bois de teinture, le riz et le sucre: celles qui servent à la consommation intérieure sont les céréales de l'Europe, le maïs, la patate, le plantain, etc. Nous allons entrer dans quelques détails relativement à la culture de ces différentes plantes.

Le cacaotier est indigène dans la Colombie, il demande un climat chaud et humide, et il a besoin, lorsqu'il est encore jeune, d'être garanti de l'ardeur du soleil des tropiques par des arbres d'ombrage. Ce n'est qu'à l'âge de huit à neuf ans qu'il commence à porter des fruits, ensorte que l'établissement d'une plantation de cacaotiers exige un avance de capital assez considérable: une fois en plein rapport, elle donne pendant vingt à trente années, deux récoltes par an, et exige très-peu de soin et de travail. Suivant Mr. de Humboldt on comptoit, dans la province de Vénézuela, avant la révolution, environ 16,000,000 de pieds de cacaotiers,

cacaoyers, produisant 200,000 fanégas (poids équivalant à 110 livres) de cacao, qui valoient 5,000,000 de dollars; sur cette quantité environ 140,000 fanégas s'exportoient, le reste servoit à la consommation du pays. L'interruption de toute communication entre la mère-patrie et les colonies, occasionnée par les guerres que l'Espagne eut à soutenir en Europe, et plus encore la guerre d'indépendance ont fait diminuer considérablement la culture du cacao; mais ces causes n'existant plus, il est probable que les Colombiens s'y livreront de nouveau avec d'autant plus de succès que leur pays y est plus propre qu'aucun autre. Le cacao qui croît dans les environs de Cumana et dans les vallées de Caraceas et d'Aragua est le plus estimé; celui qu'on exporte de Carthagène vient en partie de Guyaquil et en partie de la province de Pamplona. Plusieurs districts des provinces de Santa-Martha, de Mompox et de Mariquita, sont très-propres aussi à la culture du cacao; et comme elles sont situées sur la rivière Magdalena, leurs productions peuvent s'exporter à peu de frais.

Pendant les années de guerre, où les communications avec l'Europe furent souvent interceptées ou du moins très-irrégulières, les Colombiens substituèrent à la culture du cacao celle du café, à cause de l'avantage que possède cette denrée de pouvoir être conservée long-temps, ce qui permet d'attendre une occasion favorable pour l'exporter, tandis que le cacao ne sauroit rester en magasin plus d'une année sans se détériorer. D'ailleurs, le cafier est plus robuste que le ca-

caoyer, il a besoin d'un moindre degré de chaleur; il prospère même dans un terrain sec, et il est en plein rapport dès la troisième année. On le cultive en abondance dans les vallées de Caraccas et d'Aragua, dont le sol et le climat lui sont très-favorables. Dans l'année 1812, ces deux districts produisirent environ soixante mille quintaux de café, dont les deux tiers furent exportés; et les régistres des douanes démontrent que pendant la guerre d'indépendance, l'exportation du café a encore augmenté. La culture du cafier a été introduite aussi dans les provinces de Santa-Martha et de Mariquita; et si elle s'établissoit dans toutes les parties de la Colombie, dont le sol et le climat lui sont favorables, cette république pourroit aisément fournir assez de café pour la consommation de l'Europe entière.

La province de Vénézuela, exportoit jadis une quantité considérable d'indigo; mais la guerre a porté un coup fatal à cette branche d'agriculture, vu que la plupart des manufactures où on préparoit l'indigo ont été détruites, et que les esclaves qui y travailloient ont été transformés en soldats. Il est douteux même que malgré le rétablissement de la tranquillité, la Colombie puisse soutenir à cet égard la concurrence avec les possessions britanniques dans l'Inde, où l'on cultive actuellement l'indigo avec beaucoup de succès, et où en même temps les capitaux sont plus abondans et la main-d'œuvre moins chère.

Le coton est indigène à la Colombie: avant la révolution la capitainerie de Caraccas en exportoit annuel-

lement de deux à trois millions de livres pesant, et la Nouvelle-Grenade une plus grande quantité encore. Actuellement ces deux provinces en produisent beaucoup moins. Il faut chercher les causes de cette diminution, soit dans la baisse des prix de cet article sur les marchés européens, soit dans la qualité inférieure des cotons de Colombie, comparés à ceux de l'Amérique septentrionale. Jadis on vendoit le coton dans la province de Carthagène, de vingt à trente dollars le quintal; actuellement son prix varie de six à huit dollars; et quoiqu'à ce dernier prix, le cultivateur puisse encore trouver un bénéfice suffisant, il en est beaucoup qui, accoutumés à des gains plus considérables, ne se soucient pas de le cultiver à ce prix. La qualité inférieure du coton de la Colombie tient en partie à la manière imparfaite dont on le nettoie, en partie au peu de soin que l'on met à sa culture. Si au lieu de le nettoyer à la main on employoit à cette opération des machines, et si l'on préparoit le terrain avec la même attention qu'on le fait dans les Etats-Unis, il est probable qu'on pourroit en améliorer considérablement la qualité, et alors cette culture pourroit donner de gros bénéfices aux Colombiens, d'autant plus que le cotonnier, qui est une plante annuelle aux Etats-Unis, et ne peut supporter le froid de l'hiver, même dans la Georgie et la Caroline, est une plante vivace à la Colombie et continue à produire pendant cinq ou six ans de suite. Ce seroit en même temps très-avantageux pour l'Angleterre; puisqu'au lieu de tirer les cotons en laine d'un pays qui, en augmentant d'année

en année les droits d'entrée imposés sur les produits des manufactures britanniques, semble avoir l'intention de les exclure de ses ports, elle pourroit les tirer d'un autre pays qui déjà, consomme une grande quantité de marchandises anglaises, et qui en consommeroit bien davantage encore s'il parvenoit à augmenter l'exportation des produits de son sol.

En se réservant le monopole du tabac, le gouvernement en a restreint la culture à tel point, qu'on n'en exporte qu'en très-petite quantité; et cependant il prospère dans toutes les parties de la Colombie où la température moyenne n'est pas au-dessous de dix-sept degrés de Réaumur; plusieurs districts, tels que Cumanacoa, les environs de Cumana, quelques parties de la province de Varinas et du département de Cundinamarca produisent des qualités de tabac qui ne le cèdent en rien aux meilleurs tabacs de l'île de Cuba.

Aucune partie du continent occidental ne produit autant de bois de teinture de différentes espèces que la Colombie; aussi les provinces maritimes de la république, comprises, jadis, dans la vice-royauté de la Nouvelle-Grenade, en exportent-elles depuis longtemps de grandes quantités. Les provinces de Rio-Hacha et de Santa-Martha renferment d'immenses forêts de bois de Nicaragua, dont l'exploitation n'occasionne d'autres frais que ceux du transport; et quoique ces frais soient très-considérables, vu qu'il faut transporter ces bois à dos de mulet jusqu'à la côte, ils se vendent à des prix si élevés que les marchands qui font ce commerce, en retirent de gros bénéfices. On trouve cet arbre aussi

en abondance dans les forêts que traverse le fleuve César qui se jette dans la Magdalena; les bateaux à vapeur, établis sur cette dernière rivière, faciliteront beaucoup l'exportation de cette production du sol Colombien.

La canne à sucre prospère dans toutes les parties de la Colombie qui se trouvent à moins de deux mille pieds au-dessus du niveau de la mer; on la cultive même avec succès dans la vallée de Caraccas; mais les districts les mieux adaptés à cette culture sont la vallée d'Aragua et la province de Varinas dans les départemens de Vénézuela et d'Orinoco, les provinces de Santa-Martha et Mompox dans le département de la Magdalena, et la province de Mariquita dans le département de Cundinamarca. Quelques favorables, au reste, que soient le sol et le climat de la Colombie pour la culture de la canne à sucre, on ne s'en est jamais beaucoup occupé, et actuellement à peine suffit-elle à la consommation intérieure. Il est même peu probable qu'elle prenne plus de développement à l'avenir, à moins que la population n'augmente considérablement; car comme le travail qu'exige la culture de la canne sucre dans les pays situés entre les tropiques, est plus pénible qu'aucun autre travail agricole, on ne peut espérer d'y engager les hommes libres des classes ouvrières, aussi long-temps qu'ils trouveront des moyens plus faciles de gagner leur vie.

Les productions du sol colombien cultivées exclusivement pour en nourrir la population, sont dans les régions chaudes, le maïs, le plantain et différentes

espèces de racines, telles que les yams, les yùcas, etc, etc.; et dans les régions froides, les céréales, les plantes légumineuses, les fruits et les racines que l'on cultive dans les latitudes élevées de l'Europe et de l'Amérique septentrionale.

Le maïs vient en abondance dans toutes les parties de la Colombie, il forme la principale nourriture des classes inférieures du peuple dans les régions chaudes. Après l'avoir pilé on en fait une pâte, qui acquiert par la cuisson une assez grande consistance, et qui n'est point désagréable au goût lorsqu'elle est fraîche; on l'appelle *boya.* Le maïs sert aussi à la nourriture des chevaux.

Le plantain est, pour les habitans des tropiques, ce que la pomme de terre est pour les Irlandais; son fruit, rôti avant d'être parvenu à sa maturité, se mange en guise de pain; bouilli c'est un excellent légume; parvenu à sa maturité c'est un fruit délicieux. On le plante en lignes, distantes les unes des autres de quatre à cinq yards, et la première année il faut tenir la plantation nette de mauvaises herbes; la seconde année il atteint une hauteur d'environ dix pieds, et dès-lors il donne abondamment pendant huit à dix ans, sans exiger d'autre travail que celui de cueillir les fruits, réunis en grappes au nombre de vingt à trente, chacun de la grosseur et de la forme d'un concombre ordinaire. Bryan Edward assure, dans son histoire de la Jamaïque, qu'un acre de plantains suffit pour nourrir vingt personnes toute l'année; d'autres auteurs évaluent encore plus haut les facultés nutritives de cette plante

La Colombie produit aussi en abondance le yam et le yuca ; de cette dernière racine on fait des gâteaux qui remplacent le pain et qu'on appelle *casavo*.

Quoique la Colombie soit proche de l'équateur, elle renferme un si grand nombre d'expositions propres à la culture des céréales de l'Europe, qu'elle pourroit aisément en fournir pour la consommation de tous ses habitans ; mais soit à cause de la difficulté des communications entre les différentes parties de son territoire, soit à cause de l'état imparfait où se trouve encore son agriculture, ce sont les Etats-Unis qui approvisionnent les côtes de la Colombie de farine, malgré les droits considérables dont l'importation de cette denrée est frappée.

Le blé prospère même dans quelques vallées des provinces de Vénézuela et de Julia, mais on en cultive peu, parce que les productions particulières à la zone torride, y donnent de plus grands bénéfices ; ce sont plutôt les plateaux élevés et vastes de Cundinamarca et de Boyoca, où la température moyenne de l'année, est à peu près égale à la température moyenne de l'été en Ecosse, qui produisent déjà actuellement une grande quantité de blé, et qui pourront un jour en fournir complétement la Colombie. Toutes les céréales de l'Europe y viennent admirablement bien, et non-seulement les récoltes y sont beaucoup plus abondantes qu'en Europe, mais ces plateaux, vu leur latitude, ont deux saisons régulières, dont chacune peut amener le grain à maturité ; ensorte que l'on peut y faire deux récoltes par an, d'où il résulte que le pro-

duit des terres est bien supérieur à celui que l'on peut obtenir dans les zones tempérées, même avec le système d'agriculture le mieux entendu. La pomme de terre arrive aussi à une grande perfection dans les régions tempérées et froides de la Colombie; la vigne n'y a jamais été cultivée pour faire du vin, attendu que le gouvernement espagnol avoit sévèrement interdit cette culture; mais comme on fait du bon vin au Chili et au Mexique, nul doute que l'on ne trouvât aussi dans le territoire de la Colombie des terrains propres à la vigne. A toutes les productions végétales de la Colombie que nous avons déjà citées, il faut encore ajouter le quinquina qui se trouve en abondance dans plusieurs parties de la Nouvelle-Grenade; le *Cortex angosturæ* ou écorce d'Orénoque; la salzepareille, la vanille, la cochenille, le bois de quassie; diverses espèces de gommes et de résines, et l'huile de noix de coco, qui pourroit un jour devenir une branche importante d'exportation.

Au nombre des richesses territoriales de la Colombie il faut compter les immenses troupeaux de chevaux et de bêtes à cornes, qui paissent dans les vastes plaines comprises entre l'Orénoque, les côtes et la chaîne orientale des Cordillères, lesquelles s'étendent sur une surface de 153,000 milles carrés, et sont désignées par le nom de Lanos. Lors de la conquête, ces plaines n'étoient habitées que par des alligators et des tigres; les Espagnols y introduisirent des chevaux et des bêtes à cornes, qui se sont multipliés à tel point qu'on ne sauroit en calculer le nombre. Mr. Depons qui a résidé

pendant quelques années à Vénézuela avant la guerre de la révolution, calculoit que ces plaines nourrissoient environ 1,200,000 bœufs, 180,000 chevaux et 90,000 mules; Mr. de Humboldt jugeoit, d'après le nombre des chevaux, des mules et des peaux de bœuf exportés annuellement, que cette évaluation étoit au-dessous de la réalité. A cette même époque on exportoit annuellement des ports de Vénézuela 174,000 peaux de bœuf, et 200,000 arrobes de viande salée, dont une grande partie étoit consommée par l'île de Cuba. Outre ces troupeaux innombrables qui paissent dans les Lanos, on trouve des bêtes à cornes en quantité dans toutes les forêts des régions chaudes et tempérées de la Colombie, et le climat du plateau de Bogota est très-favorable aux bêtes à laine.

L'abondance des vivres de toute espèce et la facilité avec laquelle les classes travaillantes peuvent satisfaire à tous leurs besoins, font que les salaires sont peu considérables à la Colombie. Dans l'intérieur, on trouve des ouvriers au prix d'un réal (environ douze sols de France) par jour; à la côte le salaire habituel d'un ouvrier de terre est de deux réaux; dans les villes de commerce, la journée d'un ouvrier est de trois à quatre réaux. Nous avons déjà dit que la dépopulation du pays, occasionnée par la guerre, a nui considérablement à l'agriculture; et malheureusement ce sont les meilleurs ouvriers dont le nombre a été surtout diminué; car les nègres et leurs descendans, soit libres soit esclaves, qui forment la portion la plus active et la plus industrieuse de la population de la Colombie, étant

en même temps aussi les meilleurs soldats ou les a enrôlés de préférence aux Indiens, ensorte qu'il en a péri plus que d'aucune autre race.

En général, on peut dire que l'agriculture de la Colombie est encore dans son enfance. Sous la domination espagnole, bien loin d'être encouragée, elle étoit écrasée par une foule de restrictions et d'impôts; et elle n'est pas encore débarrassée de toutes ses entraves. Celles qui pèsent principalement sur elle sont la dixme ecclésiastique, le droit d'alcabala et les droits sur les exportations. La dixme a pour résultat nécessaire de diminuer les profits des capitaux employés à l'agriculture, ou bien de hausser les prix des productions de la terre. Dans le premier cas, elle empêche les capitalistes de se livrer à des entreprises agricoles, dans le second elle met l'agriculteur ou le négociant dans l'impossibilité de soutenir la concurrence avec les pays qui ne sont pas soumis à cet impôt. Ce qui rend la dixme encore plus onéreuse pour les habitans de la Colombie, c'est que son produit ne sert point à salarier les curés, dont le seul revenu consiste dans les émolumens que leur paient leurs paroissiens pour les baptêmes, les mariages et les services funèbres. Ces émolumens sont très-considérables; un baptême coûte d'un à quatre dollars; un mariage, suivant le rang et la richesse des époux, de douze à deux cents dollars; pour un service funèbre, les gens les plus pauvres paient quatre dollars, et les riches jusqu'à trois ou quatre cents dollars. Quant au produit de la dixme, une partie en revient au gouvernement, le reste sert à sa-

lurier les évêques et les autres dignitaires des églises cathédrales. Le droit, connu sous le nom d'alcabala, qui se perçoit sur la vente des propriétés territoriales, est moins onéreux, sans doute, qu'il ne l'étoit avant la révolution ; cependant il gêne encore les transactions et tend à diminuer l'activité des spéculations agricoles. Les droits sur les exportations ont été diminués dans la dernière session du congrès, et plusieurs articles en ont été complètement exemptés ; mais il en subsiste encore plusieurs, dont la suppression est indispensable, si l'on veut donner au commerce de la Colombie toute l'influence dont il est susceptible.

Les richesses métalliques de la Colombie sont déposées dans les trois grandes chaînes des Cordillères qui la traversent du midi au nord. Quoique jusqu'à présent ces montagnes n'aient été exploitées que d'une manière très-imparfaite, elles ont pourtant donné de l'or, de l'argent, du platine, du mercure, du cuivre, du plomb, du fer, de la houille et du sel gemme ; mais à l'exception des mines de cuivre d'Aroa, on n'en a guère tiré en quantité considérable que les métaux nobles ; il n'entroit nullement dans le système des Espagnols d'encourager la recherche des métaux qui auroient pu aider l'industrie des indigènes ou leur fournir des moyens de défense.

Les parties de la Colombie qui fournissent le plus d'or sont les vallées de la province d'Antioquia, la vallée de Cauca située entre les chaînes centrales et occidentales des Cordillères, la province de Choco, située entre la branche occidentale des Cordillères et

l'Océan pacifique, et enfin la province de Pamplona.

L'or ne s'obtient point, à la Colombie, par le travail ordinaire du mineur, mais par le lavage d'une terre imprégnée plus ou moins abondamment de particules d'or; cependant on donne souvent dans ce pays le nom de mines à un terrain dont la surface est composée de cette terre imprégnée d'or, où l'on peut conduire un courant d'eau dont on a besoin pour l'opération du lavage. Avant la révolution, cette opération se faisoit par des esclaves; dans le seul district d'Antioquia on y employoit environ cinq mille ouvriers, dans celui de Choco trois mille, et dans la vallée de Chauca huit mille. Le nombre des esclaves ayant diminué considérablement par l'effet de la guerre, la quantité d'or obtenue dans ces établissemens a diminué aussi, vu que les Indiens libres ne se livrent pas à ce travail avec la même assiduité. Cependant l'opération du lavage n'est ni très-pénible ni mal-saine en elle-même, mais malheureusement le sol qui récompense le plus largement les efforts de l'ouvrier, se trouve à l'ordinaire dans les régions les plus stériles et les plus insalubres. C'est le cas, par exemple, dans les districts montueux de la province d'Antioquia, et dans toutes les provinces de Choco, dont le climat est d'une extrême humidité, et où la difficulté des transports rend les vivres si chers, que les ouvriers occupés à cette branche d'industrie ont beaucoup de peine à gagner leur subsistance. Dans les années qui ont précédé immédiatement la révolution, la valeur de l'or obtenu annuellement dans la Nouvelle-Grenade par le moyen

du lavage, s'élevoit à la somme de trois millions de dollars, sur laquelle le gouvernement prélevoit cinq pour cent soit 60,000 dollars. Ce droit a été maintenu par le nouveau gouvernement, et dans l'année 1825 il a produit 32,747 dollars.

On trouve des mines d'argent dans plusieurs parties de la Colombie, mais jusqu'à présent on s'en est peu occupé. Celles de Mariquita et de Pamplona pourroient cependant être exploitées avec beaucoup d'avantage, soit parce que le climat de ces deux provinces est très-salubre et leur sol très-fertile, soit parce que les deux rivières de la Magdalena et de Julia leur fournissent des moyens de communication faciles pour faire venir d'Europe les machines nécessaires à l'exploitation des mines et pour en exporter les produits.

Les plus riches mines d'argent qu'on ait découvertes jusqu'à présent à la Colombie, sont celles de Véga de Supia, vers l'extrémité septentrionale de la vallée de Cauca; elles ne sont connues que depuis la fin du siècle passé, et n'ont été exploitées que d'une manière très-imparfaite, parce qu'elles étoient entre les mains de particuliers qui ne possédoient pas assez de moyens pour fournir aux frais d'exploitation. Aujourd'hui elles appartiennent à des personnes qui sont en état de faire les dépenses nécessaires, et comme la vallée où elles se trouvent, fournit des vivres en abondance, et que la main-d'œuvre y est à bas prix, on pourra en tirer un grand parti. Le seul inconvénient qu'elles présentent, c'est la difficulté de leur

accès qui rend à peu près impossible le transport de tout objet dont le poids dépasse cent cinquante livres; d'où il résulte qu'on ne pourra guère y faire usage des machines qui facilitent le travail des mines et le rendent plus productif.

On trouve du mercure sous forme de cinabre dans la vallée de Santa-Rosa, dans la province d'Antioquia, dans la Cordillère centrale près du passage de Quindiu, et à Villa de Azogue près de la ville de Cuença; mais jusqu'à présent on ne s'est guère occupé de l'extraction de cette substance métallique. Les principales mines de cuivre de la Colombie sont celles d'Aroa et de Moniquera, situées dans la chaîne orientale des Cordillères, les premières, dans la province de Carabobo, les secondes dans les montagnes au nord de Tunja. Les mines d'Aroa forment une partie de la fortune patrimoniale de Bolivar, et sont réputées pour la richesse de leur minerai et pour la qualité supérieure du métal qu'elles fournissent; avant la révolution, leur produit non-seulement suffisoit à la consommation de Vénézuela, mais formoit de plus un objet considérable d'exportation. Celles de Moniquera n'ont été que foiblement exploitées jusqu'à présent; mais lors même qu'on y travailleroit avec plus d'activité, leur éloignement de toute rivière navigable les mettroit hors d'état de soutenir la concurrence avec des mines situées d'une manière plus favorable.

La branche orientale des Cordillères renferme des mines de plomb, mais on n'en a exploité qu'une seule, celle de Sogamoso, et quoiqu'elle donne un

minerai assez riche, les procédés employés pour en extraire ce métal, sont si imparfaits, que les profits obtenus ne sont guère de nature à en encourager l'exploitation. On trouve de même du fer en abondance dans les montagnes qui bordent la plaine de Bogota. Sous le gouvernement espagnol, cet utile métal étoit complétement négligé; depuis la révolution, quelques étrangers se sont occupés à en faire la recherche, mais ils n'ont pas encore eu de grands succès. La plaine de Bogota abonde aussi en charbon de terre, mais les habitans en font peu de cas: les forgerons seuls s'en servent. Cependant ces deux dernières substances minérales, quelque négligées qu'elles soient par la génération présente, pourront un jour, et peut-être à une époque assez rapprochée, produire un changement important dans les habitudes et dans la condition sociale des habitans des tierras frias de la Colombie, et contribueront davantage à leur faire faire des progrès dans la civilisation que toutes les autres productions minérales du pays.

Les célèbres mines de sel de Cipaquira, de Tenza et d'Enemoron, situées dans les montagnes au nord-est de Bogota, appartiennent au gouvernement; elles approvisionnent de sel le pays voisin jusqu'à une grande distance, et forment une branche considérable du revenu de l'état. Plusieurs sources salées sortent de ces mêmes montagnes; la principale est celle de Yousa, qui fournit annuellement de six à sept mille quintaux de sel. Si une fois la Colombie peut créer une marine, les mines de sel de Cipaquira pourront acquérir une

importance de plus. Comme elles se trouvent dans le voisinage de vastes plaines qui abondent en bétail, le gouvernement approvisionnera ses flottes de viandes salées du pays à très-bon marché.

La révolution de l'Amérique espagnole, en faisant tomber la barrière qui, pendant si long-temps, ferma l'entrée de cette région aux étrangers, a ouvert à l'esprit entreprenant des capitalistes britanniques un vaste champ dans lequel ils se sont précipités avec une ardeur sans égale. Les richesses métalliques de ces contrées ont d'abord attiré leur attention; dès qu'on eût compris que les mines de l'Amérique méridionale n'étoient devenues improductives que faute de capitaux employés à leur exploitation, et que tout étranger qui possédoit les fonds nécessaires, seroit admis à participer aux profits qu'elles pourroient donner, les yeux de tous les hommes à projets, se dirigèrent vers ces contrées; et dans l'espace d'un an on vit se former en Angleterre douze compagnies, dont les capitaux réunis s'élevoient à environ douze millions de livres sterling, et qui toutes se proposoient d'exploiter à leur bénéfice les riches mines des nouvelles républiques transatlantiques. On se livra aux espérances les plus exagérées, et une véritable frénésie s'empara de tous les esprits; mais comme beaucoup de gens n'avoient considéré ces entreprises que comme un objet de spéculation temporaire, et que d'ailleurs les profits ne furent ni si prompts, ni si brillans qu'on s'en étoit flatté, le découragement succéda bientôt au premier enthousiasme. Cependant, tout porte à croire qu'avec

qu'avec de la persévérance on obtiendra un jour des résultats tels que l'on peut les désirer..............

Dans les dernières années de la domination espagnole, les provinces comprises aujourd'hui dans le territoire de la Colombie, exportoient annuellement, en productions de leur sol, la valeur de onze à douze millions de dollars; la guerre longue et acharnée qu'elles ont eu à soutenir contre la mère-patrie, et qui enfin, les a rendues indépendantes, a fait, à la vérité, rétrograder plusieurs branches de leur industrie nationale; mais on peut espérer, avec confiance, que la liberté de commerce dont jouissent aujourd'hui leurs villes maritimes, et la circulation des capitaux, résultant des spéculations entreprises par des associations commerciales et par des particuliers, donneront une forte impulsion à toute la population de la Colombie, et mettront ses habitans à même de profiter des avantages inhérens à leur sol et à leur climat, et de ceux de leur position géographique, si favorable pour l'établissement de relations commerciales avec toutes les parties du globe. Lorsque ces divers stimulans auront mis en action les facultés productives de la Colombie, elle pourra espérer de rétablir cette confiance en ses ressources dont elle a éprouvé de si heureux effets à l'aurore de son indépendance; et alors seulement elle pourra reprendre parmi les nouveaux états du continent de l'Amérique, la place à laquelle ses avantages naturels lui donnent le droit de prétendre, car l'opinion que l'on a en Europe de la solvabilité et de la stabilité de ces états, détermine nécessairement le degré de leur importance poli-

tique; quelque foible, au reste, que soit dans ce moment le crédit de la Colombie, il ne sauroit rester longtemps dans cet état de dépression, à moins de dissentions intestines ou de fautes d'administration grossières, car les ressources de ce pays sont immenses; si la Colombie est inférieure au Mexique et au Pérou en richesses métalliques, et à Buenos-Ayres en richesses de troupeaux, elle leur est en revanche fort supérieure par la variété de ses productions, et par la facilité à les exporter au moyen de ses nombreux ports et de ses rivières navigables.

Le Mexique est le seul des états Américo-espagnols qui, actuellement, puisse prétendre à rivaliser avec la Colombie; mais quoiqu'il renferme tous les élémens de prospérité intérieure, et quoique ses richesses métalliques lui fournissent les moyens nécessaires pour acheter des étrangers des objets de luxe, le manque de rivières navigables et d'un port sûr pour ses communications avec l'Europe et les Etats-Unis, empêchera toujours qu'il n'acquière une grande importance commerciale. La Colombie, au contraire, joint à des moyens d'agrandissement au moins égaux, si ce n'est supérieur à ceux du Mexique, l'avantage d'une navigation intérieure très-étendue, puisque l'Orénoque et ses fleuves tributaires, les rivières qui se jettent dans le lac Maracaybo, les rivières de Magdalena et d'Atrato, et enfin, celles qui se jettent dans la mer Pacifique, traversent son territoire dans tous les sens et conduisent jusqu'au centre même du pays; de plus elle possède sur les deux mers une étendue d'environ sept cents lieues de côtes, garnies de ports spacieux et sûrs, qui forment

autant de centres de commerce et de civilisation, au moyen desquels ses habitans peuvent communiquer avec le reste du monde, et échanger leurs richesses contre les productions des autres pays. La Colombie, à proportion de sa population et de son étendue, est aussi d'une plus grande importance que le Mexique, comme consommatrice de produits des manufactures européennes. Au Mexique, sur une population d'environ six millions d'âmes, on compte trois millions sept cent mille individus appartenant à la race indienne, laquelle, lors de la conquête de l'Amérique par les Espagnols, étoit déjà fort avancée en civilisation, et connoissoit l'agriculture et les manufactures. Ces Indiens indigènes ont conservé leurs mœurs et leurs habitudes, et n'ont nul besoin de l'Europe. A la Colombie, au contraire, sur environ trois millions d'habitans, on compte à peine sept cent mille indigènes; et parmi eux, ceux-là seulement, qui habitent les hautes vallées des Cordillères se trouvent dans la même position que les Mexicains indigènes; car les habitans des plaines et des côtes de la Colombie entièrement sauvages au moment où les Espagnols arrivèrent dans le Nouveau-Monde, dépourvus de manufactures et ignorant même la plupart des arts mécaniques, ont pris des habitudes européennes à mesure qu'ils faisoient des progrès dans la civilisation, et ont éprouvés des besoins qu'ils ne pouvoient et qu'ils ne peuvent satisfaire que par le moyen des marchés européens, qui, pendant bien long-temps encore trouveront chez eux d'utiles débouchés.

Il n'est point étonnant que les embarras financiers

de la Colombie, aient répandu l'alarme parmi ces créanciers; cependant, si l'on examine d'un côté les besoins de cette jeune république, et de l'autre ses ressources présentes et futures, on y trouve des motifs pour se rassurer. Les dépenses, que le ministre des finances avoit estimé devoir s'élever pour l'année 1826, à environ quinze millions de dollars, peuvent se ranger sous trois chefs principaux : les frais de l'administration civile y compris les intérêts de la dette nationale, ceux de l'armée et ceux de la marine. Les frais d'administration étoient calculés à 3,875,335 dollars, et la seule diminution dont ce chapitre seroit susceptible, est la réduction des salaires alloués aux divers employés de l'administration ; des mesures de ce genre ont déjà été prises plusieurs fois depuis l'établissement du gouvernement actuel, et la bonne grâce avec laquelle les employés s'y sont soumis, dépose en faveur des sentimens patriotiques de cette classe de la nation colombienne.

Les frais de l'établissement militaire ont été calculés d'après la supposition qu'il étoit nécessaire de maintenir l'armée à un complet de trente-trois mille hommes, soit pour continuer la guerre dans le midi, soit pour résister à une invasion espagnole. Mais comme les différens que la Colombie avoit avec ses voisins du midi sont appaisés, et que de jour en jour il devient plus improbable que l'Espagne puisse jamais reprendre l'offensive en Amérique, le gouvernement de la Colombie pourra, sans aucun danger, faire dans son établissement militaire des réductions qui le mettront en état de sortir

de ses embarras financiers. Les dépenses de la marine avoient été de même calculées d'après la supposition que tous les vaisseaux de la république seroient complétement équipés et prêts à mettre en mer; mais comme cela n'a pas eu lieu, ces dépenses doivent avoir été beaucoup moindres qu'on ne s'y attendoit; et si le gouvernement colombien, comme la prudence le lui commande, se contente d'entretenir le nombre de bâtimens de guerre nécessaire pour empêcher la contrebande, les frais de sa marine ne seront nullement onéreux pour lui. Ainsi, l'on peut admettre comme certain, qu'il ne lui sera pas difficile de réduire la totalité de ses dépenses à une somme qui ne dépassera que de bien peu ses ressources actuelles; et si, comme on a tout lieu de le croire, l'accroissement du commerce et les progrès de l'agriculture amènent une augmentation dans les revenus de la république, on ne voit point pourquoi elle ne seroit pas en état de s'acquitter de ses engagemens pécuniaires.

Les craintes que les derniers évènemens ont inspirées aux créanciers de la Colombie, sont peut-être moins fondées encore que celles qu'ont occasionnées ses embarras financiers. Le calme et la modération avec laquelle divers chefs et divers corps politiques ont manifesté leur éloignement pour la forme actuelle du gouvernement, prouvent si bien leur ferme résolution de n'employer que des moyens constitutionnels et légaux pour arriver à leurs fins, que cette conduite même est la meilleure garantie de la future tranquillité de la république. Il est malheureux, sans doute, que

ces discussions se soient élevées dans ce moment, puisque nécessairement elles paralyseront l'effet des mesures prises par le gouvernement pour remédier à la détresse financière, mais quelle que soit leur issue, soit qu'elles aboutissent à remplacer le gouvernement central par un régime fédératif, soit qu'elles amènent l'établissement d'un pouvoir dictatorial sous le titre de présidence à vie, la disposition générale des esprits paroît être telle que ce sera toujours le système représentatif qui formera la base du pouvoir établi. Il est donc probable que la constitution actuelle n'éprouvera aucun changement dans ses dispositions essentielles, et si l'on profite de la discussion qui vient de s'élever, pour corriger ce qu'elle a de défectueux et pour donner plus de force à l'action du gouvernement, ce sera un véritable bonheur pour la Colombie.

Quelle que soit, au reste, la divergence d'opinion entre les divers partis de la Colombie, tous s'accordent à reconnoître la nécessité d'observer scrupuleusement leurs engagemens avec leurs créanciers étrangers; et si l'on croyoit avoir besoin d'une sécurité de plus, on la trouveroit dans le caractère et dans les sentimens du chef, à la décision duquel ils s'en sont rapportés unanimément. Lorsque Bolivar résigna, entre les mains du congrès assemblé à Angostura en 1819, l'autorité dictatoriale dont il avoit été revêtu, il parla des créanciers de la république en ces termes : « Ces amis de l'humanité sont les anges gardiens de l'Amérique, et nous leur devons tout à la fois une éternelle reconnoissance et une religieuse observation des obligations

contractées envers eux. La dette nationale doit être sous la sauve-garde de la bonne foi, de l'honneur et de la gratitude des citoyens de Vénézuela ; et vous, législateurs, vous devez la respecter comme l'arche sainte qui renferme non-seulement les droits de nos bienfaiteurs, mais encore la gloire de notre fidélité. Périssons plutôt que de manquer au moindre de ces engagemens, qui ont servi à sauver notre patrie et l'existence de ses enfans. » La conduite entière de Bolivar prouve que ce langage est la sincère expression de ses sentimens, et il y a lieu à croire que tant qu'il vivra il employera son influence sur ses compatriotes à les maintenir dans de tels principes.

(Depuis la publication de l'ouvrage que nous venons d'extraire, de nouveaux évènemens ont eu lieu à la Colombie, et Bolivar a manifesté l'intention de quitter le timon des affaires. Sa retraite seroit sans doute une grande perte pour la république, et elle pourroit bien être suivie de quelques oscillations politiques, qui rallentiroient les progrès de sa prospérité et retarderoient l'établissement d'un ordre stable. Cependant, lorsqu'on considère l'état social de la Colombie, on est conduit à croire que ces dissentions ne sauroient être de longue durée, et si ses ressources sont telles que les dépeint notre auteur, il est à espérer que peu d'années suffiront à l'amener à l'état florissant auquel paroissent la destiner les avantages dont la nature l'a comblée).

# HISTOIRE.

**Essai historique de la révolution du Paraguay et le gouvernement dictatorial du Dr. Francia, par MM. Rengger et Longchamp, docteur en médecine, membre de la Société Helvétique des Sciences Naturelles. *Paris*, Hector Bossange, Quai-Voltaire N.° 11. 1827.**

(*Premier extrait*).

(Les deux voyageurs dont nous allons extraire l'ouvrage, s'embarquèrent au mois de mai 1818 pour Buenos-Ayres, avec l'intention de passer de là soit au Chili, soit dans le Paraguay. Leur but étoit de recueillir des faits nouveaux sur l'histoire naturelle de ces contrées, et ils comptoient sur l'exercice de la médecine pour leur en faciliter les moyens. Après avoir pris quelques informations à Buenos-Ayres ils se décidèrent pour le Paraguay comme celui de ces deux pays qui étoit le moins connu, et qui jouissoit, disoit-on, de la plus grande tranquillité. Bien qu'il y eût plusieurs années que le Dr. Francia fût à la tête des affaires du Paraguay, cette province étoit regardée comme la seule où règnât encore la paix.

MM. Rengger et Longchamp quittèrent Buenos-Ayres le 3 août, remontèrent le Parana, et après une navi-

gation de sept semaines, ils arrivèrent à Corrientes, ville située sur la rive gauche de ce fleuve, près de sa jonction avec le Rio-Paraguay. Là comme à Buenos-Ayres, on ne savoit rien du Dr. Francia, si ce n'est qu'il avoit établi le plus grand ordre dans sa patrie. Nos voyageurs s'embarquèrent ensuite sur le Rio-Paraguay et arrivèrent à l'Assomption le 30 juillet 1819. Les personnes pour lesquelles ils avoient des lettres de recommandation leur conseillèrent de mettre beaucoup de circonspection dans leur conduite, mais sans leur en expliquer les motifs. Ils profitèrent de cet avis, ce qui n'empêcha pas le dictateur de les retenir forcément jusqu'au mois de mai 1825, qu'ils obtinrent enfin la permission de s'embarquer sur un bâtiment faisant voile pour Buenos-Ayres.)

«Dès que nous eumes dépassé la frontière du Paraguay,» dit Mr. Rengger, «nous fumes assaillis de questions sur le Dr. Francia, car à la porte même de cette province, on étoit dans une ignorance complète sur son gouvernement. A Buenos-Ayres, dans le Brésil, en Europe, partout on mettoit le même empressement à s'enquérir de l'état du Paraguay, et d'après le plus ou moins de foi ajoutée aux récits fabuleux et contradictoires de quelques voyageurs, chacun s'étoit formé une idée particulière du Dr. Francia.....................

«La meilleure garantie que nous puissions offrir de la vérité de ce tableau, c'est qu'il y alloit de notre vie à ne pas nous tromper sur le caractère du dictateur: c'est ainsi que le soin de sa propre conservation oblige le voyageur qui traverse les déserts des grands continens,

à étudier, lors même qu'il n'est point naturaliste, les mœurs du tigre ou du jaguar.»....................

«Le Paraguay proprement dit, dont l'étendue peut être évaluée à dix mille lieues carrées, comprend encore, depuis l'expulsion des jésuites, le district peu considérable situé entre le Parana et l'Uraguay, où se trouvoit une partie des missions établies par ces pères. Sa population est peu considérable, comparativement à son étendue. Je n'ai, du reste, aucune donnée précise à cet égard, l'état où j'ai trouvé le pays et le caractère ombrageux du dictateur, ne m'ayant point permis de m'en procurer. Je crois néanmoins pouvoir assurer qu'elle ne s'élève pas à deux cent mille ames; car elle n'alloit pas à la moitié, lors du récensement de 1786; et depuis cette époque, surtout depuis la révolution, le Paraguay ne s'est jamais trouvé dans des ciconstances propres à l'augmenter. Le gouvernement lui-même ne la connoît pas et cherche à en donner une idée exagérée; mais en la calculant d'après le nombre d'hommes qu'il dit pouvoir mettre sur pied, on ne trouve point qu'elle dépasse celui que nous lui avons assigné.»

«Cette population se compose de blancs, de noirs, et de sang mêlé: les premiers, dont huit cents Espagnols, le reste créoles, en forment les sept dixièmes, les Indiens un dixième, les sang mêlés et les noirs les deux autres dixièmes. Les créoles issus généralement des mariages que contractèrent les premiers conquérans avec des femmes indiennes, ont dû présenter long-temps quelque chose d'indien dans leurs traits, mais ils ont fini par ne conserver aucune trace de cette

origine : ils en ont même perdu le souvenir, et cela si complètement, qu'après avoir joui dès le principe de tous les droits civils, ils ont cherché plus tard à en priver les métis au premier degré. Quant aux Indiens, quoique libres, ils ne peuvent parvenir à aucun emploi, si ce n'est dans leurs peuplades, où cette aptitude ne les garantit pourtant pas des coups de bâton que leur font souvent appliquer leurs chefs. Les races mixtes se composent de métis, encore reconnus pour tels, de mulâtres proprement dits, et d'individus provenant du mélange des Indiens et des noirs. Dans ces deux dernières classes, l'enfant suit la condition de la mère ; il est libre ou esclave, suivant l'état de celle-ci. »

« Quelques libres que soient, en grande partie du moins, les hommes de couleur, ils ont de tout temps été réputés inhabiles à tous les emplois ; et si depuis la révolution, quelques-uns ont été admis à les exercer, l'ancienne prévention espagnole n'en subsiste pas moins à leur égard. Les noirs enfin, soit libres, soit esclaves, ne se trouvent qu'en très-petit nombre au Paraguay.» ..........................................

«Dans le courant du mois d'octobre 1810, la junte de Buenos-Ayres, ayant résolu de chasser le gouverneur du Paraguay et d'y faire reconnoître son autorité, envoya contre cette province un millier d'hommes sous les ordres de Manuel Belgrano. Mais les habitans, peu préparés à un changement que la douceur de l'administration qui les régissoit ne rendoit nullement nécessaire, prirent les armes pour la défendre.»

«Ils se rassemblèrent au nombre de cinq à six mille. Puis cette armée, dont l'infanterie très-peu nombreuse, étoit en grande partie composée d'Espagnols, et dont les créoles formoient la cavalerie, se mit en marche à la hâte ; et, quoique mal équipée, sans discipline, sans officiers capables de la conduire, présenta néanmoins la bataille à la petite armée de Buenos-Ayres, qui avoit déjà pénétré par le chemin des missions jusqu'au Paraguay, à quinze lieues de l'Assomption, capitale de la province. On n'en fut pas plutôt venu aux mains, que le gouverneur du Paraguay, Don Bernardo de Vélasco, quitta furtivement le champ de bataille, non par manque de courage, car il en avoit fait preuve lors de l'héroïque défense de Buenos-Ayres contre les Anglais ; mais entraîné à cette fuite par les mauvais conseils de ceux qui l'entouroient. Découragée par ce subit abandon, l'infanterie se rompit ; tout plia, et les six mille hommes furent en un instant dispersés. Cependant les troupes de Buenos-Ayres s'étant mises à piller le village de Paraguary, la cavalerie du Paraguay revint a la charge, et ralliée par ses chefs, elle tomba à l'improviste sur les pillards. Les succès dès-lors ne demeura plus douteux : une partie des troupes ennemies fut prise, le reste, ayant à sa tête le général Belgrano, capitula et sortit de la province.»

«Avant et après la capitulation, diverses conférences eurent lieu, et le général de la junte en profita avec adresse pour jeter parmi les officiers créoles du Paraguay quelques idées d'indépendance qui ne furent pas perdues, de telle sorte que bientôt dans leurs rangs

il se tint des discours qu'ils eussent frémi d'entendre quelques jours auparavant.»

«Ils n'étoient pas assez éclairés, l'instruction étoit trop peu répandue parmi eux, pour qu'ils fussent susceptibles de conceptions vraiment libérales; mais cette courte campagne leur avoit donné la conscience de leurs forces; en outre, le petit nombre des Espagnols, qui d'ailleurs n'étoient appuyés d'aucune force militaire, l'exemple des provinces voisines, le souvenir de quelques vexations dont ils désiroient tirer vengeance, la perspective des emplois, peut-être aussi cet instinct d'indépendance de l'homme que la vie dans les déserts met journellement aux prises soit avec la nature inanimée, soit avec des animaux dangereux, toutes ces causes se réunirent pour détacher peu à peu du gouvernement les principaux créoles; si bien que dans le courant de 1811, ils résolurent de faire cause commune contre lui.»

«Cette conspiration mal ourdie commençoit à transpirer, lorsque quelques officiers qui y avoient trempé et qui étoient restés en activité après la retraite de Belgrano, se déterminèrent courageusement à prévenir le coup dont ils alloient être frappés. Ils entrèrent chez le gouverneur le pistolet à la main, et l'arrêtèrent. Dès le lendemain les conjurés lui adjoignirent deux d'entr'eux, qui convoquèrent en son nom un congrès.»

«Ce congrès déposa le gouverneur et le remplaça par une junte qui, à l'exemple de celle de Buenos-Ayres, devoit gouverner au nom de Ferdinand VII; mais elle alla plus plus vîte que les autres provinces

et ne tarda pas à proclamer l'indépendance du Paraguay. Elle étoit composée d'un président, de deux *vocales* ou assesseurs et d'un secrétaire avec voix délibérative. Le Dr. Don Jose Gaspard Rodriguez de Francia fut nommé à cette place.»

«L'histoire de la révolution du Paraguay n'étant, pour ainsi dire, que celle du Dr. Francia, je vais rappeler en peu de mots la vie antérieure et le caractère de ce personnage. Son père né Français, passa dans sa jeunesse en Portugal, et de là au Paraguay, où il s'unit à une créole. Bien que dans ce pays-là on le croie généralement Portugais d'origine, il n'en convient pas, il aime à dire que c'est du sang français qui coule dans ses veines. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, ou, suivant son expression, condamné à étudier la théologie, seule voie qu'eussent alors les naturels de parvenir à quelque considération, il reçut sa première instruction dans les mauvaises écoles que les moines tenoient à l'Assomption (1), et passa de là à l'université de Cordova du Tucuman, que les franciscains dirigeoient depuis l'expulsion des jésuites arrivée en 1767. Il y obtint des succès et fut reçu docteur en théologie; mais l'étude du droit canonique lui ayant donné le dégoût de la jurisprudence, il se décida à ne point prendre la tonsure, et se fit avocat.»

« Peut-être, (on peut du moins le croire d'après les sentimens qu'il a manifestés depuis) le peu de foi

(1) Le collége pour les études de théologie n'a été fondé à l'Assomption qu'en 1783.



qu'il ajoutoit aux dogmes de l'Eglise ne contribuât-il pas moins à sa détermination que le goût qu'il pouvoit avoir pris pour l'étude des lois. Du reste, il n'étoit pas rare de voir, en Amérique, les jeunes gens qui se destinoient à la profession d'avocat, suivre d'abord un cours de théologie, non plus que de trouver parmi le clergé des individus qui se consacroient au barreau. »

« De retour dans sa patrie, le docteur Francia se distingua par un courage et une probité à toute épreuve. Jamais cause injuste ne souilla son ministère; jamais il n'hésita à défendre le foible contre le fort, le pauvre contre le riche. Il exigeoit des honoraires considérables de ceux qui pouvoient payer, de ceux qu'il savoit aimer les procès; mais il étoit d'un désintéressement rare envers les plaideurs qui n'étoient pas aisés ou que des prétentions injustes poussoient devant les tribunaux. Héritier d'un modique patrimoine, il ne chercha jamais à l'augmenter; la moitié d'une maison en ville, une petite propriété à la campagne (*chacra*) constituoient toute sa fortune et satisfaisoient ses désirs; au point que se voyant un jour possesseur de 800 piastres, il trouva cette somme beaucoup trop forte pour un seul homme et la joua. »

« Peu sociable, aimant le travail du cabinet, et à cet amour de l'étude joignant le goût du libertinage, il resta célibataire. Il ne fut donc jamais chef de famille, il repoussa d'ailleurs toutes les affections tendres, il ne connut pas l'amitié. Enfin, le peu d'instruction que lui offroit le commerce de ses compa-

triotes, et le manque absolu de ressources littéraires, ne lui permirent guère d'acquérir quelques connoissances du monde. De là cette inflexibilité de caractère, qui le conduisit par la suite d'écarts en écarts. »

[. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .]

[. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .]

« Un homme de ce caractère devoit être indépendant, même dans les emplois; aussi le fut-il dans la vie publique comme il l'avoit été dans la vie privée, lorsqu'il fut élu membre du *Cabildo* ou Conseil de l'Assomption, et que plus tard il remplit une charge d'alcade. Ne cherchant à plaire ni au Gouverneur ni aux Espagnols, défendant son pays contre les prétentions de la métropole, il se montra juge aussi incorruptible qu'il avoit été avocat intègre. Cette conduite lui valut l'estime et l'attachement de ses compatriotes. »

« Je reviens à la révolution du Paraguay. Le congrès se sépara dès qu'il eut nommé la junte. Celle-ci laissa subsister l'administration telle que l'avoient établie les Espagnols, et n'en changea que les agens. Le docteur Francia, auquel la supériorité de ses talens et l'étendue de ses connoissances donnoient un ascendant marqué sur ses compatriotes, devint aussitôt l'âme de ce nouveau gouvernement. Ainsi, dès qu'on eut réglé à Buenos-Ayres les intérêts commerciaux et les limites des deux états, il mit tous ses soins à empêcher qu'il ne s'établit des liaisons trop étroites avec cette république, dont il craignoit l'ambition. Ce fut lui qui s'opposa constamment à ce que le Paraguay fournit un seul homme aux armées qui défendirent la cause de l'Amérique

l'Amérique contre les Espagnols, et à ce qu'il envoyât un seul député aux différens congrès qui furent assemblés durant la guerre. Il manifesta dès-lors le dessein d'isoler sa patrie, et malheureusement, tandis qu'on ne l'écoutoit point, lorsqu'il s'efforçoit de contenir les excès de la révolution, on suivoit ses conseils pour les choses nuisibles. »

« Au lieu de s'occuper d'affaires et d'imprimer une marche régulière au gouvernement, les vocales et le président, don Fulgencio Yegros, riche campagnard, qui ne savoit que monter à cheval et manier le lacet, passoient leur temps à jouer, à parader, à recevoir et à donner des fêtes. Ils s'adjugeoient des grades militaires dont ils prenoient les insignes; c'est ainsi qu'on les vit se travestir, à l'imitation de l'ancien gouverneur, tantôt en brigadiers, tantôt en colonels de dragons espagnols. Ils trafiquoient de tout pour subvenir aux dépenses qu'entraînoient leur amour de la représentation, et pour satisfaire cette manie ridicule, il leur arriva plusieurs fois de se faire payer l'élargissement des prisonniers d'état. Sachant à peine eux-mêmes ce que c'étoit qu'indépendance nationale, liberté civile ou politique, ils laissoient leurs subordonnés commettre partout mille actes arbitraires. La campagne étoit particulièrement le théâtre des violences. »

« Emprisonner, c'étoit administrer, condamner ou absoudre, selon que la haine ou l'intérêt le commandoient, c'étoit juger. Sans respecter les anciennes lois, on n'en donnoit point de nouvelles. Pour comble de

désordre, les femmes avoient la plus grande influence sur les affaires; tout s'obtenoit par leur intervention. On parloit de patriotisme; et dès-lors tout étoit permis; sous cette égide, les passions pouvoient impunément se satisfaire. La troupe, composée à peu près de ce qu'il y avoit de plus mauvais dans le pays, se croyoit en droit d'insulter les citoyens, de les frapper même, lorsqu'ils n'otoient pas leur chapeau à un soldat. Les officiers alloient plus loin, ils s'immisçoient dans les différens entre personne non militaire et ne craignoient pas de s'en constituer les juges. Comme ils étoient presque tous parens des chefs de l'état, ceux-ci toléroient de leur part les iniquités les plus révoltantes. »

« De son côté le clergé ne restoit pas en arrière. Divisé en royalistes et en indépendans, les prêtres se servoient du confessional pour faire prévaloir leurs opinions. Ils citoient la Bible et s'en autorisoient, dans des sermons incendiaires, pour porter le peuple aux plus grands excès. Le curé Molas, entr'autres, soutint en chaire, que tuer un Espagnol étoit à peine un péché véniel »................

« Le docteur Francia essayoit en vain de donner une autre marche à la révolution. Les habitudes étoient prises, nul ne vouloit renoncer à celles qu'il s'étoit données. Plusieurs fois, rebuté de l'inutilité des efforts qu'il se voyoit sans cesse obligé de faire, pour rappeler ses compatriotes à la modération, il se retira à la campagne. Les affaires cessèrent chaque fois entièrement, et chaque fois ses collègues, que sa retraite alarmoit, firent toutes les concessions et toutes les promesses imaginables,

pour le décider à rentrer dans la capitale. Ce fut dans ce temps qu'il se signala par un acte d'humanité, sinon de pure politique, qui lui valut les suffrages de tous les gens de bien Une contre-révolution avoit été concertée par les Espagnols et leurs adhérens parmi les créoles. Le complot fut découvert, ce qui n'étoit pas difficile; car, comme cela s'est vu depuis dans un autre hémisphère, il avoit été ourdi par des agens du parti opposé. On arrêta tous ceux qui y avoit trempé, et sans autre forme de procès, en vertu de leur simple conviction morale, les juges les condamnèrent à mort. Deux furent sur le champ fusillés, et leurs corps suspendus à la potence; peut-être étoient-ils les moins coupables, mais à coup sûr ils étoient les plus pauvres.»

« En apprenant ces exécutions, le docteur Francia, qui se trouvoit à sa maison de campagne, accourut et arrêta l'effusion du sang: il connoissoit trop bien la foiblesse du parti espagnol pour redouter les entreprises qu'il pourroit tenter, et pensoit que cet exemple de rigueur étoit suffisant pour les contenir. On se borna donc à faire passer une partie des conjurés sous la potence, où pendoient les corps des deux victimes, et à condamner les autres aux fers pour un temps indéterminé, qu'abrégèrent de fortes sommes payées soit à l'état, soit aux familles des premiers fonctionnaires. On réunit les prisonniers les plus marquans, et on les mit sous la surveillance d'une sentinelle qui les gardoit à vue, avec défense, sous peine de mort, de s'entretenir ensemble sur quelque sujet que ce fût; état dans lequel ils restèrent plusieurs mois. »

« Un gouvernement où la mésintelligence s'étoit introduite dès le principe, ne pouvoit être de longue durée. La junte sentit elle-même la nécessité d'un changement ; mais rejetant les fautes commises sur la forme vicieuse de l'administration, elle déclara qu'elle n'avoit que des éloges à donner aux fonctionnaires qu'elle avoit employés ; après quoi elle décréta un nouveau congrès et fit immédiatement procéder aux élections dans tout le pays. Ce fut à cette occasion qu'eût lieu une allocution, bien propre à faire connoître l'état actuel des habitans. A Yquamandiu, un capitaine de milice qui s'étoit signalé par son zèle révolutionnaire, vouloit expliquer à ses compatriotes ce que c'étoit que la liberté ; or, après avoir probablement repassé dans son esprit toutes les définitions qu'il en avoit entendu donner, il ne trouva rien de mieux à leur dire, sinon que c'étoit la *Foi*, l'*Espérance* et la *Charité*. »

« Les chefs de la révolution, qui n'étoient guère plus instruits que ce capitaine, désiroient, cependant, se constituer en république ; mais qu'étoit-ce qu'une république ? comment se gouvernoit-elle ? Ils l'ignoroient. Heureusement pour eux, ils possédoient un exemplaire de l'histoire romaine de Rollin, premier bon livre qui eût pénétré dans le pays : ils résolurent aussitôt de le consulter. L'institution des magistrats temporaires, celle des consuls, obtint leurs suffrages. Il n'en fut pas de même du sénat ; ce corps constitué leur déplut. Peut-être ne le repoussèrent-ils que parce qu'ils n'auroient sû où trouver des sénateurs. »

« Quoiqu'il en soit, le nouveau congrès se rassembla à l'Assomption, en 1813. Jamais assemblée chargée de jeter les bases d'un gouvernement et de donner des chefs à l'état ne fut plus mal composée. Bien qu'il y eut au Paraguay des hommes, sinon instruits, du moins doués d'un jugement sain; la plupart des choix tombèrent sur ce qu'il y avoit au monde de plus inepte. Ces députés passoient leur temps dans les tavernes, et comme ils n'avoient aucune opinion propre sur les affaires qui alloient se traiter, ils se faisoient instruire par d'autres sur ce qu'ils devoient dire ou voter. »

« Le docteur Francia, à raison de ses connoissances, fut plus consulté que personne et se créa ainsi, une nombreuse clientèle. Après quelques séances, le congrès, espèce de caricature digne du pinceau d'un Hogarth, abolit le gouvernement existant, et lui substitua, mais pour un an seulement, deux consuls, le docteur Francia et don Fulgencio Yegros, qui réunirent tous les pouvoirs. Habitués au régime d'un gouverneur dont la volonté leur servoit de loi, les Paraguays s'inquiétoient fort peu de bien définir le pouvoir des consuls, et de limiter leur autorité : c'étoit comme une horde d'Indiens qui choisissoient ses Caciques. Les consuls prirent possession de leurs places; et le docteur Francia fit pressentir dès cette circonstance, le sort qu'il réservoit à son collègue. On leur avoit préparé deux chaises curules, c'est-à-dire deux fauteuils recouverts en cuir, qui portoient les noms, l'un de César, l'autre de Pompée. Francia s'empara du premier et laissa le second à Yegros, qui ne fut pas mieux traité dans la

distribution du pouvoir. Après quelques débats, il eut à la vérité la moitié des troupes sous ses ordres; mais chacun d'eux devant alternativement exercer, tous les quatre mois l'autorité suprême, Francia s'arrangea si bien, qu'il commença cette rotation, de manière que les quatre premiers et les quatre derniers mois de l'année lui étoient dévolus; après quoi le congrès devoit de nouveau se rassembler. »

« Les affaires prirent, sous ce régime, une marche plus régulière. On établit une secrétairerie d'état. Le *cabildo* rentra en activité comme tribunal de première instance, et ses membres furent en outre chargés de nouveau des diverses fonctions de police et de judicature, que chacun remplissoit déjà en particulier. On surveilla les commandans des *villas* et de la campagne. Les finances qui avoient été négligées sous l'administration précédente furent réglées, et la troupe de ligne et les milices furent mieux organisées. Le Dr. Francia, surtout, consacroit son temps et ses soins à exercer ses soldats et à se les attacher. Pour ôter aux Espagnols toute influence politique, les consuls rendirent en mars 1814, un décrêt qui les frappoit de mort civile, et leur défendoit d'épouser des femmes blanches: acte auquel la jalousie n'étoit peut-être pas étrangère. »

« Les relations, jusque-là, amicales avec les pays voisins, devinrent équivoques. Le gouvernement de Buenos-Ayres cherchoit à se faire un parti dans le Paraguay et à mettre ce nouvel état sous sa dépendance. Le docteur Francia repoussa avec force les insinuations des envoyés de cette république. Il n'en étoit pas de

même de son collègue : pour son malheur, Yegros n'étoit que trop porté à les écouter. Le premier, redoutoit la domination de Buenos-Ayres autant que celle des Espagnols, et sut même éloigner du pays plusieurs personnes notables qui étoient disposées à une réunion. D'un autre côté, les différens de Buenos-Ayres avec Artigas, et la guerre que celui-ci faisoit aux Portugais, pouvoient avoir des suites fâcheuses pour le Paraguay. »

« Quoiqu'il se commît toujours des actes arbitraires par des magistrats dont le pouvoir étoit si peu déterminé, cela se faisoit avec quelqu'espèce de formes; ensorte que pour un pays comme le Paraguay, ce consulat pouvoit passer pour un gouvernement assez régulier. Mais le docteur Francia n'étoit point fait pour partager l'autorité suprême avec personne, et surtout avec un homme qu'il méprisoit autant qu'il redoutoit son parti. »

« Son ambition ne tarda pas à se montrer dans tout son jour, lorsqu'en 1814, le congrès se réunit pour renouveler le gouvernement. Afin de se débarrasser de son adversaire, il engagea l'assemblée à confier la direction de la république à un seul magistrat, à l'imitation des provinces voisines, qui avoient à leur tête soit un gouverneur, soit un directeur. Il proposa en s'appuyant sur l'exemple des Romains, la dictature, comme unique moyen de sauver la république menacée au dehors. Voyant le premier jour, que les voix se portoient sur don Fulgencio Yegros, il eut l'adresse d'empêcher qu'on ne passât au scrutin. Menacé du même résultat à la seconde séance, il usa du même artifice,

Enfin, le troisième jour, les députés comprirent le motif qui faisoit ajourner l'élection; et las de vivre à leurs dépens dans la capitale, las d'assister au congrès, où ils ne faisoient que s'ennuyer, ils votèrent à une grande majorité pour le docteur Francia. Celui-ci ne dut pas tout, cependant, à la lassitude; le soin qu'il eut de faire arriver, au moment le plus critique, une garde d'honneur de quelques centaines d'hommes dévoués, qui cernèrent l'église où siégeoient ces Messieurs, lui valut sans doute plus d'un suffrage. Toutes ces raisons se réunirent pour faire nommer le docteur Francia dictateur pendant trois ans. A peine s'il y avoit alors, je ne dirai pas au congrès, mais dans tout le Paraguay, une vingtaine de personnes qui sussent ce que le mot de dictateur signifie : l'on n'y attachoit d'autre sens que celui de gouverneur. Ces hommes simples ne se doutoient pas qu'ils alloient être pris au mot si cruellement. Le congrès attribua en même temps à Francia le titre d'Excellence, avec un traitement de neuf mille piastres dont il ne voulut accepter que le tiers, disant que l'Etat avoit plus besoin d'argent que lui : marque d'un désintéressement dont il ne s'est jamais départi. »

« Lorsque la troupe qui étoit sous les ordres du consul Yegros apprit cette détermination, elle se mutina, et refusa de recevoir un autre chef. La fermentation devint telle, qu'on craignoit un soulèvement; heureusement, le commandant don Pedro Juan Caballero, quoiqu'ennemi personnel du nouveau dictateur, eut la générosité de sacrifier ses affections à la tran-

quillité publique. Il se rendit dans la caserne, appaisa les soldats, dont il étoit aimé, et les fit rentrer dans le devoir. Cette action généreuse ; fut plus tard bien mal reconnue par le docteur Francia. »

« Dès que celui-ci se vit seul à la tête de la république, il s'installa dans la maison qui avoit servi de résidence aux gouverneurs espagnols. Son premier soin fut la réforme de sa propre vie : il montra désormais la plus grande austérité dans ses mœurs. Dès le matin, il s'occupoit des affaires ; il faisoit venir les officiers supérieurs, les commandans de la campagne, les alcades pour leur donner des ordres ; il recevoit les particuliers qui avoient à lui demander quelque faveur, ou à porter des plaintes ; les maîtres ouvriers qui travailloient pour l'Etat venoient prendre de lui-même des instructions pour leurs ouvrages. Sa promenade journalière étoit à la place d'exercice ; le soir il remplissoit ses heures de délassement par la lecture, surtout par celle des auteurs français qu'on pouvoit se procurer, ayant appris le français peu de temps avant la révolution. Les belles-lettres, l'histoire, la géographie, les mathématiques faisoient tour-à-tour l'objet de ses études. Les secours de la médecine étant bien insuffisans au Paraguay, il lisoit Tissot et Buchan, et se traitoit lui-même d'après leur prescription. Un ouvrage ancien sur les arts et métiers l'intéressoit particulièrement, et ce fut là qu'il puisa les connoissances dont il fit plus tard une application si extraordinaire. »

« Mais ce qu'il cherchoit à connoître avec le plus de soin, c'étoit tout ce qui se rapporte à l'art militaire,

parce qu'il sentoit que l'existence politique du pays, et surtout la sienne, dépendoient de la manière dont il organiseroit la force armée. Aussi, sa sollicitude se porta-t-elle principalement sur cette partie de l'administration. Afin de pourvoir au matériel, il établit le monopole des bois, très-recherchés à Buenos-Ayres, ne permettant l'exportation qu'à ceux qui lui apportoient des armes et des munitions de guerre. Plus tard il fit la même chose pour toutes les autres branches de commerce, et se procura, au moyen de ces licences, tout ce dont il avoit besoin, en même temps qu'il s'attachoit par ces faveurs les employés et les négocians qui pouvoient y prétendre. »

« Dans l'armée, il commença par éloigner sous divers prétextes, tous les officiers qui pouvoient lui donner quelqu'ombrage, et dont l'influence sur les soldats lui paroissoit trop grande. Ces officiers, la plupart sans instruction, avoient causé divers désordres; mais le véritable motif de leur renvoi étoit qu'ils appartenoient à de bonnes familles, et que le dictateur ne vouloit pas laisser en place des hommes qui pouvoient, en même temps être citoyens. Il les remplaça non par des sujets plus capables, mais par des individus qui n'avoient rien a perdre, et qui ne pouvoient s'élever que par lui. Il congédia de même tous les soldats dont les opinions lui paroissoient douteuses, et les remplaça par de nouvelles recrues. Cela fait, il organisa différens corps, les exerça journellement et les assujettit à une discipline sévère; mais cette discipline se bornoit au temps où le soldat se trouvoit sous les armes ou dans la caserne;

hors de là, celui-ci ne connoissoit aucun frein. Le dictateur, seul juge des militaires, avoit trop besoin d'eux pour ne pas les ménager. Des grenadiers composoient sa garde et faisoient tout à la fois le service de gendarme. C'est par eux qu'il envoyoit des ordres dans les environs, qu'il faisoit appeler les personnes à qui il vouloit parler et exécuter les arrestations. Ils devinrent ainsi la terreur de la ville, surtout lorsque pour plaire au dictateur, ils se firent ses espions. Le sergent de la garde introduisoit les personnes qui demandoient une audience; ensorte qu'il falloit être dans les bonnes grâces de ce sous-officier pour être annoncé.......»

« Dans l'administration civile, le dictateur ne fit d'abord aucun changement important, il se borna seulement à écarter les hommes indépendans et à mettre ses créatures à leur place. Il s'empara de la nommination des *cabildos* et alcades qui, de défenseur des droits du peuple qu'ils étoient auparavant, devinrent ainsi des instrumens serviles de despotisme. Il augmenta le nombre des cercles ou *comandancias* qui forment la division territoriale du Paraguay, et en confia l'administration à des hommes dévoués; il changea jusqu'aux *zcladores*, espèce d'agens subalternes de police qui veilloient au bon ordre. Les institutions religieuses fixèrent aussi ses regards; mais ici, du moins il débuta par une réforme salutaire, en abolissant l'inquisition, dont il existoit un commissaire au chef-lieu. L'évêque ayant été affecté de la révolution au point d'en avoir la raison troublée, le dictateur le força de remettre ces pouvoirs à son *provisor* ou vicaire général, qui gouverna le dio-

cèse sous la direction de ce dernier. Les processions, ainsi que le culte nocturne dans les églises furent supprimés, comme pouvant donner lieu à des rassemblemens suspects. »

« Tous ces changemens ne se firent pas à la fois, le dictateur ne les exécuta qu'à mesure qu'il sentit son pouvoir s'affermir. Il observa même dans les premiers temps certaines convenances : les ordres étoient moins absolus et il cherchoit à les justifier aux yeux du public. Il se montroit plus affable et recevoit des visites de politesse de la part des fonctionnaires publics, des officiers et d'autres personnes notables ; alors il ne croyoit pas déroger à sa dignité en leur offrant des siéges, et il ne les obligeoit pas à se tenir debout durant tout le temps qu'il leur parloit, comme cela se fit dans la suite. »

« Cependant, les trois années de sa dictature alloient expirer, un nouveau congrès devoit s'assembler en 1817. Il eut soin de le faire composer de ses créatures, en employant à cet effet les commandans des cercles, et se fit nommer dictateur à vie. Une fois affermi, il ne se déguisa plus et éclaira bientôt ses compatriotes sur la nature du pouvoir qu'ils lui avoient confié. Quelques caricatures dirigées contre sa personne avoient été affichées aux coins des rues. Ceux qui les avoient faites les mirent sur le compte des Espagnols. Francia ne se laissa pas abuser, il les fit saisir, et sans autre forme de procès ils furent mis au fer. Comme cela regardoit des individus qui n'étoient pas aimés et qui passoient pour turbulens, leur condamnation fit peu

d'effet sur le public. On étoit d'ailleurs accoutumé, dès le temps des Espagnols, à voir le gouvernement juge dans sa propre cause. Il fit aussi, à cette époque, arrêter un ancien colonel de Buenos-Ayres, Valtas-Vargas, natif du Paraguay qui s'étoit rendu suspect de quelque trame contre lui. Cette arrestation en entraîna plusieurs autres qui, cependant, ne donnèrent au dictateur aucune lumière; mais un tel incident ne laissa pas d'accroître sa méfiance et sa sévérité. Dès lors il se fit escorter par des hussards quand il sortoit à cheval: deux le précédoient et un troisième le suivoit. Ils veilloient à ce que tout le monde se rangeât respectueusement sur son passage; plus tard ils eurent l'ordre de faire rebrousser chemin à quiconque s'y présentoient. Les coups de plat de sabres qu'ils distribuoient dans ces occasions dégoûtèrent bientôt les curieux. Chacun fuyoit à l'approche de l'escorte, et dès-lors le dictateur traversa toujours la ville comme un désert. »

(*La suite au prochain cahier*).

## VOYAGES.

Voyage en Sardaigne de 1819 a 1825, ou Description statistique, physique et politique de cette île, avec des recherches sur ses productions naturelles et ses antiquités, par le chevalier Albert de la Marmora; avec un atlas contenant une carte nouvelle, et quelques vues et costumes. *Paris* 1826. Arthus Bertrand rue Haute-feuille.

(*Premier extrait*).

De toutes les parties de l'Europe, la Sardaigne est peut-être celle dont on s'est le moins occupé, ou du moins celle que les voyageurs ont le plus négligée. Elle n'a obtenu qu'une bien petite place dans l'histoire de tous les temps. Elle ne sauroit offrir aux amateurs d'antiquité les richesses de souvenirs que présentent la Sicile et l'Italie, mais la nature prodigue de ses dons envers ces deux contrées n'a pas été moins généreuse pour la Sardaigne. Sa position géographique, sa température et ses productions lui auroient assuré, dit l'auteur, une place remarquable dans les annales du monde, si une sorte de fatalité ne se fût opposée à ce qu'elle prît l'essor.

Il seroit difficile, dit-il ailleurs, de trouver un pays qui, sur une étendue donnée, réunisse une aussi grande

diversité d'objets dignes de fixer l'attention de l'observateur. Elle présente une extrême variété de montagnes, de terrains, de mines et de fossiles. Le règne végétal n'offre pas une moindre richesse : les plantes de l'Europe tempérée et celles de l'Afrique septentrionale s'y trouvent réunies. Enfin on y rencontre une foule d'animaux de toutes les classes, dont quelques-uns se voient rarement dans les autres parties de l'Europe.

Mais de grandes difficultés entravent le zèle du voyageur qui veut parcourir cette île. Le défaut de routes, le manque des ressources les plus communes, les périls auxquels l'expose dans quelques cantons le caractère inquiet et farouche des habitans ; enfin les dangers non moins redoutables du climat pendant plusieurs mois de l'année, voilà des obstacles bien capables de ralentir l'ardeur de l'homme curieux de visiter une contrée si peu connue.

Le volume que nous avons sous les yeux sert d'introduction à plusieurs autres ouvrages que l'auteur se propose de faire paroître successivement. Nous allons transcrire les chapitres qui traitent des mœurs, des usages et du caractère politique et moral des Sardes.)

Parmi les usages singuliers des pâtres de la Sardaigne, de ceux surtout qui habitent la partie montueuse et septentrionale de l'île, j'en ai remarqué deux, celui que l'on appelle le *compérage* et le *commérage* de la St. Jean, et celui de la *ponidura*.

Deux personnes de sexes différens, et en général mariées, se choisissent réciproquement comme compère et commère de la St. Jean. L'arrangement se conclut

à peu près deux mois à l'avance. A la fin du mois de mai, la future commère prend un grand morceau d'écorce de liège, le roule en forme de vase, le remplit de terre et y sème une grosse pincée de froment de la plus belle qualité. La terre étant arrosée de temps en temps et avec le plus grand soin, le froment germe rapidement ; de sorte qu'au bout d'une vingtaine de jours on voit une belle touffe qui prend alors le nom de d'*Elme* ou de *Nenneri*. Le jour de la St. Jean, le compère et la commère prennent ce vase, et accompagnés d'un cortège nombreux ils s'acheminent vers une église des environs. Dès que l'on y arrive, le compère ou la commère jette le vase contre la porte ; et tout le monde mange ensemble une omelette aux herbes : puis chacun, plaçant ses mains sur celles de son voisin ou de sa voisine, répète, en chantant à haute voix et à plusieurs reprises, ces mots : *compère et commère de St. Jean.* On danse ensuite pendant plusieurs heures, et la fête est terminée.

Les liens de ce compérage ne durent qu'un an ; ils ne répandent pas le moindre nuage dans les familles, et sont très-respectés. J'ai vainement cherché l'origine de cette singulière coutume, dans laquelle je crois apercevoir quelque reste de paganisme : je laisse aux savans le soin d'en interpréter le motif et le but.........

Lorsqu'un berger a éprouvé des pertes et qu'il veut remonter son troupeau, l'usage l'autorise à faire ce que l'on nomme la *ponidura* ou *paradura*. C'est une véritable quête de bétail qu'il fait dans son canton et même dans les cantons voisins. Chaque berger lui donne

donne au moins une bête jeune, de sorte qu'il a bientôt un troupeau d'une certaine valeur, sans contracter d'autre obligation que celle de rendre le même service à quiconque pourra venir le réclamer de lui.

Lorsqu'un jeune paysan du Campidano, riche et propriétaire, désire épouser une fille d'un village voisin, d'une condition égale à la sienne, il tâche d'abord d'obtenir le consentement de son père ou de son tuteur; celui-ci, après le lui avoir accordé, va tout seul chez les parens de la jeune fille, et leur annonce les intentions de son fils ou de son pupille. Quelquefois il s'exprime en langage figuré: « je viens, » dit-il, « chercher « une genisse blanche et d'une beauté parfaite que vous « possédez, qui pourroit faire la gloire de mon trou- « peau et la consolation de mes vieux ans. »

Les hôtes qui comprennent ce dont il s'agit, répondent dans le même style, et il s'établit entr'eux un dialogue extrêmement bizarre. Feignant assez souvent de ne pas bien saisir l'objet de la proposition, les parens de la fille vont chercher tour-à-tour leurs enfans qu'ils présentent l'un après l'autre à l'étranger, en lui disant: « est-ce là ce que vous venez demander? » Enfin, après avoir eu l'air de chercher long-temps ce que le messager désire, ils reviennent amenant comme par force la jeune fille. Alors l'étranger se lève de son siège, et frappant des mains il s'écrie: « c'est ce que je souhaite. »

Si la demande est favorablement accueillie, on règle sur-le-champ les affaires d'intérêt; on fixe même la valeur des cadeaux réciproques et le jour auquel on

en fera l'échange. Ces cadeaux s'appellent *segnali* (signes, gages).

Le jour des échanges arrivé, le père ou le tuteur de l'époux, ainsi que plusieurs de ses parens et de ses amis, qui dans cette circonstance, portent le nom de *Paralymphos*, vont en grande pompe à la maison de la future, dont on a eu soin de fermer la porte.

Ce n'est ordinairement qu'après les avoir laissé frapper à la porte à plusieurs reprises, et lorsqu'ils feignent de s'impatienter que, de l'intérieur de la maison l'on commence à leur répondre. On leur demande ce qu'ils veulent et ce qu'ils apportent : *Ondras e virtudis* (honneur et vertu) s'écrient les paranymphes. A ces mots la porte s'ouvre, et le maître de la maison, qui fait semblant de s'être caché et d'ignorer qu'on les ait fait attendre, va au-devant d'eux, les accueille avec cordialité et les introduit dans la chambre de réception où toute la famille, en habit de parure, se trouve rassemblée.

C'est alors que se font les échanges des présens ; le père de l'époux remet les siens, et reçoit de la main de la future ceux qui sont destinés à son fils. Chaque paranymphe donne également celui qu'il a apporté, et l'épouse lui offre en échange un petit cadeau. On sert ensuite un repas ou même de simples rafraîchissemens, puis la compagnie se sépare.

Le mariage ne suit pas toujours immédiatement cette cérémonie : souvent on attend, pour le contracter, que les époux aient réuni ce qui leur est nécessaire pour

monter leur ménage (1). Quand tout est prêt, le mariage est annoncé à l'église pendant trois dimanches consécutifs ; mais huit jours avant la bénédiction nuptiale, on procède à la cérémonie nommée *su portu de sa robba* (le transport du trousseau). Elle a toujours lieu avec beaucoup de solennité.

L'époux accompagné de ses parens et de ses amis, tous à cheval, part de la maison paternelle, une quantité de chariots, proportionnée à celle des objets qu'on doit transporter, suit la troupe. Quand on est arrivé à la demeure de la future épouse, les parens de celle-ci remettent le trousseau à l'époux : il vérifie tout, pièce par pièce, et fait successivement charger chaque objet sur ses chariots, puis on retourne à la maison de l'époux.

Deux joueurs de *launedda* (2) choisis parmi les plus

(1) La maison des nouveaux époux doit être entièrement montée à neuf, on fait ensorte que rien de ce qu'on y apporte n'ait servi auparavant. Tout le mobilier est fourni par l'épouse ; l'époux se charge de la maison proprement dite, qui, si elle n'est pas neuve, est au moins soigneusement blanchie et nettoyée. L'époux donne tout ce qui a rapport à l'agriculture ou à sa profession. En cas de décès de la femme, tout ce qu'elle a apporté étant considéré comme sa dot, doit être rendu à sa famille à moins qu'il n'y ait eu donation réciproque. Les habitans des villes, et surtout les gens vivans de petits emplois, n'ont pas généralement la même prévoyance que les campagnards.

(2) Le *Launedda* en usage chez les Sardes du Campidano est encore un monument de la plus haute antiquité, et qui a survécu en Sardaigne à toutes les révolutions que ce pays a éprouvées depuis la domination romaine jusqu'à nos jours. Cet instrument est composé

habiles, ouvrent la marche en exécutant des airs champêtres. De jeunes garçons, des filles et même des femmes viennent ensuite. Tous sont parés de leurs plus beaux habits, et portent sur leurs têtes ou sur leurs épaules les objets fragiles que l'on n'a pas cru pouvoir placer sans risques sur les chariots, et par exemple un grand miroir à large corniche dorée, un tableau de saint, peint avec des couleurs bien vives et bien tranchantes, des tasses de faïence ou de porcelaine, des pots à fleurs en verre bleu, des verres, des caraffes, etc.

Immédiatement après, marchent de front quatre ou six jeunes filles ou femmes, ayant chacune sur la tête plusieurs oreillers, tous plus ou moins garnis de rubans couleur de rose, et ornés de fleurs et de feuilles de myrte. La cruche de bronze ou de terre dont la mariée doit se servir pour aller puiser de l'eau à la fontaine, repose ce jour-là sur un bourrelet écarlate, placé sur la tête de la plus belle fille du lieu. Ce vase

---

de deux, souvent de trois, et même de quatre roseaux de longueurs et de grosseurs différentes, et percés de plusieurs trous comme les flûtes ordinaires. Le musicien les place tous à sa bouche et en joue en même temps. Chaque roseau est muni d'une hanche dans le genre de celles des hautbois modernes, mais bien plus grossièrement faites, et dont les parties sont jointes avec de la cire. Quand cet instrument a trois tuyaux, deux sont peu à près égaux, mais le troisième, qui est toujours placé à l'un des côtés extérieurs, varie considérablement en longueur et en grosseur : il n'a qu'un trou, et remplit constamment l'emploi de la basse. Les autres tuyaux exécutent des airs d'accompagnement, premier, second, etc.

a presque toujours une forme antique très-élégante. Il est décoré de rubans et rempli de fleurs naturelles. Plusieurs enfans portent ensuite divers petits ustensiles de ménage ; en un mot on fait parade de tout ce qui doit meubler la maison.

A cette avant-garde, qui est assez bruyante, succède en silence une nombreuse cavalcade, au milieu de laquelle l'époux se fait distinguer par l'éclat de son habillement qui est tout neuf, et par le riche équipement de son cheval (1). Bientôt après, le cri aigu des essieux et le son des grelots annoncent le départ des chariots : ils sont traînés par des bœufs, dont les cornes entourées de bandelettes sont surmontées d'une orange. Tous ces chariots marchent à la file, ils contiennent les matelats, les bois de lits, les chaises rangées en pyramides et sont ornés de laurier et de myrte.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Trois ou quatre chariots chargés de blé composent la première provision du nouveau ménage. Après le blé vient naturellement la meule et tout ce qu'exige en Sardaigne, la fabrication du pain. Enfin, le patient *molentu* attaché par une longue corde à la meule qui le précède et qu'il doit bientôt faire mouvoir pour la première fois, ferme la marche d'une manière assez plaisante. La queue et les oreilles ornées de myrte et de rubans, ce pacifique animal attire sur lui les derniers regards d'une multi-

---

(1) On se sert ordinairement dans ces occasions de harnais fort riches, que les grands seigneurs se font un plaisir de prêter aux époux.

tude déjà fatiguée du spectacle qu'elle vient de contempler. L'hilarité qu'il excite fait alors une agréable diversion à la pompe sérieuse qui l'a précédé.

Le cortège est ordinairement suivi de près par trois ou quatre *tracche* qui transportent plusieurs jeunes filles, amies ou parentes de l'épouse. Elles sont chargées de meubler la maison, et de mettre en ordre le trousseau de la future. Leur costume dans ce jour de fête est extrêmement brillant..............................

Alors tout est disposé avec le plus grand soin, et dans le meilleur ordre. Chaque meuble, chaque chaise, chaque pilier est garni de bouquets de fleurs et de verdure; celle-ci est scrupuleusement conservée, on ne l'arrache jamais et on la laisse sécher et tomber d'elle-même; de sortes que souvent on en voit encore les lambeaux plusieurs mois après la noce, lors même que les autres souvenirs de ce beau jour sont tous évanouis.

Arrive enfin le jour du mariage, dont la célébration a lieu à la paroisse de la fiancée. L'époux, accompagné d'un ecclésiastique de son village, de ses proches parens et des paralymphes (1), va en grand cortège à la maison de sa future. Dès qu'ils paroissent sur le seuil de la porte, la jeune fille se lève et se précipite à genoux aux pieds de sa mère, lui demandant sa bénédiction. Ses paroles sont accompagnées de pleurs et de sanglots. Sa mère la fait relever et la confie au

(1) On voit que ce nom n'a souffert qu'un léger changement de l'*n* en *l*, et qu'il correspond parfaitement aux paranymphes des anciens.

prêtre de l'autre village, tandis que l'époux est remis à un ecclésiastique de celui où l'on est alors. La troupe se partage en deux cortèges séparés, et s'achemine ensuite vers la paroisse au son des flûtes et au bruit du carillon des cloches. La cérémonie du mariage achevée, la compagnie se réunit et revient à la maison de la nouvelle mariée où l'on sert un espèce de déjeûner. Les époux assis pour la première fois à table, l'un à côté de l'autre, doivent manger un potage dans la même écuelle et avec la même cuillère.

Bientôt, à un signal donné, on arrache l'épouse des bras de ses parens pour l'asseoir sur un cheval richement enharnaché qui doit la porter en pompe à sa nouvelle demeure.

Le cortège est souvent nombreux et brillant. Les joueurs de laumedda marchent en tête de la cavalcade et précèdent la mariée de quelques pas. Celle-ci, dont un homme à pied tient le cheval par la bride, occupe la place d'honneur à droite de l'époux. Les parens et les amis forment une longue file, marchent aussi deux à deux, les femmes à droite derrière l'épouse, et les hommes à gauche. Si le mariage a lieu dans une saison où l'on redoute l'influence des rayons du soleil, les femmes ajoutent à leur costume un chapeau rond, de feutre, qu'elles ornent de plumes, de galons, de rubans et de fleurs.

Aussitôt que le son des flûtes et le tumulte du peuple annoncent l'arrivée de la troupe; la mère de l'époux ou sa plus proche parente se prépare à la recevoir, tenant à la main un plat contenant du blé, du sel et

souvent des dragées, ce qui se nomme dans le pays *la grazia* (la grâce), elle va à la rencontre des époux et dès qu'elle les aperçoit elle leur jette de grosses poignées de grazia. L'épouse est conduite près d'une table couverte d'un riche tapis, que l'on a placée à l'entrée du vestibule, et auprès de laquelle est également posé un petit tabouret servant de marche-pied. C'est là, que selon l'étiquette, l'épouse doit descendre de cheval. Transportée sous le péristyle, elle baise la main de ses nouveaux parens en signe de respect et de soumission..........................................

En certains endroits, dans l'intérieur de l'île, l'épouse ne doit pas bouger, pas même remuer les mains, ni parler, le jour de ses noces. Immobile sur une chaise, elle doit recevoir les visites des gens qui viennent la féliciter, et il ne lui est pas permis de proférer une parole.

La reception de la jeune femme est suivie d'un festin, pendant lequel les deux époux mangent de nouveau dans le même plat et avec la même cuillère; enfin, un bal termine la journée (1)..........................

Les montagnards de la Sardaigne ayant conservé plusieurs usages anciens, et particulièrement ceux qui sont relatifs aux principaux évènemens de la vie, il est tout

(1) L'usage d'après lequel les deux époux, en signe d'affection mangent dans une même assiète avec la même cuillère n'est pas limité au jour de noces; il se renouvelle à tous les évènemens heureux de la vie conjugale, comme à la naissance d'un enfant, et surtout d'un fils aîné.

simple que nous trouvions dans leurs cérémonies funèbres, une grande analogie avec les *neniæ* des *præficæ* romaines. On place le corps du défunt, le visage découvert et tourné vers la porte. Alors des parentes ou des amies de celui-ci, souvent même des femmes salariées, vêtues d'habits de deuil et tenant à la main un mouchoir blanc, entrent dans l'appartement en gardant le plus profond silence. Elles ont même l'air d'ignorer le décès de la personne qu'elles viennent pleurer; puis tout-à-coup elles poussent un cri de surprise et de douleur qui est suivi de pleurs, de sanglots et de gémissemens. Bientôt un calme momentané succède à ces démonstrations bruyantes d'affliction. Une de ces femmes se lève comme inspirée, son visage se colore, elle improvise en vers un long éloge du défunt; elle le déclame en cadence et finit chaque strophe par des cris qui sont répétés par toutes ses compagnes.

Le discours, le ton dont il est prononcé, les cris et les gestes qui l'accompagnent varient suivant la qualité de la personne qu'on pleure. Pour une jeune fille, la déclamation de la præficæ et les cris de ses compagnes ont quelque chose de tendre et de mélancolique qui excite la sensibilité. Le chant funèbre devient plus animé si l'on déplore la perte d'une jeune femme enlevée à sa famille ou celle d'un homme qui jouit d'une grande considération parmi ses parens. Son jugement et sa prudence, son courage et le désespoir de sa veuve sont retracés avec les couleurs les plus vives. Mais rien n'égale les hurlemens qui se font entendre aux funérailles d'un homme tué par son ennemi. Ce n'est plus cet

accompagnement triste et lugubre qui fait couler les larmes, c'est un cri de rage et de désespoir. Ce n'est pas la douleur qu'on veut exciter dans le cœur des assistans, ce sont les sentimens de haine et de vengeance dont la famille du mort est agitée. Soit qu'elle les éprouve, soit qu'elle feigne les éprouver, la femme qui déclame fait tous ses efforts pour les inspirer à toutes les personnes qui l'écoutent. Pour y parvenir elle a recours aux métaphores.

« C'est un lion, » s'écrie-t-elle, « terrassé par un re-« nard, un héros tué en trahison par un lâche. » Alors elle fait la longue énumération des meurtres nombreux dont les membres des deux famille ont été victimes, elle ranime les anciennes inimitiés, et rappelle toutes les vengeances qui les ont suivies.

Quoique cet usage dont les funestes conséquences sont évidentes, soit défendu par le gouvernement et par l'église, les montagnards trouvent toujours le moyen d'éluder la vigilence de l'autorité. Ils se croiroient deshonorés, si, avant de descendre au tombeau, un mort ne recevoit pas cette marque authentique d'estime, de ses proches et de ses amis.

Dans plusieurs cantons de la Sardaigne, la veuve d'un homme tué par son ennemi, se pare de ses plus beaux habits et défait sa chevelure qui retombe sur ses épaules; ensuite, accompagnée de ses principaux parens, elle va chez le juge du lieu et lui demande vengeance du meurtre de son époux. On la reconduit chez elle où elle dépose ses habits de couleur qu'elle ne reprend plus pendant tout le temps de son veuvage.

Les règles du deuil sont rigoureusement observées en Sardaigne. La couleur ordinaire est le noir. Dans quelques cantons, les veuves s'enveloppent la tête d'un voile en drap jaune qui leur cache les trois quarts de la figure, et qu'elle recouvrent d'un grand crêpe noir.

(*La suite au prochain cahier.*)

---

## POÉSIE.

**La mort d'Yadjnadatta**, episode extrait du Râmayana, poëme épique sanscrit, donné avec le texte gravé, une analyse grammaticale très-détaillée ; une traduction française et des notes ; par A. L. Chézy, de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, etc. Ouvrage publié par la société asiatique. *Paris*, de l'imprimerie de Firmin Didot, rue Jacob n.° 24. 1826. Un vol. in-4.° de 120 pages.

---

Cette publication, à laquelle le nom de Mr. Chézy donne une importance particulière, est un des fruits de l'établissement de la société asiatique. Encourager l'étude des langues et des littératures de l'orient, en fournissant aux hommes studieux les matériaux nécessaires pour l'entreprendre, tel est le but principal de

cette société, et déjà plusieurs ouvrages publiés à ses frais ont prouvé que ce but sera bientôt atteint. Sous ce rapport, l'épisode du Ramayana, que vient de donner Mr. Chézy, a un intérêt tout spécial. L'étude du sanscrit est entourée de nombreuses difficultés que la rareté des livres élémentaires tend encore à accroître. Il manquoit surtout aux commençans, des textes faciles, accompagnés d'explications et de notes grammaticales, l'ouvrage de Mr. Chézy vient combler en partie cette lacune. La gravure du texte en caractères bengalis, sa transcription en lettres latines d'après un système régulier, l'analyse grammaticale très-détaillée qui l'accompagne, et enfin l'élégante traduction française qui reproduit la couleur poétique de l'original, offrent au commençant toutes les ressources nécessaires pour travailler par lui-même.

Notre but n'est point ici de considérer cette publication sous le rapport de la science, mais simplement sous celui de la poésie. Il nous semble que cet épisode d'un des grands poëmes épiques de l'Inde, est très-propre à donner une idée juste, et en même temps favorable de l'ancienne poésie sanscrite. C'est une scène de tragédie pleine de pathétique, et dans laquelle on retrouve toute la simplicité d'Homère avec un degré de plus de grandiose et de richesse d'images.

Nous ferons précéder la traduction de l'épisode par l'introduction de Mr. Chézy, qui explique le sujet, et qui offre en même temps quelques aperçus intéressans sur l'ensemble du Ramayana.

Dans les temps anciens, un roi des Indes nommé Dasaratha, possédoit un vaste empire dont la ville d'Ayodhyâ, (aujourd'hui Aoude) étoit la capitale. Ce vertueux monarque avoit trois femmes, Kéikéyî, Soumitrâ, et Kausalyâ. De la première, il lui naquit un fils nommé Bharata; la seconde mit au jour deux jumeaux, Lakchmana et Satroughna, et la dernière, qu'il affectionnoit davantage, le rendit père de Râma, prince à jamais célèbre, dont la naissance fut tout-à-fait miraculeuse et qui, selon la croyance des Indiens, n'est rien moins que Vishnou lui-même incarné.

Ce Dieu, à la prière de Brahmâ et des autres immortels réunis, qui le conjurèrent de descendre sur la terre pour punir le tyran de Lankâ (le farouche Ravana) de son impiété, et délivrer les Brahmanes des vexations sans nombre qu'il leur faisoit endurer, consentit à revêtir une forme humaine, et choisit pour ce dessein l'illustre famille de Dasaratha, où il voulut naître comme fils de ce prince.

Tel est, pour le dire en passant, le véritable sujet du Ramayana; car l'enlèvement de Sita par Râvana ne doit être considéré que comme un motif secondaire; et si ce rapt s'effectue par la volonté du destin, on voit que ce n'est que pour exciter davantage l'animosité de Râma contre le ravisseur de son épouse, et le porter ainsi à accélérer la mort de l'impie. Cependant cet évènement produit une foule de scènes tellement attachantes, que c'est sur lui que repose en grande partie l'intérêt du poëme. Mais ce n'est pas ici le lieu de développer cette idée, qui paroîtra dans tout son

jour, dans l'analyse étendue que nous avons faite de ce chef-d'œuvre épique, et que nous ne renonçons pas à publier par la suite. Reprenons donc, en attendant, le fil de la légère esquisse que nous croyons nécessaire d'en faire aujourd'hui, pour mettre seulement le lecteur en état de juger de la manière dont notre épisode se rattache au poëme, et par conséquent d'en mieux saisir l'esprit et les beautés.

L'heureux Dasaratha voit se développer avec rapidité dans ses enfans, une intelligence plus qu'humaine; et confiés aux soins de son grand-prêtre, le vénérable Vasichtha, ils font, dans la connoissance des Védas, dans l'étude de la morale, et dans tous les exercices du corps, les progrès les plus étonnans. Ils étoient parvenus à l'âge de puberté, lorsqu'un jour Viswâmitra, célèbre Brahmane, dont les excessives austérités inspiroient de l'effroi aux Devas eux-mêmes, se présente à la cour du monarque, et lui demande de lui confier Râma pour l'aider à le délivrer de deux mauvais génies qui, depuis long-temps, ne cessoient de l'obséder et d'interrompre ses sacrifices. Dasaratha, atteré par cette demande, cherche à l'éluder; mais craignant le ressentiment du saint personnage, il cède enfin et remet son fils chéri entre ses mains.

Cependant Viswamitra achève de perfectionner l'éducation du jeune prince, devenu son élève. Il lui fait présent d'armes enchantées, et lui apprend l'art de s'en servir. Après un voyage assez long, durant lequel il décrit à Râma les lieux célèbres par où ils passent, et lui apprend l'origine de la plupart des

ermitages où l'on s'empresse de leur donner l'hospitalité, ils arrivent enfin à l'emplacement où le sacrifice du vertueux anachorète, tant de fois commencé, avoit toujours été interrompu par les infernales machinations des deux Asouras, Souvâhou et Mârîtcha. Râma les attaque, et bientôt ils tombent percés de ses flèches divines.

Viswamitra comble d'éloges et de remercîmens le jeune héros, termine son sacrifice, après quoi il se rend avec lui à la cour de Djanaka, souverain ami et allié de Dasaratha. Or, ce monarque avoit une fille charmante nommée Sîtâ, qui étoit recherchée avec empressement par un grand nombre de princes étrangers; et à l'époque de l'arrivée des deux voyageurs, ces illustres rivaux se trouvoient rassemblés dans son palais.

Râma, ébloui par les charmes de la princesse, se place au nombre des compétiteurs. Cependant, le roi Djanaka déclare que la main de sa fille doit être le prix de la force et de l'adresse, et qu'elle n'appartiendra qu'à celui d'entre ces princes dont le bras nerveux pourra tendre un arc immense, don innapréciable qu'il tenoit des dieux. Aussitôt l'arc divin, posé dans son superbe étui, d'où s'exhalent les parfums les plus ravissans, est roulé avec beaucoup de peine par plusieurs esclaves au milieu de l'assemblée. Les princes, l'un après l'autre, s'avancent pour faire l'essai de leurs forces; mais loin de pouvoir le tendre, ils ne peuvent réussir à l'ébranler. Quant à Râma, s'en approchant le dernier, il le soulève d'une main comme en se jouant, le tend et tire à lui le nerf avec tant de vigueur que

l'arc énorme se brise par le milieu, en rendant un son terrible, dont l'air est ébranlé au loin.

Le jeune héros, proclamé vainqueur, est solennellement uni à la belle Sîtâ, et il ne tarde pas à revenir avec son épouse au palais de son père. Peu de temps après le retour de son fils, Dasaratha, se sentant trop âgé pour soutenir plus long-temps le fardeau de l'empire, veut conférer à Râma le titre de Youva-râdja, (prince héréditaire). On ordonne les apprêts de la consécration; des étendards flottent sur toutes les hauteurs de la ville en signe de réjouissance; les rues sont arrosées avec soin; des festons de fleurs ornent le devant de toutes les maisons, et répandent le plus doux parfum dans les airs: le peuple se presse en foule; les enfans parés de leurs habits de fêtes, se livrent à mille jeux folâtres: tout respire la joie et le bonheur.

Le cortège s'avance vers le temple: à sa tête brille Râma et sa jeune compagne, qu'à l'élégance de sa démarche on eût prise pour la déesse Lakchmi elle-même. Mais hélas! ces ornemens précieux qui la couvrent vont bientôt être changé en longs voiles de deuil; une morne tristesse va remplacer ce sourire divin qui anime tous ses traits.

Une femme de la reine Kéikéyi, qui nourrissoit contre Râma une haine secrète, trouve le moment favorable pour l'assouvir. Elle se rend en hâte auprès de sa maîtresse, lui fait envisager les honneurs dont le roi va combler Râma comme une usurpation sur les droits de son fils Bharata, lui rappelle que, dans une occasion précédente où elle avoit sauvé la vie à son époux, celui-ci

celui-ci pour lui en témoigner sa reconnoissance s'étoit engagé par serment à lui accorder deux grâces, quelles qu'elles fussent qu'elle pourroit lui demander, et l'engage à exiger du roi à l'instant même, l'accomplissement de sa promesse. Demandez, ajoute la perfide, l'exil de Râma pendant quatorze années et le titre de Youva-râdja pour votre fils Bharata.

Cédant aux insinuations de cette femme, Kéikéyi, sans perdre de temps se conduit d'après les instructions qu'elle vient de recevoir. Dasaratha atterré par cette cruelle demande, se livre au désespoir, conjure la reine d'abandonner cette résolution : mais elle demeure inflexible; et ce vertueux monarque, lié par des sermens qu'il ne peut rompre, se voit forcé d'ordonner l'exil de Râma.

Ce jeune prince, soumis aux ordres de son père, quitte aussitôt les ornemens de la grandeur, revêt sans murmurer les humbles vêtemens d'un anachorète ; et accompagné de Sîtâ et de Lakchmana, qui ne veulent point l'abandonner, il dirige ses pas vers la forêt Dandaka, pour y accomplir le temps assigné à son exil.

Mais que devint l'infortuné Dasaratha après le départ de son fils! Le plus ancien barde de l'Inde, l'éloquent Vâlmîki, va nous l'apprendre. Prêtons une oreille attentive à ses chants remplis de douceur. Puissent-ils en passant dans une langue étrangère, avoir conservé quelque chose de leur touchante mélodie.

## La Mort d'Yadjnadatta.

L'illustre descendant de Manou, Râma, s'étant retiré dans les déserts avec son jeune frère Lakchmana, le grand roi Dasaratha resta en proie à la plus vive douleur. Sans cesse poursuivi par l'idée de l'exil de son fils bien aimé, son front majestueux dépouilla sa splendeur. Tel le soleil en butte aux attaques puissantes de l'implacable Râhou. Pendant six jours entiers il dévora sa douleur; mais incapable de la renfermer plus long-temps dans son sein, au milieu de la nuit, il adressa ainsi la parole à la reine Kausalyâ qui reposoit à ses côtés.

« Grande reine, il n'est que trop vrai, quelques actions que l'homme ait commises, soit justes, soit criminelles, des récompenses ou des punitions seront irrévocablement son partage au temps fixé par le destin. »

« Tel l'insensé qui a déraciné un superbe *âmra* pour le remplacer par le palâsa stérile, se réjouit en son cœur au temps de la floraison : déjà il se promet d'avance une récolte abondante, mais la saison des fruits arrive, et c'est alors qu'il reconnoît son erreur. Hélas! c'est ainsi que j'en ai agi lorsque aveuglé par un destin funeste, j'ai condamné à l'exil Râma, mon fils bien-aimé. »

« Sache! ô fille de Kosala, que dans la fleur de ma jeunesse, trompé un soir par un bruit lointain, je me rendis coupable d'un grand crime. De même que sans le savoir un homme porte à ses lèvres une coupe empoisonnée, de même, je commis involontairement une

action criminelle, et je sens que le moment est arrivé où je dois l'expier par ma mort. »

« Long-temps épuisée par les feux ardens du soleil, la terre paroissoit prête à s'embrâser; lorsque cet astre magnifique, arrivé au terme de sa course septentrionale, commença à rétrograder vers la plage où reposent les mânes silencieux. Bientôt de sombres nuages couvrirent la vaste étendue des cieux, et le paon joyeux célébra par ses chants le retour désiré de la saison des pluies. Grossis par les eaux que les nuages versoient par torrans, les fleuves débordés couvrirent les campagnes d'une onde vivifiante; et la nature, ranimée, brilla de nouveau de toutes les grâces de la jeunesse. »

« Ce fut à cette délicieuse époque de l'année que, ressentant moi-même tout le charme de l'existence, armé d'un arc redoutable et d'un carquois rempli de flèches acérées, je me rendis un soir sur les bords enchanteurs du Sarayoû. Là, dans le plus profond silence, et prêt à décocher ma flèche au point d'où j'entendrois partir le moindre bruit, j'épiois avec impatience l'arrivée de quelques bêtes fauves qui, attirées par la soif, viendroient se désaltérer dans les eaux limpides du fleuve. »

« Tout-à-coup un bruit semblable à celui d'un éléphant qui rempliroit en hâte sa trompe énorme, vient frapper mon oreille. Ma flèche part; mais hélas! quel cri plaintif s'élève aussitôt de l'endroit où je croyois avoir atteint ma proie! « Ah! je suis mort! »........

« ...De quelle main impie est parti le trait cruel qui vient de blesser au cœur un ermite innocent? Quel être assez

barbare a pu percer d'une flèche mortelle un habitant paisible des forêts, au moment même où dans le plus profond recueillement, il puisoit au fleuve sacré une eau pure, destinée au plus saint des sacrifices? Hélas! ce n'est pas sur la perte de mes propres jours que je pleure, c'est un père, une mère, tous deux privés de la lumière et courbés sous le faix des ans. Ce couple respectable, nourri par moi depuis si long-temps, quel être compâtissant aura soin désormais de sa frêle existence?...... Ame sans pitié, d'un seul coup, tu as immolé trois victimes à la fois. »

«A ces accens douloureux, qui retentirent sur mon cœur, je jette aussitôt loin de moi mon arme meurtrière, et je vole vers le lieu d'où étoit partie cette plainte touchante. Là j'aperçois un jeune Yogui tombé sur le bord du fleuve et atteint à la poitrine d'un coup mortel. Rassemblant, à mon aspect, le peu qu'il lui restoit de forces, il me dit ces mots d'une voix mourante:

«Que t'ai-je fait, ô Kchatriya, moi, paisible habitant de la forêt, moi, puisant ici dans le fleuve solitaire une onde pure pour mon Seigneur? Que t'ai-je fait pour que tu m'aies donné la mort?.... Et ces deux vieillards tristement délaissés dans cette vaste solitude et soupirant après mon retour, que t'ont-ils fait homme cruel, pour leur faire partager mon sort?..........»

«Ce sentier, ô fils de Raghou, conduit à l'ermitage de mon père. Va l'instruire à l'instant de cet évènement funeste, et implore humblement sa clémence, si tu ne veux que, par une imprécation terrible, il ne te réduise en cendres, comme la flamme dévore en un

instant un arbre desséché. Mais retire auparavant de mon sein cette flèche brûlante, qui, semblable à la foudre, a détruit tout-à-coup les élémens de ma vie. Va, calme ta frayeur, tu n'es pas un brahmicide : mon père est en effet un Brâhmane illustre, mais ma mère n'est que de la caste des Soudras.»

«Telles furent les dernières paroles de cette innocente victime. Aussitôt, en conjurant le ciel de prolonger ses jours, je retirai avec effort de son sein palpitant le fer qui y étoit plongé ; mais au même instant ses yeux se fermèrent et il rendit le dernier soupir.... Non, la mort n'est pas plus terrible que l'angoisse déchirante que j'éprouvai dans ce moment funeste. »

«Cependant, après avoir pris le vase rempli de l'eau du fleuve, je m'avançai vers l'ermitage de l'infortuné Brâhmane. Je n'en étois plus qu'à quelques pas, lorsque tout troublé par l'idée du crime que je venois de commettre, je m'arrêtai en contemplant avec un douloureux attendrissement ces deux vénérables vieillards ; semblables, dans leur abattement, à un couple d'oiseaux auxquels on auroit brisé les ailes. Ils paroissoient désolés de la longue absence de leur fils, de leur fils dont je venois de les priver à jamais.

«Trompé par le bruit de mes pas :—«O mon enfant, s'écria le vieillard, que tu as tardé à revenir!... Donne-moi promptement l'eau que tu as été puiser au fleuve sacré. Devois-tu donc ainsi, ô Yadjnadatta, t'amuser dans un coupable oubli sur le rivage ? Quel mal ton absence a occasionné à ta mère ! Ah! si ta mère ou

moi nous t'avons jamais donné quelque léger sujet de mécontentement, pardonne-nous-le cher enfant, et ne nous livre plus désormais à une pareille inquiétude. Foible et incapable d'agir, c'est toi seul qui es ma force; privé de la lumière, je ne puis voir que par tes yeux; sur toi repose ma vie toute entière..... Mais pourquoi, ô mon fils, ne m'adresse-tu pas la parole?»

«Je ne suis pas ton fils, vénérable Brahmane, lui répondis-je en cherchant à raffermir ma voix entrecoupée par mes sanglots. Je suis Dasaratha, de la caste des Kchatriyas, venu devant toi pour te demander pardon d'un crime terrible, mais involontaire. La main armée d'un arc redoutable, j'étois en embuscade sur les bords du Sarayou, pour surprendre quelques bêtes fauves et les percer de mes traits, lorsque trompé par le bruit d'un vase que l'on remplissoit, j'atteignis d'une flèche mortelle ton fils, croyant la diriger contre un éléphant qui se désaltéroit dans le fleuve. Aux cris plaintifs que poussa ma déplorable victime, je reconnus ma trop funeste erreur. Je vole, je cherche à retenir sa vie; mais hélas! à l'instant même où je retirai le fer de sa profonde blessure, son ame innocente s'exhala vers les cieux. Cependant, ô sage Brahmane, ce meurtre étant involontaire, ne fais pas éclater le feu de ta colère contre un malheureux qui se sent lui-même anéanti.»

«Attérés par ce récit, les deux vieillards restèrent long-temps privés de connoissance, et lorsqu'ils eurent repris l'usage de leurs sens, le vertueux solitaire m'adressa les paroles suivantes, que j'écoutai dans le plus saint recueillement.»

«Si ayant commis une action criminelle avec une intention perfide, tu cherche à la pallier par un vil mensonge, que l'imprécation que je lance contre toi, imprécation capable de renverser Indra lui-même de son trône céleste, anéantisse à l'instant même ta puissance ; que ta tête coupable se brise en éclats ! Mais si c'est involontairement que tu as donné la mort à mon fils, vis, et que l'illustre famille de Raghou soit à jamais à l'abri de toute crainte ! »

« Conduis-moi à l'endroit fatal où, percé de tes traits, mon enfant est étendu sans vie sur la terre. Je désire toucher encore une fois de mes mains tremblantes le corps glacé de mon fils, si toutefois je ne succombe auparavant, à l'excès de ma douleur. Que ma compagne et moi nous arrosions de nos larmes le front de cet enfant qui, si jeune, a déjà payé son tribut au terrible dieu de la mort. »

« Prenant alors par la main ces deux vieillards inconsolables, je les conduisis à l'endroit où reposoit le corps inanimé de leur fils. Long-temps ils caressèrent cette froide dépouille : puis, poussant un profond soupir, ils tombèrent sur la terre à ses côtés. »

« O Yadjnadatta, lui dit alors sa mère, en couvrant des baisers les plus tendres ses lèvres glacées par la mort, ô mon enfant ! toi qui m'aimes plus que ta propre vie, pourquoi donc, au moment de te séparer de moi pour un si long voyage, ne m'adresses-tu pas une seule parole consolante ? Encore un baiser, ô mon fils ! un seul baiser, et je me résigne à cette séparation cruelle.— O mon cher fils ! s'écrie à son tour le

vénérable Brâhmane, comme s'il eût adressé la parole à un être vivant : c'est moi, c'est ton père ; et cette femme c'est ta mère : ne nous reconnois-tu donc plus ?.... Lève-toi, lève-toi, viens jouir de nos embrassemens. Le soir, quand je serai plongé dans une pieuse méditation, quelle douce voix, ô mon fils ! fera retentir mélodieusement à mon oreille le chant sacré des Saintes-Ecritures ? Au lever de l'aurore, après avoir fait mes ablutions et jeté l'huile consacrée au milieu de la flamme dévorante, quelle main douce et officieuse caressera mollement mes pieds pour leur rendre leur souplesse ? Qui ira désormais chercher dans la forêt des racines et des fruits sauvages pour deux pauvres vieillards tourmentés du besoin de la faim ? Et cette chaste compagne de ma vie, ta mère, privée comme moi du don céleste de la vue, comment pourrai-je la secourir ?... Mais pourquoi m'inquiéter de l'avenir, lorsque je sens, ô mon fils, que nous allons te rejoindre ? Oui, succombant tous deux à la douleur qui nous dévore, demain, ô trop cher enfant, nous serons avec toi. Partage, en attendant, innocente victime, le sort fortuné des héros qui, tombés glorieusement dans les combats, n'étoient point destinés à revoir leurs foyers. Ces régions sublimes, éternel héritage des pénitens les plus illustres, des *mounis* les plus versés dans la connoissance des Védas, habite-les à jamais ! Va briller à côté de ces mortels généreux, qui, durant leur vie glorieuse, n'ont cessé de distribuer aux Brâhmanes des terres fertiles, des vaches fécondes, de l'or et du riz en abondance ! Oui tel est,

ô Yadjnadatta ! l'asyle fortuné qui t'attend : mais qu'il en soit à jamais exclu l'être cruel qui t'a donné la mort ! »

« Après avoir ainsi soulagé leur cœur, ces deux tendres parens s'apprêtoient à répandre une eau pure sur le corps de leur fils, lorsque revêtu d'une forme divine, et planant sur nos têtes dans un char aérien, son fantôme, tout resplendissant de lumière, leur adressa ces mots consolans d'un son de voix céleste : »

« Cessez de vous affliger sur mon sort, respectables auteurs de mes jours : une habitation sainte et sublime est à jamais mon partage ; et bientôt vous réunissant à moi, nous y jouirons ensemble d'un bonheur inaltérable. Le grand Dasaratha est innocent. Le destin seul a disposé de mes jours. »

« Ces mots achevés, il s'élança dans l'espace éthéré en sillonnant les cieux d'un long trait de lumière. Les deux vieillards aidés de mon secours, rendirent alors les devoirs funèbres à leur fils, puis se tournant vers moi, le Brâhmane me dit : Dasaratha, quoique je sois à présent convaincu que le meurtre que tu as commis a été involontaire, cependant, comme la perte de mon fils va me causer la mort, je te condamne à périr de même, un jour, par un chagrin violent que tu éprouveras au sujet de ton fils. »

Ainsi chargé de l'imprécation du Brâhmane, je retournai tristement à Ayodhyâ, et bientôt après j'eus à pleurer la mort de ces deux infortunés solitaires, qui ne purent survivre à leur malheur.

Je sens, ô Kausalyâ, que le moment est arrivé où cette imprécation doit s'accomplir. La sombre mélancolie à laquelle je suis en proie depuis le funeste exil de Râma, a miné et détruit les fondemens de mon existence, comme un fleuve débordé renverse, dans sa course rapide, les grands arbres qui ont crû sur ses bords. Encore un instant, et le dernier souffle qui m'anime va s'échapper de mon sein. Déjà mes yeux ne voient plus qu'à peine; ma mémoire s'efface, et les envoyés du terrible Vaivaswata m'obsèdent de toutes parts. Oh! si Râma pouvoit me toucher de sa main caressante, si j'entendois sa douce voix, je pense que je renaîtrois à la vie, comme si j'avois goûté l'eau de l'immortalité. Que je le voie, que je jouisse d'un de ses regards et je mourrai satisfait.! Mais, si privé de sa vue, il faut que je renonce à la lumière, ô Kausalyâ, est-il une douleur qui puisse être comparée à celle-là?... Hélas! ils pourront tous à l'envi se repaître de ses charmes, lorsque semblable à Indra, il rentrera de nouveau à la fin de son exil, dans la trop heureuse Ayodhyâ: ils participeront à la nature des dieux les êtres favorisés sur lesquels s'arrêteront ses beaux yeux, plus gracieux et plus doux que la fleur éclatante du lotus azuré! Mille fois plus heureux que moi, ils jouiront pleinement d'un bien dont la privation me fait mourir!.......»

Ainsi, rempli de l'idée de Râma, le grand roi Dasaratha parvint insensiblement au terme de la vie. Telle la lune au lever de l'aurore perd peu à peu sa lumière argentée. « O Rama! ô mon fils! » Telles furent ses dernières paroles, et son ame s'exhala dans les cieux.

# BULLETIN D'ANNONCES.

## I.

**ROMS CAMPAGNA IN BEZIEHUNG AUF ALTE GESCHICHTE, DICHTUNG UND KUNST.** *La Campagne de Rome sous le rapport de l'histoire ancienne, de la poésie et des beaux-arts*, par le Dr. Christian MULLER. Leipsig, chez F. A. Brockhans, 1824. Deux vol. in-8.°

Cet ouvrage, écrit avec goût et érudition, offre un excellent manuel à ceux qui veulent parcourir la Campagne de Rome en se rendant compte des objets remarquables qui frappent leurs regards. Ce qu'on possédoit jusqu'à présent sur ce sujet ne consistoit qu'en fragmens dispersés dans un grand nombre de relations de voyage qu'il est souvent difficile de se procurer. L'auteur prenant Rome pour centre parcourt en tous sens cette Campagne si pleine de souvenirs. En tête de chaque chapitre se trouve l'énumération des anciens écrivains et poètes qui ont parlé de l'endroit dont il est question, puis l'itinéraire détaillé de Rome jusqu'à ce même endroit, avec des notices spéciales sur tout ce que la route présente de remarquable. Vient ensuite l'histoire de l'endroit avec les citations des historiens, puis la description de ses antiquités et de son état actuel. L'ouvrage est fort bien imprimé, et accompagné d'une carte et d'une table alphabétique.

II.

PRINCIPI D'IDEOLOGIA. *Principes d'idéologie*, par *Evasio Andrea Gatti*, ouvrage couronné par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Livourne. Florence, chez Ronchi et Celli. 1827. Premier vol. in-8.° 253 pag.

III.

La guerre éclatée entre la Russie et la Porte a fixé de nouveau l'attention des savans sur une contrée, appelée à jouer un jour un grand rôle dans le conflit des prétentions européennes. Mr. Adrien Balbi, avantageusement connu par son excellent *Correspondio di Geographia universale*, par son *Essai statistique sur le royaume de Portugal* et par son *Atlas Etnographique du globe*, vient de pubier avec le savant géographe Adrien Brué un important travail sur cette vaste région, sous le titre de : *Carte* (1) *générale de la Perse et des contrées limitrophes, accompagnée d'un essai statistique et historique sur ce royaume, d'un aperçu géographique sur les divisions politiques actuelles des pays compris entre l'Inde anglaise, l'empire chinois et les limites orientales de l'Europe et de l'Afrique, et suivi d'un tableau statistique du royaume de Perse comparé aux principaux Etats du sud-ouest de l'Asie; par* MM. Adrien BRUÉ et Adrien BALBI.

Cette carte fait partie du bel Atlas de Mr. Brué; ce savant géographe y a fait toutes les modifications que permettoit le peu de temps dont il pouvoit disposer.

---

(1) Paris, 27 décembre 1816. Chez l'auteur, prix 5 francs.

On y remarque entre autres la position de plusieurs pays, provinces et villes, qu'on n'avoit pas indiqués dans les éditions précédentes, plusieurs détails aussi nouveaux qu'importans sur le Turkestan indépendant, et sur les divisions politiques actuelles des contrées situées à l'est du royaume de Perse. Mr. Brué n'a rien négligé pour donner dans sa carte tout ce que la Géographie mathématique offre de plus positif sur des régions encore si imparfaitement connues sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres.

La *partie historique et statistique du royaume de Perse*, rédigée par Mr. Balbi, offre trois divisions principales; l'*Introduction* qu'il appelle *Observations préliminaires;* l'*Essai historique et statisque sur le royaume de Perse* et l'*aperçu géographique sur les divisions politiques actuelles du sud-ouest et du nord de l'Asie.*

Dans les observations préliminaires, en comparant entre elles les opinions émises par les voyageurs les plus récens et les plus estimés sur différens sujets, et particulièrement sur la division territoriale du royaume, sur sa surface, sur sa population générale, sur celle de ses villes, et sur le nombre d'habitans des principales villes de l'Asie ottomane, Mr. Balbi signale l'imperfection de nos connoissances sur ces sujets importans, les sources d'où découlent les opinions disparates des voyageurs contemporains, et le peu de confiance que doivent généralement inspirer leurs évaluations. Dans cet important travail, Mr. Balbi a été aidé par les conseils et les lumières du savant philologue Mr. Saint-Martin, qui lui a aussi fourni les moyens de rectifier

l'opinion erronée généralement adoptée sur le nombre d'Arméniens existant en Perse.

Dans l'*Essai historique et statistique*, Mr. Balbi donne en peu de lignes le résumé de tout ce que les historiens, les géographes et les voyageurs nous ont dit de moins vague sur cette contrée. Cette partie comprend les articles suivans : *Précis historique*, *situation*, *limites politiques*, *dimensions et surface; pentes*, *plateaux et montagnes; mers*, *lacs et fleuves; nature du sol*, *plaines et déserts*, *aspect du pays et climat; minéraux*, *végétaux*, *animaux et produits respectifs; population absolue et relative*, *peuples et langues; religion; civilisation*, *occupations et industrie; commerce*, *monnaies*, *poids et mesures; gouvernement*, *principaux employés*, *décorations et punitions; armée et revenus; division actuelle comparée à l'ancienne* et *topographie*. Parmi les détails curieux et importans qu'offrent ces articles, nous y avons remarqué un tableau de la surface de l'empire persan pris aux époques les plus brillantes de son histoire; on y voit que les deux époques où la Perse parvint à sa plus grande puissance furent sous Darius, fils d'Histaspe, et sous Nadir Schah. En réfléchissant sur les chiffres offerts dans le tableau de la population du royaume, ont voit que les Tadjiks ou Persans, qui forment plus de sept neuvièmes de la totalité des habitans de la Perse, sont soumis aux Turcs qui n'en forment qu'un peu plus d'un dix-neuvième. L'article topographie et remarquable, en ce qu'il offre d'après les meilleures autorités, les noms modernes comparés aux anciens, si célèbres dans l'histoire.

Dans l'*aperçu géographique*, Mr. Balbi indique les divisions politiques actuelles de l'*Asie ottomane*, de l'*Asie russe*, *Turkestan indépendant*, des *royaumes de Hérat* et de *Caboul*, de la *Confédération des Sikhs*, du *triumvirat du Sindy*, du *Khanat du Belontchistan* et de l'*Arabie*. Nous observerons que ce travail pourroit servir de base aux cartographes pour marquer les limites actuelles de ces régions, qui, depuis quelques années, ont tant changé sous le rapport politique. Cet aperçu finit par un tableau où l'on compare le royaume de Perse sous le triple rapport de la surface, de la population absolue et relative à l'empire ottoman et à l'Asie ottomane, à l'Empire russe et à l'Asie russe, au Turkestant indépendant, aux royaume de Hérat et de Caboul, aux confédérations des Beloutches et des Sikhs, au triumvirat du Sindy et à l'Arabie.

Le travail de MM. Brué et Balbi, par la manière avec laquelle il a été exécuté, fait honneur à ces deux savans géographes et ne doit pas être confondu avec cette foule de cartes, d'abrégés, de précis ou de tableaux auxquels les événemens dont nous sommes contemporains, et qui se succèdent avec tant de rapidité, ne font que trop souvent donner le jour.

---

# TABLE
## DES ARTICLES
## DU TRENTE-CINQUIÈME VOLUME
### de la division intitulée : LITTÉRATURE.

### LÉGISLATION.

*Pages*

## ÉCONOMIE POLITIQUE.



## HISTOIRE.



## STATISTIQUE.



## LITTÉRATURE.



## VOYAGES.



## MÉLANGES.



## POÉSIE.



## ROMANS.



*Fin de la Table des Articles contenus dans le trente-cinquième volume de la partie intitulée :* LITTÉRATURE.

